

JULIE BOURASSA

**LA PERCEPTION DU RÔLE PATERNEL EN MILIEU D'EXTRÊME
PAUVRETÉ: PROJET D'ENFANT ET VIE FAMILIALE, SOUTIEN SOCIAL
INFORMEL ET FORMEL, HÉRITAGE TRANSGÉNÉRATIONNEL**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître en psychologie (M.Ps.)

École de Psychologie
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL

AVRIL 2001

© Julie Bourassa, 2001



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-62053-0

Canada

RÉSUMÉ

Cette étude qualitative visait à explorer la perception du rôle paternel en milieu d'extrême pauvreté, la vision du soutien des réseaux informel et formel et la contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de cette perception. Pour ce faire, cinq pères de nourrissons âgés entre trois et huit mois dont les conjointes ont bénéficié du programme «Naître Égale - Grandir en Santé» ont été recrutés. Trois entrevues, une en couple et deux individuelles, ont été réalisées par l'étudiante avec chacun des pères. Les informations ont été principalement recueillies à l'aide d'une entrevue semi-structurée et l'élaboration d'un génogramme graphique. Une fiche de renseignements socio-démographiques et un journal de bord, rédigé après chaque rencontre, complètent les données. Cette étude indique que la perception des pères pauvres du rôle paternel demeure ancrée dans des valeurs traditionnelles. Toutefois, la vision de certaines dimensions liées à ce rôle se rapproche des nouvelles normes sur la paternité. Malgré que le soutien, informel ou formel, soit souvent perçu positivement, les pères préfèrent se débrouiller seuls et apprendre dans l'action comment assumer leur nouveau rôle. En cas de besoin, la conjointe répond aux demandes des pères. La contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception de la paternité se concrétise par le désir de ne pas répéter avec les enfants les expériences négatives vécues et la transmission de valeurs positives auxquelles les pères adhèrent.

REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier Mme Christiane Piché qui a supervisé ce mémoire et m'a permis de m'intégrer au projet de recherche «Papa, Maman et les autres». Merci aussi à Anne Veil, Valérie Saysset et Mme Ginette Boyer, qui ont été disponibles pour répondre à mes questions. Je tiens aussi à remercier l'équipe du CLSC «Le partage des eaux» de Rouyn-Noranda, qui s'est associée au projet et a effectué le recrutement des familles. Merci surtout aux parents, qui ont accepté de participer et sans qui ce travail de recherche n'aurait pu être réalisé. Enfin, merci à mon mari, ma famille et mes ami(e)s qui m'ont soutenue tout au long de la réalisation de cette recherche.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1- INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2- RECENSION DES ÉCRITS ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	5
La contribution du père au développement des enfants	6
La conception du rôle paternel	7
Le désir d'enfant et l'actualisation du projet d'enfant	9
Le partage des rôles et des responsabilités dans la famille	10
La dynamique de soutien entre les conjoints	13
La perception des hommes face au soutien	15
Contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel	16
Le rôle paternel en situation d'extrême pauvreté	18
Objectifs de l'étude	21
CHAPITRE 3- MÉTHODE	23
Le type d'étude	24
Échantillonnage	24
Recrutement et la population cible	24
Composition de l'échantillon	25
Collecte des données	27
Les instruments de collecte de données	27
L'entrevue semi-structurée	27
Le génogramme	27
La fiche de renseignements socio-démographiques	28
Le journal de bord	28
La méthode de collecte des données	28
Méthode d'analyse des données	29
Choix du type d'analyse de contenu	29
Déroulement de l'analyse de contenu qualitative	30
Transcription et utilisation des informations	30
Élaboration de la grille et lecture préliminaire	30
Segmentation du texte en unités de sens	31
Système de codification multiple	32
Entente inter-juge	33

Analyse intra-cas (verticale)	33
Analyse inter-cas (transversale)	34
CHAPITRE 4- PORTRAIT DESCRIPTIF DES PÈRES	36
Claude	37
Denis	39
Éric	41
Stéphane	44
Paul	47
CHAPITRE 5- RÉSULTATS ET DISCUSSION	50
Contexte de l'étude	51
La perception par le père de son rôle auprès de sa conjointe et des enfants	51
Décrire la perception du père face au désir d'enfant et à l'actualisation du projet d'enfant	51
Historique de vie conjugale et statut légal du père	52
Circonstance d'actualisation de la paternité et motivations des hommes à devenir pères	53
Rapport à la contraception	61
Réactions de l'entourage au projet d'enfant	63
Implication lors de la grossesse et de la naissance	65
Le partage des rôles et responsabilités dans la famille	69
Partage des tâches ménagères	69
Implication dans les soins aux enfants	71
Rôle de pourvoyeur	78
Rôle affectif et lien avec l'enfant	89
Rôle d'éducation	94
Rôle d'agent de socialisation	100
Conclusion	101
Décrire la dynamique de soutien entre les conjoints	104
Relation entre les conjoints	104
Soutien apporté par le père à sa conjointe	107
Soutien reçu par le père de sa conjointe	110
Conclusion	114

Définir la perception des pères face au soutien informel (famille, amis, etc.) et formel (CLSC, hôpitaux, etc.)	115
Accessibilité et recours au soutien du réseau informel	115
Soutien informatif du réseau informel	119
Soutien matériel et financier du réseau informel	122
Soutien instrumental du réseau informel	124
Soutien émotionnel du réseau informel	127
Conclusion	128
Accessibilité et recours au soutien du réseau formel	131
Perception du programme «Naître Égaux - Grandir en Santé»	131
Relations avec l'intervenante à domicile et les médecins	133
Soutien informatif du réseau formel	135
Soutien matériel et financier du réseau formel	140
Soutien par le travail	141
Conclusion	143
Contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel	145
Histoire de vie familiale et événements marquants	146
Relations parentales (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles	146
Relations paternelles (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles	151
Relations maternelles (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles	158
Relations avec la fratrie et valeurs transgénérationnelles	160
Conclusion	161
Conclusion générale	164
La particularité d'être père en situation d'extrême pauvreté	164
Les limites de l'étude	169

RÉFÉRENCES	172
-------------------	------------

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A: Formulaire de consentement de participation à la recherche

ANNEXE B: Grille d'entrevue, version «père de famille biparentale»

ANNEXE C: Grille d'entrevue, version «conjoint de famille recomposée»

ANNEXE D: Grille de constitution du génogramme

ANNEXE E: Fiche de renseignements socio-démographiques

ANNEXE F: Guide pour la rédaction du journal de bord

ANNEXE G: Grille de catégorisation

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Caractéristiques des parents recrutés	26
Tableau 2: Thèmes utilisés pour l'analyse inter-cas	35

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Depuis les 20 dernières années, naître et grandir dans un milieu défavorisé concerne un nombre toujours croissant d'enfants des pays industrialisés et ce problème demeure apparemment insoluble en dépit de changements majeurs des politiques sociales au cours de cette période (Huston, 1995). Au Québec, un enfant sur cinq naît dans la pauvreté, un sur dix en milieu «d'extrême pauvreté» (Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), 1993), caractérisé par «la triple absence d'avoir, de pouvoir et de savoir reconnu». Souvent, ces familles vivent dans la pauvreté depuis longtemps et présentent les caractéristiques suivantes: secondaire cinq non-complété; absence de travail prolongée ou travail précaire et faible revenu de la famille d'origine (Martin & al., 1995). En Abitibi-Témiscamingue, c'est une personne sur cinq qui vit dans la pauvreté. La pauvreté est donc un phénomène répandu chez les jeunes familles au Québec (Colin, Ouellet, Boyer & Martin, 1992) et cette situation n'est pas en voie d'amélioration.

En milieu défavorisé, malgré une volonté évidente d'assurer le bien-être de leurs enfants (Colin & al., 1992), les parents possèdent souvent moins d'habiletés parentales et les maîtrisent moins bien que les parents de milieux plus favorisés (Halpern, 1993). Ils éprouvent des difficultés à organiser une routine stable et adaptée aux besoins des enfants (Escalona, 1987). De plus, les parents sont souvent trop préoccupés pour reconnaître et partager les émotions de l'enfant (Eldridge & Schmidt, 1990) ou encore pour prendre en considération leurs besoins et humeurs immédiats (Pelton, 1989, MSSS, 1991). Ils portent moins d'attention aux enfants et de façon moins cohérente, le même comportement engendrant parfois de la colère, des débordements de joie ou de l'indifférence (Escalona, 1987).

Au Québec, plusieurs programmes ont été construits afin de venir en aide aux familles de milieux défavorisés et plus spécifiquement aux pères. Par exemple, le programme «Naître Égaux - Grandir en Santé» (NEGS) qui préconise une action concertée sur divers plans est appliqué dans plusieurs régions, dont l'Abitibi-Témiscamingue. Ce programme vise le renforcement du potentiel individuel, le renforcement du milieu de vie des familles et comprend également une stratégie d'influence visant à modifier les attitudes, connaissances, valeurs et décisions liées au soutien des familles défavorisées (Martin & al., 1995). Dans le cadre de ce programme, il semble important de créer des actions préventives visant à soutenir les pères pauvres dans l'exercice de leur rôle, lorsqu'ils sont encore présents dans la famille.

Si le vécu des mères de milieux défavorisés et leurs idées sur le soutien qui leur est offert sont maintenant mieux connus grâce à une recherche où les femmes ont pu s'exprimer sur leur

expérience (Colin & al., 1992), qu'en est-il des pères qui évoluent dans les mêmes conditions ? Les chercheurs, intervenants et professionnels qui tentent d'obtenir de l'information sur le rôle du père en milieux défavorisés dans le but de mettre sur pied des interventions adaptées, constatent qu'il y en a encore peu dans la littérature. De plus, la perception des hommes quant à l'à-propos des programmes d'aide offerts à leur famille et les bénéfices qu'eux-mêmes en retirent demeure méconnue. Ainsi, afin de pouvoir apporter une aide concrète et utile aux pères pauvres, il s'avère important de mieux connaître leur opinion personnelle sur leur vécu et le soutien reçu.

Quelques recherches ont été réalisées ou sont en cours présentement au Québec afin de mieux connaître les caractéristiques du vécu paternel en milieux défavorisés. Certains constats émergent des informations recueillies. Les hommes ont souvent un passé lourd parsemé d'échecs aux plans scolaire, professionnel, social et familial. Les modèles reçus dans leur famille d'origine sont souvent inadéquats et plusieurs pères souhaitent s'en démarquer mais éprouvent parfois des difficultés à le faire (C. Piché, communication personnelle, août 2000). Selon une étude menée auprès d'intervenants qui oeuvrent avec des pères pauvres, pour ces hommes, la paternité serait une source de gratification et de valorisation personnelle plutôt qu'un désir d'entrer en contact avec leur enfant et de s'impliquer dans les tâches relatives aux soins des enfants ou à l'organisation familiale. La paternité serait idéalisée par ces hommes et la réalité du quotidien serait souvent difficile à assumer pour eux. Enfin, la situation socio-économique des hommes de milieux défavorisés fait en sorte qu'ils sont souvent incapables d'assumer la principale responsabilité liée au rôle paternel, tels qu'ils le perçoivent et que le perçoit la conjointe, soit être pourvoyeur pour la famille. Les pères pauvres vivraient donc fréquemment la paternité de façon contradictoire (Lévesque, Perreault & Goulet, 1997). Une des conséquences de ce malaise ressenti par les pères de milieux défavorisés serait l'abandon du projet d'enfant et la désertion de la famille, un phénomène plus fréquemment observé en milieu pauvre que dans les autres classes socio-économiques (Biller, 1993; Lévesque & al., 1997). Ces informations venant majoritairement d'intervenants spécialisés et non des hommes eux-mêmes vivant la paternité dans un contexte socio-économique défavorisé, elles fournissent un portrait incomplet de la problématique.

La présente étude vise à interroger les pères eux-mêmes afin de connaître leur perception et rendre compte de la complexité de leur expérience. Elle vise plus spécifiquement à apporter des réponses aux questions suivantes. Quelle est la participation des hommes de milieux défavorisés dans la décision de fonder une famille et comment vivent-ils la réalisation du projet

d'enfant ? Quelle est leur implication concrète dans les divers rôles et responsabilités liés à la vie familiale ? Quelle est la dynamique de soutien entre les conjoints dans ces familles où le père reste présent ? Comment ces hommes perçoivent-ils le soutien qu'ils reçoivent de leurs familles, des amis, du CLSC, des organismes communautaires ou autres institutions sociales ? Finalement, quelle est la contribution du vécu familial de ces hommes et des modèles familiaux sur le développement de leur perception du rôle paternel ? Cette recherche vise d'abord à mieux connaître les caractéristiques de l'expérience paternelle en milieu d'extrême pauvreté. Ultimement, cette recherche vise également à fournir des pistes pour mettre en place des interventions mieux adaptées à la réalité que vivent les hommes dans le cadre des programmes d'aide leur étant destinés ainsi qu'à leur famille.

CHAPITRE 2

RECENSION DES ÉCRITS ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Ce chapitre présente un résumé des connaissances actuelles sur le rôle paternel en général, le rôle paternel en milieu défavorisé, la contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel et le rapport des pères avec les services offerts à la famille par les réseaux informels et formels.

Contribution du père au développement des enfants

La plupart des études qui portent sur les dimensions du rôle paternel et qui soutiennent que les pères font preuve d'un engagement continu et approprié auprès de l'enfant ainsi que d'habiletés parentales portent principalement sur les pères de classe moyenne ou aisée. Les résultats sont possiblement difficilement transférables aux pères qui vivent dans la pauvreté (Oghu, 1987).

De nombreux chercheurs soulignent l'effet positif de l'implication du père sur le développement de ses enfants. Biller (1993) soutient que les enfants ont plus de chances de vivre un développement émotionnel, intellectuel et social sain quand ils bénéficient de la présence des deux parents. Certains auteurs soutiennent que le père fait découvrir à l'enfant un environnement plus complexe et nouveau que la mère (Pederson, Yarrow, Anderson & Cain, 1979, cités dans Bronstein & Cowan, 1988). Plus spécifiquement, les résultats de plusieurs recherches démontrent que le père contribue au développement affectif de l'enfant, à la construction de la personnalité et éventuellement au sentiment d'appartenance et à la stabilité émotionnelle (Gadsden, 1995). Le père contribue également au développement de l'indépendance et du sentiment de compétence (Hoffman, 1977), d'une image de soi positive, de l'estime de soi, d'une force morale et intellectuelle et de la compétence sociale de l'enfant (Draper & Harpending, 1989; Nash, 1978; Redican & Taub, 1981; Smith, 1989, cités dans Biller, 1993). Le père encourage la curiosité en stimulant et en supportant l'enfant lors des situations où il doit résoudre divers problèmes (Biller & Meredith, 1974).

De plus, par leurs interactions avec les enfants, les pères enseignent, démontrent ou encouragent la compétence physique (Biller, 1993), l'affirmation de soi (Decoste & Lamy, 1994), l'esprit d'aventure, l'apprentissage de nouvelles informations et la maîtrise d'habiletés nouvelles (Bronstein & Cowan, 1988). Le père stimule également l'apprentissage de la communication verbale chez son enfant (Boudreau, 1989; Le Camus, Labrell & Zaouche-Gaudron, 1997). Selon Monbourquette (1987), la contribution spécifique du père est de donner accès à l'enfant au monde extérieur, à l'encourager à sortir de la relation duelle avec la mère. De

même, certains pères se décrivent comme plus responsables du développement social des enfants, car ils contribuent au renforcement de l'autonomie et à l'intégration dans la société (Decoste & Lamy, 1993).

Malgré qu'il soit de plus en plus reconnu que l'implication du père auprès des enfants est positive, le rôle du père au sein de la famille reste imprécis et variable selon les transformations dans la société (Garbarino, 1993; Lamb, 1976). Selon Puskas, «le père n'est naturel dans aucune société; il est toujours désigné par des règles sociales» (Puskas, 1997, p.26).

La conception du rôle paternel

Depuis quelques années, la conception du rôle paternel est en constante évolution (Amato, 1998; Daly, 1993). Plusieurs publications qui traitent du rôle paternel parlent abondamment de «l'état de crise» dans lequel les pères se trouvent (Dulac, 1994b; Knijn, 1995; Parenteau, 1995). Les hommes doivent redéfinir leur façon d'être pères et effectuer des changements concrets dans leurs comportements pour suivre le mouvement d'évolution qui touche la société. La transformation de la paternité s'effectue sur divers plans: la position du père comme pourvoyeur; sa contribution à la socialisation des enfants; ses droits et devoirs légaux; son implication émotionnelle, son attitude vis-à-vis ses enfants et son identité sociale comme père (Knijn, 1995).

Des changements au niveau de la condition féminine et de l'organisation des familles ont contribué au questionnement sur la paternité. Depuis les années 1970, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et la diversification des structures familiales (intacte, monoparentale, recomposée) amène une reconstruction de la paternité qui vise une plus grande implication des pères dans la famille (Dulac, 1993). Selon Lemay (1998), «la femme contrôle à présent sa fonction génitrice, partage au sein du couple les responsabilités éducatives, dépend beaucoup plus rarement de son mari sur le plan financier, décide elle-même parfois d'élever seule son enfant». Il est donc normal que l'homme s'interroge sur son identité, sa fonction spécifique comme père et sa complémentarité avec la mère. Certains pères trouvent important d'apporter une contribution différente de celle de la mère et sont conscients de l'importance de leur rôle. Cependant, ils disent n'avoir pas le temps ou les moyens de remplir adéquatement cette fonction qu'ils ont d'ailleurs de la difficulté à définir de façon précise (Decoste & Lamy, 1993, Laporte, 1995). D'une part, certains chercheurs croient que les pères doivent apprendre

un nouveau rôle qui implique davantage de sensibilité, d'expressivité et une plus grande participation dans l'éducation des enfants (Dulac, 1994a; Knijn, 1995). D'autre part, la perception du rôle paternel reste encore fortement associée aux notions de pourvoyeur et d'agent de socialisation (Russel, 1983; Pleck, 1987; Lévesque & al., 1997).

Malgré les modifications théoriques de la notion de rôle paternel, certains pères croient que les changements dans la vie quotidienne se font plus lentement que le discours social le laisse croire (Decoste & Lamy, 1993). De plus, les pères doivent atteindre des standards culturels élevés, qui proviennent d'une vision moderne du rôle paternel alors que souvent, la préparation qu'ils reçoivent n'a pas beaucoup changé depuis les années 1950 (Dickie, 1987). Par conséquent, «ils ne se reconnaissent plus dans les anciens modèles, mais ils n'ont pas encore trouvé ceux auxquels ils devraient correspondre maintenant» (Decoste & Lamy, 1993, p.74). Plusieurs hommes sont ambivalents face à leur statut de père. Ils sont régulièrement confrontés au fait que leur comportement ne se rapproche pas encore assez de «l'idéal» qu'ils doivent atteindre. Ils se retrouvent donc avec l'impression de ne pas être un «assez bon père» (Renaud, 1999).

Selon Griswold (1993), la classe sociale joue un rôle majeur dans l'élaboration d'une conception du rôle paternel et la vision du «nouveau père» est typique des hommes de la classe moyenne. Pour ces pères, il s'agirait d'une stratégie de survie visant à s'adapter aux effets de l'entrée des femmes sur le marché du travail et au déclin de leur fonction en tant qu'unique pourvoyeur. Pour ces hommes, le fait de prendre soin d'un hébé devient alors un symbole de leur adhésion à des valeurs modernes contrairement aux hommes de milieux plus défavorisés qui resteraient prisonniers des modèles masculins traditionnels.

Dans la littérature, le désir d'enfant et l'actualisation du projet d'enfant (Dandurand, Bernier, Lemieux & Dulac, 1994), le partage des rôles et responsabilités dans la famille (Dulac, 1993; Valois, 1998) et la dynamique de soutien entre les conjoints (Amato, 1998) sont certaines des dimensions principales associées au rôle paternel. La perception de ces dimensions s'est modifiée de façon significative depuis quelques années suivant les transformations sociales du concept de la paternité.

Le désir d'enfant et l'actualisation du projet d'enfant

Le contexte dans lequel s'actualise le projet d'enfant pour les pères a changé au cours des dernières années. En effet, «il y a une vingtaine d'années seulement, c'est l'homme qui imposait sa loi et son désir d'enfant à une femme, maintenant, c'est la femme qui décide et l'homme qui suit ou ne peut même pas suivre son enfant, tant la femme a de moyens de l'en empêcher» (Forget, 1997, p. 139). Outre le plus grand pouvoir de décision des femmes, les projets de carrière ou d'étude, les difficultés sociales, relationnelles ou personnelles peuvent aussi influencer le désir des hommes de devenir père. Il semble que plusieurs hommes sont ambivalents face à l'idée d'être père (Baker & Dreyer, 1986; Dandurand & St-Jean, 1990) et participent peu à la décision de fonder une famille (Dulac, 1993). Or, l'implication de l'homme dans la décision d'enfanter est reconnue favoriser l'établissement d'un climat favorable à son engagement auprès de l'enfant (Forget, 1997).

Pour certains hommes, le désir d'enfant est présent depuis longtemps dans leur conscience. La réalisation du projet d'enfant est planifiée et se base sur un cheminement individuel. Le fait d'avoir un enfant est une forme de réalisation pour l'homme et cet événement occupe une place importante dans son projet de vie (Dulac, 1997a). Même s'il est parfois difficile pour les hommes de se conformer aux nouvelles exigences de la société envers eux (Dulac, 1998), ils voient la paternité comme génératrice de plaisirs mais aussi de statut (Dulac, 1997a). Ainsi, les avantages de la paternité encouragent certains hommes à vivre cette expérience malgré les contraintes qui y sont aussi associées.

Certains hommes voient leurs projets d'avenir scolaires ou professionnels différés ou même éliminés au profit de la formation d'une famille, ce qui fait que la réalisation du projet d'enfant se vit dans un climat d'incertitude et de compromis qui affecte les aspirations professionnelles et familiales (Dulac, 1997a). Ces pères se sentent partagés entre la paternité et leurs autres projets de vie. Pour les pères de toutes classes sociales, il serait important d'assurer un soutien financier à la famille avant d'avoir des enfants (Carpentier, 1992; Decoste & Lamy, 1993). Enfin, la crainte des responsabilités associées à la venue d'un enfant et l'insécurité qui découle de l'absence de modèles positifs peuvent être liés au caractère fluctuant du désir d'enfant (Decoste & Lamy, 1993; Dulac, 1994b).

Selon Olivier (1994), les pères occupent une place privilégiée et sont importants comme parents dès la vie intra-utérine du fœtus. François Fournier, un chercheur s'intéressant à la question de

la paternité, appuie cette idée dans une entrevue accordée à Parenteau (1995). Il souligne qu'une implication du père dès la grossesse peut favoriser son attachement à l'enfant. Un père qui assiste aux échographies ou aux cours prénataux s'approprie davantage la naissance de l'enfant au niveau émotif. Quand le bébé naît, ce père a déjà effectué un cheminement et voit son enfant comme «un être qui l'interpelle personnellement et qui réclame ses soins ainsi que toute son attention.»

Enfin, peu importe la façon dont s'actualise la paternité, certains auteurs croient qu'elle demeure une décision qui doit être constamment renouvelée (Chapleau, 1989, Dulac, 1994b) et que le statut de père ne se définit pas nécessairement par le fait que l'homme soit le géniteur de l'enfant (Silverstein, 1993).

Le partage des rôles et des responsabilités dans la famille

Dans la littérature, les rôles et responsabilités que les parents doivent assumer au sein de la famille sont multiples et sont définis ou classés de façons différentes selon les auteurs. Pour les fins de la présente étude, certains des principaux rôles et responsabilités décrits dans la littérature sont abordés: les tâches ménagères (lessive, repas, entretien ménager); les soins aux enfants (hygiène, alimentation le jour ou la nuit, soins médicaux et autres soins liés au bien-être physique); le rôle affectif et le lien avec l'enfant; le rôle de pourvoyeur; le rôle d'éducation (autorité, valeurs éducatives) et le rôle d'agent de socialisation.

«L'engagement des pères dépend de l'interaction directe et indirecte du père avec l'enfant et des responsabilités qu'on lui confie» (Ménard, cité dans Rondeau & Broué, 1997, p. 212). Malgré les transformations sociales de la définition de la paternité, la perception du rôle du père reste fortement associée à la notion d'être pourvoyeur (Estes, 2000; Marsiglio, 2000). Et, pour les hommes, si cette responsabilité est inhérente au rôle de père, elle est aussi souvent intimement associée à leur identité personnelle. «En effet, s'il ne revient désormais plus aux pères d'être les pourvoyeurs économiques exclusifs, ils conservent cependant le sentiment qu'une pleine et entière réalisation de leur identité d'homme est tributaire de leur rapport au travail» (Dulac, 1997a, p. 15).

Par ailleurs, la conception du rôle maternel laisse souvent peu de place à l'implication des pères dans les autres sphères de la vie familiale que le domaine économique. Selon Valois (1998), la

mère est encore souvent perçue comme le parent principal dans la famille alors que le rôle du père est secondaire (Palkovitz, 1984). De plus, Dulac (1993) affirme que le savoir-faire des mères est souvent perçu comme une norme à laquelle les hommes doivent se conformer. Donc, même si le père accomplit sa part de tâches, c'est la mère qui a la responsabilité morale de gérer le partage des responsabilités entre les conjoints. Enfin, les femmes auraient parfois de la difficulté à accorder aux hommes une place dans l'univers familial qu'elles ont longtemps considéré comme leur domaine d'expertise propre et qui est une source de valorisation importante pour elles (Valois, 1998).

Selon de nombreuses études, les pères consacrent généralement beaucoup moins d'heures que les femmes à accomplir des tâches ménagères (Dulac, 1998; Le Bourdais, Hamel & Bernard, 1987; Valois, 1998). Les hommes sont souvent peu portés vers les aspects plus routiniers du travail domestique, qui inclut les tâches ménagères et les soins aux enfants. Et, l'idée que certaines tâches sont réservées aux femmes est encore tenace (Valois, 1998). De même, selon Coltrane (1995), quand les hommes parlent de leur implication au sein de la famille, les tâches qui sont associées à la routine de la maison ou aux soins physiques des enfants sont secondaires.

Les études sur l'implication des pères rapportent qu'ils consacrent moins de temps que les mères aux interactions et aux soins des enfants (Biller 1993; Le Bourdais & al., 1987; Pederson & Rohson, 1969; Rexcoat & Shehan, 1987). Cette situation peut s'expliquer en partie par le fait que les pères sont souvent absents de la maison pour travailler (Dulac, 1998) ou parce que la mère est perçue comme plus compétente pour donner les soins (Chapleau, 1997). D'autre part, la responsabilité émotionnelle du père envers ses enfants serait différente de celle de la mère. En effet, quand la mère est présente, le père peut différer son désir de prendre soin de l'enfant et il devient un assistant plutôt qu'un partenaire dans les diverses tâches à accomplir (Pruett, 1993). Ainsi, suite à la naissance, les pères adopteraient un rôle de soutien à la mère (Bleton, 1985, Decoste & Lamy, 1993; LaRossa & LaRossa, 1981).

Certains pères perçoivent que la seule façon d'entrer en contact correctement avec les enfants est le «maternage» et qu'ils doivent adopter des comportements qui se rapprochent de ceux de la mère dans leurs interactions avec leurs enfants (Pruett, 1993). Pourtant, selon Popenoe (1993), l'importance du père proviendrait justement du fait que ses interactions avec ses enfants ne sont pas une copie des comportements qu'adopte la mère envers eux. Ainsi, «les pères

doivent découvrir leur style propre, leur manière à eux de donner les soins, d'apporter la sécurité, etc» (Bédard, 1998, p.112).

Les pères ont le potentiel pour devenir des parents impliqués et compétents autant avec les nouveaux-nés qu'avec les enfants plus vieux (Bronstein, 1988; Froidi & Lamb, 1978; Lacourse, 1999; Lamb, 1976; Pruett, 1987). En dépit du manque d'expérience concret de plusieurs hommes en ce qui a trait aux soins, il semble qu'ils possèdent des connaissances liées à la stimulation et aux interactions avec les enfants dont ils ne sont parfois pas conscients (Pruett, 1993) ainsi qu'une prédisposition pour s'occuper des enfants (Biller & Meredith, 1974). De même, les pères sont sensibles aux besoins de l'enfant (Olivier, 1994). Ils sont capables d'interpréter correctement les signaux du bébé: pleurs, cris, expressions faciales et langage corporel (Froidi, Lamb, Leavit & Donovan, 1978; Parke & Sawin, 1969; Parke, 1981; Pruett, 1993). Les résultats d'une enquête de Pruett (1988) auprès de pères prenant soin de jeunes bébés, démontrent que ceux-ci font preuve des mêmes qualités humaines que la mère dans leurs comportements avec leurs enfants. Quand les pères parlent de leur participation au sein de la famille, ils mentionnent principalement des contacts directs avec les enfants: les surveiller, jouer avec eux, instaurer une discipline, leur enseigner des habiletés ou promouvoir des valeurs spécifiques (Coltrane, 1995). Quand les enfants grandissent, les pères s'impliquent auprès d'eux lors des temps libres (Berk, 1979; Parke, 1979) et privilégient les activités de jeux (Coltrane, 1995; Lamb, 1977; Van Dongen, 1995).

La présence du père serait primordiale pour l'enfant au niveau émotionnel (Pruett, 1993, Ministère de la famille et de l'enfance (MFE), 1999). Deux points de vue prédominent quant à l'implication affective des pères. D'une part, il est rapporté que les rôles masculins traditionnels ne permettraient pas vraiment l'expression des émotions (Dulac, 1994a). D'autre part, il semble qu'il n'existe plus de clivage entre les rôles en fonction du genre et que les pères s'impliquent davantage émotionnellement auprès des enfants (Parenteau, 1995). Selon Olivier (1994), les hommes peuvent ressentir le besoin de protéger leur bébé, s'émouvoir devant sa fragilité, l'aimer, le voir comme une partie d'eux-mêmes, ils sont capables d'instinct parental. Selon plusieurs auteurs, dans le futur, un engagement affectif soutenu des hommes envers leurs enfants sera encore plus valorisé. Plusieurs nouveaux pères auront le désir de s'impliquer affectivement auprès de leurs enfants soit pour combler un manque perçu dans leur relation avec leur propre père ou encore afin d'atteindre un objectif de croissance et de réalisation personnelle à travers des activités paternelles (Hawkins, Christiansen, Sargent & Hill, 1995; Marsiglio, 1995).

Longtemps, le père a fait office de figure d'autorité au sein de la famille mais, avec le courant féministe qui prône l'égalité entre les sexes, l'autorité exclusive du père a été remise en question (Gagnon, 1997). La part du rôle d'autorité dans la conception du rôle paternel serait moins prédominante qu'autrefois. Cependant, il semble que les rôles d'autorité et le rôle d'agent de socialisation seraient encore fortement associés à la paternité. En fait, le rôle d'agent de socialisation serait nommé par plusieurs pères comme élément conférant une spécificité à leur rôle auprès des enfants. Aujourd'hui, «l'apport particulier des pères serait de donner la confiance en soi aux enfants dans leur intégration à la société et de les renforcer dans leurs efforts d'autonomie. Ils croient aussi contribuer largement à la nécessaire distance d'avec la mère» (Decoste & Lamy 1993, p. 60). Ainsi, le père favorise l'accès de l'enfant au monde extérieur (Dulac, 1994a, Lanoue & Cloutier, 1996).

Quand il est question du partage des rôles et responsabilités dans la famille, il y a un décalage observé entre la «culture» et la «conduite» paternelle (Butterworth, 1994; LaRossa, 1988). La «culture» de la paternité diffuse l'image de pères de plus en plus impliqués dans les tâches ménagères et dans les soins aux enfants. Par ailleurs, la «conduite» paternelle ne permet pas d'observer de changements aussi significatifs. Les hommes font face à certains obstacles qui peuvent interférer avec leur implication dans la famille: les valeurs masculines qui ne valorisent pas des comportements de paternage (Dulac, 1997a) ; un monde du travail structuré de telle façon que les pères ne peuvent pas privilégier leurs obligations familiales au risque d'être jugés négativement (Dulac, 1998) ou encore des contraintes personnelles ou socio-économiques (Lévesque & al., 1997). Certains auteurs soutiennent que, bien que les femmes revendiquent une place dans la sphère publique, elles auraient parfois des réserves à laisser aux hommes une place dans la répartition des tâches quotidiennes de la vie familiale.

La dynamique de soutien entre les conjoints

Les changements de la conception de la paternité vont de pair avec des changements au niveau du mode de fonctionnement des familles. Auparavant, il était généralement admis que la mère devait assumer les tâches du quotidien et des soins aux enfants alors que le père amenait l'argent au foyer. Conformément aux nouvelles normes sociales, le père doit maintenant s'impliquer davantage dans la routine familiale (Valois, 1998).

L'entente conjugale et le respect des différences dans l'exercice du rôle parental peuvent constituer des éléments qui contribuent à l'amélioration de l'implication paternelle (Parenteau,

1995). Belsky et Volling (1987) ont démontré que l'engagement du père auprès de l'enfant est plus systématiquement relié aux interactions conjugales que pour la mère. Ces auteurs observent que la compétence parentale du père dépend plus du soutien de sa conjointe que de la compétence de la mère. Par ailleurs, la participation du père est souvent tributaire de la place que lui accorde la mère (Dickie & Matheson, 1984) et l'implication du père est liée positivement au soutien de sa conjointe (Palkovitz, 1984). Le père exerce aussi une influence indirecte sur les enfants en ayant un effet sur la mère, ce qui module ses interactions avec l'enfant (Amato, 1998).

Toujours selon Amato (1998), la qualité de la relation entre les conjoints peut affecter les interactions parents-enfants. Par exemple, une mère qui a un conjoint violent serait plus susceptible de se sentir distraite, irritable ou moins disponible émotionnellement. Par conséquent, elle risque d'être moins patiente et moins apte à répondre aux besoins des enfants. À l'opposé, une mère qui a du soutien de son conjoint aura des sentiments plus positifs, ce qui augmente la probabilité qu'elle soit un bon parent. Ainsi, le père affecte le bien-être de l'enfant selon qu'il renforce ou affaiblit l'alliance parentale. De même, le soutien de la mère est susceptible d'améliorer la qualité d'implication du père. Par ailleurs, la relation co-parentale représente une ressource bénéfique au développement social et cognitif de l'enfant. En effet, la relation entre les parents peut constituer un modèle pour l'apprentissage d'habiletés dyadiques. De plus, quand les parents se soutiennent pour instaurer la discipline, les enfants apprennent que l'autorité familiale n'est pas arbitraire. (Amato, 1998)

En somme, la dynamique de relation et le soutien mutuel entre les conjoints influencent leurs comportements en tant que parents et le climat qui règne au sein de la famille, ce qui peut affecter positivement ou négativement le développement des enfants. L'interaction entre les parents peut également influencer sur la qualité de leur implication et leur participation à certaines tâches.

Par le biais de programmes d'aide destinés aux familles défavorisées, les intervenants ont parfois accès aux pères et peuvent ainsi les aider à trouver, au besoin, des façons adaptées d'exercer leur paternité. Mais, selon Thompson (1994), ce ne serait pas tant le soutien réel mais plutôt la perception du soutien qui est déterminante pour que l'individu accepte l'aide et qu'il y ait des impacts positifs.

La perception des hommes face au soutien

Dans la présente étude, le soutien est défini selon deux paramètres. D'une part, le soutien peut être dispensé par un réseau d'aide informel, constitué de la famille, des amis, des voisins ou d'autres proches, les relations naturelles créées par les individus. D'autre part, il provient d'un réseau d'aide formel, basé sur des structures sociales organisées, comprenant des services publics tels que le CLSC, des organismes communautaires ou encore par des intervenants comme des travailleurs sociaux ou des médecins.

Pour les hommes, peu importe la classe sociale, le recours à l'aide n'est pas un réflexe naturel ou une solution utilisée fréquemment (Dulac, 1997b). Une étude de Devault (2000) révèle que plusieurs hommes de classe moyenne expriment peu de besoins de soutien. Les rencontres de groupes seraient perçues négativement par la plupart des participants qui préfèrent un service téléphonique ponctuel pour répondre à des questions précises. Par ailleurs, les ressources présentées dans cette étude touchent principalement des problématiques spécifiques comme la violence ou le divorce, des services qui ne sont pas adaptés aux pères en général.

Selon Dulac (1997b), les hommes vont souvent consulter en cas de crise, alors qu'il est déjà trop tard pour apporter de l'aide. Cet auteur souligne que deux éléments font obstacle aux demandes d'aide des hommes. D'une part, la socialisation fondée sur l'autonomie et l'indépendance qui n'encourage pas l'expression des sentiments ou le questionnement sur soi (Dulac, 1997a). D'autre part, l'attitude parfois agressive des hommes qui consultent en état de crise et qui fait qu'ils sont perçus comme menaçants. Dans le cadre des programmes d'aide, où le soutien est destiné aux familles, les hommes n'ont pas nécessairement à faire les démarches pour demander l'aide. Toutefois, il semble qu'ils n'utilisent pas toujours les ressources, même si elles sont disponibles (Dulac, 1997b). Il semble que certains hommes se sentent redevables suite à une demande d'aide et que cela peut les empêcher d'effectuer des démarches en ce sens. Certains obstacles organisationnels peuvent aussi limiter l'accès des hommes au soutien comme par exemple, un horaire de travail qui limite leur disponibilité (C. Piché, communication personnelle, août 2000).

Dans les situations où les hommes décident de chercher de l'aide, ils se tournent plus souvent vers les membres du réseau informel. Quand les hommes perçoivent une possibilité de fournir une aide à leur tour suite à un service rendu, ils iraient plus facilement vers les autres (Dulac,

1997b). Enfin, les réseaux de soutien informel des hommes comprendraient moins de liens avec la parenté que ceux des femmes (Pugliesi, 1998).

En milieux défavorisés, où les familles peuvent faire face à de nombreux besoins non-comblés aux niveaux matériel, instrumental, informatif ou émotionnel ainsi qu'à des problèmes multiples comme des maladies fréquentes des enfants, des préoccupations des parents ou de l'isolement (MSSS, 1991), le recours au soutien informel de la famille, des amis ou au soutien formel du CLSC ou d'autres services peut devenir particulièrement important. Cependant, comme le démontrent Colin et al. (1992), les femmes en situation d'extrême pauvreté hésitent à recourir à l'aide, informelle ou formelle, car elles craignent parfois de se faire enlever leurs enfants par les services sociaux ou d'être dénoncées par des proches. De plus, la gêne, la peur que quelqu'un prenne leur place ou encore la fierté et le désir de préserver leur dignité sont des obstacles qui entravent le recours au soutien auprès des proches ou des institutions de services.

Contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel

Le milieu familial d'origine peut constituer un élément à investiguer afin d'améliorer la compréhension de la perception que les hommes développent en lien avec leur rôle de père. Plusieurs auteurs constatent que les hommes en général, quand ils deviennent pères, veulent être plus présents, plus impliqués et développer une meilleure relation avec leurs enfants que celle qu'ils ont eue avec leur père (Laporte, 1995; Parenteau, 1995). Les hommes veulent donc se démarquer du modèle familial et soulignent que les valeurs ont tellement changé qu'ils ne peuvent plus se fier aux modèles de la génération précédente s'ils veulent répondre aux exigences actuelles envers les pères (Decoste & Lamy, 1993).

De même, il semble que les hommes québécois manquent de modèles masculins auxquels s'identifier et ce, pour diverses raisons. D'une part, un grand nombre de pères sont physiquement absents du foyer familial (Corneau, 1989), ce qui serait encore plus fréquent en milieux défavorisés (Lévesque & al., 1997). D'autre part, plusieurs hommes auraient de la difficulté à entrer en contact avec leurs fils à cause de tabous, de craintes, d'insécurité quant à la façon de s'y prendre pour créer un lien significatif. Ou encore, certains hommes feraient preuve d'une autorité excessive, d'une attitude écrasante ou envieuse des talents de leurs fils qu'ils chercheraient à soumettre. Enfin, certains pères sont aux prises avec des problèmes plus

graves, par exemple l'alcoolisme ou la violence, qui font en sorte qu'ils ne peuvent constituer des modèles à imiter dans l'exercice de la paternité (Corneau, 1989).

Pruett (1993) souligne que la façon de dispenser les soins que le père adopte est, en partie, un reflet de modèles et d'identifications sélectives avec des personnes significatives dans sa vie. Les modèles auxquels les pères se réfèrent peuvent donc provenir de leur mère ou d'autres personnes de leur entourage ayant été présents pour eux. Selon une étude de Decoste et Lamy (1993), de nombreux hommes ont puisé des modèles liés à leur paternité auprès de professeurs, d'amis ou encore d'un frère.

Hormis les modèles paternels, maternels ou d'autres tiers significatifs, le vécu familial peut contribuer à façonner des valeurs que les hommes ou les femmes adopteront dans l'exercice de leur parentalité. Par exemple, certaines femmes qui vivent dans la pauvreté et qui doivent souvent faire face à de nombreuses difficultés aux plans économiques, affectifs ou familiaux (MSSS, 1991), développeraient fréquemment des valeurs de survie telles qu'apprendre à l'enfant à se défendre ou à ne pas compter sur les autres (Colin & al., 1992). Certains pères mettent des obstacles sur la route du bébé qui se traîne par terre pour lui apprendre à surmonter des difficultés ou croient que leurs enfants feront inévitablement des expériences comme la prise de stupéfiants ou la rébellion contre les parents car c'est ainsi qu'ils pourront devenir débrouillards et accomplis en tant qu'adultes (C. Piché communication personnelle, août 2000). Ayant eu à composer avec la solitude ou des épreuves, ils souhaitent préparer leurs enfants à affronter la vie.

L'étude de Colin et al. (1992) auprès des femmes de milieu défavorisé démontre la contribution du milieu familial d'origine et des modèles familiaux au développement de la perception des rôles parentaux des participantes. Cette recherche indique que les femmes, comme mères, veulent donner à leurs enfants une vie différente de celle qu'elles ont elles-mêmes vécu. Ces femmes ont souvent une histoire personnelle lourde et elle font le lien entre leur enfance difficile et leur conception de la maternité. Le désir de ne pas reproduire les modèles familiaux prend alors diverses formes. L'amour pour l'enfant et le fait d'être aimé par lui permet souvent aux femmes de combler des carences affectives vécues. La venue de l'enfant peut avoir pour effet de combler la solitude, d'avoir sa place dans une famille. Parfois, la maternité permettra d'acquérir un nouveau statut d'adulte au sein de la famille d'origine ou élargie.

Pour ce qui est des hommes qui vivent en milieux défavorisés, «la venue d'un enfant signifierait pour eux la possibilité de réaliser ce qu'ils auraient voulu recevoir, ce qu'ils auraient voulu être et ce qu'ils auraient toujours voulu faire mais qu'ils n'ont pas accompli » (Lévesque & al., 1997, p. 105). L'enfant remplirait donc une fonction de réparation pour ces hommes et serait un moyen de réécrire leur histoire personnelle. Cette finalité liée à l'enfant se retrouve également dans la perception des hommes de classe socio-économique plus aisée (Lévesque & al., 1997). Selon ces mêmes auteurs, pour les pères de milieux défavorisés, le manque de modèle serait souvent un problème majeur. Étant possiblement isolé socialement, le seul modèle de référence des hommes provient la plupart du temps de leur père ou de l'entourage immédiat de leur famille d'origine. Ce nombre très restreint de modèles ne favoriserait par une remise en question de leurs valeurs familiales.

Le rôle paternel en situation d'extrême pauvreté

Au Québec, une étude exploratoire de Lévesque et al. (1997) a tenté de définir les conditions et préoccupations de vie des hommes, la condition masculine et la paternité des hommes en général et de ceux qui vivent dans le contexte particulier de l'extrême pauvreté. L'échantillon des répondants est constitué de neuf intervenants sociaux, trois femmes et six hommes et pour la majorité, la paternité constitue leur principal champ d'intérêt. Les entretiens effectués sont de type exploratoire et visent à obtenir de l'information sur deux grandes thématiques: les conditions, préoccupations et aspirations de vie des hommes ainsi que la condition masculine et la paternité des hommes aux trois périodes du processus de procréation: avant la naissance, lors de la grossesse et de la naissance et après la naissance. La méthodologie utilisée est de type qualitatif.

La vision du rôle paternel en milieux défavorisés décrite dans cette étude ne provient pas des pères eux-mêmes. Les intervenants, qui proviennent d'une classe socio-économique différente, ont atteint un niveau académique plus avancé que les hommes de milieux défavorisés. Ils ont un vocabulaire plus riche leur permettant sans doute de décrire l'expérience de la paternité de façon différente de celle des pères eux-mêmes. Il est aussi possible de supposer que la vision des intervenants du rôle du père en milieu pauvre diffère du point de vue personnel des hommes qui vivent cette expérience. Dans l'étude de Colin et al. (1992), la lecture que font des intervenantes clés consultées sur la question de la maternité en milieux défavorisés n'est pas toujours conforme à la vision des femmes elle-mêmes sur cette expérience.

Selon Lévesque et al. (1997), deux constats principaux se dégagent des entretiens effectués auprès des intervenants. D'une part, la prédominance du modèle traditionnel se retrouve chez les pères pauvres qui définissent surtout leur rôle comme pourvoyeur. D'autre part, les hommes de ce milieu vivraient une crise d'identité masculine, comme les hommes de classe plus aisée, mais contrairement à eux, elle ne serait pas tant liée à la remise en question des rôles traditionnels. Elle serait plutôt majoritairement conditionnée par leur incapacité à rencontrer l'obligation principale liée à leur rôle traditionnel, de pourvoir aux besoins de la famille. Par conséquent, la paternité est souvent vécue de façon contradictoire par ces hommes.

Une relation conjugale et parentale positive serait souvent le seul symbole de réussite de ces hommes (Bédard, 1998). Pour les pères pauvres, la fierté d'avoir un enfant résiderait davantage dans le fait de «fonder une famille» que dans l'implication auprès du nouveau-né. Selon les intervenants interrogés dans l'étude de Lévesque et al. (1997), en milieux défavorisés, les hommes auraient de la difficulté à imaginer ce que signifie la venue d'un enfant dans leur couple et ils idéaliserait souvent cet événement. Ils croient que le bébé va donner un second souffle à leur couple et leur permettre de vivre le rêve de famille. Cependant, quand le nouveau-né arrive, ils auraient de la difficulté à assumer leur rôle car la réalité ne correspondrait pas toujours au scénario imaginé.

Un intervenant en périnatalité rapporte que les hommes, quand ils font l'activité de se dessiner avec leur futur bébé, illustrent presque toujours un petit garçon de trois ou quatre ans et ils font souvent ensemble une activité de loisirs ou de jeux que le père aime bien, comme par exemple le hockey. Dans l'esprit de ces hommes, les étapes à franchir pour arriver à ce stade avec leur enfant ne seraient pas présentes. Selon Lévesque et al. (1997), cet exercice démontre que les hommes idéalisent la paternité et que leur perception est construite en fonction des valeurs masculines traditionnelles car ils dessinent un garçon de trois ou quatre ans et non une fille ou un bébé. Cette projection dans l'avenir que font les pères de milieux défavorisés soutiendrait également l'hypothèse qu'il y aurait rarement investissement dans les relations affectives avec l'enfant et que les interactions s'orientent plus vers les gratifications et la valorisation pour le père. Cette caractéristique se retrouve également dans les classes socio-économique aisées (Dulac, 1993). Lévesque et al. croient aussi que le fait que les pères pauvres voient leur fils devenir joueur de hockey est un indice qu'ils transfèrent leur rêve de réussite sociale à travers celle de leur enfant, un désir qui se retrouve aussi chez les hommes en général. Selon cette étude exploratoire, la perception de la paternité chez les hommes de milieux défavorisés est liée à la conception de la famille traditionnelle, comme celle des hommes de milieux plus aisés.

En définitive, il semble que pour les hommes de milieux défavorisés, ce ne serait pas tant la paternité qui serait envisagée de façon différente de celle des hommes de classe socio-économique plus aisée mais la différence résiderait dans le fait qu'ils ne disposent parfois pas des ressources (matérielles, personnelles et sociales) nécessaires à la réalisation de leurs désirs de père et de la réussite du projet d'enfant (Lévesque & al., 1997). En milieu défavorisé l'incapacité à supporter sa famille (Erikson & Gecas, 1991), la confusion liée au rôle (Colin & al., 1992) et possiblement la peur de s'investir dans une relation qui entraîne des responsabilités amèneraient souvent le père à abandonner le projet d'enfant, un problème qui serait plus fréquent dans ce milieu que dans les autres classes sociales. (Lévesque & al., 1997).

Selon cette même étude, il semble que malgré un contexte de survie économique, certains pères parviennent à assumer leurs responsabilités parentales. Ainsi, ces pères participent à l'éducation des enfants, à la préparation des repas et à d'autres tâches inhérentes à la vie familiale. Selon les intervenants interrogés, trois grands profils familiaux se retrouveraient aussi dans les milieux défavorisés. Un premier profil, tel que mentionné précédemment, est caractérisé par l'abandon du projet d'enfant, le père quitte le foyer. Un second type d'organisation familiale implique la prise en charge de certaines responsabilités parentales dans un contexte défavorable au développement sain de l'enfant. Par exemple, il y a peu de place à l'intimité familiale, la vie quotidienne se déroule dans un contexte de va-et-vient et il y a parfois beaucoup d'individus dans un même logement, ce qui ne favorise pas une organisation familiale fonctionnelle. Le dernier profil de famille regroupe les pères qui, tout en demeurant au domicile familial, se révèlent incapables d'assumer les responsabilités minimales nécessaires pour être parent. Ainsi, la situation familiale peut devenir dramatique et néfaste pour le développement des enfants. Par exemple, un intervenant interrogé cite des parents qui partent chacun de leur côté suite à une dispute alors qu'un enfant de deux ans est laissé à lui-même.

Objectifs de l'étude

Le but de la présente étude est de mieux connaître une population difficilement accessible et rarement étudiée jusqu'à maintenant: les pères qui vivent en situation d'extrême pauvreté. La conception théorique de la paternité est en constante évolution depuis quelques années et les chercheurs portent de plus en plus d'intérêt à cette question afin de mieux comprendre la place de l'homme et son implication au sein de la famille.

La présente recherche s'avère pertinente pour plusieurs raisons. Tel que discuté dans la recension des écrits, la littérature qui traite de la paternité repose principalement sur le vécu des hommes de classe moyenne ou aisée. Peu d'informations sont disponibles sur l'expérience de la paternité en milieu d'extrême pauvreté. De plus, les observations recensées dans les études reliées à cette problématique proviennent majoritairement d'intervenants ou de chercheurs et non des pères eux-mêmes. Il semble donc essentiel de questionner directement les pères afin d'acquérir une connaissance plus approfondie de la paternité en milieu d'extrême pauvreté.

La perception de ces hommes en regard du désir d'enfant et de son actualisation, du partage des rôles et des responsabilités dans la famille et de la dynamique de soutien entre les conjoints demeure méconnue. De plus, les familles de milieux défavorisés sont souvent bénéficiaires de soutien par le biais de leur réseau de proches ou de programmes d'aide, dont le programme «Naître Égaux - Grandir en Santé», qui tente, entre autres, de rejoindre plus efficacement les pères. Il semble donc pertinent de questionner les pères afin de connaître leur perception face au soutien reçu de leurs familles ou amis et des instances formelles afin de pouvoir adapter certaines interventions selon leurs besoins et commentaires. Enfin, la contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel dans un contexte souvent caractérisé par l'isolement et les difficultés à s'intégrer socialement mérite d'être explorée.

La présente étude s'inscrit dans une recherche plus vaste portant sur le soutien social des familles vivant en situation d'extrême pauvreté. Elle s'en distingue par l'attention portée exclusivement au vécu des pères qui vivent en région éloignée.

Cette étude devrait contribuer à l'avancement des connaissances liées au vécu des pères en milieu d'extrême pauvreté lorsqu'ils sont présents dans la famille. Cette étude peut aussi aider à

identifier des moyens d'améliorer les volets des programmes d'interventions spécifiques au pères. En investiguant le vécu personnel de pères vivant l'expérience de la paternité en milieu défavorisé, cette étude vise spécifiquement à répondre aux objectifs et sous-objectifs suivants:

1. Documenter la perception que le père a de son rôle auprès de sa conjointe et des enfants en milieu d'extrême pauvreté.

1.1 Décrire la perception du père face au désir d'enfant et à l'actualisation du projet d'enfant;

1.2 Préciser les rôles et responsabilités que le père assume dans la famille;

1.3. Décrire la dynamique de soutien entre les conjoints.

2. Identifier les perceptions des pères face au soutien informel (famille, amis, etc.) et formel (CLSC, hôpitaux, etc.).

3. Décrire la contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel.

Considérant qu'au Québec, les études qui s'adressent directement aux pères de milieux défavorisés sont encore rares, la présente recherche est exploratoire et ne comporte pas d'hypothèses spécifiques. Les objectifs de recherche se veulent descriptifs.

CHAPITRE 3

MÉTHODE

Ce chapitre présente le type d'étude effectué, la procédure de recrutement de la population cible et la composition de l'échantillon. Puis, la méthode de collecte des données est présentée ainsi que les instruments utilisés. Enfin, les différentes étapes de l'analyse qualitative effectuée sont décrites.

Le type d'étude

La présente recherche consiste en une analyse descriptive qui touche une population rarement étudiée: les pères en situation d'extrême pauvreté. Il s'agit d'une étude de cas multiples de type exploratoire visant à mieux connaître cette population, les données disponibles dans la littérature étant limitées. La méthodologie est de type qualitatif et les données sont recueillies par des entrevues semi-structurées, l'administration d'un génogramme, une fiche de renseignements socio-démographiques et un journal de bord. Ce projet de recherche s'inscrit dans une recherche plus vaste qui porte sur le soutien social dont bénéficient les familles qui vivent en situation d'extrême pauvreté et qui accorde une attention particulière à la perception du rôle du père.

Échantillonnage

Le recrutement de la population cible

Pour recruter les sujets de cette étude, nous avons sollicité la collaboration du CLSC Le partage des eaux de Rouyn-Noranda qui dispense le programme «Naître égaux - Grandir en Santé» (NEGS). Cette démarche visait à obtenir la collaboration de familles cibles dont la mère répondait aux critères d'inclusion du programme «NEGS». Ces critères sont les suivants: secondaire cinq non-complété; être sans emploi ou avoir un travail précaire; vivre dans la pauvreté depuis longtemps (absence de travail prolongée; faible revenu de la famille d'origine) et attendre un enfant depuis moins de 23 semaines. Les familles recrutées pouvaient aussi bénéficier d'un «programme maison» du CSLC ayant les mêmes critères de sélection, à l'exception du nombre de semaines de gestation puisque certaines femmes sont référées au CLSC alors qu'elle sont enceintes de plus de 23 semaines.

La chef de l'administration des programmes du CLSC «Le Partage des Eaux» de l'Abitibi-Témiscamingue a d'abord été rencontrée afin de lui expliquer l'étude, ses objectifs et la

méthodologie utilisée. Un exemplaire de la fiche socio-démographique, du canevas d'entrevue, de la grille de constitution du génogramme, de la formule de consentement et du guide de rédaction du journal de bord lui a été remis.

Ces informations ont été transmises aux intervenantes qui effectuent des suivis pré et post natals dans les familles dans le cadre du programme «NEGS» et elles ont été sollicitées pour entamer le recrutement de familles biparentales intactes et d'une famille recomposée. Le nombre de familles visé était cinq étant donné l'ampleur du matériel à recueillir et l'utilisation d'une méthode d'analyse qualitative. Les pères recrutés devaient être interviewés lorsque le bébé-cible est âgé entre trois et huit mois. De janvier à mai 1998, les infirmières ont recruté six familles intéressées à participer à l'étude. Ces familles étaient avisées que la collecte de données s'effectuait au cours de l'été 1998 et l'intervenante précisait à quel moment ces familles désiraient être contactées durant la période estivale. Les entrevues ont eu lieu de mai à juillet. Avant de planifier la date des entrevues avec la famille, l'étudiante contactait l'intervenante du CLSC. Puis, celle-ci rejoignait les pères, qui avaient déjà accepté de participer à l'étude, pour les aviser qu'ils allaient être sollicités pour fixer une date d'entrevue. L'étudiante contactait ensuite directement la famille pour prendre rendez-vous.

Au moment de l'entrevue, l'étudiante expliquait à nouveau aux participants le but de l'étude, les modalités d'entrevues, les précautions prises pour respecter l'anonymat et faisait signer un formulaire de consentement de participation à l'étude (Annexe A). Elle répondait aux questions des pères et s'assurait de leur accord pour enregistrer les entrevues. L'étudiante précisait aussi aux parents qu'ils pouvaient se retirer de l'étude à tout moment, sans que cela leur cause un quelconque inconvénient.

Composition de l'échantillon

Des six pères recrutés, un n'a pu être retenu pour les entrevues car il ne vivait plus en couple lorsque l'étudiante l'a contacté pour prendre rendez-vous. Par conséquent, cinq (5) pères constituent l'échantillon de cette étude: quatre (4) pères de familles biparentales intactes et un (1) père de famille reconstituée. Un mode d'échantillonnage théorique a été utilisé. Le tableau 1 présente les caractéristiques de l'échantillon.

Tableau 1: Caractéristiques des parents recrutés

Parents	Âge	Scolarité	Enfant(s)	Âge	Statut civil	Occupation
Claude	33	sec. II ou III	Kevin (Sylvie est enceinte de 4 mois)	6 m.	Conjoints de faits (3 ans) *	Concierge
Sylvie	19	sec I				Au foyer
Denis	33	Sec. III et cours professionnel	Raphaël François Rémi	6 m. 2 ans 6 ans	Mariés (9 ans)* (5 ans)**	Boucher
Line	27	Sec. II				Représentante (T. partiel)
Eric	26	sec. IV	Sophie Alexandra	6 m. 3 ans.	Fiancés (mariés en août) (4 ans)*	Construction
Nancy	22	Sec. II				Au foyer
Stéphane ¹	19	Sec. V	Père adoptif de Christine		Fiancés (mariés en août)	Aménagement paysager (Travail d'été)
Isabelle	21	Sec. III	Christine (fils donné en adoption)	4 m 2 ans	(10 mois)*	Au foyer (aide sociale)
Paul	21	Sec. III	Tommy	4 m.	Conjoints de faits (2 ans) *	Construction (saisonnier)
Jo-Anne	17	Sec. III				Au foyer

N.B. Afin de respecter l'anonymat des participants et de leur famille, tous les prénoms ont été changés.

La langue maternelle de tous les pères interrogés est le français et ils sont tous de religion catholique.

¹ Stéphane est le père de famille recomposée. Il a adopté légalement la fille de sa conjointe.

* durée de fréquentation

** durée du mariage

La moyenne d'âge des pères interviewés est de 26.4 ans. Les deux pères les plus âgés ont 33 ans alors que le plus jeune a 19 ans. L'âge moyen des conjointes est de 21.2 ans. La mère la plus âgée a 27 ans tandis que la plus jeune a 17 ans. Pour les pères, le niveau de scolarité atteint se situe en moyenne en secondaire 3.5. Le niveau de scolarité le plus bas serait le secondaire II, un des pères étant incertain quant au niveau atteint. Un père a obtenu son diplôme de secondaire cinq et un autre a complété une formation professionnelle. La moyenne du niveau de scolarité atteint par les mères se situe en secondaire 2.2, le niveau le plus élevé étant le secondaire III et

le plus bas, le secondaire I. Tous les pères travaillent au moment des entrevues. Deux pères travaillent à temps complet alors que deux travaillent à temps partiel. Un père travaille à un projet d'emploi estival. Une seule mère travaille et ce, à temps partiel. La durée de fréquentation moyenne des couples est de 3.8 ans. Le couple le plus récent, qui est aussi la famille recomposée, se fréquente depuis 10 mois alors que la plus longue durée de fréquentation est de 9 ans. Un couple est marié et deux autres projettent de le faire pendant l'été où ont lieu les entrevues de recherche. Sur le total des enfants de l'échantillon, il y a cinq garçons et trois filles. Une mère a un enfant d'une union précédente, donné en adoption, qui ne réside donc pas avec le couple. La moyenne d'âge de l'ensemble des enfants est de 1.6 ans. La moyenne d'âge des nourissons, enfant-cibles dont l'âge constituait un critère de recrutement, est de 5.2 mois. Les deux plus jeunes ont quatre mois tandis que les trois plus âgés ont six mois.

Collecte des données

Les instruments de collecte des données

L'Entrevue semi-structurée (Annexes B, C) a été élaborée par une équipe de chercheurs et de professionnels dans le cadre d'un projet de recherche subventionné par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS:projet no. RS- 2874). Ce projet porte sur le soutien social auprès des familles en situation d'extrême pauvreté qui bénéficient du programme «Naître Égaux - Grandir en Santé». Il existe une version adaptée de l'entrevue pour le père, la mère et le conjoint de famille recomposée et chacune comprend 30 questions. De manière plus spécifique, la version «père» mesure les perceptions du rôle paternel. Les questions ont été construites à partir de la littérature traitant du rôle paternel et du soutien offert et reçu par le père au sein de la famille et dans le milieu social. L'entrevue a été validée lors d'un pré-test auprès de familles de la population cible et les correctifs nécessaires ont été apportés afin d'augmenter la précision des informations recueillies.

Le Génogramme (Annexe D) est une modélisation graphique du système relationnel familial, comportant un arbre généalogique pouvant inclure au moins trois générations (Salem, 1987). Il permet la visualisation rapide de l'état actuel des relations entre tous les membres de la famille et sert de base d'analyse du fonctionnement familial. Afin de décrire l'évolution relationnelle de la famille, certains événements marquants de l'histoire familiale sont mentionnés chronologiquement à côté du génogramme. Dans cette étude, le génogramme est

utile pour recueillir de l'information sur l'itinéraire familial du père et mieux comprendre sa perception du rôle paternel. Il permet également d'avoir une vision d'ensemble des diverses structures familiales présentes dans la famille élargie du père.

La fiche de renseignements socio-démographiques (Annexe E) permet de recueillir des informations sur l'âge, le sexe, le nombre d'enfants, la langue maternelle, la religion et le statut civil des parents ainsi que des renseignements sur les enfants, le milieu de vie, le travail et les études des parents, les déménagements et les principales sources de revenus au cours de la dernière année.

Le journal de bord (Annexe F) sert à recueillir des renseignements sur la durée et le contexte de l'entrevue, le milieu de vie, le logement, les attitudes et comportements des parents et des enfants lors des rencontres ainsi que des faits intéressants pouvant survenir en entrevue et fournir un meilleur portrait de la famille.

La méthode de collecte des données

Tel que mentionné précédemment, le présent projet s'inscrit dans une recherche plus vaste qui porte sur le soutien social des familles défavorisées et qui implique 25 familles de souche québécoise et cinq familles originaires du Maghreb, toutes résidentes de la région montréalaise. L'échantillon composé de familles résidant en Abitibi-Témiscamingue apporte un complément d'information en permettant éventuellement de comparer les familles vivant en milieu urbain et rural. Pour les fins de la collecte des données, cinq entrevues ont été réalisées dans chaque famille, pour un total de 25 entrevues. Une première entrevue s'effectue en couple puis, l'étudiante rencontre les pères et les mères deux fois chacun individuellement. Pour cette recherche, seule l'entrevue de couple et les deux entrevues individuelles avec le père sont utilisées pour l'analyse, pour un total de 15 entrevues puisque l'objectif est de connaître la perception des pères eux-mêmes.

L'étudiante rencontre une première fois les deux parents à leur domicile à la date et l'heure qui leur convient. Lorsqu'ils se sentent à l'aise, qu'ils comprennent les objectifs de l'étude et que la lettre de consentement est signée, la collecte de l'information débute. Une première partie de l'entrevue semi-structurée (30 à 40 min) et une partie de l'information nécessaire à l'élaboration d'un génogramme est recueillie (1 h). Lors de la seconde rencontre, l'étudiante

rencontre le père individuellement, complète la deuxième partie de l'entrevue semi-structurée (30 à 40 min.) et poursuit l'élaboration du génogramme (1 h). Enfin, la dernière visite sert à compléter l'entrevue et le génogramme (1h30). Les entrevues sont enregistrées sur bandes audio avec l'accord des parents et seront détruites à la fin de l'étude. Entre chaque visite aux parents, l'étudiante écoute les bandes audio de la rencontre afin de pouvoir revenir au besoin sur des thèmes incomplets et demander des précisions aux parents lors de la rencontre subséquente. En outre, après chaque rencontre, l'étudiante tient un journal de bord où elle note des renseignements liés au contexte de l'entrevue ou aux attitudes des pères pouvant contribuer à la compréhension des informations. L'ensemble des rencontres d'une famille s'effectue sur une période de trois à cinq semaines. Chaque père reçoit 15\$ par entrevue complétée.

Méthode d'analyse des données

Choix du type d'analyse de contenu

Selon Bardin (1993), il y a deux types d'analyse de contenu: qualitative ou quantitative. L'analyse quantitative repose sur la fréquence d'apparition de certaines unités de sens et les données descriptives sont obtenues à l'aide d'un calcul statistique simple. Elle nécessite donc des fréquences assez élevées pour effectuer des calculs.

L'analyse de contenu qualitative, sans traitement statistique, a été privilégiée car «l'essence de la signification du phénomène étudié réside dans la nature, dans la spécificité même des contenus du matériel analysé, plutôt que dans sa seule répartition quantitative» (L'Écuyer, 1988). L'objectif de la présente recherche consiste à explorer les perceptions du rôle paternel en milieu d'extrême pauvreté en lien avec diverses dimensions et à mieux comprendre la façon dont se vit la paternité dans ce contexte. Ainsi, l'analyse s'effectue d'abord à l'aide du contenu manifeste, ce qui est explicitement dit par le sujet. Puis, le contenu latent est exploré, c'est-à-dire, ce qui est sous-entendu ou sous-jacent aux propos étudiés (L'Écuyer, 1988).

Déroulement de l'analyse de contenu qualitative

Selon Bardin (1993), lorsqu'une étude est effectuée à partir d'entrevues auprès d'individus, le chercheur doit répondre à un double objectif. Il doit d'abord orienter son analyse de manière à préserver les particularités du message livré par chacun des participants. Puis, il doit effectuer une analyse transversale afin de faire ressortir les ressemblances, les constances ou les différences entre les participants et avoir une compréhension globale de la problématique. Cette méthode est privilégiée dans la présente étude où l'analyse des informations s'est effectuée en deux temps. Une première étape consiste à effectuer l'analyse intra-cas (verticale) de chacun des pères interrogés. Une seconde étape est l'analyse inter-cas (transversale) liée plus spécifiquement aux objectifs de l'étude.

Transcription et utilisation des informations.

La fiche de renseignements socio-démographiques est utilisée pour faire la description de l'échantillon tandis que les notes de terrains sont utilisées principalement dans l'élaboration du portrait des pères. Ces deux sources de données servent à améliorer la connaissance des participants et la compréhension générale des données d'analyses.

Les 15 entrevues enregistrées auprès des pères ont été entièrement retranscrites sur ordinateur par l'étudiante. L'analyse de contenu s'est faite principalement à l'aide des verbatims obtenus. Les informations utiles pouvant être tirées du génogramme graphique ont été placées dans des tableaux de manière à faire ressortir les éléments pertinents pour enrichir l'analyse. De plus, certains propos recueillis lors de la constitution du génogramme sont transcrits en condensés de verbatim et intégrés à l'analyse. Le traitement des informations transcrites s'inspire des principes de la méthode de catégorisation de Bardin (1993), précisée par l'Écuyer (1988).

Élaboration de la grille et lecture préliminaire.

Pour cette étude, le modèle d'élaboration des catégories choisi est inspiré du modèle «C» de L'Écuyer (1988) qui est une méthode de catégorisation mixte. Il comprend deux types de catégories: d'abord, celles qui sont pré-existantes à la cueillette des données et tirées de la documentation consultée sur les construits d'intérêt puis, les catégories ou sous-catégories

issues du contenu recueilli. Ainsi, préalablement à la cueillette des informations auprès des familles, une grille de codification non immuable, a été établie par l'étudiante.

Cette grille a donc guidé la première étape de la catégorisation, la lecture préliminaire, qui a consisté à relire les documents d'analyse et à prendre connaissance de l'ensemble des données obtenues (L'Écuyer, 1988). À cette étape, certains passages ou interventions non pertinents, par exemple un commentaire de l'étudiante, ont été retranchés des verbatims.

Segmentation du texte en unités de sens.

Suite à la lecture préliminaire, chacun des corpus d'entrevues (3) ainsi que les condensés de génogrammes ont été découpés en passages significatifs exprimant, dans la mesure du possible, une idée principale. Le découpage s'effectue du début de la première entrevue jusqu'à la fin de la troisième en respectant la chronologie des propos. Puis, le génogramme est ajouté à la fin des entrevues. Chaque segment de texte est associé à un numéro de page, ce qui permet un retour rapide au verbatim d'origine en cas de besoin. De façon à ne pas perdre le sens des passages découpés, le contexte est préservé (par exemple, le père répond à quelle question, énoncés spontanés, réticences, rires, etc.) (Bardin, 1993). Le texte est alors découpé en unités d'enregistrements ou «unités de sens», qui constituent le segment du contenu servant d'unité de base à la catégorisation (Bardin, 1993).

Ce découpage est guidé par les catégories pré-déterminées par l'étudiante. Au fur et à mesure du classement des unités, certaines catégories ou sous-catégories nouvelles ont émergé tandis que d'autres pré-existantes ont été modifiées ou éliminées afin que la grille soit le plus fidèle possible au contenu recueilli. Cette grille est présentée à l'Annexe G.

Par exemple, au départ, la catégorie «partage des rôles et responsabilités dans la famille» était prédéterminée. En cours de catégorisation, l'étudiante a constaté que les données pouvaient être classées en sous-catégories afin de faciliter la lecture et l'analyse des résultats. Ainsi, les sous-catégories: «partage des tâches ménagères», «implication dans les soins», «pourvoyeur financier», «rôle affectif et lien avec l'enfant», «rôle d'éducation» et «rôle d'agent de socialisation» ont été définies et ajoutées.

Système de codification multiple.

Il n'a pas été possible de créer des catégories totalement mutuellement exclusives. Les catégories ou sous-catégories non-mutuellement exclusives sont précisées dans la grille de codification et des exemples sont donnés à l'aide d'extraits pertinents des propos des pères (Annexe F). Selon L'Écuyer (1988), il est important de reconnaître le principe d'une double classification lorsqu'un énoncé contient plus d'un sens clairement exprimé par le sujet lui-même car l'analyse de contenu se veut une recherche de sens. Il précise toutefois que les circonstances du multicodage doivent être clairement définies et sans doute limitées afin que cette double codification ne constitue pas un obstacle à l'objectivité et à la précision des définitions de catégories.

Dans la présente étude, étant donné la nature de l'entrevue et le système de segmentation du texte, certains passages porteurs de sens contenaient souvent plus d'une idée. De plus, une segmentation différente du texte risquait parfois de donner lieu à une perte de sens de l'unité de contexte. Ainsi, lors de la codification, si une unité de contexte contenait deux thèmes d'égale importance, la mention et était apposée entre les deux. Par exemple, l'extrait suivant témoigne de cette double codification: «(...) *j'me sus occupé autant d'Sophie que j'me sus occupé d'Alexandra. C'tait pour y donner une chance à elle*» (166). L'extrait est codé dans la catégorie «implication dans les soins» et dans la catégorie «soutien apporté par le père à sa conjointe».

D'autre part, s'il était possible d'attribuer à l'unité de contexte deux thèmes dont un était prédominant, la mention en lien était ajoutée afin d'établir la hiérarchie. L'extrait suivant, où le père parle d'un possible retour aux études, témoigne de cette codification:

Oui, on vit à deux en fait que... Je l'aide, ben je l'aide euh, si a veut avoir des p'tits breaks, queque chose là. Au lieu qu'ce seye elle qui s'occupe du bébé ben moi, m'a m'en occuper pis elle a peut prendre un break, c'style là, là. (61)

Cet extrait est d'abord codé dans la catégorie «soutien apporté par le père à sa conjointe» puis en lien avec la catégorie «implication dans les soins». Cette procédure de hiérarchie entre les cotes permet de situer l'importance relative des propos des pères dans le contexte où ils sont énoncés et facilite l'interprétation des résultats. Enfin, si deux passages complémentaires comportant la même cote étaient situés à des endroits différents du texte, ils étaient reliés.

Entente inter-juges.

Selon Miles et Huberman (1994), une des meilleures façons de limiter l'introduction de biais dans l'analyse de contenu est la vérification systématique du matériel par une autre personne. Afin de s'assurer que la réflexion faite lors de la définition des catégories et la codification des données ne soit pas seulement tirée du travail de réflexion de l'étudiante, chaque étape de l'analyse a été soumise en entier à la vérification d'un juge-expert. Ainsi, un juge-expert a coté l'ensemble des entrevues et le pourcentage d'accord inter-juge calculé était d'abord de 63 %. Suite à ce résultat, jugé insuffisant, la grille a été révisée afin d'obtenir une meilleure entente sur la définition des catégories et des sous-catégories. Suite à ces correctifs, le second pourcentage d'accord obtenu était de 89 %. Les tableaux effectués pour organiser le matériel contenu dans le génogramme graphique ainsi que les mémos intra-cas ont également été vérifiés par un juge-expert.

Analyse intra-cas (verticale).

Suite à la codification chronologique des segments de texte, tous les passages comportant la même cote ont été regroupés. Puis, un mémo descriptif et analytique a été rédigé afin d'avoir une compréhension globale du participant et établir des liens entre les divers thèmes. Cette analyse visait à faire ressortir les particularités du vécu paternel de chaque homme, de la contribution de son histoire familiale au développement de la perception de son rôle et de sa perception face au soutien. À cette étape, des questions, commentaires et des pistes de réflexions sont incluses. L'ensemble de ces mémos intra-cas a été révisé par un juge-expert afin d'enrichir l'analyse et s'assurer que plusieurs voies d'interprétation possibles générées par le contenu à l'étude étaient explorées.

Afin de rendre compte des particularités inhérentes à chacun des pères au niveau des conditions socio-économiques dans lesquelles ils évoluent, de leur personnalité et de leur trajectoire scolaire et professionnelle, des catégories référentielles sont utilisées dans l'analyse intra-cas qui ne se retrouvent pas de façon distincte dans la présentation finale de l'analyse inter-cas. Ces catégories servent à mieux comprendre la dynamique et le vécu de chacun des pères interrogés. Elles sont utilisées pour enrichir les portraits présentés dans le chapitre 4. Elles sont spécifiées dans la grille de catégorisation (Annexe G).

Analyse inter-cas (transversale).

L'ensemble du corpus d'entrevues a fait l'objet d'une analyse transversale afin de répondre aux objectifs et sous-objectifs de l'étude. Afin de rendre compte de la richesse du vécu et de la perception des pères et bien comprendre les paramètres sur lesquels repose l'interprétation des résultats, l'analyse inter-cas (transversale), qui démontre les convergences et les divergences entre les perceptions du rôle paternel propres à chacun des participants, intègre parfois des éléments de l'analyse intra-cas (verticale). Dans cette analyse finale, les questions ou hypothèses soulevées par le regroupement des données ont été incluses. Enfin, des liens ont été établis entre les différents thèmes analysés ainsi qu'avec la littérature traitant du rôle paternel. Cette analyse transversale permet d'obtenir un portrait global de la perception des pères interrogés sur plusieurs dimensions inhérentes à leur rôle paternel, à leur vision du soutien informel et formel et donne des informations sur la contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel.

Tableau 2: Thèmes utilisés pour l'analyse transversale

1. Le projet d'enfant
Historique conjugal et statut légal du père Circonstances d'actualisation de la paternité et motivations des hommes à devenir pères Rapport à la contraception Réactions de l'entourage au projet d'enfant Implication lors de la grossesse et de la naissance
2. Partage des rôles et responsabilités dans la famille
Partage des tâches ménagères; Implication dans les soins aux enfants Rôle de pourvoyeur Rôle affectif et lien avec l'enfant Rôle d'éducateur Rôle d'agent de socialisation
3 Dynamique de soutien entre les conjoints
Relation entre les conjoints Soutien apporté par le père à sa conjointe Soutien reçu par le père de sa conjointe
4. Perception par le père du soutien informel et formel
Accessibilité et recours au soutien du réseau informel: (famille, amis, etc.) Soutien informatif du réseau informel Soutien matériel et financier du réseau informel Soutien instrumental du réseau informel Soutien émotionnel du réseau informel
Accessibilité et recours au soutien du réseau formel (CLSC, hôpitaux) Perception du programme «Naître Égaux - Grandir en Santé» Relations avec l'intervenante à domicile et les médecins Soutien informatif du réseau formel Soutien matériel et financier du réseau formel Soutien instrumental du réseau formel Soutien par le travail
5. Histoire de vie familiale et événements marquants
Relations parentales (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles Relations paternelles (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles Relations maternelles (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles Relations avec la fratrie et valeurs transgénérationnelles

CHAPITRE 4

PORTRAIT DESCRIPTIF DES PÈRES

Avant d'aborder les résultats liés aux objectifs spécifiques de l'étude, il importe de donner des informations qui permettent de mieux connaître les participants et de situer le cadre de référence de cette étude soit le vécu de ces hommes dans le contexte particulier de l'extrême pauvreté. Les cinq pères constituant l'échantillon sont présentés individuellement. Ce portrait vise à mieux décrire le vécu passé et actuel des pères et permet d'associer les propos rapportés tout au long de l'étude au bon participant. Ils ont été construits à partir des faits nécessaires à une compréhension globale de chacun des pères. Ces portraits sont complétés par des informations tirées du journal de bord afin de situer le contexte dans lequel se sont déroulées les entrevues.

Claude

Claude, 33 ans, vit avec Sylvie, 19 ans, et leur fils de six mois, Kevin dont la naissance était planifiée. Sylvie est de nouveau enceinte de 4 mois et ce deuxième enfant n'était pas prévu si rapidement. Au début de leur relation de couple, Sylvie a subi un avortement et cette solution a aussi été envisagée par le couple pour interrompre la grossesse en cours. Claude accepte la deuxième grossesse mais démontre beaucoup moins d'enthousiasme qu'à la première. Il dit que sa famille sera ensuite complétée. Sylvie voudrait d'autres enfants, peut-être dans une dizaine d'années mais Claude considère qu'il sera alors trop âgé.

Claude et sa famille demeurent dans un demi-sous-sol de quatre pièces et demie en ville et ils aimeraient avoir quelque chose de «plus éloigné». Le quartier est parfois bruyant et il y a une grande artère de circulation juste à côté de chez lui. Claude rapporte qu'il y a déjà eu une tentative de vol dans son logement mais il a choisi son logement en fonction de son chien, il voulait pouvoir le sortir dehors. Toutefois, Claude a donné son chien suite à la naissance de Kevin car il avait commencé à le frapper quand celui-ci réveillait le bébé. Claude a manqué une opportunité de louer moins cher ailleurs car le propriétaire n'acceptait pas les chiens. Avec la constitution de sa famille, les priorités de Claude ont changé: «*Ben là, asteure (rire) on va t'checker plus pour nous autres. Prendre un loyer pour un chien là*» (107). Cependant, il apprécie avoir les services tout près, sa conjointe peut faire ses emplettes à pied. Le couple a une voiture mais Sylvie ne conduit pas. Quand il est présent, Claude l'accompagne à tous ses rendez-vous médicaux ou au CLSC. Ils vont sûrement déménager l'an prochain car Claude veut une pièce de plus pour le nouveau bébé.

Claude travaille de nuit, il est donc à la maison tous les après-midis. Il participe aux tâches ménagères quand il a le temps, par exemple aux repas et à la lessive. Il s'occupe aussi de son fils quand il est à la maison. Claude nomme toutefois certaines tâches de soins qu'il n'aime pas faire soit donner le bain et habiller son fils.

Claude n'a pas beaucoup parlé de son enfance. Son père est décédé alors qu'il avait 11 ans et sa mère a eu un autre conjoint quelques années plus tard. La mère de Claude est décédée il y a quelques années suite à une longue maladie. Actuellement, Claude n'a pas vraiment de contacts avec son frère ou sa famille élargie qui ne demeurent plus en région. Il voit surtout la famille de Sylvie.

Claude n'est pas certain du niveau secondaire qu'il a complété, trois ou quatre. Il a tenté d'y retourner sans succès: *«Ouen, j'ai ess...j'ai fait une tentative d'y r'tourner mais euh, ç'fait longtemps là. J'y allais par les soirs temps partiel pis euh, ça avançait pas assez»* (63). Il ne manifeste pas l'intention de retourner étudier un jour. Claude se dit capable de faire de la conciergerie, de la mécanique, du débosselage ou de conduire des camions: *«(...) j'capable eh j'ai ben des affaires, j'ai ben des portes de sortie»* (gen.3). Mais, Claude n'a pas de diplôme ou de cours professionnel lié à ces métiers, ce qui peut l'empêcher d'avoir accès à des emplois.

Il y a quelques années, Claude a eu un accident de travail et il a reçu des indemnités de la CSST pendant environ trois ans. Puis, il a eu des prestations d'aide sociale qu'il a cessé de recevoir il y a quelques mois. Claude a commencé à travailler un mois avant la naissance de son fils et pendant environ trois mois, il a cumulé deux emplois de nuit, un la semaine et un autre les fins de semaines. Il en a arrêté un car il était épuisé et fait maintenant seulement de la conciergerie. Claude a entendu parler d'un emploi de jour par un ami, ce qui lui plairait davantage que de travailler de nuit, mais le salaire est le même que celui qu'il gagne actuellement. Claude ne semble pas avoir de projet ferme pour changer d'emploi. Sa conjointe souhaiterait qu'il travaille ailleurs car elle n'aime pas être seule le soir. Claude considère aussi que c'est exigeant au niveau de la santé de travailler de nuit. Il aimerait aussi avoir un meilleur salaire.

Le budget de Claude et Sylvie laisse peu de place aux imprévus. Présentement, ils doivent faire des paiements pour rembourser une dette à l'aide sociale qui leur avait versé un chèque en trop et qui l'a réclamé. Ils se permettent parfois des petits «extras» comme lorsqu'ils sont sortis au restaurant à la fête des mères. Claude croit que certaines choses seraient plus faciles s'ils

avaient de plus gros revenus. Par exemple, il aurait besoin de remplacer sa voiture mais ne peut se permettre de le faire pour l'instant.

Claude se perçoit comme quelqu'un qui se débrouille dans la vie: *«J'sus rendu à 33 ans, j'sus pas mort encore»* (gen.2). Claude s'exprime davantage que Sylvie lors de l'entrevue de couple et il répond parfois à des questions adressées à sa conjointe. Il répond toutefois assez brièvement aux questions, les entrevues individuelles avec lui sont courtes. Claude semble plus réticent à parler des finances ou de la vie de couple, il coupe souvent court aux questions abordant ces sujets. Claude dit qu'il n'a jamais vraiment pensé à certaines questions qui lui sont posées et semble parfois avoir du mal à trouver des mots pour s'exprimer.

Denis

Denis est âgé de 33 ans, il est marié et vit avec sa femme Line, 27 ans, et leurs trois enfants: Rémi, six ans; François, deux ans et Raphaël, six mois. La naissance de ce troisième enfant n'était pas prévue mais elle est bien acceptée par Denis. Le couple ne prenait aucun moyen contraceptif, ils n'étaient pas certains de vouloir un autre enfant. Au début de sa relation de couple, lui et Line voulaient quatre enfants. Ils vont toutefois se limiter à trois. Pour Denis, le fait d'avoir une famille est la réalisation d'un désir et un événement marquant de sa vie.

Denis et Line sont déménagés récemment après avoir été expulsés de leur ancien loyer car les enfants étaient trop bruyants. Ils habitent une maison louée, en campagne, où chaque enfant a sa chambre, située à environ 10 minutes de la ville. Denis croit que la campagne est un endroit idéal pour élever des enfants, c'est tranquille, sécuritaire, ils ont la liberté de jouer dehors et peuvent apprendre avec la nature. Le père de Denis emménage avec eux et paiera la moitié des dépenses. La fille d'une ancienne conjointe du père de Denis viendra peut-être aussi rester avec eux au cours de l'été et Denis croit qu'ils vont bénéficier de ses chèques d'allocations familiales. Le couple possède une voiture qu'ils utilisent tous deux.

Dans cette famille, les deux parents doivent accomplir indistinctement toutes les tâches liées à la vie de famille. Denis perçoit que sa responsabilité première est le travail tout en spécifiant que Line doit aussi travailler. De même, il partage les autres responsabilités avec elle, les tâches ménagères, les soins, la présence auprès des enfants, l'éducation.

Les parents de Denis sont divorcés depuis 23 ans, Denis avait alors 10 ans. Le divorce est survenu quand sa mère s'est fait un nouveau conjoint dont elle s'est séparée ensuite. Elle a actuellement un conjoint de qui elle a eu deux filles, les demi-soeurs de Denis. Suite au divorce, Denis a été placé pendant quatre ans, de 10 à 14 ans, chez son oncle et sa tante paternels, qui vivaient sur une ferme, en compagnie de son frère. Denis explique que son père vivait en chambre, il n'avait donc pas de place pour accueillir ses fils. Quant à sa mère, elle était serveuse dans les bars et n'avait pas la disponibilité nécessaire pour que Denis et son frère vivent avec elle. Denis ne peut établir avec certitude la fréquence des contacts avec ses parents durant ces quatre années mais il a trouvé difficile de ne pas les voir souvent. Suite au placement, Denis est retourné vivre chez son père où il dit être demeuré jusqu'à 18 ans. Denis ne donne pas de détails sur son placement. Il dit seulement qu'à leur départ, son oncle a perdu deux bons employés pour la ferme.

Denis a quitté l'école en secondaire deux et il justifie cet abandon par un changement d'école où la méthode d'enseignement était différente, ce qui a fait chuter ses notes et l'a découragé. Il a travaillé un an et a tenté de retourner aux études pour avoir son diplôme. Denis explique qu'il devait faire cinq tests de mathématiques de secondaire quatre en deux semaines pour avoir des crédits de secondaire trois. Il a donc abandonné de nouveau pour retourner sur le marché du travail. Après avoir quitté l'école, Denis a presque toujours travaillé. Il a fait plusieurs «petits métiers», garçon d'étage dans un hôtel, livreur, cuisinier dans des restaurants de «fast-food». Denis raconte avoir déjà gagné jusqu'à 1200 \$ par deux semaines comme livreur car il faisait 80 heures par semaine. Selon Denis, le fait de ne pas avoir complété son secondaire cinq ne lui a pas nuit car il a de l'expérience et a toujours trouvé de l'emploi: *«(...) j'ai toujours réussi à m'trouver une job pareil. Ben, c'parce que j'ai pas mon secondaire cinq mais j'ai été m'chercher d'l'expérience en milieu d'travail fait que... Ça m'donne un coup d'main»* (107).

Cette année, Denis a suivi une formation professionnelle et s'est trouvé un emploi, un mois avant la fin de son cours, dans le domaine de la boucherie où il a de bonnes possibilités d'avancement au niveau salarial. Grâce à son salaire, de 900 \$ par mois, la famille de Denis a pu cesser de recevoir de l'aide sociale, ce dont ils bénéficiaient depuis un an ou deux. Denis aime ce qu'il fait: *«(...) le travail que j'fais présentement c'est c'que j'voulais»* (104).

L'emploi de Denis est assuré jusqu'en septembre, il remplace pendant les vacances. Le nombre d'heures de travail de Denis est variable et, par conséquent son revenu aussi. Selon Denis, son salaire va augmenter de 3 \$ de l'heure dans six mois. Il croit qu'il aura toujours de l'emploi

dans son domaine et, au besoin, il y a un service de placement à l'école où il a suivi son cours ou il peut utiliser le Journal de Montréal. Denis se dit prêt à déménager pour de l'emploi mais croit que Line ne voudrait pas. Durant la période des entrevues, Denis a trouvé un nouveau travail dans son domaine dont lui a parlé sa belle-soeur qui travaille au centre d'emploi. Il aura un horaire plus stable et c'est un emploi à long terme avec un salaire plus élevé. Il gagne 1\$ de l'heure de plus et a une possibilité d'augmentation de 1\$ à chaque 1000 heures de travail. Les possibilités d'avancement dont Denis parlait se concrétisent déjà dans son cas. Il ne prévoit pas retourner aux études car il se dit trop vieux. À un autre moment, Denis dira qu'il n'exclut pas la possibilité de finir son secondaire cinq si son projet professionnel échoue et de se diriger ensuite par exemple en informatique.

Line est représentante à temps partiel. Les parents ne peuvent se payer des moments de loisirs ensemble et ils doivent parfois se priver ou différer des paiements pour subvenir aux besoins des enfants. Les enfants n'ont jamais manqué de rien, sauf pendant trois mois où Denis a tenté de travailler à l'extérieur pour finalement revenir en région. Par rapport à sa situation financière, Denis est optimiste et croit que ça va «se replacer». Malgré de faibles revenus, les parents ont été négligents à faire leur changement d'adresse pour recevoir les allocations familiales et ils ont dû attendre trois mois suite à la naissance de Rémi pour avoir leur chèque. Entretemps, ils arrivaient quand même financièrement.

Denis ne parle pas fort, il semble timide et a de la difficulté à se faire écouter de ses enfants. Ses deux fils plus vieux, deux ans et six ans, sont très agités et bien qu'il tente de ramener l'ordre à quelques reprises, il n'obtient pas de collaboration des enfants. Par exemple, lors de l'entrevue de couple, les deux garçons sont assis à la table et se chicanent. Malgré des demandes répétées des parents pour qu'ils aillent jouer ailleurs, les enfants refusent et restent à la table. L'entrevue se poursuit à travers les cris et querelles des enfants et il y a de nombreuses interruptions. Lors des entrevues individuelles avec Denis, Line est absente et Denis prend soin du bébé. Les enfants plus vieux ne respectent pas du tout ses consignes et le climat est parfois chaotique.

Éric

Éric, 26 ans, vit avec Nancy, 22 ans et leurs deux filles, Alexandra, trois ans et Sophie, six mois. La première grossesse de Nancy n'était pas prévue et est survenue après seulement deux ou trois mois de fréquentation. Éric a alors pris la décision de rester: «*J'ai j'aime ben les enfants*

moi là. (122) C'est pour ça j'étais paré à n'avoir aussi là t'sais» (123). (...) j'ai dit tu vas l'avoir pareil c't'enfant là (...) On va tout faire pour qui seye heureux» (138). La venue de Sophie était prévue et désirée par les deux conjoints. Éric croyait avoir un garçon mais a eu une fille:«(...) J'ai dit, si c't'une fille, au pire, c'pas grave là (...)» (164). Il aimerait avoir un autre enfant ou peut-être deux et avoir au moins un garçon.

Ils habitent dans ce qu'Éric décrit comme un village d'enfants, dans un grand duplex. Il y a beaucoup de jeunes couples et c'est tranquille. Il y a une école et un parc tout près de chez lui. Le loyer est grand, propre et chaque enfant a sa chambre. Le seul inconvénient, selon Éric, est la circulation sur la route en face de chez lui. Éric croit que l'endroit où il vit est adéquat pour élever un enfant. Mais, il aimerait éventuellement acheter une maison à la campagne où les terrains ne sont pas chers. Il veut un grand terrain sans voisins.

Étant donné qu'Éric travaille parfois jusqu'à 12 heures par jour, Nancy fait toutes les tâches ménagères durant la journée afin qu'Éric soit disponible le soir pour elle et les enfants. Éric participe à ces tâches la fin de semaine. Il dit s'être toujours occupé de ses filles:«*c'tait pour y donner une chance à elle» (166). Éric aime passer du temps en famille et voudrait que lui et sa conjointe soient capables de se débrouiller seuls ensemble pour régler toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.*

Éric a été adopté à deux jours et ne connaît pas vraiment sa famille biologique. Il a toujours su qu'il était adopté et dit ne s'être jamais senti à part des autres dans sa famille d'origine ou élargie. Sa vraie mère serait une prostituée qui n'avait pas les moyens de l'élever. Elle a donc donné son fils aux parents d'Éric qui venaient de perdre un enfant lors d'une fausse couche. Le père d'Éric aurait signé à l'hôpital que sa femme avait accouché et ils ont pris l'enfant. Suite à cette adoption, la mère d'Éric a eu une fille et un garçon. Éric n'a jamais cherché à contacter sa famille biologique, c'est sa demi-sœur qui l'a retrouvée.

Éric répète à plusieurs reprises qu'il a eu une très belle enfance et n'a manqué de rien. Toutefois, certains indices comme sa brusquerie avec sa fille aînée, qui peut même aller jusqu'à de la violence, son désir de se débrouiller seul et de s'isoler en allant vivre en campagne sans voisins ainsi que les très nombreux déménagements de sa famille d'origine (un par année) laissent croire qu'Éric peut avoir subi des mauvais traitements. Éric est parti de chez lui à 21 ans pour aller travailler à l'extérieur. Il est resté hors de la région pendant quatre ans:«*J'ai parti*

m'en aller rester ailleurs parce qui avait pu d'job icitte» (47). Il est revenu prendre soin de sa mère malade. Puis, il a rencontré Nancy et est resté en région.

Éric a quitté l'école en secondaire quatre. Il explique qu'il devait recommencer son français de secondaire trois une seconde fois. À la mi-session, il avait 35 % et a décidé d'abandonner. Il devait retourner compléter son secondaire mais ne l'a pas fait: *«(...)T'sais, quand t'es pas ben à une place, t'es pas ben» (117). Éric dit qu'il aurait voulu faire des études supérieures:«Ben, ouen aller au CEGEP, peut-être plus loin parce j'voulais faire comptable(...). Architecte, j'aurais aimé ça faire ça» (117). Éric dit aussi que le manque d'argent l'a empêché de poursuivre des études car ses parents n'étaient pas riches.:«(...) Pis pour aller dans études de même ben, faut qui aye quelqu'un qui backe en arrière. T'as pas l'choix. C't'un peu pour ça aussi pourquoi j'ai lâché l'école là, j'avais un char» (117). Il avait des paiements mais restait chez ses parents qui ne chargeaient pas pension. Éric semble dire que le manque d'argent l'a empêché d'aller au CEGEP ou à l'université mais il n'a même pas fini son secondaire.*

Depuis deux semaines Éric a le projet de compléter son secondaire. Il aimerait suivre des cours du soir sans quitter son emploi. Éric considère que ça faciliterait les choses s'il avait son diplôme et qu'il est encore assez jeune pour le finir. Éric dit que Nancy veut terminer son secondaire cinq et que s'il le fait aussi, ceci la motiverait à finir en même temps que lui.

Depuis son entrée sur le marché du travail, Éric a occupé divers emplois (pompiste, serveur, aide-mécanicien, construction). Il a obtenu son emploi actuel par un contact de son père:*«(...) de bouche à oreille. C'est 'es meilleures job tu peux pas pogner ça» (139). Il a commencé deux ou trois mois avant que sa conjointe accouche de leur premier enfant et il travaille au même endroit depuis quatre ans. L'été, Éric travaille cinq jours par semaine et fait en moyenne de 10 à 12 heures par jour. L'hiver, il peut être arrêté une semaine ou deux. Éric n'a jamais travaillé à temps partiel:«Ah que non! Non, j's'rais pas capable, j'aurais pas resté. C'est certain que... hey, deux enfants... temps partiel!» (54). Éric aime son travail mais aimerait un plus gros salaire: «Le salaire. C'est vraiment pas gros. C'pour ça que j'me bat avoir mes cartes parce j'ai pas d'cartes(...)» (141). Éric n'a pas de formation spécifique pour son travail et il n'a pas les cartes de compétences requises pour exercer son métier. Pour les obtenir, il faudrait qu'Éric ait son diplôme de secondaire cinq et un cours d'ébénisterie. Il ne peut pas vraiment envisager suivre ce cours maintenant car il faudrait qu'il arrête de travailler. Éric croit qu'il pourrait obtenir des cartes de manière illégale s'il trouve quelqu'un pour les faire. Son père ou un de ses*

oncles peuvent l'aider. Éric ne veut pas passer sa vie à son travail actuel et aimerait même partir à son compte.

La famille d'Éric vit grâce à son salaire. Le couple a déjà bénéficié d'aide sociale de façon illégale et Éric dit que c'était vraiment pour se dépanner la première année où ils étaient ensemble. Nancy a dû arrêter de travailler enceinte et ils avaient des paiements à rencontrer pour le loyer et pour une voiture neuve: «(...) *Mettons que financièrement, on s'est tout l'temps ben débrouillé(...)*» (59). Éric semble fier du fait qu'il gère bien ses finances. Il perçoit qu'il se débrouille malgré le recours à des moyens illégaux. Éric a déjà été saisi par le chômage (100\$ par semaine) car il avait reçu des chèques alors qu'il travaillait et les avait gardé. Il se faisait alors payer ses heures supplémentaires en argent au lieu de les reprendre en temps: «*Mais on a passé au travers t'sais. On a... J'arrivais pis eh j'travaillais, c'tait moins pire*» (97).

Éric et Nancy font un budget mais Éric dit qu'ils ne sont pas du genre à se priver, surtout lui. Quand il a envie de quelque chose, il l'achète. Éric dit qu'il leur arrive de trop dépenser mais jamais inutilement, comme pour un party ou de la boisson, c'est pour de la nourriture ou un paiement. Actuellement, Éric et Nancy ont leur mariage à payer, ce qui rend les fins de mois plus difficiles.

Au début de la première entrevue, Éric ne parle pas beaucoup et ne semble pas très intéressé à répondre aux questions. Il dessine sur un bout de papier. Par la suite, Éric parle davantage et répond à toutes les questions, il s'exprime bien. Il démontre d'abord de la réticence à aborder la question financière puis accepte d'en discuter. Lors des entrevues, Éric parle durement à sa fille aînée et est parfois brusque dans ses gestes envers elle. Il nourrit son bébé et lui parle doucement. Il semble mal à l'aise de la tenir sur ses genoux lors d'une entrevue et la redonne à sa conjointe après quelques minutes.

Stéphane

Stéphane, 19 ans, vit avec Isabelle, 21 ans, et la fille d'Isabelle âgée de quatre mois, Christine, que Stéphane a adoptée légalement. Stéphane a rencontré Isabelle alors que celle-ci était enceinte de trois mois. Ce qui ne devait être qu'une aventure d'un soir est rapidement devenu plus sérieux et Stéphane a emménagé chez Isabelle deux semaines après leur première rencontre. Avant de s'engager dans la relation avec Isabelle, Stéphane s'est posé des

questions: *«Ben, j'me sus d'mandé si ça allait marcher si eh, si j'aurais été un bon popa. Aussi ben d'se l'demander tu suite là. Si ça marche, pis même si je l'aurais pas adoptée, ça m'aurait l'vér pareil la nuite»* (136). Il s'est décidé après une semaine à prendre la responsabilité de devenir père de famille.

Stéphane habite présentement chez ses parents avec sa famille mais déménage sous peu en appartement dans le même village qu'eux. Son logement ne lui coûte pas cher (370 \$ par mois tout inclus) et il le dit très spacieux. Stéphane ne prévoit pas vraiment redéménager en ville un jour. Il y a des loisirs, un parc à côté de leur appartement, les terrains de jeux (6 à 12 ans) et parfois des fêtes. Il y a des écoles primaires et secondaires aux alentours.

Stéphane prend grand plaisir à s'occuper de sa fille adoptive de quatre mois. Il participe aux soins, donne la bouteille, endort le bébé et joue avec elle. Stéphane n'a pas d'emploi stable, il travaille à un projet pour l'été. Son principal but actuellement est de trouver un emploi payant pour faire vivre trois personnes.

Stéphane vient d'une famille de classe moyenne. Son père a longtemps été maire de sa municipalité. Ses parents l'ont aidé financièrement lors de ses études et ils hébergent Stéphane, Isabelle et Christine en attendant que le loyer soit prêt. Quand il était plus jeune, Stéphane aurait aimé voir plus souvent son père et faire des activités avec lui mais celui-ci était souvent absent de la maison. Quand il parle de son adolescence, Stéphane parle surtout de la pression qu'il sentait de son père à être performant à l'école. Selon lui, cette pression l'a amené à boire beaucoup de bière et à changer de programme d'étude au CEGEP pour être plus libre. Stéphane a finalement arrêté ses cours en janvier 1998 car Isabelle était au repos total et il restait à la maison pour s'occuper d'elle. Il devait retourner aux études après l'accouchement mais ne l'a pas fait. Durant ses études, Stéphane a aussi consommé de la drogue mais n'en prend plus régulièrement aujourd'hui.

Stéphane a abandonné ses études collégiales et n'a donc pas de diplôme. Malgré le fait qu'il dit avoir gaspillé trois ans de sa vie, Stéphane ne considère pas l'abandon de ses études comme un désavantage dans sa vie: *«(...)Mais au moins, j'sus sorti de d'là avec queque chose quand même là* (132). *J'sus sorti de d 'là avec eh une future épouse pis un bébé pis eh, j'trouve j'sus plus responsable que quand j'sus rentré là. Mais j'sus endetté de 10 000 piasses pareil»* (133).

Stéphane ne prévoit pas de retour aux études à l'automne car il doit faire une demande à l'aide sociale. Il veut plutôt appliquer pour un emploi et quitter l'aide sociale. Selon Isabelle, Stéphane aurait une bourse d'environ 15 000\$ pour un an mais ce n'est pas assez pour faire vivre une famille. De plus, pour Stéphane, le fait d'être bénéficiaire d'aide sociale est un obstacle majeur à la poursuite de ses études. Il dit qu'il doit être:

STÉPHANE: (...) *deux ans sans rien faire à être assis su' ton derrière pis à regarder l'monde passer. Si j'peux sortir du bien-être, p'tête ben retourner faire un D.E.P. en charpenterie menuiserie pis après faire un cours de génie civil pour compléter ça pis avoir une bonne job à fin. Mais si j'peux trouver une job entretemps qui est meilleure là, j'vas a garder. Comme au techni-lab là, si j'peux commencer au salaire minimum pis après ça, ça monte, j'vas l'garder.* (132)

Stéphane a déjà travaillé avec son oncle à la ferme, dans un garage et à la municipalité l'an passé car son père était maire. Il fait actuellement de l'entretien paysager et c'est un travail d'été qui se termine en août. C'est sa tante qui a donné son nom. Stéphane n'a pas de projets précis pour un travail futur.

Stéphane et Isabelle reçoivent des prestations d'aide sociale aux deux noms d'une valeur totalisant 906 \$ par mois. Ils ont aussi un revenu provenant du travail d'été de Stéphane. Cet argent n'est pas déclaré car le projet se termine en août et le chèque d'aide sociale risquerait d'être diminué. Au cours de l'année, le chèque a été diminué à 243 \$ par mois car Stéphane était aux études et avait reçu un prêt étudiant du gouvernement. Même si le couple a un faible revenu, l'aide des gens de leur réseau, aux niveaux financier, matériel et instrumental, leur assure une bonne qualité de vie. Stéphane et Isabelle essaient d'avoir un petit montant de côté en cas de besoin pour Christine. Stéphane a des prêts étudiants qu'il va rembourser jusqu'en 2006 ou 2008 selon lui. Stéphane croit qu'il va commencer à rembourser six mois après avoir commencé à travailler à temps plein. En fait, il doit commencer à payer six mois après la fin des études, travail ou pas. Il risque de se retrouver avec des dettes importantes.

Lors des entrevues, Stéphane semble à l'aise. Dans l'entrevue de couple, sa conjointe parle beaucoup et répond aux questions. Quand il est en entrevue individuelle, Stéphane peut s'exprimer davantage. Sa conjointe est toujours présente et intervient quelquefois. À quelques reprises, l'intervieweuse demande des précisions sur une réponse mais Stéphane ne répond pas vraiment à la question. Il donne parfois des surnoms quand il parle des membres de sa famille,

comme «le vieux croûton» pour son père et «la folle» pour sa soeur. Stéphane n'est pas toujours très sérieux.

Paul

Paul, 21 ans, demeure avec Jo-Anne, 17 ans et leur fils de quatre mois, Tommy. Paul et Jo-Anne essayaient d'avoir un bébé depuis un an quand elle est devenue enceinte. Malgré cette planification à long terme, Paul trouve que la grossesse est survenue rapidement et il n'a pas cru à la nouvelle pendant trois mois:«(...) j'voyais 'a bedaine grossir (...) (85) Bouger(...)j'ai dit ouen, j'ai pas l'choix d'y crère ben, ben» (86). Paul croit qu'il aurait réagi de la même façon si Jo-Anne était devenue enceinte plus tôt ou plus tard. Il dit être «un peu plus content» d'avoir eu un garçon qu'une fille. Paul et Jo-anne ont cessé de fumer à l'annonce de la grossesse.

Paul et sa famille demeurent sur le bord de la route principale, en campagne, à environ cinq minutes de la ville. Paul a toujours vécu à la campagne et il aime son milieu de vie, c'est tranquille et il y a de l'espace. Il aimerait bien y faire sa vie avec sa famille. Cependant, il va redéménager en ville bientôt car Jo-Anne préfère y vivre et elle va pouvoir se déplacer à pied pour faire ses emplettes. Un autre facteur qui pousse Paul et sa famille à vouloir déménager est l'état de leur loyer actuel. Ils habitent un demi sous-sol humide et le bas des murs est pourri, ce qui, selon Jo-Anne, n'est pas bon pour leur santé ou celle du bébé. Par ailleurs, Paul aimerait vivre dans un endroit où il y a plus d'enfants, où son fils pourrait avoir davantage d'amis. Le couple possède une voiture, que Paul utilise pour aller au travail.

Paul travaille parfois de longues heures mais au retour du travail, sa conjointe et son fils sont sa priorité. Paul prend soin de son fils, il change sa couche, participe au bain, joue avec lui. Il aime moins s'impliquer dans les tâches ménagères mais le fait quand même parce qu'il sent qu'il n'a pas le choix quand Jo-Anne en fait.

Paul est enfant unique et il ne se dit pas particulièrement proche de sa mère ou de son père. Il a vécu en campagne toute sa jeunesse et il dit qu'il était toujours avec le même groupe d'amis. Paul dit avoir été gâté jeune mais il devait quand même faire des efforts pour avoir ce qu'il voulait. Quand il est parti vivre en appartement, il n'a pas eu d'aide de ses parents car eux se sont débrouillés et ils voulaient que Paul en fasse autant. La mère de Paul a toutefois acheté des

vêtements à Tommy ainsi que la laveuse et la sécheuse à crédit pour le couple qui doivent les rembourser mensuellement.

Plus jeune, Paul avait davantage d'argent et dépensait beaucoup. Il avait un emploi à 200 \$ par semaine: *«Ça aurait été pas assez payant pour élever le le le p'tit. J'tais au salaire minimum pis j'faisais 40 heures semaine, j'avais jamais d'argent»* (43). *Pis là, j'fais des gros salaires pis...»* (44). Il avait son auto, son «pick-up» et il sortait dans les bars. Il faisait du «CB» amateur avec ses amis mais il dit avoir arrêté et vendu son matériel quand ça a commencé à faire du trouble, sans spécifier ce qui s'est passé. Paul avait des amis qui consommaient de la drogue mais il dit n'en avoir jamais pris. Il a cessé de voir ses amis quand il a commencé à fréquenter Jo-Anne pour ne pas avoir de conflits.

Paul a arrêté l'école en secondaire trois et devait retourner l'année suivante mais: *«(...)j'avais trouvé une job pis tout ça fait que»* (78). Des éducateurs et des travailleurs sociaux ont encouragé Paul à rester à l'école mais il croit que cette aide ne lui a rien donné car il était vraiment «écoeuré» de l'école. Les parents de Paul ne se sont pas opposés à son décrochage scolaire: *«Ben, eux-autres s'ont d'accord un peu, (...) Tant qu'à rien faire à l'école (...) tu suite quand j'ai sorti d'l'école, j'ai commencé à travailler fait que... Y ont été correct, j'ai été chanceux pour ça»* (107). Suite à son décrochage, Paul a eu plusieurs emplois (pompiste, aide-mécanicien). Paul ne prévoit pas de retour aux études actuellement pour terminer son secondaire. Il dit que ce serait sûrement mieux qu'il l'ait complété et n'écarte pas la possibilité de le faire un jour s'il en a besoin.

Paul travaille dans le domaine de la construction depuis un an, dans la même compagnie que son père, et il aime ce qu'il fait: *«(...)J'ai tout l'temps voulu faire ça. J'sus rendu là-d'sus»* (80). Il a eu cet emploi un peu avant que Jo-Anne devienne enceinte. Paul ne travaille pas pendant environ deux mois au cours d'une année. Paul aimerait travailler à l'année mais pour ce faire, il devrait posséder son propre camion. Paul dit faire des gros salaires mais le nombre d'heures qu'il travaille est très variable, et dépend des conditions de la météo.

Paul commence à chercher tranquillement un autre emploi, surtout parce que sa conjointe et sa belle-mère le poussent à le faire. Il ne semble pas avoir de projet concret en ce sens. Paul veut rester dans le même domaine mais ses possibilités d'avancement sont limitées. Il faudrait qu'il ait un permis de classe 1 (semi-remorques). Il a son permis de conduire temporaire et il doit compléter le cours qui est dispendieux, et Paul ne peut se le permettre actuellement.

Pour Paul, sa situation financière ne semble pas une grande source de stress: *«Non.(...) On paye toutes nos dettes là t'sais. (...) on est pas mal pris»* (125). Il croit que son fils a tout ce qu'il lui faut. Avant de devenir enceinte, Jo-Anne gardait des enfants, ils avaient plus d'argent alors ils dépensaient plus. Quand ils gagnent moins d'argent, ils se débrouillent et dépensent moins. La mère de Jo-Anne fournit aussi un soutien financier au jeune couple.

Paul a hésité à participer à la recherche car il est très timide et il se décrit comme quelqu'un qui ne parle pas beaucoup. Suite à des explications de l'étudiante, il a accepté. Lors de l'entrevue de couple, Jo-Anne parlait davantage mais en rencontre individuelle, Paul était à l'aise et s'exprimait bien.

CHAPITRE 5

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le but de cette étude était d'explorer la perception du rôle paternel en milieu d'extrême pauvreté afin de mieux comprendre le vécu des pères, la contribution de leur vécu familial et des modèles familiaux au développement de leur perception du rôle paternel, et éventuellement fournir des pistes pouvant aider à améliorer les programmes d'aide aux familles défavorisées. En premier lieu, le contexte de l'étude est exposé. Ensuite, les résultats liés à chacun des objectifs et sous-objectifs de l'étude sont présentés, commentés et mis en lien avec la littérature existante. Le tout est suivi d'une conclusion générale.

Contexte de l'étude

Il s'agit d'une étude exploratoire dont l'objectif était de recueillir la vision d'hommes vivant en situation de grande pauvreté quant à leur expérience de la paternité. Cette étude repose sur les propos de cinq pères de milieux défavorisés participant au programme «Naître Égaux - Grandir en Santé» dont un ayant adopté la fille de sa conjointe à la naissance et vivant en recomposition familiale. Quatre des pères n'ont pas complété leur secondaire cinq. Parmi ces pères, quatre travaillent et ont des emplois relativement stables. Un père a suivi une formation professionnelle pour améliorer ses conditions de travail et ses perspectives d'avenir. Un seul père est bénéficiaire d'aide sociale au moment de l'étude et travaille à un projet estival. Aucun père n'est totalement inactif professionnellement au moment de l'étude.

La perception par le père de son rôle auprès de sa conjointe et des enfants en milieu d'extrême pauvreté

Décrire la perception du père face au désir d'enfant et à l'actualisation du projet d'enfant.

Cette section traite des circonstances dans lesquelles le projet d'enfant s'est réalisé dans la vie des pères interrogés, des motivations qui les poussent à s'investir dans leur paternité, du rapport à la contraception, de la réaction de l'entourage au projet d'enfant et de l'implication des pères lors de la grossesse et de la naissance.

Historique de vie conjugale et statut légal du père.

Les pères de l'étude se démarquent des hommes québécois de milieu défavorisé qui sont rapportés fréquemment absents du foyer familial (MSSS, 1991; MSSS, 1993). Tous les hommes de l'étude cohabitent avec leur conjointe et leurs enfant(s). Quatre des pères sont en couple depuis plus d'un an tandis que Stéphane connaît sa conjointe depuis 10 mois. Denis est marié alors que Éric et Stéphane vont le faire au cours de l'été. Aucun de ces pères n'a d'enfant d'une union précédente. Seul Claude mentionne avoir élevé l'enfant de son ex-conjointe pendant sept ans mais il ne donne aucun détail sur cette expérience.

Tous les pères interrogés reconnaissent légalement leur paternité. Les enfants de Claude, Éric et Paul portent leur nom de famille, surtout par tradition, parce que c'est «normal» qu'il en soit ainsi. Les enfants de Denis ont les deux noms de famille car celui-ci croit que si l'enfant ne porte qu'un nom, en cas de décès d'un parent, l'autre doit adopter ses enfants au niveau légal. Seule la fille de Stéphane ne porte pas son nom de famille et c'est une décision de sa conjointe. Stéphane voudrait bien qu'elle ait son nom mais Isabelle croit que ce sera plus facile que sa fille porte son nom de famille à elle s'ils se séparent. Stéphane n'étant pas le père biologique du bébé, il a parlé avec son père avant de prendre la décision d'adopter Christine et il s'est aussi informé à l'hôpital. Stéphane et Isabelle ont vécu une coupure d'aide sociale suite à l'adoption. Stéphane dit qu'il aurait quand même adopté Christine s'il avait su qu'il y aurait coupure mais il se serait informé afin de savoir comment l'éviter: «(...) *Mais on aurait dû s'informer au bien-être qu'est-ce qu'on aurait fait* (141). (...) *Parce que (...) a s'aurait pas faite couper. Ou ben non, juste dire que j'habite pas (...) a'ec Isabelle*» (142).

Cette situation rend compte des difficultés auxquelles doivent souvent faire face les parents de milieux pauvres dans leur vie familiale. Ils mentent parfois sur le statut de cohabitation des conjoints pour ne pas perdre des revenus et ensuite ils éprouvent de l'anxiété car ils craignent d'être dénoncés à l'aide sociale. De telles inquiétudes de dénonciation sont rapportées par certaines femmes qui vivent en situation d'extrême pauvreté (Colin & al., 1992). Si les hommes doivent mentir sur leur situation de vie conjugale au risque d'entraîner des conséquences économiques négatives pour leur famille alors qu'ils vivent déjà dans des conditions précaires, quel en est l'impact sur la reconnaissance de leur paternité ?

Circonstances d'actualisation de la paternité et motivations des hommes à devenir pères.

Un seul père de l'étude, Denis, mentionne que le projet d'enfant a toujours fait partie de sa vie: «*le fait d'avoir des enfants là, c'est l'fun (...). J'ai tout l'temps voulu avoir des enfants. Si c'tait rien qu'de moi, j'en aurais deux autres*» (gen.6). Pour lui, le fait de devenir père est un choix réfléchi et un désir profond. Lui et sa conjointe avaient parlé qu'ils voulaient 4 enfants au début de leur union mais ils se limiteront à trois.

Un participant, Paul, a appris qu'il serait père pour la première fois suite à une décision de couple. Pour Claude également, la venue de son fils était planifiée: «*J'tais ben content, on en voulait un (rire). (...) ça c'tait prévu, c... c'tait voulu*» (71). Mais, au début de sa relation avec Sylvie, elle est devenue enceinte et elle a subi un avortement. Le projet d'enfant, sans doute survenu trop tôt dans la relation de couple a été différé. Cependant, les raisons d'un tel choix ne sont pas mentionnées par Claude. La différence d'âge de 14 ans entre les conjoints et le statut de mineure de Sylvie à ce moment sont peut-être à l'origine de cette décision. Claude n'exprime pas de joie liée à la venue du deuxième bébé comme il l'a fait quand il parle de la naissance de Kevin: «*(...) c'est ça c'tait pas prévu c'l'année, l'année prochaine ça aurait faite plus mon affaire. L'autre aurait été plus vieux. Ben, pas déçu ccc... y est là, là*» (71). Le fait que le père n'avait pas prévu cet enfant si vite peut diminuer son enthousiasme. Selon une étude de Deschamps et Aubry (1988) auprès de pères adolescents, le fait de participer à la décision d'avoir un enfant peut favoriser l'implication du père dans la famille.

De même, pour deux participants, Éric et Stéphane, la venue d'un enfant ne faisait pas partie de leurs projets immédiats quand ils ont appris la nouvelle de la première grossesse. Selon le Ministère de la famille et de l'enfance (1999), devenir père est une décision personnelle et conjointe qui doit se prendre sereinement et à un moment précis. Toutefois, certains hommes sont confrontés à une paternité imprévue, à un moment qui n'est pas toujours adéquat. C'est le cas d'Éric qui fréquentait son amie depuis seulement deux ou trois mois quand elle est devenue enceinte: «*(...) Ça faisait quoi deux trois mois qu'on sortait ensemble pis là a tombée enceinte. Pis là ben, a pensait qu'j'tais pour partir. Ben, j'la, j'la réconfortais. Ben non t'sais, j'partirai pas t'sais, j'vas rester t'sais*» (158).

Même si la relation était récente, Éric est resté présent et l'est toujours. Les craintes de sa conjointe reflètent la réalité souvent vécue par les familles de milieux pauvres où les pères sont réputés se désinvestir du milieu familial. (Lévesque & al., 1997, MSSS, 1991). Pour expliquer

les niveaux d'engagement des pères africains-américains et blancs durant l'après-guerre, Walker (1988, cité dans Silverstein, 1993) propose une théorie qui tient compte du contexte social dans lequel évoluent les gens. Il compare les mariages et la formation d'une famille à des «marchés»: l'implication de chacun des partenaires dans la famille dépend de ce que l'autre peut lui offrir en terme de «bénéfices» sociaux, monétaires et personnels.

Or, une étude exploratoire de Lévesque et al. (1997) auprès d'intervenants qui travaillent avec des pères de milieux défavorisés démontre que ces hommes accordent beaucoup d'importance au fait d'être en couple et de fonder une famille. Ils ont souvent de la difficulté à se réaliser, à avoir du contrôle sur leur vie et à gagner une reconnaissance sociale à travers un projet d'emploi. Par conséquent, le projet d'enfant et de famille devient la seule voie susceptible de préserver l'estime de soi du père et de mener à son accomplissement personnel et social. Il devait y avoir des bénéfices importants pour Éric à maintenir sa relation de couple et à adhérer au projet de fonder une famille, soit l'amour de la conjointe, la stabilité, une occasion de valorisation personnelle et une reconnaissance sociale liée à son nouveau statut de père.

Pour Stéphane, qui a connu sa conjointe enceinte et a adopté sa fille à la naissance, la paternité est certes une occasion de valorisation sociale:

STÉPHANE: *Co... comme moé, c'est pas ben ben un phénomène que tout l'monde vit. Pis va dire comme Christian j'pense que... y m'a dit que j'tais un homme nouveau parce que des hommes qui adopteraient une p'tite parce que c'est pas leur enfant pis qui a vécu une grossesse comme si ça serait son enfant là. Ça s'voé pas à toutes les coins de rue. (124)*

En accédant au statut de père, Stéphane se dit perçu positivement par son entourage. La paternité confère aussi à Stéphane une forme de valorisation au sein de sa famille. Il a maintenant un certain pouvoir dans sa relation avec son père par l'intermédiaire du bébé auquel son père est très attaché. Stéphane croit que son père est plus conciliant à son égard car il pourrait couper les contacts avec lui et l'empêcher de voir sa petite-fille. En devenant père, Stéphane acquiert donc un nouveau statut dans sa famille nucléaire d'origine et cela modifie la relation avec son père.

La situation de Stéphane est particulière car il n'est pas le père biologique de l'enfant mais il s'est impliqué dès le départ dans un projet de famille. Le statut de père biologique ne serait pas essentiel à l'implication dans un projet d'enfant. Selon Lapierre (1987), la paternité génétique n'est pas essentielle à l'investissement du père envers le bébé. Stéphane parle du bébé comme s'il était le sien et il exprime qu'il aurait aimé être le géniteur: «(...) *un spermatozoïde m'a volé à chance maudit !* » (10). Stéphane a décidé de s'engager avec Isabelle seulement une semaine après avoir fait sa connaissance: «(...) *j'ai passé une semaine à m'poser 'a question si ça allait toffer. Pis si j'allais être un bon papa. Mais là, d'toute façon, pendant toute la grossesse, j'étais 'ien qu'un... une image. A n'a déjà un père, a n'aura pas deux*» (7). Isabelle souhaitait que le père biologique s'occupe de sa fille une fin de semaine sur deux et paie pension pour elle, mais Stéphane n'était pas d'accord avec cette décision. Une amie du couple a proposé que Stéphane adopte Christine, Isabelle a accepté et elle a cessé toute démarche auprès du vrai père. Selon Stéphane, s'il avait connu Isabelle suite à la naissance du bébé, il n'aurait pu occuper la place de père tel qu'il le fait actuellement car Christine aurait eu des contacts avec son père biologique. Mais, le projet d'enfant a fait partie dès le début de la relation de Stéphane avec Isabelle qui était enceinte et il voyait positivement le fait de commencer sa vie de couple sur cette base: «*C'tait pas si pire. (...) J'savais qui était là l'bébé pis j'avais hâte de l'voir. J'passais mes grandes soirées accoté su'a bedaine fait que...*» (9). Sa situation n'est donc pas analysée différemment de celle des autres pères «biologiques» de cette étude.

La paternité est une expérience structurante pour Stéphane, c'est un incitatif à être responsable et à cesser des comportements destructeurs: «*Avant, j'tais tout l'temps saouïl. Depuis j'ai su qu'j'allais peut-être être papa oué, j'ai arrêté toute*» (10). Stéphane critique la conduite d'un ami, qui continue de boire pendant la grossesse de sa conjointe. Il le trouve «jeune» pour avoir un enfant alors qu'il a le même âge que lui. Selon Stéphane, le père doit donc être responsable dès le début de la grossesse et cesser tout excès de consommation. Paul a aussi fait des changements majeurs dans sa vie quand il a commencé sa relation de couple. Il a cessé de voir ses amis qui consommaient de la drogue. Lui n'en prenait pas mais il s'est tout de même éloigné car Jo-Anne n'aimait pas ses amis. Ainsi, ses rôles de conjoint et maintenant de père ont pris toute la place dans sa vie. Quant à Éric, plus jeune, il a déjà consommé de l'alcool, sans toutefois que cela l'empêche d'être fonctionnel: «*J'tais tu seul t'sais veux dire. C'tait pas ben ben important. ... Que j'en prenne ou non là*» (94). Éric partage donc l'opinion qu'en devenant père, il faut prendre davantage soin de soi. Claude buvait beaucoup de bière avant la naissance de son fils mais n'en prend presque plus maintenant. Pour lui, les besoins de Kevin sont prioritaires et il s'assure qu'il ne manque de rien avant de s'acheter de la bière. Selon ces hommes, le fait d'être père de famille est incompatible avec la consommation d'alcool. Est-ce

pour donner un bon exemple à l'enfant en ne consommant pas ? Ou encore parce que leur vie prend plus de valeur pour eux quand ils ont un enfant et qu'ils veulent être présents, en santé ?

La paternité peut aussi devenir le projet central de la vie de certains hommes, comme c'est le cas de Stéphane:

STÉPHANE: *J'sus rentré au CEGEP, j'savais même pas qu'est-ce que j'allais faire de ma vie fait que. Aujourd'hui, je l'sais pas plusse mais au moins là, j'sus pu tu seul fait que on va prendre c'qui a. Avant j'm'en foutais... J'me co... j'pouvais m'péter 'a yeule comme faut j'm'en foutais mais là, aujourd'hui, je l'fais pu. (...) si j'me pète la yeule, ben on est trois à en subir les conséquences fait que. Avant moi, j'm'en foutais, (...).*
(131)

Ses propos rejoignent ceux des femmes de l'étude de Colin et al. (1992) qui voient le projet d'enfant comme central dans leur vie quand les possibilités de développement social et professionnel sont limitées. Ainsi, Stéphane a pu choisir de devenir père et ce faisant, combler sa solitude et donner un sens à sa vie.

Pour Denis, le choix d'avoir des enfants s'inscrit dans une philosophie de vie où il priorise des valeurs humaines plutôt que matérielles, comme le font les femmes de milieu défavorisé (Colin & al., 1992) qui ont parfois des idées opposées à celles véhiculées dans la société:

DENIS: *(...) tu peux attendre d'avoir une bonne job ou ben t'ramasser quand même assez d'argent pour toute pour avoir ta maison pis ton char. Aussitôt qu'tu fais ton enfant, tu t'ramasses, t'as un accident, tu t'ramasses, t'as pu rien. T'es pas mieux là, (...) tu perds toute, (...). C'est mieux de l'faire. Moé, j'trouve que c'est pas l'faite d'a... d'avoir un gros revenu ou eh ou un p'tit revenu pour les enfants, c'est d'es aimer. Si t'es capable d'leur donner qu'est-ce qui ont d'besoin. Peu importe le revenu t'sais.*
(145) *C'est vrai qu'c'est c'est plus dur un peu. Sauf que si t'attend trop, t'auras pas l'temps d'les voir grandir pis t'as pas l'temps d'en profiter.* (146)

Le fait que Denis vive sa situation sereinement malgré un vécu économique parfois difficile est sans doute lié au fait que sa famille est le résultat d'un choix et que, pour lui, les valeurs humaines sont plus importantes que le confort matériel.

Les motivations du projet d'enfant peuvent être liées à l'enfant lui-même et à la volonté de lui assurer un bien être présent et futur. Notamment, pour Denis, le fait d'avoir plusieurs enfants est un gage de cohésion familiale durable. Il veut assurer à ses enfants un avenir où la famille reste en contact:

DENIS: *J'sais pas, j'aime ça une grosse famille (...) plus tard, y seront pas tu seuls. (...) mettons qu'on aurait eu rien qu'un là, j'aurais pas été capable, qu'est-ce qui va faire mais qu'on seye pu là t'sais, y va s'ramasser tu seul, y aura pu d'famille, y aura pas rien. Tandis que si y sont deux trois ben là, au moins mais qu'on seye pu là, y vont pouvoir s'fréquenter pareil. (gen.6)*

Pour Denis, le fait d'avoir une grande famille protège ses trois fils contre la solitude car ils pourront développer des liens et se fréquenter devenus adultes. Il ne mentionne pas que ses enfants combler un vide ressenti personnellement. En ce sens, Denis se démarque des femmes de milieu défavorisé qui voient en partie la venue de l'enfant comme un moyen de combler leur solitude (Colin & al., 1992). À cet égard, il est possible de supposer que le vécu de Denis est différent car il vit en couple depuis quelque temps et il est marié. Sa conjointe remplirait donc en grande partie son besoin de contacts humains et de présence. Ainsi, l'enfant ne revêtrât pas une valeur aussi importante que pour les femmes de milieu défavorisé qui vivent parfois seules et qui voient dans leur bébé une occasion d'avoir une présence stable dans leur vie.

De plus, Denis trouve important que ses enfants aient tous la même mère. Son frère lui a fait le commentaire que trois enfants, c'était beaucoup et Denis a répondu: *«(...) J'y ait dit carrément . Moé, je n'ai trois mais avec la même. Tandis que toé, c'est trois mais avec trois différentes»* (128). Il ne semble pas approuver la conduite de son frère. Ainsi, pour Denis, comme pour Stéphane, le projet d'enfant doit s'inscrire dans un projet de famille. Pour Stéphane, qui a choisi d'adopter l'enfant d'un autre, il y a engagement envers l'enfant et aussi envers la mère. Pour ce participant, une famille «normale» doit comprendre un père au même titre qu'une mère et idéalement que les parents soient mariés:

STÉPHANE: *Ben moé, tout l'temps vécu d'même. Mon popa pis ma moman, ben pas ien qu'... façon d'parler là. Nous autres eh la famille est mariée pis eh... le seul divorce qui a c'est Gilles en face. (111) Me semble que... moi, j'voulais y donner un père. Fait que quand qu'a pariait de son géniteur toute le kit. Parce que a l'a décidé ça p'tête deux mois avant que, qu'a l'accouche t'sais que j'l'adopte. Donc ça m'faisait suer*

un peu là. T'sais t'as 'a p'tite tous 'es s'maines pis lui y l'a une fin d'semaine fait que là. Ça vient qu'a moment donné a va toute être mêlée. Cristi, c'est qui mon vrai père, c'est qui ma vraie mère. Comme ça là d'même, a s'posera pas d'questions là. J'voulais y donner une famille comme moi j'la trouve normale bon. Comme j'ai dit 'a dernière fois, c't'un spermatozoïde qui m'a volé 'a job. (112)

Selon Stéphane, se marier faisait partie de la suite logique de son engagement envers Christine et Isabelle étant donné qu'ils sont déjà conjoints de fait à cause de l'adoption: « (...) *Pis tant qu'à être conjoint d'fait pis avoir un enfant. Ben, aussi ben d'se mettre 'a corde au cou plus serrée. Pour la p'tite pis pour elle là*» (48-49). Stéphane ne voudrait pas que Christine voit son père biologique et qu'elle soit confuse sur l'identité de ses vrais parents. Stéphane veut vraiment assumer le rôle paternel et pour cela, le père biologique de Christine ne doit pas être présent, même de façon symbolique. Stéphane et Denis diront aussi qu'ils n'approuvent pas la conduite des pères qui font un bébé et en laissent ensuite l'entière responsabilité à la femme.

Pour Éric, l'engagement envers la conjointe est également important. Pour lui, les projets d'enfant et de famille sont liés:

ÉRIC: *Nancy ben, est importante pour moé, on va s'marier là t'sais. (...) (133) (...) Sophie, ça nous a rapproché. Pas mal, pas mal. (...) sentiments affectifs env... un envers l'autre. (...) ça s'est amélioré. À Sophie, oui, ça nous a rapproché. (5) (...) la décision de s'marier, ça vient un peu en rapport avec ça. (...) on voulait vraiment n'avoir un autre pis eh t'sais, à l'accouchement, j'y ai vraiment aidé pis (rire). (7)*

Éric semble s'être investi davantage dans son rôle de père et de conjoint au deuxième enfant. Le désir de se marier vient confirmer qu'il y a une certaine stabilité dans le couple, qu'ils forment une famille. Éric et Nancy pensent aussi à l'avenir des enfants, comme le dit Nancy, ils veulent faire un testament et nommer un tuteur pour les enfants au cas où il leur arriverait quelque chose. Les parents font des projets pour leurs enfants même dans l'éventualité où il leur arriverait quelque chose.

En somme, pour les hommes de l'échantillon, la paternité peut être synonyme de valorisation personnelle et sociale, la réalisation d'un rêve ou un moyen de donner un sens à sa vie, comme c'est le cas pour les femmes de l'étude de Colin et al. (1992). Leur statut comporte donc des

bénéfices pour ces pères de milieux défavorisés qui se sentent souvent en marge des milieux scolaires, des lieux de travail et même de la vie en société. La formation d'une famille est pour eux une opportunité, qui peut cependant être considérée une contrainte en cas de naissance imprévue, de se «réhabiliter» et de devenir un homme. (Marsiglio, 1993)

Toutefois, plusieurs hommes sont ambivalents face à l'idée d'être père (Baber et Dreyer, 1986; Dulac, 1994b) et participent peu à la décision de fonder une famille (Dulac, 1993). Paul, qui essayait d'avoir un bébé avec sa conjointe depuis un an, trouve à l'annonce de la grossesse, que son projet d'enfant s'est concrétisé rapidement: *«Ben oui pis non eh, c't'arrivé. Ben, oui c'tait prévu là, c'fait longtemps qu'on en parlait là mais pensais pas que ça allait arriver si vite que ça»* (85). Paul dit avoir eu assez de temps pour s'habituer à l'idée d'être père mais il n'y a pas cru pendant trois mois: *«(...) j'voyais 'a bedaine grossir (...) (85). Bouger (...) j'ai dit ouen, j'ai pas l'choix d'y crèrer ben, ben»* (86). Pour Paul, la paternité est un choix réfléchi mais aussi quelque chose qui fait un peu peur, il ne peut pas reculer une fois que le bébé est conçu. Paul n'aurait pas préféré que la grossesse survienne à un autre moment, il aurait eu la même réaction plus tôt ou plus tard. Ce père a donc remis en question la planification de la naissance une fois la grossesse amorcée. Peut-être devenait-il alors conscient de tout ce que son nouveau statut de père impliquait comme responsabilités ? Toutefois, Paul affirme que la question financière ne le préoccupait pas outre mesure durant la grossesse de sa conjointe.

Or, peu importe la classe sociale, pour les pères il apparaît important d'assurer un soutien financier à la famille avant d'avoir des enfants (Decoste & Lamy, 1993; Lévesque & al., 1997). Or, la précarité de la situation financière est souvent liée à l'inquiétude que vit le futur père. Éric est le seul participant à parler de cet aspect quand il a appris qu'il serait père pour la première fois:

ÉRIC: *Ben, mettons j'me, j'trouvais que ça allait vite là. (...) Là, l'matin qu'a m'a dit j't'enceinte (...) Moi, j'me disais à, à moé: «tabarnouche, (...) j'ai pas d'job. (...) T'sais j'avais des dettes. J'avais mon char, mon char était neu t'sais. Là, j'avais des tickets (rire). (...) t'sais point de vue monétaire, j'tais pas prêt d'avoir un ti bébé. Pis t'sais moé, j'tais paré à n'avoir moé mais... T'sais l'argent v'nait pas avec là. J'ai ben pris (...) T'sais à part de d'ça, j'me sus dit... Bah ! j'ai dit t'sais on l'aura, on l'aura c'est toute. (123)*

Ainsi, pour Éric, l'homme doit être prêt au niveau financier avant de fonder une famille. Le fait d'avoir de l'argent ou du moins un travail pour avoir la capacité de subvenir aux besoins de la famille est une condition préalable pour concevoir un enfant. Mais, une fois la grossesse amorcée, même si la question d'argent est une source d'angoisse, le projet de paternité est bien accepté par Éric. Son désir d'enfant est plus fort que son inquiétude financière. De plus, pour lui, au deuxième enfant, ce questionnement n'est pas réactivé: *«T'sais c'est l'premier qui est l'plus cher, l'deuxième... C'est 'ien qu'le linge, le linge pis 'es couches»* (155). Selon Paul, la question d'argent ne le préoccupait pas trop lors de la grossesse de Jo-Anne même s'il travaillait moins au début. Pour Denis, à la venue du troisième enfant, il dit qu'il leur fallait seulement s'équiper à nouveau car ils n'avaient conservé que la couchette et avaient donné tout leur matériel pour le bébé. Toutefois, Denis ne mentionne pas d'inquiétudes liées à l'argent et ne dit pas non plus comment ils se sont procuré le nécessaire.

Pour Claude, l'âge où survient la paternité peut aussi être un facteur important pour la détermination du nombre d'enfants. Il voudrait limiter sa famille à deux enfants alors que sa conjointe en voudrait d'autres, peut-être dans 10 ans. Selon lui, il sera tard pour en avoir d'autres à ce moment: *«Ben là, p'tête pas 10 ans là m'a avoir 50 ans fait que»* (35).

Il est aussi possible de voir le projet d'enfant à un autre niveau quand le couple a déjà un ou plusieurs enfants et qu'ils décident d'en avoir un autre. Un enfant tranquille, qui se développe bien peut être un facteur qui influe sur la décision d'avoir un autre bébé. La motivation de devenir encore père peut aussi découler de la perception de réussite du projet de famille. Éric illustre cette motivation quand il dit:

ÉRIC: (...) *l'premier c'est l'fun. (...). Pis le deuxième, c'est plus comme sérieux. (...) c'est vraiment là, wo là, j'sus rendu deux fois père là. T'sais c'pareil comme si ce serait un jeu, t'sais c'tait l'fun avec elle. C'tait l'fun. (...) C'tait un p'tit cobaye pis, (...).on a ben réussi avec elle. Mais là, les deux c'est différent là, a changé complètement toute pour toute quand qu'elle a rentré.* (24)

Il se peut que les hommes soient valorisés par cette expérience positive et plus confiants pour la seconde naissance. Par ailleurs, Éric considère aussi s'être bien débrouillé financièrement malgré ses inquiétudes, ce qui peut aussi être une autre motivation positive. Éric songe même à avoir un autre enfant pour tenter d'avoir un garçon et il est le seul père qui manifeste ce désir. Denis, Claude et Paul ont tous déjà au moins un fils. Claude et Paul, sans dire explicitement

qu'ils ont une préférence pour un sexe, expriment une joie plus grande d'avoir eu un garçon plutôt qu'une fille. Seul Stéphane ne mentionne pas qu'il aurait voulu un garçon, il est heureux d'avoir un bébé en santé. Peut-être cette attitude découle-t-elle en partie du fait qu'il est plus scolarisé que les autres pères ? Selon Lévesque et al. (1997), le désir d'avoir un garçon est fort chez les pères pauvres. Pour ces hommes, la fierté d'avoir un garçon serait liée aux valeurs masculines traditionnelles qu'ils valorisent.

Rapport à la contraception.

Qu'il y ait projet d'enfant immédiat ou non, la contraception n'est pas dans les habitudes de la plupart des pères de l'étude. Ce constat se retrouve aussi dans une étude de Dulac (1994b). Par exemple, la conjointe de Claude a subi un avortement au début de leur relation. Claude sera bientôt père une seconde fois et cette grossesse n'était pas planifiée si vite: *«Ben là, on s'y fait, c'est sur... c'est qu'au début, c'tait, c'tait pas évident là. S'posait des questions. (...) Y était pas planifié, ben y était planifié un an trop d'bonne heure mettons là»* (33). Une fois encore, le couple a envisagé l'avortement mais n'a pas retenu cette solution et a préféré agrandir la famille. *«(...) Ça va être faite. Ça va être faite pis après ça ben ça va être finiiii (rire)»* (33). Claude et Sylvie ont eu recours à l'avortement une fois au début de leur relation et l'ont envisagé de nouveau lors de la présente grossesse comme moyen contraceptif à défaut d'en prendre un pour prévenir une grossesse. Peut-être n'ont-ils rien utilisé car ils croyaient que Sylvie était protégée par l'allaitement ? Ou encore, comme il a été constaté dans l'étude de Colin et al. (1992), certaines femmes de milieux défavorisés, même si elles sont en couple, prennent seule la décision d'avoir un enfant. Se peut-il que ce soit le cas de Sylvie pour cette deuxième grossesse ?

Denis est déjà père de deux garçons et la troisième naissance était plus ou moins prévue: *«Ben, elle a dit qu'non là, mais... Elle a dit qu'non. (...) Ça pogné. Y est là, on l'garde»* (111). Denis et sa conjointe ne savaient pas s'ils désiraient un autre bébé et n'utilisaient aucun moyen contraceptif, croyant que Line ne deviendrait pas enceinte si rapidement car il avait fallu environ quatre ans avant qu'elle conçoive son deuxième bébé. Chez ce couple, il y avait une forme de «pensée magique» liée à la conception. Malgré la situation, il n'a pas été question pour Denis et Line d'interrompre la grossesse. Comme ce couple, les femmes en situation d'extrême pauvreté se prononcent contre l'avortement, même si la grossesse est parfois plus ou moins voulue au moment où elle survient (Colin & al., 1992). Denis rejoint les conclusions de l'étude exploratoire de Lévesque et al. (1997), selon lesquelles les hommes trouvent très important

d'avoir une famille. Dans un tel contexte, recourir à l'avortement ne serait pas cohérent avec la réalisation de leur projet. Ou encore, pour ces hommes dont les perspectives d'avenir n'évoluent pas nécessairement beaucoup avec les années, le fait d'avoir un enfant à n'importe quel moment ne fait peut-être pas une grande différence ?

Denis subira bientôt une vasectomie car le couple ne veut pas d'autres enfants. Le comportement de Denis et Line se rapproche de celui observé chez les femmes de l'étude de Colin et al. (1992) Selon ces auteures, le fait d'avoir parfois plusieurs enfants sans qu'il y ait une planification réelle quant au moment de la naissance ne découle pas nécessairement d'un échec de contraception. Elles posent l'hypothèse que cette situation serait en partie liée au fait que ces femmes veulent profondément des enfants et qu'elles prennent la décision d'en avoir malgré des conditions de vie difficiles sans nécessairement planifier le moment exact de leur venue. Ces femmes de milieux défavorisés acceptent donc leurs grossesses quand elles surviennent, même si elles sont rapprochées et la stérilisation serait le moyen utilisé pour ne plus enfanter quand les femmes le décident. «Elles désirent des enfants, elles en ont... jusqu'à ce qu'elles recourent à la stérilisation pour mettre fin à leur période de fécondité. Dans cette perspective, le moment où le nombre d'enfant désiré est atteint serait donc déterminant.» (Colin & al., 1992, p.87)

Il est clair que les hommes interrogés pour cette étude veulent des enfants mais il semble que le moment de leur venue n'est pas toujours planifié. Comment expliquer que, même s'il n'y a pas de projet immédiat de faire un bébé, certains couples n'utilisent aucune contraception ? Est-ce par manque de connaissances ? Denis et Claude, qui sont devenus pères respectivement pour la troisième et deuxième fois sans l'avoir vraiment prévu, avaient tout deux bénéficié d'un suivi au CLSC, au cours duquel ils auraient pu avoir de l'information sur la contraception. La responsabilité de la contraception relève-t-elle surtout de la mère ? Selon Dulac (1994b), encore aujourd'hui, il reviendrait majoritairement à la femme de gérer les pratiques contraceptives du couple, surtout depuis l'avènement de la pilule, les hommes participant très peu à la planification des naissances. Ce constat pourrait être appliqué aux couples de la présente étude.

Réactions de l'entourage au projet d'enfant.

Colin et al. (1992), dans leur étude sur la maternité en milieux défavorisés, ont interrogé des intervenantes qui oeuvrent auprès de cette clientèle afin de connaître leur perception face à la grossesse dans un tel contexte de vie. Ces intervenantes constatent que la grossesse est une source importante de valorisation personnelle et sociale pour les femmes pauvres mais qu'elles éprouvent parfois des grandes difficultés à assumer leur rôle de mère. Plusieurs intervenantes se demandent pourquoi ces femmes ont un ou des enfants dans un contexte de vie financier et affectif souvent précaire où il y a un risque de répéter des patrons nuisibles au développement des enfants, que ce soit la pauvreté, la violence ou encore des carences au niveau des habiletés parentales.

Si la grossesse est habituellement un événement heureux, en milieux défavorisés elle peut parfois revêtir une autre signification. Ainsi, si certains pères, comme Denis et Éric, sont heureux à l'annonce de la grossesse, il n'en est pas toujours de même pour les gens de leur entourage. La famille d'Éric n'était pas enthousiaste face à cette nouvelle et ce, même si ce n'était pas le premier hétéro. Les parents d'Éric avaient réagi négativement à l'annonce de la première naissance, ce qui peut sans doute être en partie justifié par le fait que la relation était récente et la grossesse, imprévue. La réaction des parents d'Éric à la deuxième grossesse, survenue environ deux ans plus tard a aussi été plutôt négative. Ils se demandaient pourquoi Éric et Nancy désiraient un deuxième enfant si rapidement. Les familles de Denis et de sa conjointe Line n'étaient pas non plus enthousiastes à l'annonce de la troisième grossesse.

Les réactions des familles d'Éric et Denis peuvent découler du vécu de pauvreté des parents ? Serait-ce parce que les proches voient que les parents ont de la difficulté à faire vivre leur famille et se demandent ce qu'il adviendra avec un enfant de plus ? Peut-être aussi que les familles des pères interrogés ne voudraient pas que leurs enfants élèvent leur famille dans la misère comme eux l'ont fait et elles cherchent à les décourager d'avoir des enfants avant d'avoir amélioré leurs conditions de vie ? Dans l'étude de Colin et al. (1992), une participante mentionne s'être fait avorter à sa première grossesse suite aux pressions de sa mère qui lui disait de ne pas avoir un enfant dans la pauvreté. Certaines participantes rapportent que, dès l'annonce de la grossesse, elles peuvent faire face à des attitudes ou commentaires désapprobateurs de leur entourage, ce qui est également le cas de Denis et Éric. Le fait de ne pas avoir l'appui de l'entourage peut contribuer à miner la confiance des futurs parents, à renforcer leur désir de se débrouiller seuls et affecter le soutien qu'ils reçoivent de leur

entourage dans leur projet de famille. La réaction des familles élargies peut être un des facteurs qui explique l'isolement dans lequel se retrouvent parfois les familles défavorisées (Colin & al., 1992). À cet effet, Denis et Line mentionnent qu'ils hésitent à demander de l'aide car ils savent que la mère de Line désapprouvait leur choix d'avoir un troisième enfant. Les parents peuvent aussi préférer se débrouiller seuls car ils craignent d'autres commentaires désobligeants comme c'est parfois le cas des femmes de milieux défavorisés (Colin & al., 1992)

Par ailleurs, Denis mentionne que ses collègues de travail trouvaient impressionnant qu'il ait trois enfants et il semble éprouver une certaine fierté à rapporter leurs réactions. Dans un contexte social où la famille normale est souvent limitée à deux enfants, comme en témoignent par exemple plusieurs forfaits familiaux offerts pour des activités sportives ou de l'hébergement, la famille de Denis constitue une exception, ce qui peut le valoriser comme père. Cette valorisation que Denis retire du regard de ses collègues peut l'aider à se sentir bien dans son rôle de père et renforcer son estime de lui-même.

À l'opposé d'Éric et Denis, certains pères n'ont pas à affronter de réactions négatives de leur entourage. Les proches de Paul et Claude ont bien réagi à l'annonce de la naissance de leur premier bébé qui était planifiée. Ils n'ont donc pas eu à débiter leur vie de futurs pères en ayant à justifier leur choix auprès de leurs proches. Les parents de Stéphane, après une première réaction de surprise, semblent avoir bien accepté la nouvelle. Stéphane dira qu'il a rassuré son père en disant qu'il n'était pas le père biologique du bébé d'Isabelle. Stéphane fréquentait Isabelle depuis seulement une semaine quand il a appris à ses parents leur nouveau statut de grands-parents. Ainsi, serait-il perçu plus positivement de prendre en charge l'enfant d'un autre, ce qui dénoterait un bon sens des responsabilités, que d'en concevoir un soi-même après une si courte durée de fréquentation, signe d'un comportement irréfléchi ? Les amis de Stéphane ont eu des réactions mitigées. Certains considèrent qu'il posait un geste généreux alors que d'autres lui disaient de ne pas s'engager dans une relation avec une femme enceinte. Étant donné le jeune âge de Stéphane, 19 ans, certains amis peuvent percevoir qu'il est trop jeune pour prendre la responsabilité d'être père, ce qui expliquerait une réaction négative de leur part.

Implication lors de la grossesse et de la naissance.

Selon une étude du Conseil de la famille, certains hommes se sentent devenir pères quand ils apprennent que leur conjointe est enceinte alors que d'autres le font à la naissance ou à l'arrivée du bébé dans la maison (Decoste & Lamy, 1993). La grossesse et l'accouchement peuvent constituer des moments privilégiés au développement du sentiment paternel (MFE, 1999). Selon Gauthier (1987), la participation du père dans la décision d'enfanter, son acceptation de la grossesse et son implication lors de celle-ci seraient associés à son implication future auprès de son enfant. Les participants de la présente étude se sont engagés dans leur rôle de père dès l'annonce de la grossesse de leur conjointe.

Les pères se sont impliqués de diverses façons durant la grossesse. Claude est allé à tous les rendez-vous médicaux de grossesse avec sa conjointe. Denis était moins présent à la troisième grossesse car il suivait une formation dans une autre ville et était parti toute la journée. Lors des deux grossesses précédentes, il avait assisté aux échographies. Paul a apporté une aide concrète à sa conjointe pendant la grossesse:

PAUL: *Faut l'aider elle quand quand qu'étais enceinte, c'est sûr que... a pouvait pas pas toute faire. (...). C'est laver 'es planchers pis eh faire du ménage pis tout ça, c'tait dur pour elle. Ben, c'est moé qui l'faisait. Ben t'sais, je l'aidais à faire le ménage pis faire la vaisselle, faire le lavage. (116)*

Stéphane a abandonné ses cours au CEGEP pour s'occuper d'Isabelle qui était au repos total. Il prévoyait reprendre ensuite ses études mais ne l'a pas fait. Selon Éric, le rôle paternel et conjugal implique aussi la présence durant la grossesse pour aider la conjointe en cas de besoin: «(...) la deuxième, j'y aie vraiment toute aidé t'sais, j'ai faite qu'est-ce qu'est s'posé faire un... un, un père, un bon mari (rire)» (7). Éric parle de son implication auprès de Nancy en se référant à la notion des obligations du «bon père» ou du «bon mari». Cette affirmation laisse croire que la perception d'Éric de son rôle auprès de sa conjointe est influencée par les valeurs actuelles de la société qui veulent que les hommes, qui deviendront pères, s'impliquent lors de la grossesse. (Dulac, 1993)

Tous les pères étaient présents à l'accouchement et décrivent cet événement comme un moment privilégié. Les pères qui sont présents lors de la naissance de leur enfant lui accordent plus de

temps suite à la naissance, sont plus attentifs à la mère (Parke, 1981) et s'attachent plus rapidement à leur enfant (Rodholm, 1981, cité dans Bleton 1985). Or, «la création d'un lien d'attachement fort entre les hommes et leurs enfants dès la naissance est une condition indispensable à l'amélioration des relations entre pères et enfants.» (MSSS, 1991, p. 89). Pour Paul, il est important d'être préparé à l'accouchement, même si lui ne l'était pas: «*Ben, savoir quoi faire quand t'arrives là. (116) Comme moé, j'tais pas là quand que... ses cours prénataux fait que. J'savais pas comment faire (...) ses respirations. (...) Une chance que sa soeur était là*» (117).

Trois pères disent que leur présence à l'accouchement était plus importante que leur travail. Claude et Paul auraient eu le sentiment de manquer quelque chose s'ils n'avaient pas pu assister à l'accouchement à cause du travail. À la naissance de son premier fils, Denis aurait même pris le risque de perdre son emploi s'il n'avait pas pu s'absenter: «*Ben, si y m'aurait dit non, j'aurais dit: « c'ben d'valeur garde les, garde la ta job, j'm'en va. J'faisais juste des, d'la livraison fait que. C'pas ça qui m'dérangerait ben, ben*» (121). Pour ce père, le fait d'assister à la naissance de son enfant a la priorité sur le travail. Les propos de Denis laissent entendre que le type d'emploi occupé et sa nature précaire a pu faire en sorte qu'il éprouvait moins de scrupules à faire passer son enfant avant. Par exemple, il ne risquait pas de perdre une chance de promotion s'il s'absentait. Cette valeur de primauté de l'enfant sur le travail est mentionnée dans l'étude de Giguère (1998) auprès de parents de milieux défavorisés comme étant un indicateur de compétence parentale.

Denis précise qu'il trouvait important d'être là «*Surtout au premier*» (121). Cette affirmation laisse supposer que, pour lui, l'importance d'être présent à l'accouchement serait liée davantage au vécu personnel de l'événement qu'à l'envie d'être présent à l'enfant. À l'opposé, Claude croit que sa présence sera aussi importante à la naissance de son deuxième bébé qu'à celle du premier et ce, même s'il n'avait pas prévu cet enfant si tôt. Peut-être partage-t-il l'opinion de Paul, qui relie l'importance de l'événement au premier contact avec l'enfant, être là quand il arrive: «*(...) c'est un peu normal que j'seye là. Moi, (...) j'voulais voir mon, mon gars v'nir au monde. Oué, j'aurais manqué queque chose, j'avais peur d'travailler*» (93). Toutefois, les propos de Paul laissent entendre qu'il n'aurait pas nécessairement pris la chance de perdre son emploi, comme Denis.

Éric dit avoir aimé être présent aux deux accouchements même s'il les a vécus de façon différente. Au premier, il a dormi presque tout le temps et dit que sa conjointe ne voulait pas

l'écouter quand il lui disait de respirer. Il a vécu davantage le deuxième accouchement en harmonie avec sa conjointe. Il lui massait le dos, allait chercher de l'eau ou de la nourriture.

ÉRIC: *Le fun. Ah oué, j'ai aimé ça, surtout à Sophie là t'sais parce que là, j'ai toute suivi. (162) On s'connaissait plusse (...) va faire quatre ans mé qu'on se marisse qu'on est ensemble.. (8) Pis Alexandra a va avoir trois ans là. Ça s'est vraiment passé vite. (9) Ça été vite. Toute est arrivé vite. Ouen, c'pour ça j'dis qu'le deuxième, y nous a rapproché pas mal. Le premier t'sais c'est l'fin, c'est sûr et certain pis ben c'est on était quand même un jeune couple. Ça va vite. (9)*

Pour Éric, la place du père à l'accouchement et le rôle qu'il joue vont de pair avec la qualité de la relation de couple qui était plus solide. Au second accouchement, il connaissait mieux sa conjointe et était plus proche d'elle. La naissance était planifiée et le père se sentait peut-être plus impliqué que lors de la précédente grossesse où ils étaient un jeune couple et où l'enfant était le fruit du hasard. Selon Deschamps et Aubry (1988), le fait de participer à la décision d'avoir un enfant peut contribuer à une plus grande implication du père dans la famille et à ce que le père perçoive l'accouchement comme un événement à partager à deux. Le projet d'enfant devient alors un projet de couple et de famille. Pour Éric, l'importance de sa présence à l'accouchement est surtout justifiée par l'aide apportée à sa conjointe: «Parce que j'trouvais qu'c'tait important que j'soye là. T'sais, c't'un peu normal là ! Ta femme est là pis a l'accouche, faut tu seye là pour y aider» (163).

Stéphane était présent à l'accouchement à la demande d'Isabelle. N'étant pas le père biologique, sa présence n'allait pas de soi pour lui. Si Isabelle ne l'avait pas demandé: «J'y aurais p'tête ben d'mandé d'assister là. Si a aurait pas voulu, j'aurais pas chialé» (147). Il croit que sa présence a été aidante pour Isabelle selon ce qu'elle lui dit, il l'a encouragée et elle n'écouait que lui pour savoir quand pousser.

L'infirmière lui a montré les respirations et il les faisait avec Isabelle. La Grande soeur d'Isabelle (de l'Association des grands frères et grandes soeurs) était aussi présente lors de l'accouchement à la demande d'Isabelle et Stéphane a senti qu'elle prenait un peu sa place. Il aurait préféré qu'elle ne soit pas là. On sent dans les propos de Stéphane qu'il avait de la difficulté à définir et à prendre sa place dans la salle d'accouchement. Peut-être parce qu'il n'est pas le père biologique ? Il rapporte ce que sa conjointe lui a dit mais ne s'exprime pas pour dire

en quoi lui considère que sa présence était bénéfique ou non. Peut-être Stéphane manque-t-il de confiance en lui et a de la difficulté à reconnaître ce qu'il fait de positif ?

Claude et Stéphane ont appris les respirations à faire lors des accouchements. Paul et Éric, à la première naissance, mentionnent qu'ils n'avaient pas appris les respirations. Éric dit que les infirmières qui étaient là pouvaient lui montrer tandis que Paul croit que, même s'il les avait apprises, Jo-Anne aurait quand même eu recours à l'aide de sa soeur qui venait d'accoucher. Selon Paul, la présence du père n'est pas tant reliée à de l'aide concrète qu'au fait de soutenir sa conjointe et d'être présent: *«Ben, pour ma présence ben, Jo-Anne elle a me t'nais tout l'temps a main, a voulait pas m'lâcher. Moi, j'voulais pas, j'savais pas trop quoi faire là, j'tais dans mon p'tit coin pis j'bougeais pas»* (91). Elle avait besoin de lui pour du soutien moral et émotionnel et le seul fait d'être là était aidant. Claude constate aussi que sa conjointe avait besoin de lui: *«Ben, qu'à avait besoin du réconfort. Avait besoin d'moé, j'y t'nu a main (rire) les mains, la tête, pousse bébé, pousse (rire) pousse pas ! »* (75).

En somme, même s'ils sont parfois plus retirés lors de la naissance, pour diverses raisons, tous les pères apprécient assister à l'accouchement. Pour les pères, il semble plus important d'être présent à la conjointe et au nouveau-né que de pouvoir aider la conjointe au niveau technique, à faire les respirations. Ainsi, les interventions auprès des pères afin de favoriser leur implication peuvent se centrer davantage sur leur vécu personnel lié à l'accouchement, sur les émotions qu'ils peuvent vivre à l'arrivée du bébé. Claude et Stéphane disent avoir pleuré quand ils ont vu leur enfant. Selon Bédard (1998), il peut être bénéfique de soutenir les familles défavorisés peu après cet événement car les parents sont alors plus réceptifs.

Que la naissance soit planifiée ou non et peu importe les motivations à réaliser le projet d'enfant, dès l'annonce de la grossesse, certains pères ressentent de l'amour pour le bébé à naître et veulent réunir les conditions propices à ce qu'il ait une belle vie, comme le dit Éric: *«J'ai j'aime ben les enfants moi là. (122) C'est pour ça j'étais paré à n'avoir aussi là t'sais»* (123) (...) *j'ai dit tu vas l'avoir pareil c't'enfant là (...) On va tout faire pour qui seye heureux»* (138). Ils s'impliquent aussi auprès de leur conjointe lors de la grossesse et de l'accouchement. D'autres pères, comme Denis trouvent important d'être informés sur les soins au bébé avant qu'il naisse: *«Ben, faut tu seyes au courant. Si tu veux aider ta conjointe quand, mé qui soye là. Si t'es pas au courant, tu sais pas qu'est c'est faire eh (137). Quand que l'bébé y arrive dans maison, tu vas t'ête: « qu'est c'est j'fais avec ? »* (138). Ces propos contrastent avec les résultats d'une étude exploratoire disant que le désir d'enfant des pères de milieu

défavorisé est plus associé à la fierté qu'à une envie réelle de développer des relations affectives avec l'enfant et de participer aux tâches reliées à son éducation (Lévesque & al., 1997).

Le partage des rôles et des responsabilités dans la famille

Cette section traite de la perception des pères quant aux rôles et aux responsabilités qu'ils assument au sein de la famille. Le père et la mère ont des rôles semblables, comme nourrir, guider et aimer leurs enfants mais ils ont aussi certaines fonctions différentes et les enfants ont besoin de ces particularités souvent complémentaires (Decoste & Lamy, 1993).

Partage des tâches ménagères.

Tous les pères interrogés disent s'impliquer dans les tâches ménagères comme le ménage, la préparation des repas, la vaisselle ou la lessive. Claude, qui a un travail de nuit, ainsi que Paul et Denis, qui ont des horaires variables, sont parfois présents à la maison durant la journée et peuvent participer aux tâches ménagères. Quant à Éric et Stéphane, ils travaillent toute la journée durant la semaine et ont congé les fins de semaine. Certains disent qu'il y a partage des tâches tandis que d'autres se voient comme quelqu'un qui aide la conjointe.

Pour Paul et Claude, le ménage est majoritairement associé aux responsabilités de la mère et ils participent pour aider leur conjointe, comme l'exprime Paul: *«Elle, quand a commence à faire du ménage, j'me sens pogné comme. Fait que j'commence à faire du ménage moé tou. J'vas l'aider pis... (...)»* (74). De même, Claude dit aider sa conjointe à faire le ménage quand il a le temps. Lors d'une entrevue, il fait la lessive. Pour ce qui est des repas et de la vaisselle, il croit que le partage est assez égalitaire. Ainsi, même si ces deux pères perçoivent qu'ils aident leur conjointe et que les tâches ménagères ne font pas nécessairement partie intégrante de la définition de leur rôle, ils s'impliquent dans cet aspect de la vie quotidienne quand ils sont disponibles.

Dans le cas de Denis qui perçoit qu'il y a partage des tâches, les deux parents peuvent assumer indistinctement l'ensemble des tâches ménagères. Pour Denis, s'impliquer dans les tâches ménagères va de soi et il considère que *«ça ne marcherait pas longtemps»*, s'il ne le faisait pas. Étant donné le nombre d'enfants (3) et le travail de sa conjointe, le père croit que sa participation est essentielle pour que sa famille demeure unie et fonctionne bien. Son

implication peut donc être motivée en partie par le désir de maintenir l'harmonie au sein de son couple et éviter que sa conjointe s'épuise. Denis semble adhérer aux nouvelles normes sociales liées au rôle paternel des hommes en général telles que décrites par Lévesque et al. (1997). Selon ces auteurs, les femmes ont investi le domaine public afin de sortir d'un état de dépendance et acquérir un statut plus égalitaire dans les relations hommes-femmes. Quant aux hommes, ils n'auraient pas encore réalisé qu'un des moyens d'atteindre la réalisation personnelle autrement que par le travail et rétablir l'équilibre dans leurs relations avec les femmes passent par une implication plus grande dans leur vie privée, dans les tâches traditionnellement réservées aux femmes. Denis aurait-il compris cette réalité dans son couple et dans sa famille ? Sa conjointe est la seule mère de l'étude qui travaille présentement, même si elle ne le fait qu'à temps partiel. La condition de vie familiale de Line et Denis, les deux conjoints au travail, se rapproche davantage de celle des classes moyennes, la classe sociale qui semble avoir subi le plus de bouleversements suite à la redivision des responsabilités ayant engendré la remise en question du partage des tâches dans les familles (Griswold, 1993).

Les attentes de la mère envers son conjoint peuvent aussi influencer la répartition des tâches ménagères dans le couple et la perception par le père de sa participation. Ainsi, Nancy, la conjointe d'Éric, veut qu'il soit disponible le soir pour leur consacrer du temps, à ses filles et à elle. Elle fait donc toutes les tâches dans le jour pour qu'Éric n'ait pas à le faire en arrivant du travail. Sa participation s'actualise davantage les fins de semaine où il partage les tâches, il prépare des repas, fait la vaisselle et le ménage.

La majorité des recherches démontrent que le père participe de façon sélective et limitée aux tâches ménagères et que les femmes, qu'elles travaillent ou non, continuent de consacrer davantage d'heures que les hommes à assumer cette responsabilité (Dulac, 1998; Le Bourdais & al., 1987). Les pères interrogés participent aux tâches ménagères dans leur temps libres soit le soir, la fin de semaine et durant les périodes où leur horaire de travail leur permet de rester à la maison. Les raisons invoquées pour expliquer leur implication sont l'aide à la conjointe, la volonté d'assurer le bon fonctionnement de la famille et le maintien de l'harmonie au sein du couple. Il y a un désir des pères de participer aux tâches traditionnellement «féminines», ce qui dénote une volonté d'en arriver à un partage des tâches plus égalitaire. Selon Valois (1998), il est aujourd'hui admis dans la société qu'idéalement, le partage des tâches devrait être égalitaire entre les deux conjoints. Dans les familles de cette étude, où quatre mères sont toujours à la maison, un tel partage ne peut être réalisé. Seule Line travaille à temps partiel et Denis est le

père qui semble s'impliquer le plus. Paul, Éric et Claude rapportent que leur participation constitue une aide pour leur conjointe, ils ne désignent pas les tâches ménagères comme une responsabilité inhérente au rôle du père. Horna et Lupri (1987) obtiennent un constat semblable. Quand les pères participent aux tâches ménagères, plusieurs le font souvent avec la mère et non seuls. Denis est l'unique père qui mentionne explicitement le fait de participer aux tâches ménagères comme quelque chose qu'il doit faire au sein de sa famille, comme si ces tâches faisaient partie intégrante de son rôle.

Implication dans les soins aux enfants.

Selon Russel et Radin (1983) les pères, comparés aux mères, sont généralement très peu impliqués dans les responsabilités quotidiennes de soins aux enfants. Même si les deux parents sont à la maison en même temps et qu'ils partagent également les tâches, les pères assument 35 % de ce qu'il y a à faire. Malgré cette plus faible participation, certains chercheurs observent que les pères sont aussi attentionnés et impliqués envers les nouveaux-nés que les mères. Ils les touchent, leur parlent et les embrassent. Les pères sont également aussi compétents que les mères pour nourrir les enfants (Parke & O'Leary; Parke, O'Leary & West, 1972; Parke & Sawin, 1976, cités dans Krampe & Fairweather, 1993; Parke, 1981).

Tous les pères interrogés réfèrent majoritairement au rôle maternel en lien avec les soins aux enfants. La mère doit être présente et s'assurer que les besoins de base sont comblés. Pour les pères, le rôle de la mère semble assez bien défini et il implique beaucoup de contacts directs avec l'enfant. Claude dira qu'il veut que sa conjointe soit une «bonne mère», c'est-à-dire qu'elle s'occupe du bébé et qu'elle lui donne de l'affection. Paul veut que sa conjointe s'occupe du bébé en priorité:

PAUL: *Ben, j'veux qu'à s'occupe du p'tit. En priorité. J'veux qui seye, t'sais a l'fait boire pis tout ça, j'veux qu'a prenne le temps d'l'élever ça c'est sûr. J'veux pas qui seye élevé par n'importe qui là, non plus. (...) Y sait c'est qui sa mère pis y sait c'est qui son père itou. (...) (59) Ben, qu'a en prende soin. Quand qui a faim, le faire boire pis... Quand qui a 'a couche pleine, de pas, de pas attendre. (60)*

Paul, tout en parlant surtout du rôle de la mère, s'inclut aussi dans les tâches de soins car il affirme que son bébé connaît ses deux parents. Ainsi, même si la mère a un grand rôle à jouer,

le père doit aussi être présent. Éric, quant à lui, donne une vision assez détaillée du rôle maternel:

ÉRIC: *Ben, qu'est-ce qu'a fait là comme c'est là, est une très bonne mère. (...) est patiente a'ec ses enfants Ben plusse patiente que moé ! (112) (...) Pis eh, j'attend d'elle une bonne mère pis c'est... pour mes enfants là. Est patiente, a fait toute dans maison, a prend soin des enfants, est fière de ses enfants. A va s'amuser a'ec ses enfants dehors pis eh. T'sais, a fait a fait toute qu'est-ce qu'une mère devrait faire avec ses enfants là. T'sais, a en prend soin, a les fait manger t'sais, a les couche, a les lave t'sais. (...) est tout l'temps avec comme... (...) Quand qui s'passe un p'tit , un p'tit bobo là, a même pas l'temps d'avoir d'la fièvre un heure de temps. Qu'est qu'est là pis a sait quoi faire pis (rire). Y ont pas été souvent malade pis y ont pas été longtemps malade non plus (...). (113)*

Pour Éric, la mère doit consacrer tout son temps à ses enfants et prendre en charge les soins. Il se réfère au concept de la «bonne mère» pour décrire ce que sa conjointe fait et affirme qu'elle se conduit comme devrait le faire toute mère. La description que font Claude, Paul et Éric du rôle maternel renvoie aux valeurs traditionnelles selon lesquelles la mère est responsable du bien-être de ses enfants et assume la majorité des soins (Valois, 1998). Ces pères auraient-ils la même perception du rôle maternel si leurs conjointes travaillaient à temps plein, tout comme eux le font ? Par ailleurs, ces trois pères trouvent important de s'impliquer dans les soins et veulent participer le plus possible quand ils sont présents et ils qualifient tous au moins une fois leur participation en terme de partage des tâches.

Les propos de ces pères rejoignent assez fidèlement ceux d'une étude de Backett (1987). Selon cet auteur, qui a questionné des couples biparentaux de classe moyenne, les participants affirmaient que la venue d'un enfant avait changé beaucoup plus significativement la vie quotidienne des mères que celle des pères. Celles-ci assumaient la majeure partie des soins et ressentaient davantage les responsabilités, les pressions et les contraintes liées à l'éducation des enfants. Cependant, ces mêmes participants croyaient que la parentalité devait être une réalité partagée équitablement entre les deux conjoints. Par conséquent, les pères adoptaient une attitude compréhensive et soutenante envers les tâches à accomplir et les difficultés rencontrées par leur conjointe. Claude, Paul et Éric manifestent aussi une telle attitude.

Les propos de Stéphane et Denis diffèrent de ceux des trois autres pères. Leur perception de la répartition des soins semble plus égalitaire entre les conjoints. Stéphane dit vouloir que sa conjointe s'occupe de la petite autant qu'il le fait. Il semble donc se considérer comme aussi impliqué qu'Isabelle au niveau des soins, même s'il travaille et qu'elle est au foyer. Quant à Denis, il s'attend à un partage équitable dans le couple de la majorité des responsabilités: le travail, les soins, les tâches ménagères et ce, même s'il travaille davantage que Line à l'extérieur.

Par ailleurs, malgré la volonté des pères de s'impliquer, le temps qu'ils passent au travail limite leur disponibilité aux enfants (Nock & Kingston, 1988). Selon Lamb (1976) les pères en général passent peu de temps avec leurs enfants quand ils sont bébés. Leur participation s'actualise principalement le soir et les fins de semaines, lorsque les pères ne sont pas au travail, comme c'est le cas des hommes de la présente étude.

Or, si les pères de milieux défavorisés occupent parfois des emplois exigeants physiquement et sont fatigués au retour, ce qui serait une limite à leur implication selon certains (O'Brien, 1982, cité dans Erikson & Gecas, 1991), les pères de la présente étude ne voient pas leur travail comme un obstacle majeur à leur participation dans les soins aux enfants. Éric et Paul travaillent dans le domaine de la construction, ce qui implique de longues heures, surtout en période estivale. Leur disponibilité à la maison pour participer aux soins est donc limitée à ce moment. Toutefois, quand ils sont de retour du travail, la priorité va à la famille et non aux loisirs personnels, comme l'explique Paul: «(...) *J'ai pas ben ben l'temps. Quand j'arrive, j'l'aide elle*» (4). Stéphane et Éric l'ont de même à leur retour de travail. Éric fait manger les enfants, donne les baigns et les couche. Stéphane dit qu'il est parfois difficile de prendre la relève le soir après une journée de travail mais il le fait quand même. Ainsi, si le temps consacré au travail constitue une limite physique réelle, les pères ne perçoivent pas que le travail est un obstacle majeur à leur participation aux soins des enfants. Par ailleurs, même s'ils occupent un emploi, l'horaire de travail irrégulier des pères de milieux défavorisés peut parfois faciliter son implication, comme le soulignent Erikson et Gecas (1991). Ainsi, Claude, qui travaille de nuit est présent chez lui tous les après-midis et peut participer aux soins. De même Paul, qui travaille souvent sur appel, peut être présent dans la journée si la température est mauvaise. Denis a aussi un horaire variable, ce qui lui permet d'être chez lui certains jours de la semaine.

En somme, les conditions de travail respectives des pères interrogés sont variées, certains font beaucoup d'heures, d'autres en font peu et les horaires sont irréguliers. Mais, l'absence et la

fatigue liées au travail ne viennent pas limiter le désir des pères de s'impliquer auprès de leurs enfants et de consacrer leurs temps libres à leur famille. La proportion réelle de temps que les pères consacrent aux soins n'est pas connue mais il ressort clairement qu'il considèrent important de s'impliquer quand ils sont disponibles à la maison.

Ainsi, tous les pères de l'étude disent participer aux soins des enfants, ils donnent le biberon et changent la couche. Éric donne les bains et Paul s'occupe de son fils à la sortie du bain. Claude nomme des tâches qu'il n'aime pas faire soit habiller son bébé ou lui donner son bain. Or, ce père a exprimé qu'il était très nerveux lors du retour à la maison suite à la naissance. Il hésitait aussi à prendre son nouveau-né lors des premiers mois à la maison: *«Ben oui, mais j'avais peur, c'était fragile, j'avais peur de briser ça»* (49). Ces tâches impliquant beaucoup de manipulation du bébé, il peut être moins à l'aise de les faire. Éric mentionne qu'il n'aime pas changer les couches de caca mais il dit s'être impliqué lors des coliques de sa première fille et qu'il pouvait passer jusqu'à 2 heures avec elle pour l'endormir.

Éric dit avoir toujours pris part aux soins de ses filles, autant la première que la deuxième, mais précise que: *«C'était pour y donner une chance à elle»* (166). Pour lui, son implication dans les soins est donc largement conditionnée par un désir d'aider sa conjointe. Plusieurs études démontrent que, dès le départ, la mère est perçue comme le parent qui a la charge première du nouveau-né. (Dulac, 1994a; Dulac, 1998; LaRossa & LaRossa, 1981) Lorsque le père s'implique auprès des enfants, il considère souvent qu'il aide la mère plutôt que de partager la responsabilité des soins, son rôle est perçu comme un soutien à la mère (Bleton, 1985; Decoste & Lamy, 1993; Pruett, 1993). Cette perception est partagée par Éric et Paul.

Éric illustre cette réalité avec la réaction de son entourage à l'annonce de la première grossesse de Nancy. La famille doutait des capacités de Nancy à prendre soin d'un enfant. Or, il n'y a pas eu de tels commentaires pour Éric: *«Ben... Non, (...) parce que moi, j'travaillais t'sais. T'sais c'est certain qu'c'est la mère qui s'en occupe plus que l'père là t'sais»* (156). Ainsi, dès le départ, seule la compétence de la mère est questionnée par l'entourage. La réaction de l'entourage d'Éric et ses commentaires relatifs à eux démontre que la mère est encore souvent perçue comme le parent responsable du bien-être de la famille (Dulac, 1994a; Valois, 1998). Il est vrai que tous les pères de l'étude travaillant présentement à l'extérieur, leur disponibilité pour prodiguer des soins aux enfants est limitée par le nombre d'heures, parfois jusqu'à 12 par jour, qu'ils passent à l'extérieur de la maison. Mais la compétence des pères à prendre soin des enfants ne devrait-elle pas aussi être questionnée lors de leur accès au statut de parent ?

Quatre des pères interrogés, Claude, Éric, Denis et Paul rapportent que leur conjointe les a aidés dans l'apprentissage des soins. Ils perçoivent que certaines mères avaient plus de connaissances de base liées aux soins qu'eux (Marsiglio, 1995). Ainsi, Paul et Claude voyaient leur conjointe comme plus compétente qu'eux, dès la naissance du nourrisson. Claude justifie cette perception par le fait que sa conjointe a des frères et soeurs qui ont des bébés. De plus, il avait deux emplois lors des trois premiers mois, il était donc moins présent pour apprendre à connaître son bébé et à en prendre soin. Quant à Paul, il dit que la présence de sa conjointe le rassurait beaucoup les premiers temps:

PAUL: (...) *C'est sûr que au début eh, j'aimais ça quand Jo-Anne était à côté d'moé. J'sais pas, j'tais (...) plus safe. Quand que c'est à toé ben... Quand c'tait p'tit p'tit p'tit itou eh. (64) plus fragile hen. (...) à l'hôpital là, j'tais plusse porté à y donner quand qui partait à brailler.(...) Les deux premiers mois, jusqu'à temps que l'nombril tombe, après ça, c'tait correct. (97)*

Ainsi, même si la mère n'a jamais eu d'enfant non plus, elle constitue une référence pour le père. Il peut choisir les moments où il s'implique et redonner l'enfant à la mère quand la tâche se complique, car la perception que la mère est la spécialiste des soins est encore forte (Palkovitz, 1984; Valois, 1998) La raison invoquée par Denis et Éric pour expliquer que leur conjointe était un guide dans l'apprentissage des soins est que la mère passe plus de temps avec le bébé et a ainsi plus d'opportunités de développer des habiletés et d'acquérir des connaissances qu'elle peut ensuite transmettre au père (Lamb, 1976). De plus, selon tous les pères interrogés, leurs conjointes consultent plus facilement des personnes ressources, un constat confirmé par une étude du Conseil de la famille (Decoste & Lamy, 1993).

Outre le soutien de la mère, les pères interrogés soulignent qu'ils ont appris à s'occuper des bébés au fur et à mesure, en prenant soin de leur enfant. Ils apprennent à connaître les besoins de leur enfant et à interpréter correctement ses pleurs pour être en mesure d'y répondre. Stéphane dit avoir surtout appris à s'occuper de Christine de cette façon, seul, au fil des jours. Il s'occupe d'elle le soir en rentrant du travail, participe au bain et endort sa fille le soir. Sa conjointe ne semble pas l'avoir guidé dans son apprentissage. La première fois qu'Isabelle lui a demandé de changer le bébé, elle pensait que Stéphane savait comment faire mais il l'ignorait et c'est finalement une connaissance qui l'a aidé. Peut-être que cette attitude d'Isabelle démontre une ouverture à laisser le père expérimenter les soins de lui-même et à l'inciter à se débrouiller ?

Ou encore elle est le reflet d'une entraide faible entre les conjoints comme le laisse croire parfois les propos de Stéphane, qui ne se sent pas soutenu par sa conjointe dans son rôle paternel.

Une fois qu'il ont acquis les habiletés nécessaires pour participer aux soins, les pères sont à l'aise de demeurer seuls avec leur(s) enfant(s) et ils se perçoivent compétents dans ce domaine au même titre que la mère. Il est intéressant de souligner que trois des pères, soit Claude, Paul et Stéphane ont parlé de «garder» leur enfant quand on leur demande s'ils restent parfois seuls avec lui. Stéphane est conscient de la différence entre les deux termes: *«Ah, j'ai déjà gardée. Ben, gardée... j'ai déjà resté avec ma fille en... une soirée pendant qu'elle a sortait. J'ai déjà gardée une après-midi là. C'pas si pire que ça»* (106). Le mot «garder» revient même s'il l'a d'abord corrigé. Cette utilisation du terme garder vient renforcer l'idée selon laquelle les pères seraient des parents secondaires, ayant un rôle de soutien à la mère.

Pour Claude, Paul et Denis l'adaptation à la venue de l'enfant, la participation dans les soins et les caractéristiques du nourrisson (par exemple un bébé tranquille, autonome et qui fait ses nuits), contribuent positivement à une implication soutenue, comme l'illustrent les propos de Claude: *«Ben, là, j'sus rendu habitué avec le petit, c'est pu, c'est pas une charge... Peut-être c'tait plus dur au début, j'tais pas habitué là... Y faisait pas toutes ses nuits non plus fait que»* (49). Quand le bébé vieillit, il est moins dépendant pour certains soins (tient sa bouteille seul, dort mieux), ce qui peut être moins exigeant pour les pères. Selon Dulac (1993), les interactions entre le père et son enfant se font surtout quand le bébé devient plus éveillé et réagit davantage. Le bébé de Claude étant maintenant plus vieux, il réagit davantage à son contact, ce qui peut motiver une plus grande implication.

Ainsi, quatre des pères interrogés, Claude, Denis, Éric et Paul, disent qu'ils ont aujourd'hui confiance en leurs moyens quand il est question des soins aux enfants. Ils considèrent tous qu'ils se débrouillent bien. Denis dira que c'est facile d'apprendre à donner une bouteille ou changer une couche. Même si la tâche est parfois difficile, comme quand le nourrisson a des coliques, Éric ne remet pas en question son engagement de père: *«j'ai pas eu d'misère ben ben a'ec les enfants, pantoute. (...) On a toute d'la misère. Mais eh, au point de de dire, j'sus pu capable d'm'en occuper, non»* (133).

Stéphane, quant à lui, est parfois insécure dans ses comportements envers sa fille. Quand il fait des erreurs ou qu'il ne sait pas quoi faire avec Christine, Stéphane remet en question sa compétence en tant que père: *«Ben moé, c'est mon premier pis j'en sais toujours pas plusse que*

j'en savais. Ben, j'en sais plusse... J'fais des gaffes!» (108). Étant donné qu'il n'est pas le père biologique de sa fille, peut-être que ce manque de confiance en lui vient d'une crainte de se faire rejeter par la mère s'il ne répond plus à ses attentes ? Selon Decoste et Lamy (1993), c'est souvent la femme qui autorise l'homme à avoir accès aux enfants et à être un père. Ceci peut être encore plus présent dans le couple de Stéphane qui n'est pas le père biologique. Il doit correspondre au modèle du «bon père» s'il veut que ses efforts soient reconnus et valorisés. Malgré le manque de sommeil et l'impression de perdre sa liberté, Stéphane ne remet pas en question son engagement de père:«(...) j'avais à ment d'né l'impression que j'avais toujours dans bras pis que j'pouvais pu faire c'que j'voulais faire avant. Mais, j'tais pas tanné d'm'en occuper. J'sus jamais écoeuré d'la petite» (122). Il voudrait bien que sa fille boive toujours sa bouteille en 15 minutes car ça lui prend parfois une heure et Stéphane doit attendre pour fumer. Ainsi, même si Stéphane trouve difficile de différer ses désirs personnels pour prendre soin de son enfant, il le fait.

Lors de la naissance, certains pères comme Claude, adoptent majoritairement un rôle de spectateur, par crainte ou ignorance de ce qu'on fait avec un bébé. Ils assument davantage de soins quand le bébé apporte aussi quelque chose au père, que ce soit un sourire, de la fierté ou de la joie. D'autres, comme Paul, s'impliquent avec l'appui de la conjointe jusqu'à ce qu'ils se sentent prêts à prendre soin de l'enfant seuls. Quant à Éric, il justifie en partie son implication dans les soins par un désir de se débrouiller en famille.

Les pères interrogés ne participent pas beaucoup aux soins médicaux (prise de rendez-vous, se rendre sur place). Cette responsabilité revient à la mère. Ces résultats ont aussi été rapportés par d'autres auteurs (Dulac, 1994a; Pleck, Lamb & Levine, 1986; Valois, 1998) mais les facteurs reliés à cette faible implication sont encore méconnus. Une hypothèse possible est que le père étant plus souvent au travail, il a moins de disponibilité pour effectuer ces tâches. Les pères de milieux défavorisés hésitent à recourir aux services et veulent se débrouiller car ils craignent de perdre le contrôle qu'ils exercent au sein de leur famille souvent le seul qu'ils ont encore dans leur vie (M. Perreault, communication personnelle, avril 1998). Cette attitude peut les amener à ne pas vouloir avoir trop de contacts avec les réseaux médicaux formels. Mais même pour les femmes de milieu défavorisé, qui craignent de se faire enlever leurs enfants, le recours aux services de santé est souvent différé et elles hésitent à choisir cette solution. (Colin & al., 1992)

En somme, les pères interrogés perçoivent qu'ils doivent s'impliquer dès la naissance dans les soins mais doivent parfois avoir le support de la mère pour le faire. Ils acquièrent de

l'assurance grâce à l'aide de leur conjointe et à la pratique des soins. L'implication dans les soins des pères de l'étude est motivée par le désir de contact avec l'enfant, l'aide à la conjointe et la volonté de maintenir l'harmonie dans le couple ou encore pour limiter le recours à l'aide extérieure, pour se débrouiller en couple. Les pères de cet échantillon considèrent tous qu'ils s'impliquent actuellement dans les soins selon la disponibilité qu'ils ont en dehors du travail. Est-ce que les pères de milieux défavorisés correspondent davantage au modèle de l'homme nouveau qui s'implique de plus en plus dans les tâches du «prendre soin» des enfants ? Quatre des pères interrogés disent avoir pris soin de leurs enfants dès un très jeune âge, ce qui va à l'encontre des informations retrouvées dans la littérature disant que les pères sont peu impliqués avec les bébés (Lamb, 1976) et qu'ils n'auraient pas le désir de s'impliquer dans les tâches concrètes de soins (Lévesque & al., 1997). Selon Fournier, dans une entrevue accordée à Parenteau (1995), une implication précoce du père, dès la grossesse, peut favoriser la création du lien d'attachement des pères envers leurs enfants. Par ailleurs, l'implication du père dans les soins de son jeune enfant l'amène à réaliser qu'il peut être aussi compétent et efficace que la mère et la paternité devient alors une expérience positive et gratifiante pour lui (Lamb, Pleck & Levine, 1987). Ainsi, l'implication du père dès la petite enfance a des effets positifs sur son lien avec son enfant et sur sa perception de lui-même en tant que père.

Rôle de pourvoyeur.

Selon Elder, Conger, Foster et Ardel (1992), le vécu de pauvreté économique affecte davantage le vécu de la paternité que celui de la maternité car le père est touché dans une des composantes majeures de son rôle, soit la fonction de pourvoyeur financier. La question de qui gagne l'argent ou de quelle source elle provient a parfois créé un malaise chez les pères interrogés comme chez Claude qui dira: *«Ah, ça, on en parle pas, ça on le sait, ça»* (62) ou chez Éric qui a eu recours à la fraude pour avoir un revenu pendant une certaine période et qui ne veut d'abord pas parler du tout de l'aspect économique de sa famille disant seulement qu'il s'est toujours bien débrouillé là-dessus. Cette entrée en matière chez ces deux pères laisse croire que cette question est délicate pour eux. Peut-être parce qu'elle touche directement à la capacité du père de faire vivre sa famille et que de parler de ce sujet équivaut à se remettre en question de façon trop personnelle ? Claude restera discret sur la question mais Éric, après des clarifications de l'intervieweuse, en parlera abondamment en spécifiant toujours qu'il se débrouille bien. Seule la famille de Stéphane reçoit de l'aide sociale et le chèque est fait à l'ordre des deux parents. Stéphane et Isabelle paient les dépenses familiales moitié-moitié. Dans les autres familles, l'argent est commun aux deux parents et provient principalement du revenu du père.

D'une part, il semble que plusieurs hommes de milieux défavorisés vivent leur paternité de manière contradictoire car ils restent fidèles au modèle traditionnel de pourvoyeur alors qu'ils sont souvent sans emploi (Lévesque & al., 1997). D'autre part, selon Lesemann (1994), un nombre croissant de personnes qui vivent en milieu défavorisé travaillent mais ne parviennent pas à avoir un revenu se situant au-dessus du seuil de la pauvreté. Les hommes de cette étude ont tous un travail sauf Stéphane et le désir de travailler revient souvent dans son discours.

Tous les participants se perçoivent comme pourvoyeur principal au sein de la famille et cette fonction occupe une place importante dans l'exercice de leur rôle. Les pères illustrent la double valorisation, familiale et personnelle, que leur apporte le fait d'être pourvoyeur. Pour Éric, être un bon père signifie être en mesure de fournir aux enfants ce dont ils ont besoin:

ÉRIC: (...) j'sus un très bon père parce que j'veux toute qui que mes enfants y aient, qui seynt bien plus tard. J'm'amanche pour eux-autres... J'fais toute pour eh, qui seynt bien. Pis j'veux qui aient des bonnes études. (...) c'est commencé. Ah ben là... Là, j'me prépare un a... j'me prépare une retraite là comme c'est là là. Là eh, j'ai pensé pour ses é... l'étude aux enfants. Eh, peut-être d'icitte deux ans mé qu'ça l'aille mieux financièrement eh j'vas leur mettre d'argent d'côté à eux-autres. (116)

Quant à Claude, il exprime que le travail contribue à rehausser son estime de lui. Même si le salaire qu'il reçoit n'est pas gros, qu'il doit travailler la nuit et qu'il a parfois du mal à joindre les deux bouts, le fait de travailler est important pour son estime: «Ouen, ben ça me valo...ça me revalo... re... (revalorise) (...). C'plus convenant, c... c'est mieux» (38). Claude rejoint les propos de l'étude de Lévesque et al. (1997) selon lesquels les pères de milieux défavorisés trouvent important de travailler car ils sont ainsi reconnus, ont un certain contrôle sur leur vie et ceci leur permet de garder leur famille. Claude, Denis, Éric et Paul ont un emploi relativement stable qui leur permet de subvenir aux besoins de la famille.

Selon Paul, la fonction de pourvoyeur que doit assumer le père devient plus présente quand la conjointe ne travaille pas: «Ben, c'est sûr que j'travaille plusse. Ben, elle a travaille pas fait que ... Faut que j'rentre plusse d'argent» (5). Ainsi, Paul croit que le statut de père s'accompagne de plus grandes responsabilités et qu'il doit par conséquent travailler davantage afin d'amener suffisamment d'argent au foyer.

Éric se perçoit davantage comme pourvoyeur depuis la naissance de son deuxième enfant. Éric n'exprime pas d'inquiétudes quant à sa capacité à fournir le nécessaire à sa famille. Selon Éric, il est possible de combler les besoins alimentaires des enfants s'il y a une planification financière car il n'a pas le choix d'avoir ce qu'il faut pour eux. Il semble plus préoccupé par les moyens à long terme d'assumer le rôle de pourvoyeur. À la naissance de sa deuxième fille, Éric est «passé à l'action»: il pense à acheter une maison et veut commencer à épargner dans ce but au cours de l'année. Il se place de l'argent pour ses «vieux jours» et pour ses enfants. Pour atteindre ses objectifs liés au confort matériel, Éric voudrait obtenir des cartes de compétences requises dans son métier de manière illégale, grâce à des contacts:

ÉRIC: *Pourquoi j'veux l'faire là, c'est par rapport à mes enfants pis ma femme pis j'veux avoir d'avancement à moment donné t'sais. J'veux avoir, j'veux avoir quelque chose dans vie là. Ben, pas par rapport rien que à eux-autres là (...) J'fais ça pour eux-autres mais pas rien qu'pour eux-autres. T'sais, c'est normal (...) j'veux qui seye ben à moment d'hé eux-autres. (145)*

Le discours du père se situe à deux niveaux. D'une part, au plan familial, il veut assurer un bien-être à sa famille. D'autre part, au plan personnel, il veut «avoir quelque chose dans la vie». Sa fonction de pourvoyeur lui permet donc de procurer du confort à sa famille mais également d'atteindre des objectifs personnels, d'accomplir quelque chose. Les objectifs de vie d'Éric en lien avec sa famille, achat de maison, défrayer des études ne sont pas nécessairement différents de ceux des gens de classe plus aisée, comme l'achat d'une maison, mais il croit seulement qu'il mettra plus de temps à les atteindre. De plus, les moyens dont il dispose pour y arriver sont limités. Ainsi, le contexte socio-économique dans lequel il vit n'empêche pas Éric de se voir comme pourvoyeur matériel pour sa famille mais il est conscient qu'il peut rencontrer davantage de difficultés qu'un homme qui gagne plus d'argent ou qui a une formation académique plus complète.

ÉRIC: *(...) Pis là après ça, on s'est dit, on veut notre maison. C'est certain qu'on va avoir plusse de misère à l'avoir la maison avec un autre mais on va être capable d'y arriver pareil. Je sais j'vas l'avoir pareil. (193) Ça, j'me sus jamais rien empêché d'faire. Non. C'est certain que c'est plus dur garde comme si j'voudrais avoir quelque chose comme un bateau ou ben un autre char. Ben là, va falloir j'y alle en conséquence. Pis t'sais mettons comme c'est là, m'acheter un autre char, un 400 piasses. un 4-500*

piasses, surtout familial pis le mien est encore bon pis j'veux avoir ma maison avant. Si j'viendrais qu'au pire, que faudrait j'm'en achète un que lui y briserait. Ben, j'irais pas m'en chercher un neu. J'essayerais d'm'en trouver un que j'pourrais payer tu suite cash.» « Ah oué oué, ça s'fait. Y a rien qui s'fait pas dans vie là t'sais. T'sais, certain qu'ça va t'être plus dur. Mais, c'pas grave, on va l'avoir pareil. (194)

Contrairement à Paul et Éric, pour Denis, le rôle de pourvoyeur financier ne semble pas s'alourdir significativement avec le nombre d'enfants de la famille. Les femmes de l'étude de Colin et al. (1992) expriment cette double réalité financière en disant d'une part qu'une inquiétude est liée au fait d'avoir un autre enfant dans un contexte déjà difficile. D'autre part, elles se disent que s'il est possible «d'arriver» pour un, c'est possible pour deux.

La plupart des pères interrogés aimeraient gagner davantage d'argent et ils sont tous d'accord pour dire qu'il est plus difficile d'élever des enfants avec un faible revenu. Éric, Paul et Claude souhaitent améliorer leur qualité de vie mais il n'ont pas vraiment de projets concrets pour le faire et les possibilités sont limitées car ils manquent de formation, de temps et ne peuvent se permettre de quitter leur emploi. Dans un tel contexte, le fait d'occuper un emploi revêt sans doute une grande importance pour eux car ils peuvent faire vivre leur famille. Éric et Paul aiment leur emploi et disent faire ce qu'ils ont toujours voulu. Tous sont positifs face à leur situation socio-économique ou à son évolution. Ils ne voient pas le manque d'argent comme un facteur irréconciliable avec la vie de famille.

Selon Éric, sa situation financière n'est pas critique et il peut toujours se débrouiller car il travaille. En effet, son emploi lui permet d'emprunter au besoin et il n'a pas le sentiment de se priver:

ÉRIC: (...) *on s'est jamais vraiment privé, surtout moé, j'sus pas une personne à m'priver. T'sais quand j'dis, j'ajète ça, je l'ajète. Des fois, ça arrive p'tête dans fin du mois mais là, j'me dis j'travaille, j'pas, j'pas dans l'trou. J'sus tout l'temps être capable de l'rembourser pareil. C'est là des fois qu'on emprunte 2-300 \$. (53) (...) Faut tu vive a'ec un budget c'est sûr et certain. Pis là, nous autres, on était planifié que... T'sais, on a tant d'argent de paiements, on a tant d'argent de bouffe. Y nous reste à peu près tant d'argent à dépenser. Mais des fois, ça l'arrivait t'sais comme j'te dis, on faisait des tites folies. On achetait plusse en bouffe, ou ben on payait pas l'hydro. Ou ben on donnait la moitié de l'hydro un mois pis là, l'autre mois, fallait l'payer au complète t'sais. Pour*

pas l'avoir su'l dos, ben, on payait plusse ça. Là ben, on se r'placait. Mais, (...) j'ai jamais eu d'misère à m'débrouiller là-d'sus. Mettons dans finances là, j'm... j'm'en va ben. (98)

Claude est d'accord pour dire qu'il est plus difficile d'élever des enfants avec son salaire et il doit parfois cumuler deux emplois pour payer ses dépenses. Cependant, Claude relativise son état de pauvreté en se comparant à d'autres personnes et il semble que ceci l'aide à mieux vivre sa situation:

CLAUDE: *Ben, c't'assez dur, t'sais. De toute façon, on est pas tu seul là-dedans là...fait que. Ouen, ben on est pas tu seul, sa famille c'pareil .Comme sa soeur là, y ont eu des problèmes eux-autes itou fait que des fois là. (11)C'est ça, on s'dit que c'est, on est dans le même bateau comme tout le monde fait que. (12)*

Pour Claude, peut-être est-ce moins difficile au niveau de l'estime de soi de constater que d'autres familles vivent une situation financière précaire ? Ainsi, il n'est pas le seul à avoir parfois des difficultés à subvenir aux besoins de sa famille et peut-être cela engendre-t-il moins de remises en question sur ses capacités ou limites personnelles ? Pour Denis, c'est une étape normale de la vie que d'être plus « serré » et la situation va inévitablement s'arranger: «*Ouen, c'est sûr qu'on a... on s'ert plus la ceinture à 3 qu'à 2 là. Ça fait partie du... Du cycle*» (145). Denis se dit capable de procurer l'essentiel à ses enfants, et aussi parfois des choses plus superflues comme des jouets même s'il ne peut toujours les acheter quand ils arrivent sur le marché, mais un ou deux ans après.

DENIS: *(...) on s'arrange pour leur en acheter pareil. C'est sûr qui vont l'avoir mais peut-être (...)un an ou deux après. Y ont toujours eu du linge, toujours ben mangé. (145) P'tête juste les trois mois qu'on a été à Gatineau là. (...) Mais à part ça là, y ont jamais on a jamais manqué de rien. (146)*

Les trois mois où Denis et sa famille ont pu manquer de ces choses essentielles, ils étaient loin de leurs familles, hors de la région. Ils sont revenus car ils étaient alors trop pauvres. Ils ne pouvaient plus acheter de couches pour le hébé, François, aujourd'hui âgé de deux ans, et devaient utiliser des linges à vaisselle.

Paul aimerait bien avoir davantage d'argent pour assurer à son fils une meilleure qualité de vie: «*C'est sûr j'aimerais ça avoir ma maison à moé pis...avoir plusse d'argent. (...) gagner l'million, pour l'gâter encore plusse*» (69). Son discours ne se situe pas dans le domaine d'un projet concret mais plutôt du rêve. Paul croit que sa famille a quand même le nécessaire. Pour lui, c'est quand l'enfant grandit que les dépenses augmentent:

PAUL: *Ben, c'est sûr que quand t'as plusse d'argent, tu peux plusse (...) y en donner. Mais j'trouve que même ceux qui ont pas d'argent, (...) y a l'bien-être qui aide beaucoup (...) Y a des manières. (123) (...) c'est sûr que si j'aurais plusse d'argent, y aurait plusse t'sais (...) Ça va dépendre de plus tard là. C'est (...) pas grand chose quand c'est p'tit d'même là. Ça mange pis ça dort. T'sais, c'est sûr que dans un an ou deux là, y va commencer à marcher pis avoir des bébelles pis toute ça. M'a n'acheter plusse. (124)*

Seul Denis est retourné chercher une formation professionnelle malgré les contraintes que cela impliquait pour lui et sa famille. Ils savaient que la situation serait difficile durant la formation mais que les perspectives d'emploi de Denis seraient meilleures ensuite. Denis a rencontré des difficultés quand il a choisi de suivre sa formation. Tout d'abord, ni le chômage, ni l'aide sociale ne voulaient défrayer les coûts du cours car le domaine choisi ne faisait pas partie d'un programme pré-établi. Denis a fait des démarches pour obtenir des prêts et bourses mais finalement, l'aide sociale a défrayé le cours. De plus, il a été coupé quand il a trouvé lui-même un emploi alors que quelques mois plus tard, les personnes qui ont fait la même démarche ont reçu un supplément de 500 \$ grâce à un nouveau programme. Denis trouve cette situation injuste. Les programmes sociaux devraient avoir des règlements plus souples afin de soutenir les pères qui ont la volonté d'améliorer leur condition. Au contraire, les multiples règlements et conditions préalables souvent contradictoires deviennent des obstacles quasi insurmontables qui peuvent décourager ces hommes de poursuivre des démarches.

Stéphane, qui est le seul père interrogé actuellement bénéficiaire d'aide sociale est aussi celui qui manifeste le plus d'inconfort face à sa situation: «*Ben, c'est difficile mais... Nous autre, on a pas l'choix, la p'tite est là fait que. On essaye de s'arranger avec les revenus qu'on a. Non, c'est ça, si on peut crisser not' camp du bien-être, ça va aller ben*» (158). Pour lui, le fait d'être sur l'aide sociale est négatif. Stéphane répète souvent qu'il veut: «*Essayer d'trouver un, un estie d'job qui est payante pour être capable d'faire vivre trois personnes en étant capable d'avoir un p'tit peu d'dépenses (...)*» (105). Stéphane a donc vraiment intégré la notion du père

pourvoyeur et le fait de ne pas être en mesure de satisfaire cette exigence est une source de stress pour lui. Il identifie également le fait d'avoir un bon emploi comme un besoin de nouveau père. Seule la conjointe de Stéphane reçoit des prestations d'aide sociale. Dans ce couple, les parents paient les dépenses moitié-moitié et Stéphane dit envisager un retour aux études mais dit aussi que s'il trouve un emploi, il va le garder. Stéphane semble regretter de ne pas avoir de qualifications spécifiques qui lui permettraient d'accéder plus facilement à un emploi:

STÉPHANE: *Ben si j'aurais pas saoulé autant, j'aurais p'tête ben eu un cristi d'diplôme aujourd'hui. (gen.4). J'ai lâché l'école, j'ai lâché mes études, j'ai lâché mon programme, j'ai lâché ci, j'ai j'ai dépensé mon argent. Aujourd'hui, si j'aurais su que 2 ans plus tard j'aurais été papa, j'aurais pas lâché ma ma technique (...). J'aurais mon emploi. J'ferais pas des p'tites jobines bâtard à pelleter pis à balayer une cour. (156) J'aurais p'tête ben pas dépensé mon p'tit argent dans la p'tite boisson. (157)*

Étant donné qu'il a déjà sa famille, Stéphane veut prendre le chemin le plus court vers le gain pour quitter l'aide sociale et assumer son rôle de pourvoyeur. L'expérience de ce père est celle qui se rapproche le plus de celle des pères de milieu défavorisé qui vivent souvent la paternité de façon contradictoire. Ils veulent être pourvoyeurs mais sont incapables de répondre aux exigences de cette responsabilité (Lévesque & al., 1997). Stéphane est celui qui manifeste le plus d'insécurité liée à son rôle paternel. Il exprime souvent qu'il fait des erreurs, qu'il essaie de faire son possible, qu'il n'est pas toujours «le bon papa». Peut-être que cette incertitude face à ses comportements vient en partie du fait qu'il sent un écart entre ce qui est attendu de lui, être pourvoyeur et le fait qu'il n'a pas d'emploi stable ?

Selon l'étude de Lévesque et al. (1997), beaucoup d'hommes de milieu défavorisé se perçoivent comme pourvoyeurs mais sont sans emploi et le revenu d'aide sociale est au nom de la conjointe. La mère a donc un pouvoir qui limite le désir de l'homme d'être pourvoyeur. Des pères interrogés pour cette étude, seul Stéphane semble vivre cette contradiction tandis que les 4 autres pères ont des emplois assez stables qui leur permettent de subvenir aux besoins de leur famille. Ils aimeraient tous gagner davantage mais n'expriment pas de malaise profond lié à une incapacité de subvenir adéquatement aux besoins de la famille.

Quatre pères, Claude, Éric, Paul et Stéphane, ne parlent pas du désir que leur conjointe travaille mais décrivent plutôt son rôle au niveau des soins aux enfants. Seule la conjointe de Claude

semble n'avoir jamais vraiment travaillé, ce qui peut être lié à son jeune âge, 19 ans. Les autres femmes ont eu des emplois auparavant mais se consacrent maintenant à leur(s) enfant(s). Paul mentionne clairement qu'il s'attend à ce que sa conjointe s'occupe de leur fils et qu'elle reste à la maison pour le faire aussi longtemps qu'il le faudra. Quant à Stéphane, il dira qu'il doit trouver un emploi au plus vite pour faire vivre trois personnes. La perception des rôles parentaux de ces quatre pères est donc traditionnelle en ce sens que le père doit avant tout subvenir aux besoins de sa famille tandis que la mère doit prioritairement s'occuper des enfants.

Un seul père, Denis, dit qu'il s'attend à ce que sa conjointe partage la responsabilité d'être pourvoyeur et travaille. Selon Denis: *«Aujourd'hui, faut quasiment qu'les 2 travaillent pour eh... ça y alle ben. Fait que faut qu'tu partages les tâches»* (102). Pour lui, le partage du rôle de pourvoyeur financier va de pair avec le partage des tâches ménagères dans la famille. Ainsi, la répartition des rôles dans la famille ne dépend pas du genre des parents mais plutôt du niveau d'implication de chacun dans les différents rôles. Denis rejoint les résultats de l'étude de Dandurand et al. (1994) qui démontrent que les futurs jeunes pères québécois ne veulent plus être les seuls pourvoyeurs. Sa perception se rapproche davantage de celle des hommes de classe moyenne.

Le fait d'être pourvoyeur implique aussi de fournir un toit à sa famille. La pauvreté limite le choix des parents dans plusieurs domaines dont, entre autres, celui du milieu de vie, du logement ou des loisirs (McLoyd, 1990; MSSS, 1991). Une situation socio-économique défavorisée peut influencer le vécu du rôle parental car les parents ont à faire face à davantage de difficultés et de stress dans leur milieu de vie que les parents de classe économique plus favorisé (MSSS, 1991; Piché, Roy & Couture, 1994; Rutter, 1987). Par exemple, certains peuvent être forcés de vivre dans des logements insalubres (MSSS, 1991), d'autres sont témoins de scènes de ménage (Colin & al., 1992), de violence ou de prostitution dans leur quartier (C.Piché, communication personnelle, août 2000). Toutefois, il semble que ce ne soit pas le cas pour les pères de cette étude. Claude, Éric, Denis, Paul et bientôt Stéphane vivent dans des logements ayant un certain confort et dans des quartiers où ils ne sont pas témoins d'événements violents ou dérangeants. Plusieurs mères défavorisées de milieu urbain rêvent de s'établir à la campagne où il serait plus facile de profiter de la vie (Colin & al., 1992). Paul, Denis et dans une certaine mesure, Éric et Stéphane qui demeurent dans des petits villages, vivent ce rêve. Le milieu de vie de leur famille n'est sans doute pas pour eux un rappel constant

de leur situation de pauvreté. Ils sont en mesure de fournir, à des degrés divers, à leur femme et à leur(s) enfant(s) un endroit sain, de l'espace, du confort.

Tous les pères ont accès à certaines formes de loisirs. Claude dit qu'il va souvent prendre des cafés avec Sylvie. Denis et Line ne peuvent avoir de loisirs ensemble car ils n'ont pas les moyens de payer une sortie et une gardienne. Ils sortent donc séparément tandis que l'autre parent est à la maison. Denis veut aller pêcher cet été avec un collègue de travail. Paul et Jo-Anne eux, sortent avec leur fils. Ils vont souvent déjeuner au restaurant et l'emmènent avec eux. De même, Éric dit qu'ils amènent toujours les enfants quand ils sortent sauf pour des occasions spéciales comme des funérailles ou une sortie en amoureux. Ils font alors garder par la famille ou une gardienne. Stéphane et Isabelle peuvent aussi sortir ensemble et ils font garder leur fille par la famille de Stéphane. Ils vont au cinéma ou voir des amis en ville. Ainsi, malgré un faible revenu, tous les pères interrogés peuvent avoir des moments de loisirs seuls ou avec leur conjointe.

Selon Éric, il faut penser avant tout aux enfants et parfois différer des désirs personnels, comme par exemple l'achat de nouveaux vêtements. Stéphane, Claude et Denis partagent cette opinion que l'enfant passe en premier. Ils s'organisent pour acheter ce dont l'enfant a besoin et ensuite, ils peuvent dépenser s'il leur reste de l'argent. Pour Paul, son fils peut être une entrave à certains désirs personnels et s'assurer de pouvoir fournir à son enfant ce dont il a besoin ne semble pas toujours évident quand il s'agit de se priver soi-même. Paul a dû vendre son camion deux places à la naissance de son fils: *«Pas eu l'choix de l'vendre avec le p'tit. (...) Si ce s'rait 'ien qu'de moi, je l'aurais gardé. Madame a voulait pas. J'ai toute essayé pour l'garder mais ça pas...(marché)»* (45). Pour Paul, l'exercice du rôle paternel implique parfois des sacrifices, mettre de côté des désirs personnels pour satisfaire les besoins de la famille. Paul trouve aussi que Jo-Anne pense parfois trop en fonction de son fils, comme lorsqu'elle a accepté de lui prendre immédiatement un programme d'épargne-étude alors que Paul trouve prématuré d'effectuer une telle démarche. Pourtant, Paul dira qu'il aimerait payer des études à son fils et même l'aider financièrement quand il voudra vivre en appartement, ce qu'il n'a pas eu de ses parents, et qu'il espère avoir les moyens de le faire.

Éric, comme Paul, perçoit son rôle de pourvoyeur à long terme pour ses enfants. Leur perception dépasse donc le fait de s'assurer que les enfants ne manquent de rien, ils veulent être en mesure de leur offrir une aide concrète qui servira à améliorer leurs conditions de vie. Éric voudrait être en mesure de payer des études avancées à ses filles, ce qu'il n'a pu avoir de ses

parents. Tel que mentionné précédemment, Paul voudrait aider son fils quand il quittera la maison, ce que ses parents n'ont pas fait pour lui. La littérature parle de ce désir des jeunes pères de toutes les classes sociales de donner à leurs enfants ce qu'eux-mêmes n'ont pas eu (Lamb & al., 1987; Lévesque & al., 1997; Masse, 1987).

Pour Éric, Claude et Denis la capacité à emprunter et à rembourser de l'argent pour boucler les fins de mois est aussi une façon d'assumer le rôle de pourvoyeur. Ainsi, même s'ils doivent emprunter, ils tirent de la fierté du fait qu'ils ont un bon nom et que les gens leur font assez confiance pour continuer de leur faire des prêts. Giguère (1998) a aussi constaté que, chez certains pères de milieux défavorisés constituant l'échantillon de son étude, la notion de pourvoyeur n'est pas exclusivement liée au fait d'avoir un revenu familial suffisant, comme pour les pères de classe moyenne, mais plutôt à la capacité de se débrouiller pour que l'enfant ne manque de rien. Cette fierté d'être en mesure de payer ses dettes peut-elle compenser en partie pour le fait que l'emploi occupé est souvent précaire et ne procure pas au père beaucoup de prestige ?

Claude et Éric croient que les possibilités d'emploi sont sûrement meilleures à l'extérieur de la région. Selon Claude, ce sont les emplois qui ont amené les membres de sa famille élargie à l'extérieur de la région. Il aurait aimé partir aussi mais a connu sa conjointe avant et a toujours vécu ici. Quant à Éric, il a déjà travaillé à l'extérieur et n'exclut pas la possibilité de déménager à nouveau un jour pour améliorer ses conditions de travail: *«Si j'ai des possibilités ben, j'la prendrais. T'sais, juste parce qu'à moment donné, va falloir que, que j'pense à ma famille pis t'sais, p'tit salaire à ment d'né là. Tu fais pas grand-chose avec ça là»* (135). Éric croit que les possibilités sont meilleures ailleurs mais il a fait des «petits métiers» à l'extérieur, comme en région. Denis a déjà habité trois mois dans une autre région mais ils ont dû revenir car ils étaient en difficulté financière. Quant à Stéphane, il ne croit pas qu'il lui sera plus difficile de se trouver un emploi en campagne. Il est prêt à aller dans les villes et villages environnants. Stéphane a une opinion différente des autres pères mais il n'a pas encore vraiment intégré le marché du travail. Il n'a pas été confronté aux difficultés de se trouver un emploi stable, au fait de gagner un salaire faible pour des conditions de travail souvent difficiles.

Deux pères croient donc qu'ils pourraient remplir le rôle de pourvoyeur plus facilement hors de la région. C'est comme si la chance de se sortir de la pauvreté est lié à l'exode vers la «grande ville» qui offre plus d'opportunités. Mais, les possibilités de ces pères demeurent limitées où qu'ils aillent, ils n'ont pas de formation et ils risquent de se retrouver dans la même situation

socio-économique. Les salaires ne seront pas nécessairement plus élevés ailleurs pour le même type d'emploi. Les propos tenus par Éric, Denis et Claude contrastent avec les résultats recueillis par Colin et al. (1992) auprès de femmes vivant dans la pauvreté. Alors que certains pères de cette étude croient que la vie ailleurs qu'en région, en milieu urbain ou du moins plus près des grands centres, serait sûrement facilitée à certains égards, les femmes pauvres qui vivent dans ces milieux aspirent à pouvoir un jour s'établir en campagne. Selon elles, la vie hors de la ville présente plusieurs avantages. Par exemple, il y a de l'espace et les enfants peuvent jouer à l'extérieur sans crainte d'empiéter chez le voisin. Pour les femmes interrogées, la vie serait également moins stressante en campagne qu'à la ville.

Ainsi, deux groupes de personnes de milieux défavorisés, l'un vivant en milieu urbain et l'autre en milieu plus rural et semi-rural, croient que leur existence serait plus facile s'ils se trouvaient à la place de l'autre. Ce désir d'échapper à sa condition en changeant de milieu de vie provient-il du fait que les parents sont conscients de leurs limites au niveau personnel ? Les possibilités de formation scolaire ou professionnelle sont souvent associées à des contraintes pour la famille que plusieurs ne sont pas prêts ou aptes à assumer, comme une perte de revenu ou un arrêt de travail. Étant souvent dans l'incapacité de sortir d'une condition de pauvreté par leurs propres moyens, les parents pauvres en viendraient-ils à croire qu'un simple changement de milieu résoudrait une grande partie de leurs difficultés sans nécessairement considérer les aspects négatifs possibles ?

En somme, les pères interrogés adhèrent encore majoritairement à la perception du père pourvoyeur et ce, même s'ils peuvent rencontrer des difficultés à assumer ce rôle. Cette fonction du père occupe la majeure partie de leur temps et se situe au cœur de la perception de leur rôle. Pour eux, même s'ils ont des revenus faibles, le fait de gagner leur vie peut contribuer à rehausser leur confiance en eux et leur sentiment d'être utiles et ainsi les encourager à rester présents à leur famille (Lévesque & al., 1997). Le vécu de Stéphane est celui qui se rapproche le plus des observations de Lévesque et son équipe qui disent que la paternité en milieu défavorisé se vit souvent de manière contradictoire due à l'incapacité de faire vivre sa famille alors que ce serait la principale attente envers le père dans ce milieu.

Cette contradiction ne ressort pas dans les propos des autres pères interrogés. Claude, Éric, Denis et Paul correspondent au modèle encore très présent dans la société selon lequel le père doit d'abord être pourvoyeur (Dulac, 1998) car ils travaillent. Par conséquent, ils risquent moins de vivre cette contradiction. Le fait de travailler et d'être pourvoyeur amène les hommes

interrogés à avoir le sentiment de s'accomplir au niveau personnel et professionnel et à être reconnus dans leur famille.

Rôle affectif et lien avec l'enfant.

Tous les pères interrogés expriment leur amour et leur attachement envers leur(s) enfant(s). Selon Éric, c'est la base de l'engagement paternel: *«Faut tu...t'es aimes surtout. Si t'aimes pas 'es enfants, j'sais pas comment tu fais pour te n'occuper»* (129). Paul dira spontanément: *«Pis lui, qu'est-ce qui faut comme affection pis amour, y l'a itou. Y est ben aimé (73). (...) je l'laisserais pas à personne»* (67). Il se dit beaucoup plus heureux depuis la naissance de son fils. Claude, Stéphane et Denis expriment aussi leur amour pour leurs enfants et les désignent comme des personnes importantes de leur vie. Éric et Stéphane disent s'ennuyer quand ils sont loin de leurs enfants. Selon Stéphane, qui n'est pas le père biologique de sa fille, le lien peut être aussi fort avec un enfant qui n'est pas le sien si l'homme investit dans sa relation en tant que père: *«(...) c'pas un spermatozoïde qui fait un vrai père. C'est (...)une manière de vivre (...)»* (112). L'engagement affectif serait donc surtout une question de choix. Le père, dont la fonction biologique n'est pas définie comme celle de la mère (Garbarino, 1993) doit prendre la décision de s'engager et la maintenir (Chapleau, 1989).

Les pères de cette étude expriment leur amour envers leurs enfants et souhaitent qu'ils soient heureux plus tard, comme le dit Paul: *«(...) j'veux qui seye gâté là. (...) qui seye heureux»* (102). Une telle attitude laisse supposer que ces pères s'investissent dans des relations affectives avec leurs enfants, qu'il ont à coeur leur bien-être et qu'ils veulent participer à leur procurer du bonheur. Serait-ce une des raisons qui fait que ces pères demeurent présents à leur famille, contrairement à beaucoup d'hommes de milieux défavorisés ?

Contrairement aux hommes participant à la présente étude, les intervenants interrogés par Lévesque et al. (1997) croient que les hommes de milieux défavorisés accordent beaucoup d'importance au fait d'avoir des enfants sans toutefois investir dans des relations affectives avec eux. Pour eux, l'enfant serait davantage objet de fierté qu'ils peuvent montrer aux autres. Cette dimension est mentionnée par deux pères mais elle ne semble pas plus importante que l'amour ressenti pour l'enfant. Stéphane exprime sa fierté d'avoir une famille: *«D'la fierté. J'sus fier de ma fille, j'sus fier de ma blonde pis j'aimerais ça 'es présenter à tous l'monde (...)»* (123). De même, Claude est fier du développement de son fils: *«(...) Moi, j'en parle j'sus fier*

de d'ça fait que dit... y fait telle affaire, telle affaire. Ouen! Là, j'sus ben content que l'monde disent ça... Ouen (rire) . Y est vite» (27). Selon Massé (1991), les progrès observés chez l'enfant sont valorisants pour le père qui peut l'interpréter comme un signe de sa compétence. De même, tel que constaté dans l'étude de Dandurand et al. (1994), l'enfant est source de plaisir et de statut pour le père. Ainsi, il est possible de croire que si la fierté envers les enfants fait partie intégrante de la relation père-enfant, l'amour ressenti est aussi prédominant pour les pères de cette étude.

Pour Claude, la naissance de son fils est un événement marquant positif qui lui donne de la joie. Claude aime son fils et pour lui, l'affection prodiguée à son enfant est plus importante que le fait de lui acheter des jouets ou des biens matériels. Claude semble croire qu'un trop grand nombre de jouets pourrait rendre son fils «mauviette»: *«(...) j'veux pas trop l'gâter, j'veux pas qu'ça fasse un... une mauviette (rire). Ben, point d'vue eh... jouets. Point d'vue affection ça j'y en donne à planche. J'sus pas matérialiste moé, c'est ça qui arrive. Je l'prends tant que j'peux» (99).*

Pour Claude, un enfant qui aurait moins de biens matériels serait-il plus endurci ? Pour Claude, la pauvreté ne serait donc pas un obstacle qui l'empêche de donner à son fils ce dont il a besoin car il se dit non-matérialiste. Certaines questions peuvent toutefois être soulevées en regard de cette attitude. L'affirmation de Claude qui se dit non-matérialiste viendrait-elle du fait qu'il ne pourrait pas donner beaucoup de jouets à son enfant même s'il le voulait ? Son discours découle-t-il d'une de ses valeurs profondes ou de sa situation de vie actuelle qui le contraint à adopter des comportements non-matérialistes et à prôner cette valeur ?

Certaines femmes de l'étude de Colin et al. (1992) ainsi que Denis, interrogé pour la présente étude, disent que le choix d'avoir un enfant suppose de privilégier des valeurs humaines plutôt que matérielles. Il serait possible de croire que ces mêmes valeurs soient aussi dominantes dans l'éducation des enfants et le lien avec eux pour les parents qui vivent en milieux défavorisés, comme le souligne Claude.

Selon Denis, le lien avec ses enfants est plus positif depuis qu'ils ont un plus grand logement. Il y a de l'espace pour jouer au sous-sol. Ainsi, les parents ne doivent pas constamment ranger les jouets et entendre les cris des enfants qui jouent, ce qui les rend moins intolérants face à eux. Denis et Line ont donc pris les moyens pour faciliter leur tâche en éliminant le stress causé par le manque d'espace qui interférerait dans la relation avec les enfants. Le fait d'être confiné

dans des espaces d'habitation restreints est nommé comme un des facteurs pouvant contribuer au stress des parents vivant en situation de pauvreté (MSSS, 1991).

Paul parle des premières semaines de son fils à la maison: *«Ben, c'est sûr j'voulais tout l'temps l'avoir là, elle itou fait que, y couchait avec nous autres, y (...) Même aujourd'hui c't'encore d'même. Elle a veu tout l'temps l'avoir. Moi itou»* (95). Lors des entrevues, Paul jouait avec son bébé et le tenait sur ses genoux. Ce père, comme Claude, recherche donc les contacts physiques avec son enfant. Il prend sa place auprès de l'enfant au niveau affectif, il ne joue pas un rôle de second plan.

Pour Paul, il semble que la présence de son fils remplisse en partie une fonction utilitaire: *«(...) tu peux t'en occuper plusse. Tu peux, t'as quelqu'un à t'occuper»* (71). Le fait d'avoir un enfant vient créer chez Paul le sentiment d'être utile, de pouvoir s'occuper de son bébé. Les femmes de milieux défavorisés ont aussi ce type de lien avec leur(s) enfant(s). Le bébé donne un sens à leur vie et leur fournit en même temps une forme d'occupation (Colin & al., 1992).

Tous les pères interrogés soulignent l'importance d'être présents à l'enfant, de passer du temps avec lui afin de développer une relation significative. Stéphane reste prudent quand il en parle: *«Vas essayer d'être là, l'plus souvent possible là, j'ai ben dit essayer, on sait jamais l'futur hen ?»* (158). Stéphane parle comme s'il avait plus ou moins de pouvoir sur ses actions futures. Fait-il référence à une éventuelle séparation d'avec sa conjointe ? Ou encore pense-t-il à un emploi prenant qui le retiendrait à l'extérieur de la maison, comme son père ?

Denis voit l'impact du temps passé avec ses enfants dans leurs comportements envers lui. Lors de la petite enfance de l'aîné, Denis travaillait de nuit et était moins présent. Or, il observe que son fils va beaucoup plus vers sa mère quand il a une demande à faire et ce, même s'il est plus disponible à ce moment. Par contre, il était plus présent à son deuxième fils, François, qui se réfère indistinctement à lui ou à sa mère. Il croit que son bébé fera de même: *«Ben, y a r'connait (...) y sait déjà c'est qui son père pis sa mère (...)»* (90). Denis réalise que son implication a un impact sur la dynamique familiale. Plus il s'implique, plus les enfants se réfèrent à lui et sont en contact avec leur père.

Éric perçoit aussi que sa présence est importante pour ses enfants sans toutefois pouvoir définir pourquoi. Il amène une nuance intéressante en disant que les enfants ont davantage besoin de la mère car elle est plus souvent avec eux :

ÉRIC: *Oué. Ben, un enfant a besoin d'son père autant qu'sa mère. (...) mettons que c'est certain qui ont besoin plusse d'leur mère parce c't'avec eux-autres qui passent plusse de temps. Mais y ont besoin d'leur père parce que elle a... Elle, est tout l'temps en train de d'mander où a l'est maman (...) quand que j'sus pas là, a le d'mande où c'qui est son père. (127) Je sais pas quoi, pourquoi mais j'sais qu'c't'important. C'est dans leur mental, c'est dans leur... dans leur pensées à eux-autres là. (128)*

Le «besoin du parent» serait donc lié au temps passé avec lui. Dû au temps de contact, le lien que le père peut développer avec son enfant serait donc secondaire à celui créé avec la mère, moins fort. Cette perception peut venir du fait que, pour Éric, le besoin de la mère est clair et lié aux soins alors qu'il ne peut définir pourquoi la présence du père compte. Il se fie à la réaction de ses filles pour expliquer qu'il a un rôle à jouer auprès d'elles. Éric dit qu'un enfant qui n'a pas ses deux parents manque de «quelque chose». Claude explique aussi l'importance de sa présence par le comportement de son fils: «Ben, c'est sûr... y arrête pas de dire Papa, papa, là (rire).» «Ben, ça d'l'air qui trippent su' nous autres pas mal les pères à c't'âge là...» (51). Denis croit également que le père exerce une fonction différente de celle de la mère auprès de l'enfant :

DENIS: *Ben, d'après moi, si y aurait juste sa mère eh, ça (...) f'rait bizarre. C't'âge-là j'peux pas dire là mais (...) ça doit affecter. Y a r'connait (...) les voix pis toute là. (...) À 1 mois, y (...) commence déjà à te r'connaitre. (90) Fait que tu vois, si j'srais pas là, là. Ah oui, y y manquerait que' chose, ça c'est sûr. (91)*

Ainsi, selon Denis, la mère ne peut combler tous les besoins affectifs de l'enfant, le père a un rôle à jouer à ce niveau. Il a toutefois de la difficulté à définir précisément la nature de ce rôle.

De nombreuses recherches démontrent que les enfants ont autant besoin de leur père que de leur mère (Decoste & Lamy, 1993; MFE, 1999; Olivier, 1994). Tous les pères interrogés trouvent important d'être présents à leurs enfants mais ne peuvent définir pourquoi. Ce constat se retrouve également chez les hommes ayant participé à une consultation du Conseil de la famille

qui ont de la difficulté à définir la spécificité de leur rôle (Decoste & Lamy, 1993). Les hommes de la présente étude illustrent les bienfaits de leur présence par les réactions de l'enfant qui reconnaissent leur voix, leur font des sourires, les réclament en leur absence ou encore interagissent davantage avec eux.

Malgré le fait que la pauvreté limite les ressources notamment au niveau du revenu et du temps disponible pour les activités parentales (Hills & Stratford, 1985; Lazear & Micheal, 1988), tous les participants trouvent important de passer du temps en famille et de faire des activités avec leurs enfants. Denis aimerait même modifier son horaire de travail afin d'avoir des congés la fin de semaine et passer plus de temps avec ses deux fils plus vieux. Éric, quant à lui, essaie d'être le plus disponible possible à sa famille dans ses temps libres: «*La fin d'semaine, j'essaye de passer la journée a'ec mes enfants pis ma femme. (...) une belle fin d'semaine de famille*» (106). De même, Paul emmène toujours son fils lors de sorties au restaurant. Pour lui, son enfant n'est pas désigné comme un obstacle à sa vie de couple. Ils forment une famille et l'enfant s'intègre aux activités.

Trois des pères interrogés, Claude, Éric et Paul malgré le fait qu'ils disent que le sexe du bébé leur est indifférent, accordent de l'importance au fait d'avoir un garçon. Paul illustre clairement cette idée par ses propos:

PAUL: *Ben, c... ben, c'est sûr j'tais un p'tit peu plusse content c'tait un gars là (rire). J'vas pouvoir plus le gâter à ma manière. Elle a voulait qu'est-ce, qu'on savait c'tait une fille au début, a dit: on va acheter des affaires de barbies pis nanana... Là, t'sais là, j'sais qu'c't'un p'tit gars fait que là, y va avoir son p'tit jeep pis. (94)*

Il semble que les pères se comportent différemment avec les garçons et les filles. Les pères accorderaient plus d'attention à leurs fils qu'à leur fille (Harris & Morgan, 1991; Lamb, 1981; Lamb, 1986) et leur attitude à l'égard des enfants est davantage empreinte de stéréotypes sexuels que l'attitude des mères (Coltrane, 1995). Les pères sont plus restrictifs et exigeants avec leur fils tandis qu'ils sont plus sociables et gentils avec leur fille (Bronstein & Cowan, 1988). De plus, ils sont plus soucieux du développement cognitif et de la réussite de leur garçon, et encouragent davantage les garçons à jouer avec des jouets «masculins» et non «féminins» (Langlois & Downs, 1980).

Claude s'attendait à une fille mais a eu un garçon et il dit que: *«(...) c'ben tant mieux hen»* (77). Il spécifie toutefois que le sexe du second bébé n'a pas d'importance. Éric avait bon espoir d'avoir un garçon au deuxième bébé à la vue de l'échographie mais *«(...)j'ai dit, si c't'une fille, au pire, c'pas grave là (...)*» (164). Denis, qui a trois garçons aurait aimé avoir une fille mais est bien heureux d'avoir ses trois fils. Seul Stéphane ne fait aucun commentaire sur le désir d'avoir un garçon, il mentionne seulement qu'il voulait que son bébé lui ressemble et c'est le cas, il est donc satisfait.

En somme, trois des pères ont eu des garçons et, malgré le fait qu'ils mentionnent que le sexe leur était indifférent, il semble y avoir une fierté plus grande associée au fait d'avoir un garçon. De plus, le père aurait plus de possibilité de développer un lien avec un garçon qu'avec une fille car il y a une plus grande similitude d'intérêt. Les propos de Paul laissent entendre qu'il se sent plus outillé pour interagir avec son fils, ne serait-ce qu'au niveau des jeux. Plusieurs auteurs corroborent cette idée selon laquelle le père est plus impliqué avec ses fils qu'avec ses filles (Harris & Morgan, 1991; Lamb, 1981; Lanoue & Cloutier, 1996). En milieux défavorisés, il semble que les pères se voient souvent avec un petit garçon, ce qui est plus valorisant selon les valeurs masculines traditionnelles (Lévesque & al., 1997).

Tous les pères désignent le jeu comme ce qui est le plus facile avec leurs enfants. Selon LaRossa et LaRossa (1981), les pères préfèrent le jeu car il prend moins de leurs temps libres et demande moins d'attention que les activités de soins. Éric a adopté très tôt, vers 2 ou 3 mois, des jeux physiques avec ses filles (les lancer dans les airs, les faire tourner) et valorise la témérité chez sa fille aînée. Il parle avec fierté du fait qu'elle se baigne sans protection dans un lac et qu'elle retourne à l'eau même si elle tombe et s'étouffe. Selon lui, elle n'a pas peur du danger. Peut-être Éric est-il fier parce que c'est un comportement qui se rapproche des valeurs masculines ?

Rôle d'éducation.

Tous les pères interrogés considèrent qu'ils ont un rôle à jouer dans l'éducation des enfants. Toutefois quand il s'agit d'un premier bébé qui n'a que quelques mois, comme c'est le cas pour Paul, Claude et Stéphane, la question de l'éducation ou des règles de discipline n'est pas au centre des préoccupations des pères qui parlent davantage en termes de soins. Pour eux, il est important de participer à l'éducation et ils illustrent leurs propos en donnant des exemples

comme de prendre la relève de leur conjointe en s'occupant du bébé au retour du travail. Stéphane dit qu'il va tenter d'imposer un peu le respect mais qu'il sait que sa fille va «l'envoyer promener» à l'adolescence.

Les deux pères qui se sont exprimés plus en détails sur le sujet sont Denis, qui a trois garçons et Éric, qui a deux filles. Ces pères doivent commencer à instaurer des règles pour leurs enfants plus âgés et sont amenés à réfléchir sur la discipline à imposer. Ainsi, ils se perçoivent comme devant exercer le rôle d'autorité au sein de la famille. Or, la personnalité du père semble influencer son attitude face au rôle d'autorité. En effet, Denis, qui semble plus timide, parle de sa difficulté à assumer ce rôle et se décourage quand sa conjointe ne l'appuie pas.

Éric se voit comme un guide pour ses enfants tout en les laissant faire des choix: «(...) *J'aimerais plutôt savoir leurs projets à eux-mêmes puis les aider. (...) J'peux pas choisir pour eux-mêmes. J'vas juste les appuyer pour qu'est-ce qui veulent faire*» (168). Toutefois, Éric a un style autoritaire très strict et croit qu'il lui est presque impossible de maintenir la discipline si sa conjointe ou ses parents agissent autrement que lui avec les enfants. Peut-être n'a-t-il pas suffisamment confiance en lui s'il sent le besoin de contrôler tout ce que les autres font au risque de perdre son autorité ?

Pour Éric, c'est une question de principe, de convictions. Les enfants doivent «comprendre» et écouter quand il donne une consigne. Il manifeste de l'intolérance face aux pleurs des enfants, surtout la plus vieille, car il se dit qu'elle est assez vieille pour ne pas pleurer (3 ans) et par conséquent, il est beaucoup plus strict avec elle. Il admet que sa fille a parfois de bonnes raisons de pleurer comme quand elle se fait mal mais a de la difficulté à être patient et il croit que ce serait pour lui un point à corriger.

ÉRIC: (...) *c'est là la période la plus difficile. (...) Oué, comme c'est là a braille là (Sophie). Pis elle est dure à coucher (Alexandra) (rire). C'est plusse toff là, les entendre. J'pogne les nerfs, moins d'patience. Ben là, y vont arrêter d'brailler à ment d'né. (166) (...) Quand a va commencer à comprendre (Alexandra), ça va t'être plus facile . (167)*

La vision d'Éric face à ses enfants semble irréaliste. Il s'attend à ce que s'il exerce son rôle d'autorité adéquatement, sa fille va obéir immédiatement. Il a aussi été observé pendant les

entrevues qu'il intervenait fréquemment auprès de sa fille aînée sur un ton brusque. Cette perception du père que son autorité doit être absolue peut l'amener à évaluer négativement sa compétence comme père si ses enfants ne répondent pas à ses attentes. De plus, sa conjointe le reprend parfois dans ses interventions devant les enfants et Éric croit que cette attitude peut nuire à son autorité. Ce père se considère compétent pour les soins de base comme laver ou nourrir ses filles mais trouve que c'est plus difficile quand les enfants n'écoutent pas. Est-ce que le fait que la tâche se complique pour Éric pourrait l'amener éventuellement à se désengager auprès de ses enfants ?

La patience d'Éric est parfois mise à rude épreuve: *«Ben, c'parce que j'perds patience (rire) Des fois, j'pas capable d'en... d'endurer les enfants. J'me choque après des fois, des tites tapes. Nancy a l'aime pas ça parce qu'a l'a été battue chez eux...»* (119). Cette attitude cause parfois des conflits entre les parents. La conjointe d'Éric lui dit d'aller prendre une marche pour se calmer mais il dit ne l'avoir jamais fait encore. Ainsi, le père se perçoit comme très compétent avec ses enfants tout en utilisant des méthodes qui peuvent être considérées assez violentes. Par exemple, il donne le bain à la plus vieille en lui envoyant de l'eau dans la figure pour qu'elle arrête de pleurer et en lui parlant d'un ton agressif.

Quant à Denis, sa conjointe s'attend à ce qu'il soit plus sévère pour que les enfants écoutent davantage. Il consacre parfois trois heures à coucher les deux plus vieux. Cependant, il déplore le fait que sa conjointe console les enfants aussitôt après qu'il les ait chicané. Il se questionne sur la pertinence d'être autoritaire dans un tel contexte. Selon les propos de ces deux pères, le rôle d'autorité ne peut être assumé adéquatement sans le soutien de la conjointe. Selon eux, il revient au père d'établir les règles et de les faire respecter mais la mère doit appuyer leurs interventions ou du moins ne pas les disqualifier devant les enfants. La perception de Denis et Éric est semblable aux résultats de l'étude de Lamb (1976) selon lesquels les femmes de milieux défavorisé s'attendent à ce que les pères imposent la discipline aux enfants (Kohn & Carroll, 1960, cités dans Lamb, 1976). Et, selon ce même auteur, les pères de milieu socio-économique défavorisé exigent davantage de conformité et d'obéissance de la part de leurs enfants que les pères de classe moyenne, comme c'est le cas d'Éric.

Denis aborde aussi la question du contexte social actuel qui limite les actions du père. Il dit notamment qu'il ne peut frapper ses enfants sous peine d'avoir une plainte. Denis dira ne pas vouloir taper ses enfants et surtout pas dans la figure. Puis, ultérieurement, il dira qu'il a déjà tapé un de ses fils d'une petite tape au visage, juste pour le pincer. La crainte de se faire enlever

somme, Denis est incertain quand à la manière d'assumer adéquatement son rôle d'autorité. Selon lui, le contexte social et l'attitude de sa conjointe limitent ses possibilités d'actions.

En lien avec leurs valeurs éducatives, Claude, Paul, Éric et Denis souhaitent que leurs enfants finissent leur secondaire cinq et ils veulent les pousser à faire des études.

DENIS: (...) *finisse son secondaire cinq, qui alle à l'université, qui s'pogne une bonne job. (...) Si... si y est capable, (...) faire qu'est-ce qui aime au moins. (...) on va s'arranger pour qui fasse ses études au complet pis toute là. (128) On va l'encourager à aller aux études, ça c't'un faite. (129)*

Denis a de grandes ambitions scolaires pour ses fils. Il veut leur donner une éducation qui leur permettra d'avoir de meilleures conditions de vie que lui. Paul exprime aussi ce souhait. Denis est conscient que certaines choses peuvent limiter les chances de ses fils de faire des études ou d'avoir un bon emploi mais il ne les nomme pas.

Les pères interrogés trouvent tous important que les enfants fassent des études, qu'ils finissent au moins leur secondaire cinq et mentionnent aussi le désir qu'ils aient un bon emploi. De plus, comme Denis, Éric aimerait que ses enfants fréquentent l'université et il veut être en mesure de payer de telles études à ses filles. Dans leurs espoirs pour les enfants, la scolarité est donc fortement associée à la possibilité d'avoir un bon travail alors qu'elle ne l'est pas nécessairement pour eux. Seul Claude mentionne explicitement ce lien entre la scolarité et la réalisation professionnelle quand il explique qu'il n'a pas été encouragé à aller à l'école par son père ou Jean-Guy: «*Eux autres c'tait plus du travail manuel. Ben, asteure ben, travail manuel c'pas mal...y n'a moins qu'avant. Faut tu y aille à école sinon ben, tu pognes des jobs de crève-faim comme que j'fais là, là*» (86).

Ainsi, Claude ne veut pas encourager son fils à apprendre un métier manuel: «*Ben, j'veux pas y montrer l'métier d'bodyman, c'trop dur su'a santé (rire). (...) m'a essayer de l'pousser à l'école si j'capable, si j'ai 'es moyens*» (86). Pour Claude, l'éducation est liée aux moyens financiers. Il ne précise pas le niveau de scolarité souhaité pour son fils. Quand les enfants font des études plus avancées, CEGEP ou université, il y a souvent des frais. De plus, si l'enfant va travailler jeune, il devient plus rapidement «indépendant financièrement» de ses parents, ce qui peut être attrayant en milieu de pauvreté, pour les parents et l'enfant. Claude a des rêves mais il

financiers. Il ne précise pas le niveau de scolarité souhaité pour son fils. Quand les enfants font des études plus avancées, CEGEP ou université, il y a souvent des frais. De plus, si l'enfant va travailler jeune, il devient plus rapidement «indépendant financièrement» de ses parents, ce qui peut être attrayant en milieu de pauvreté, pour les parents et l'enfant. Claude a des rêves mais il les exprime au conditionnel, il est conscient des obstacles générés par son milieu et de ses limites personnelles.

Paul s'exprime dans le même sens que Claude. Son père lui a montré un peu de mécanique mais il ne désire pas transmettre ces connaissances à son fils:

PAUL: Ben, c'est sûr qui m'a montré ben des affaires quand j'tais p'tit pis...quand j'restais chez nous. Y m'montrait à faire d'la mécanique (...) C'est sûr j'veux n'en montrer à mon gars là. Mais peut-être pas d'la mécanique, ces affaires là. (...) Non c... c'est pas un métier mécanique. (...) Dans l'temps peut-être c'tait dans mécanique mais asteure, ça prends des cours pis des cours pis des cours. C'est rendu pas mal compliqué asteure. (108).

Les pères interrogés souhaitent que leurs enfants réussissent dans le travail et brisent le cycle de pauvreté, il doivent donc faire des études, contrairement à eux. Leurs pères leur ont montré des habiletés manuelles mais Claude et Paul ne veulent pas en faire autant avec leurs fils. Ils souhaitent qu'ils exercent d'autres métiers moins exigeants, des métiers qui soient moins dommageables pour la santé.

Les pères croient qu'ils ont un rôle à jouer dans la motivation de leurs enfants comme l'exprime Paul:

PAUL: (...) En tu cas, si y veulent pas faire des études ben là, m'a essayer d'es pousser (...) J'vas toute faire pour qui en font. (...) (168). Au moins qui finissent leur secondaire pis asteure t'as, t'as pu l'choix d'faire des études aujourd'hui (118). Ben, c'est sûr qu'asteure, ça prend des secondaire cinq partout (...). Ça t'prends un métier pis... (107).

Pour Paul et Éric, dans le contexte social actuel, les études sont essentielles. Pourtant, Paul n'a que 21 ans et Éric, 27 ans et ils ont tous deux décroché. Si les études sont essentielles pour leurs enfants, pourquoi ne le sont-elles pas pour eux ?

Comme père, ces hommes veulent donc donner à leurs enfants une éducation qui améliore leurs chances de se sortir de la pauvreté. Leur projet éducatif pourra-t-il transcender le cycle de la pauvreté ? Ces pères ont tout un défi à relever pour transmettre à leurs enfants le goût de poursuivre des études alors qu'ils ont tous décroché au secondaire. Les pères ont des désirs comparables à ceux des femmes de milieux défavorisés qui voient les études comme un facteur de réussite important. Ainsi, même si elles ne parviennent pas à se sortir de la pauvreté, les enfants le peuvent (Colin & al., 1992).

Seul Stéphane n'a pas de projets ou d'espoirs pour sa fille: *«A fera c'qu'a voudra a'ec sa vie»* (154). Stéphane, à 19 ans, est le plus jeune des pères de l'échantillon, il demeure actuellement chez ses parents et ne semble pas apprécier que ceux-ci lui donnent des conseils sur son avenir. Stéphane commence sa vie d'adulte, il veut faire ses propres choix et se détacher de l'influence parentale. Ses projets pour sa fille sont sans doute conditionnés en partie par ce qu'il désire pour lui-même, être indépendant et libre. Questionné sur les études qu'il souhaite pour Christine, Stéphane répond: *«Au moins qu'a fasse son secondaire pour pas qu'ça fasse trop d'trouble»* (155). Stéphane a eu la chance d'aller au CEGEP et n'a pas aimé que ses parents exercent des pressions pour qu'il ait de bons résultats scolaires. Pour lui, le diplôme de secondaire cinq n'a sans doute pas la même signification que pour quelqu'un qui ne l'a pas.

Paul va plus loin dans ses valeurs éducatives en souhaitant que son fils devienne père à son tour.

PAUL: *J'aimerais ça qui aye une belle avenir. (101) Un bel avenir, qui seye en santé, qui qui fasses des études. Ben, un bel avenir, avoir queque chose eh une bonne job. Qui aye une bonne job pis eh t'sais qui... que plus tard, qui aye des enfants lui itou à son tour. (102)*

Il est le seul qui aborde cet aspect de la continuité de la famille par son fils. Pour Paul, la paternité doit donc être une expérience positive car il veut que son fils la vive aussi. Paul dit aussi qu'il voudrait gâter son fils alors que sa conjointe ne veut pas qu'il le gâte trop. Paul dit vouloir donner à son fils ce qu'il veut sans pour autant tout lui donner. Il est enfant unique, ce qui peut influencer son comportement envers son fils.

En milieux défavorisés et particulièrement dans les grands centres urbains, les parents veulent souvent préparer leurs enfants à la dure réalité de la vie (Colin & al., 1992, Giguère, 1998) Pour ce faire, ils leur apprennent à se défendre, à surmonter les obstacles. Le vécu de la pauvreté en région est sans doute différent de celui des villes comme Montréal. Aucun des pères interrogé ne mentionne une telle attitude liée à l'éducation des enfants.

Selon Éric, même si les valeurs et les méthodes éducatives peuvent varier d'un père à l'autre, ils ont tous comme priorité le bien-être des enfants: *«Ben... on a pas toute la même façon d'élever nos enfants, ça c'r'un faite. On a toute un principal but par exemple, c'est qui seye corrects»* (187).

Rôle d'agent de socialisation.

Seul Paul mentionne clairement ce rôle que le père doit assumer auprès de ses enfants. Il exprime clairement que le père est important pour sortir l'enfant de la relation fusionnelle avec la mère:

PAUL: (...) *c'est pas 'ien qu'sa mère à l'élever itou. Fait 'ien qu'voir sa mère, y s'rait rendu tout l'temps après sa mère quand qui va être plus vieux là. (...) Ah oui, faut pas tout l'temps qui soye après sa mère. Sinon, plus tard ben, y va s'accrocher après sa jambe pis a va l'raîner partout.* (67)

Toutefois, Paul dit ensuite que ce rôle n'est pas exclusif au père. Il faut seulement que l'enfant ait quelqu'un d'autre que la mère à qui se référer. La littérature traite abondamment de ce rôle d'agent de socialisation que le père accomplit auprès de ses enfants (Decoste & Lamy, 1993; Dulac, 1994a; Monbourquette, 1987). Le père est un agent de défusion de l'enfant d'avec la mère et il l'aide à appréhender le monde extérieur.

Conclusion.

La perception des pères du partage des rôles et des responsabilités au sein de la famille semble encore fortement associée aux valeurs traditionnelles. La mère est la première responsable des soins tandis que le père doit prioritairement subvenir aux besoins de sa famille. Quatre des pères, Claude, Éric, Denis et Paul, travaillent et n'expriment pas de malaise lié à leur capacité à assumer le rôle de pourvoyeur. Certains de ces pères ne décrivent pas seulement leur rôle de pourvoyeur en terme de survie économique quotidienne de la famille, ils formulent des projets d'avenir pour leurs enfants et leur famille, comme de payer des études avancées ou acheter une maison. Seul Stéphane travaille à un projet estival et exprime le besoin de se trouver un emploi stable pour faire vivre sa famille. Son discours traduit un sentiment d'inconfort lié à sa situation et il désire devenir pourvoyeur pour sa famille le plus tôt possible. Pour quatre des père interrogés, il ne semble pas possible de conclure que la paternité se vit de façon contradictoire comme le rapportent les intervenants interrogés dans l'étude de Lévesque et al. (1997). Seul le vécu de Stéphane semble se rapprocher de cette vision de la paternité en milieux défavorisés.

Cependant, les pères interrogés n'ont pas de formation spécifique, hormis Denis. Leur situation demeure fragile à bien des égards. Selon Lévesque et al. (1997), les hommes de milieux défavorisés vivraient une crise d'identité masculine liée à la difficulté de remplir adéquatement leur rôle principal, soit d'être pourvoyeur. Leur questionnement ne serait pas, comme pour les pères de classe moyenne ou aisée, suscité par la difficulté de se conformer aux nouvelles attentes liées au rôle paternel mais bien par l'incapacité d'assumer le rôle traditionnellement dévolu aux pères de subvenir aux besoins de sa famille. Les propos des pères interrogés ne permettent pas de croire qu'ils vivent une telle crise ou qu'ils se sentent inaptes à assumer le rôle de pourvoyeur. Au contraire, la majorité des pères travaillent et ont recours à l'emprunt pour apporter de l'argent au foyer. Un père a déjà usé de fraude mais cette stratégie a été utilisée pour surmonter un moment difficile et elle ne semble pas constituer une habitude.

Thibaudeau (1985) a constaté que certains pères de milieux défavorisés justifiaient leur exclusion du marché du travail par l'importance de leur rôle au sein de la famille. Les pères de la présente étude soulignent que leur rôle est important au sein de la famille mais ne mentionnent pas le désir de rester à la maison, ils doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille, pour avoir du répit des tâches familiales. Un père mentionne aussi que le travail le valorise, même si le salaire qu'il reçoit n'est pas très élevé. Ces propos démontrent bien toute

l'importance que revêt le travail dans l'identité masculine et paternelle pour les pères de milieux défavorisés interrogés dans la présente étude.

Les pères disent s'impliquer dans les tâches ménagères mais leur participation demeure sélective et limitée. Leur horaire de travail les amène à être souvent absents de la maison et empêche les hommes d'accomplir certaines tâches tandis que d'autres n'aiment pas vraiment faire l'entretien ménager. Seul Denis décrit sa participation à l'entretien ménager comme prioritaire et parle d'un partage égalitaire avec sa conjointe.

Même si les pères se perçoivent d'abord comme pourvoyeur, ils trouvent important de participer aux soins des enfants et s'impliquent quand ils sont à la maison. Seul Claude précise qu'il ne fait pas certaines tâches de soins, soit habiller et donner le bain. Denis, Éric, Stéphane et Paul participent aux baignoires, changent les couches, s'occupent de leur bébé quand il est malade ou s'il a des coliques. Tous les pères participent aux repas des enfants, sauf Paul dont la conjointe allaite toujours. Selon les pères, cette implication est parfois motivée par le désir d'aider la conjointe. Ils se voient donc comme des parents qui aident dans les tâches ménagères et les soins directs aux enfants. Cette implication décrite par les pères va à l'encontre des propos de l'étude de Lévesque et al. (1997) selon lesquels les hommes désirent des enfants mais n'ont pas nécessairement envie de s'investir dans les tâches de soins.

Pour ce qui est du rôle affectif, les pères expriment leur attachement envers leurs enfants. Ils apportent de la joie, de la vie dans la maison. Les pères se disent aussi fiers de leurs enfants, ils aiment les montrer à la famille, aux amis. Ils sont fiers des progrès réalisés par les bébés ou les plus vieux et aiment que l'entourage le remarque. Malgré qu'ils affirment que le sexe du bébé n'a pas d'importance pour eux, les hommes interrogés semblent avoir une préférence pour les garçons. Seul Stéphane ne fait aucun commentaire soutenant cette idée. Ce résultat est conforme aux observations des intervenants de l'étude de Lévesque et al. (1997), qui disent que les hommes imaginent souvent leur futur enfant de sexe masculin, ce qui serait conditionné par les valeurs masculines.

Avec leurs enfants, peu importe le sexe, les pères valorisent les activités qui touchent directement leurs intérêts personnels, comme la chasse ou la pêche. Certains pères, comme Denis, Éric et Stéphane mentionnent qu'ils aimeraient avoir davantage de temps à consacrer à leurs enfants. Denis aimerait même modifier son horaire de travail pour être plus présent et jouer avec ses fils. Chez les pères interrogés, il semble y avoir désir de s'impliquer dans des

relations affectives avec leurs enfants et être présents pour eux. Ce résultat contraste avec les observations des intervenants de l'étude de Lévesque et al. (1997) selon lesquelles les pères pauvres n'auraient généralement pas vraiment envie de s'investir émotionnellement avec leurs enfants. Ces résultats contradictoires peuvent démontrer que la vision d'intervenants spécialisés ne reflète pas nécessairement la perception ou le vécu personnel des hommes de milieu pauvre qui vivent l'expérience de la paternité.

Quand ils parlent du partage des rôles et des responsabilités au sein de la famille, certains pères interrogés se réfèrent à la notion de «bon père» ou de «bonne mère» ou à ce que doit être le rôle de chacun au sein de la famille pour décrire leur rôle. Par exemple, Éric dira qu'il est un bon père car il veut s'assurer que ses enfants ne manquent de rien tandis que Stéphane dira qu'il perçoit un écart entre ce qu'il fait avec sa fille et ce que doit faire un père. Ainsi, malgré le fait que l'étude porte sur leur vécu paternel personnel, la perception des hommes semble fortement conditionnée par les valeurs et les attentes véhiculées dans la société par rapport aux rôles familiaux. Il est donc possible de croire que, si la perception du rôle paternel est semblable pour les pères de diverses classes sociales, son exercice serait différent. Les hommes de milieu défavorisés auraient alors un double déli à relever, comme l'ont supposé Lévesque et al. (1997). D'une part, ils veulent se conformer aux nouvelles normes de la paternité, comme être plus présent aux enfants et participer davantage aux soins. D'autre part, ils doivent d'abord assumer adéquatement leur rôle traditionnel de pourvoir aux besoins de la famille, tâche qui s'avère parfois ardue. Dans un milieu où les conditions de vie sont plus difficiles et où les opportunités d'améliorations sont limitées, l'exercice de la paternité peut être plus complexe pour les hommes.

Les participants croient qu'ils sont aptes à procurer à leurs enfants l'essentiel aux plans affectif et matériel et s'impliquent avec la mère dans les tâches de la vie quotidienne. Ils sont toutefois conscients que les ressources dont ils disposent sont plus limitées que celles des hommes de classe moyenne ou aisée, ce qui peut les amener à prendre davantage de temps à réaliser leurs objectifs de vie au niveau matériel. Enfin, selon les résultats obtenus par la présente étude, les hommes interrogés feraient partie des pères qui s'impliquent et parviennent à assumer leurs responsabilités malgré un contexte de survie économique (Lévesque & al., 1997).

Décrire la dynamique de soutien entre les conjoints

Relation entre les conjoints.

Quand ils parlent de leur rôle au sein de la famille, les pères font souvent référence à l'interaction avec leur conjointe qui facilite ou parfois complique l'exercice de leur rôle. En effet, les femmes ont des exigences envers les pères en terme de partage des tâches tout en ayant parfois de la difficulté à laisser aller certaines responsabilités qu'elles perçoivent devoir assumer (Valois, 1998). La dynamique de soutien entre les conjoints est sous-jacente à plusieurs autres thèmes, comme le projet d'enfant ou le partage des responsabilités. Toutefois, elle mérite d'être approfondie dans une section spécifique car le fait que les pères vivent en couple est une caractéristique qui fait la particularité de l'échantillon de la présente étude. En effet, les familles biparentales intactes sont beaucoup moins nombreuses en milieu pauvre que les familles monoparentales (MSSS, 1991). Un climat de grande mobilité familiale caractérise souvent les classes socio-économiques défavorisées (Lévesque & al., 1997). De plus, les pères interrogés ici ont des projets à long terme comme acheter une maison pour la famille ou encore avoir un autre enfant, ce qui présuppose qu'ils ne remettent pas en question leur engagement au sein de leur famille.

Tous les pères interrogés désignent leur conjointe comme une personne importante pour eux. Denis est marié et Stéphane et Éric le seront sous peu. Claude a une relation stable depuis trois ans et Paul est en couple depuis plus d'un an. Tous les pères vivent donc une situation conjugale stable depuis quelque temps.

Pour Éric, la présence de sa conjointe est importante et ils doivent coopérer pour maintenir la cohésion familiale: «(...) *J'aime ben ça quand Nancy est là avec moé. J'aime tout... ça qu'on seye tout l'temps ensemble. On est une bonne famille heureuse ensemble pis...*» (129). Éric dit que lui et sa conjointe investissent davantage dans leur relation de couple depuis qu'ils ont deux enfants. Ils sont plus souvent occupés avec les filles et essaient donc d'en profiter pour Selon Éric, chacun des parents doit respecter l'autre lors de désaccord quant aux gestes à poser pour les soins ou en cas de difficultés avec le bébé. Chaque parent doit laisser à l'autre la liberté de faire des essais. Cependant, selon Éric, il peut arriver que lui et Nancy se disputent dans une telle situation sans être en colère l'un contre l'autre à cause de la fatigue et de la tension ressenties. Les propos d'Éric laissent entendre que parfois, il ne discute pas des règles avec

Nancy ou du comportement des enfants. Ainsi, par rapport à Alexandra, Éric dit qu'il ne veut pas qu'elle aille dans la rue mais il ne sait pas ce qui se passe dans la journée. Quand à Stéphane, s'il est question de désaccord entre les parents sur des actions à poser pour les soins, il reste vague: *«La plupart du temps c'est, fais c'que tu veux. Pis là, a t'répond 'a même affaire fait qu'en fin d'compte, on fait rien pantoute (rire)»* (83).

Selon Éric, la dynamique de soutien entre les conjoints se modifie avec le nombre d'enfants. Par exemple, maintenant qu'ils ont deux enfants, ils font plus souvent l'épicerie ensemble au lieu de le faire seuls car les enfants exigent plus de surveillance. Denis, qui a trois enfants parle également de l'importance du soutien entre les conjoints dans la famille. Ceci permet de bien répondre aux besoins des enfants et d'éviter que les parents s'épuisent:

DENIS: (...) Ben, Line, (...) importante pour m'aider avec les enfants. (95) Ben des tâches, a va m'aider là, (...). Ben, y a des fois que quand qu'Line est là, on s'occupe de un pis l'autre s'occupe des deux autres. Tandis que quand qu't'es tu seul ben là, t'essaye de t'occuper des trois mais là. (...) Mais quand qu'on est là toute les deux là comme Line disait n'a un qui donne le bain, l'autre qui fait à vaisselle. (94).

Dans la famille de Denis, tout semble graviter autour des enfants. Les parents doivent s'entraider pour arriver à s'occuper des trois enfants. Avant d'être un couple, ils sont des parents. Quand ils sortent, ils le font chacun de leur côté et s'organisent pour qu'au moins un des enfants soit absent pour ne pas laisser l'autre parent avec la charge des trois garçons. De plus, dans cette famille, chacun des parents assume les soins aux enfants pour que l'autre puisse travailler et avoir du répit et cet accord leur convient. En somme, ils se soutiennent mutuellement et discutent ensemble.

Claude semble réticent à parler de son couple, surtout quand il est question de difficultés. Dans sa famille, il y a eu une période d'ajustement d'environ trois mois suite à la naissance du bébé où le soutien entre les conjoints était plus faible. Claude cumulait deux emplois et travaillait beaucoup alors que Sylvie allaitait le bébé. Ce père a eu une réaction qui se retrouve chez plusieurs hommes suite à une première naissance: fuir dans le travail et sentir de la pression à être un pourvoyeur efficace (Decoste & Lamy, 1993). *«C'tait les trois premiers mois étaient le pire mettons là, le chialage...ces trois mois là, j'ai travaillé beaucoup, ça pas aidé. A m'lâchait un p'tit cri d'alarme, comme lâche de travailler. Lâche une job t'sais»* (9). Ainsi, les attentes de la conjointe de Claude n'étaient pas tant qu'il amène plus d'argent au foyer mais qu'il soit plus

présent à la maison. Elle lui disait souvent qu'elle voulait un répit mais Claude était occupé: «*Mais moi c'était travail, travail, travail*» (42). Il essayait parfois de prendre congé mais il était alors épuisé et ne devait pas être très en forme pour prendre soin du bébé. Claude et Sylvie ne se sont pas beaucoup parlé durant cette période. Selon Claude: «*Ben, on le voyait pas pis là, on le voit plusse là*» (8). L'adaptation peut parfois être difficile pour le couple mais ils ont su surmonter cette période de transition et la relation est plus harmonieuse aujourd'hui. Si le couple veut que son projet de famille fonctionne, ils doivent être unis. Peut-être aussi que leur expérience lors de la première naissance les prépare aux difficultés qui risquent de survenir dans leur couple et qu'ils ont su développer des stratégies pour les surmonter. Claude dit que Sylvie aimerait qu'il ne travaille plus du tout, ce qui laisse entendre qu'elle voudrait qu'il soit toujours avec elle. Ainsi, dans cette famille, la présence du père à sa conjointe et aux enfants serait plus importante pour Sylvie que la responsabilité de Claude d'assumer le rôle de pourvoyeur.

À l'opposé, Paul et Jo-Anne se sont rapprochés à la naissance de Tommy. Ils se parlent davantage et font plus les choses ensemble. La naissance du bébé a donc eu pour effet d'accroître la communication dans le couple et le soutien entre les conjoints. Pour Paul, la paternité l'amène à s'ouvrir davantage à sa conjointe.

Stéphane aime sa conjointe et il l'exprime spontanément: «*Avant, on pouvait pas s'en aller sans l'autre. Peux pas dormir sans ma blonde crisse(...)*» (37). Ils font des sorties ensemble et ont des projets pour leur couple et leur famille, comme se marier. Stéphane exprime s'ennuyer d'Isabelle quand il travaille et voudrait être toujours avec elle et Christine. Même s'il vont se marier bientôt, Stéphane dit qu'Isabelle a de la difficulté à lui faire confiance. Elle s'est absentée trois jours et elle appelait tous les soirs pour vérifier s'il la trompait.

Stéphane a adopté la fille d'Isabelle suite à la suggestion d'une amie de celle-ci. De même, il a fait sa demande en mariage suite à un malentendu lié à une bague offerte. La famille d'Isabelle croyait qu'ils étaient fiancés alors ils se sont considérés comme tel. Ces constatations mènent à l'hypothèse que la communication dans le couple est peut-être faible. L'âge des conjoints est peut-être une raison expliquant cette situation. Pourtant, Paul et Jo-Anne sont dans le même groupe d'âge et la communication semble meilleure.

Soutien apporté par le père à sa conjointe.

Les pères apportent diverses formes de soutien à leur conjointe. Un des aspects importants du rôle paternel est d'être présent à la conjointe et de la soutenir en cas de besoin. Ainsi, suite à la naissance de Christine, Stéphane dit qu'il était très présent pour Isabelle:

STÉPHANE: *Ben, y a un boutte, ça nous a éloigné pis là, ça nous rapproche. Des fois, ça éloigne, des fois ça rapproche. Ah, à naissance, on s'est rapproché en maudit. Quand qu'a fait sa déprime, j'ai tout l'temps été là. Mais moi, j'ai faite une p'tite déprime à ment d'né avant que j'commence à travailler pis c... on s'est comme éloigné un ti peu. Ça duré quoi, deux jours ? (36)*

Stéphane a parlé à un de ses amis et sa «déprime» est passée. Stéphane répond aussi parfois en regardant Isabelle comme s'il cherchait à obtenir son approbation ou à lui lancer des messages à travers ses réponses. Par exemple, quand il parle de son aide à sa conjointe, il rapporte faire ce qu'il peut même si ce n'est peut-être pas suffisant pour elle. Stéphane trouve parfois difficile de savoir ce qu'Isabelle veut qu'il fasse comme père car elle ne le lui dit pas. Des cinq pères interrogés, Stéphane est celui qui manifeste le plus d'insécurité face à son rôle de père. Selon lui, ce dont il a le plus besoin en tant que père adoptif c'est: «(...) du respect pis d'attention quand même, de ma blonde» (113). Stéphane perçoit qu'il manque parfois de soutien d'Isabelle et croit qu'il lui arrive de n'être pas en mesure de répondre à ses attentes envers lui.

STÉPHANE: *Ben, (...) quand j'arrive d'la job, j'essaye le plusse de m'occuper d'elle pis d'm'occuper d'Christine, dans c'que j'sus capable. Mais j'essaye de faire de mon mieux. Des fois, c'est p'tête ben pas assez à son goût. (129) J'aimerais ben en donner plusse mais eh, j'pas l'super papa moi là. (130)*

Parfois quand Isabelle aide Stéphane avec les soins du bébé, il peut y avoir des frictions dans le couple: «Est impulsive mettons. Si tu dis queque chose de travers, tu l'sais assez vite. A pique une crise assez direct» (128). Stéphane a le même discours en ce qui a trait à la compréhension, l'affection ou les encouragements qu'il apporte à Isabelle: «J'essaye d'en apporter c'que j'peux. P'tête ben pas assez (...)» (130). Stéphane ne semble pas savoir ce que sa conjointe attend de lui, s'il se conforme à ses exigences et s'il remplit bien son rôle de père, ce qui crée chez lui un manque de confiance en ses capacités et la perception qu'il ne peut être un «bon père».

Selon Denis l'aide qu'il apporte à sa conjointe est essentielle à la survie de sa relation conjugale et de sa famille:

DENIS: *Mon aide c'est l'travail, l'aider à faire le ménage dans maison, m'occuper des enfants. (...) si après l'shift, j'arriverais, j'm'écraserais su'l divan pis occupe toé d'la maison, a trouverait ça deux fois plus dur. Ça marcherait pas longtemps. (101) (...) peut-être là, dans l'temps d'mes parents, mon grand-père peut-être là. Mais aujourd'hui là c'pus d'même ça marche. (102)*

Selon Denis, les exigences des femmes envers les hommes en terme de soutien se sont accrues avec les années et, comme père, il doit participer. De même, Paul croit que son soutien est important pour Jo-Anne car elle a Tommy toute la journée et, quand il arrive du travail, elle aime avoir du répit. Paul fait passer le soutien à sa conjointe avant ses loisirs et trouve important d'être présent quand il ne travaille pas: «Ben moi avec le travail pis tout ça eh... J'ai pas ben ben l'temps. Quand j'arrive ben, j'l'aide elle» (4). Claude peut aussi offrir des moments de répit à sa conjointe: «Oui. On vit à deux hen fait que... Je l'aide, ben je l'aide euh, si a veut avoir des petits breaks queque chose là. Au lieu qu'ce seye elle qui s'occupe du bébé ben moi, m'a m'en occuper pis elle a peut prendre un break. C'style là, là» (61). Il peut également partir avec le bébé en voiture pour laisser Sylvie seule ou encore faire la vaisselle ou d'autres tâches ménagères. Stéphane mentionne qu'il a déjà donné de l'argent à Isabelle pour qu'elle aille prendre un café tandis que lui s'occupait de Christine avec l'aide d'une amie. De plus, Stéphane participe aux soins de sa fille quand il arrive du travail même si ce n'est pas toujours facile car sa conjointe s'attend à ce qu'il le fasse:

STÉPHANE: *Ben là, c'est pas si pire là. C'est sûr que des fois j'arrive d'la ah, j'arrive d'la job pis a m'switch le bébé parce que là, toute la journée, ben a été tannante pis là, ah oué, ah bon ! (127) Fait que là, moi j'ai eu ma journée mais c'est pas grave, faut que j'm'occupe d'la toune pis là ah. (128)*

Quant à Éric, il croit que sa conjointe est satisfaite de son implication auprès des enfants: «(...) (Nancy) a l'aime c'que j'fais t'sais. (...) à moment d'né qu'on s'séparerait, j'aurais pas d'misère a'ec mes enfants pantoute (...)» (126). Ainsi, même s'il préfère prendre soin des enfants avec Nancy, Éric se sentirait apte à le faire seul, ce qui dénote qu'il a confiance en ses capacités. Éric croit que son soutien dans les soins aux enfants est essentiel s'il veut qu'ils se débrouillent en famille selon son désir: «Pis ça, c'est tout l'temps ça j'ai voulu pareil. Qu'on

s'débrouille a'ec notre enfant(...) (109). *Si j'veux qu'a passe au travers, va falloir j'y aide.»* (110) Nancy préfère recevoir de l'aide de son conjoint que de quelqu'un d'autre: *«(...) C'est elle qui n'avait besoin d'aide (...) à grossesse d'Alexandra. (157) Ouen, a n'a eu beaucoup d'aide elle. De moé là. A s'ennuyait pas mal»* (158). Pour Éric, qui souhaite se débrouiller en famille et former un couple uni, cette attitude de Nancy doit être valorisante. Il doit alors sentir que sa présence est utile et que le rôle qu'il assume ne peut être rempli par une autre personne que lui. Par ailleurs, certains pères, qui passent beaucoup de temps à l'extérieur pour le travail, pourraient ressentir une certaine pression liée au fait que leur conjointe les considère comme leur seule source de soutien. Ils doivent remplir le rôle de pourvoyeur mais doivent aussi être présents pour répondre aux besoins de leur conjointe. Le père qui vit une telle dynamique de couple pourrait en venir à avoir l'impression de ne jamais pouvoir satisfaire les besoins de sa conjointe en terme de présence et d'implication.

Claude semble aussi désirer que Sylvie se réfère prioritairement à lui si elle a besoin de répit. Lorsque la question est posée à Sylvie, à savoir à qui elle ferait appel dans une telle situation, Claude se désigne immédiatement. Sylvie dit en parler parfois à Claude mais elle peut aussi appeler sa mère ou ses soeurs. Claude semble vouloir être la première personne sur qui Sylvie peut s'appuyer en toute situation, ce qui peut être naturel au sein d'un couple uni. Toutefois, un désir trop grand d'être présent et de vouloir être au courant de tout ce que fait la conjointe peut-il cacher d'autres motivations ? En milieu de pauvreté, des intervenants ont observé que parfois, les hommes désiraient exercer un contrôle sur leur conjointe. Et ce désir viendrait possiblement du désir de ces hommes de sentir qu'ils maîtrisent au moins une partie de leur vie, soit leur vie de famille alors qu'ils ne peuvent le faire à d'autres niveaux comme par exemple au travail. (Lévesque & al., 1997)

Tous les pères s'organisent pour que leur conjointe puisse avoir un moyen de transport en leur absence. Claude laisse de l'argent à Sylvie ou va avec elle aux rendez-vous car elle n'a pas de permis de conduire, Denis et Éric partagent la voiture avec leur conjointe, Paul veut retourner vivre en ville pour que Jo-Anne puisse se déplacer à pied et Isabelle peut recourir à la famille de Stéphane. Aucun des pères n'exerce de contrôle limitant les déplacements de sa conjointe.

Le soutien s'actualise dans les tâches parentales mais il est également important dans le couple à un niveau plus personnel. Ainsi, Éric a apporté de l'aide à Nancy qui était battue chez elle: *«Oué, j'y ai apporté beaucoup d'aide à Nancy (...) Avait pas confiance en elle. (137) (...) avec les enfants ça y a donné une bonne confiance en elle parce que c'est elle qui s'en est*

débrouillée» (138). Éric l'encourageait à prendre des initiatives pour les idées de repas et amenait Nancy à parler quand ça n'allait pas car elle n'avait pas le droit de parole chez elle: «(...) J'ai dit si y a queque chose qui va pas parles-en. Parce ça va aller mal entre nous-autres, (...) Là, a l'as appris à parler t'sais. Moé, j't'une personne qui a confiance en moé, pis... j'y ai montré que t'sai» (138). Éric a donc le sentiment d'avoir aidé à l'épanouissement personnel de sa conjointe et dans leur relation de couple. Cette attitude peut contribuer à ce que les parents restent ensemble, chacun est respecté par l'autre et a le droit de s'exprimer sur ce qui ne va pas, d'en parler. Pour Éric, la perception d'avoir beaucoup aidé sa conjointe, être celui qui redonne confiance à l'autre semble valorisant. Il agit à titre d'aidant naturel auprès de Nancy. Pour Éric, il y a sûrement des bénéfices au niveau de son estime à être en couple avec une femme qui a besoin de lui, de son aide, qui a été une victime.

Soutien reçu par le père de sa conjointe.

Les pères disent recevoir du soutien de leur conjointe à divers niveaux. Éric reçoit du soutien de Nancy quand il a besoin d'information sur les soins aux enfants, en lien avec son caractère impatient, en cas de conflits familiaux avec ses parents ou avec le père de Nancy ou encore dans leur vécu de pauvreté:

ÉRIC: *Ben, premièrement du soutien en tant qu'femme. T'sais a... a m'aide beaucoup a'ec les enfants t'sais, a'ec mon caractère, vu qu'j'me choque ben vite. (135). A l'sait quand j'me choque a vient m'voir pis a dit va-t-en. Pis quand j'ai des frustrations ben, est là pour m'aider à passer mes frustrations. (...) Pis eh financièrement avec là t'sais des fois. Moé, j'fais de même avec elle là t'sais. Ah ben, On watche qu'est-ce qu'on dépense. T'sais, on est toute les deux là-dedans là t'sais. (136)*

Le soutien de Nancy est donc important pour Éric afin de devenir un meilleur père mais aussi une meilleure personne. Denis reçoit aussi du soutien de sa conjointe lié à son développement personnel : «Hum, comme quand j'ai décidé d'aller suivre mon cours, était ben d'accord avec ça. Même si on savait qu'ça allait être dur le temps que j'suive le cours. Au moins c't'un plus après» (98). Line aurait aimé que Denis complète son secondaire cinq mais il a décidé de suivre son cours et elle l'a appuyé:«(...) a m'encourage dans mes décisions que j'prends» (108). Denis fait de même pour sa conjointe et la soutient dans ses projets de travail. Quand il l'a connue, elle travaillait dans un club vidéo et ne savait pas si elle voulait continuer ou vendre des

produits, il l'a encouragée à faire ce qu'elle aimait davantage. Chacun des conjoints laisse donc la liberté à l'autre de réaliser des projets et ils s'appuient mutuellement. Cette attitude témoigne d'un respect mutuel entre les conjoints. Ainsi, chacun doit remplir ses responsabilités dans la famille mais il y a place à l'épanouissement personnel. La réalisation de son projet de formation et le soutien entre les conjoints peut contribuer à un sentiment de «contrôle sur sa vie» retrouvé chez Denis. Le fait qu'il ait une famille n'est pas un obstacle à la réalisation de certains désirs, ceci rend les choses plus difficiles mais pas irréalisables.

Claude dit recevoir surtout du soutien moral de Sylvie, il dit lui parler dans les moments plus difficiles et elle le comprend habituellement bien. Sylvie a encouragé Claude dans les premiers temps, quand il ne prenait pas beaucoup son hêbé: «*Ouen, des fois a dit, ouen, prends-lé...fait que ça arrivait, là, j'ai pas conscient de d'ça, peut-être j'sais pas*» (53). Selon Claude, Sylvie comprenait qu'il éprouvait quelques difficultés à avoir des contacts physiques avec son nouveau-né.

Paul et Denis ne se confient pas d'eux-mêmes mais leur conjointe les amène à dire ce qui ne va pas, comme explique Paul:

PAUL: (...) *quand j'ai queque chose, a l'sait. Quand qu'j'sus marabout, a l'sait. Quand que j'sus fâché, a l'sait. Ben, a vient aussi marabout qu'moé. (71) (...) mais ben souvent a l'sait pas. Ben, j'y dit pas. (72) (...) l'affection, a en donne pas mal pis... (73) Ben, quand j'ai besoin d'elle, quand j'ai... quand j'veux parler pis tout ça, j'sais qu'est là, qui est là pour moi, pour parler pis quelqu'un qui m'aime. (71)*

Paul apprécie la présence de Jo-Anne et exprime qu'elle est disponible pour lui s'il a besoin d'elle. Denis explique également que Line décode son langage non-verbal et l'amène à confier ses préoccupations. Ainsi, les femmes dispensent du soutien émotionnel à leurs conjoints mais souvent, elles doivent découvrir elles-mêmes ce qui les tracassent. Selon Valois (1998), les femmes sont souvent perçues comme responsables du bien-être de tous les membres de la famille. Les propos tenus par ces pères confirment cette idée.

Quant à Stéphane, il croit qu'Isabelle comprend habituellement ce qu'il vit ou ressent mais qu'une personne ne peut pas vraiment en comprendre une autre totalement. Il croit qu'elle le comprend moins quand il est fatigué. Finalement, Éric a l'impression que Nancy le comprend

car elle partage les mêmes opinions que lui. Elle serait prête à déménager hors de la région si Éric peut y trouver de meilleures perspectives d'emploi, malgré le fait qu'elle n'en voyait d'abord pas la nécessité. Éric lui a expliqué ses motivations et Nancy a adhéré à son projet. Selon Éric, ils parlent souvent ensemble et il le dit à Nancy quand ça ne va pas, qu'ils ont un problème ou qu'ils s'ennuient l'un de l'autre.

De l'affection ou des encouragements de leur conjointe, Claude, Éric, Paul et Denis disent en recevoir. Le fait d'avoir une conjointe qui ne les dénigre pas et qui les apprécie peut certes aider à valoriser leur implication au sein de la famille. Quant à Stéphane, il ne peut pas toujours compter sur Isabelle pour du soutien émotionnel, comme lorsqu'il a fait sa «déprime post-papa»:

STÉPHANE: *Allé dans ma chambre, parti à brailler on a... On s'est parlé pis là ben franche... j'ai pas aimé c'qu'a m'as dit. Fait qu'j'me sus relevé j'me sus allé m'occuper d'ma petite. (...) À ment d'né que ma super blonde m'a sorti qu'j'avais pas l'instinct paternel. Ça j'l'avais pas trop aimé. Parce j'avais assommé 'a p'tite eh pendant 'a nuite là. (149)*

Ainsi, Stéphane, en plus de devoir apprendre à devenir père, doit faire face aux commentaires négatifs de sa conjointe sur ses capacités à assumer ce rôle. Stéphane aimerait parfois avoir davantage d'encouragement. :«*Y a des jours qui en a pas beaucoup mais ça dépends des jours là. Ben, y a des fois, j'aimerais n'avoir plusse*» (129). Ils en discutent alors et se disputent rarement. Dans certaines situations, Isabelle apporte du soutien à Stéphane. Lors d'une diminution du chèque d'aide sociale, Stéphane croyait qu'il était responsable et se blâmait mais Isabelle l'a réconforté. Malgré les moments difficiles, Stéphane acquiesce quand on lui demande s'il sent qu'Isabelle est là pour lui. Stéphane est le seul père de l'échantillon qui parle des critiques de sa conjointe à son égard. Cette attitude d'Isabelle peut miner son sentiment de compétence comme père et lui faire sentir qu'il n'arrive pas à assumer son rôle correctement. Stéphane semble parfois plus présent à Isabelle pour répondre à ses besoins qu'elle ne l'est pour lui.

Quand, selon les pères, le soutien de la mère est absent ou défaillant, l'exercice de leur rôle peut être plus difficile, ils se questionnent davantage sur les comportements à adopter. Ou encore, ils sentent que leur conjointe ne leur fait pas pleinement confiance, comme relate Paul:

PAUL: (...) *La première fois je l'ai gardé tu seul, a... était plusse eh... nerveuse un peu là mais...* (96) (...) *a l'avait sorti (...) au ti-bar Rétro. Pis eh, j'avais lui à garder pis j'avais la sa... la fille à sa soeur itou. (...) Moé, j'avais lui fallait je l'fasse boire pis tout ça. Pis a... a l'avait appelé deux fois (...) pour voir comment ça avait été pis... Ça, quand qu'est r'venue a l'a ramassé pis a l'a gardé dans ses bras.* (97)

Tommy avait environ un mois. Paul ne trouvait pas vraiment rassurant que Jo-Anne téléphone pour vérifier comment ça allait: «*Ben, oui pis non. A m'fait pas confiance. (...) mère poule*» (98). Il aurait pu la rejoindre en cas de besoin. Paul dira ensuite: «*Ben, a m'faisait confiance là a'ec le p'tit pareil. A part au bingo asteure pis... A m'appelles pas*» (98). Aux yeux de Paul, le soutien de sa conjointe était donc moins présent dans les premiers mois alors qu'aujourd'hui, il est meilleur. L'attitude de la mère peut faire en sorte que le père se sente moins à l'aise avec son enfant ou moins compétent à lui prodiguer des soins. Selon Russel (1983), certains pères trouvent important de passer davantage de temps avec leurs enfants afin de mieux comprendre leurs besoins et spécifient que le fait d'être seuls avec eux et d'en assumer l'entière responsabilité joue un rôle prépondérant dans cet apprentissage. Les pères affirment que la sensibilité et la compréhension qu'ils développent envers les enfants les amènent à être plus confiants et efficaces comme parents. Ainsi, le fait que le père prenne soin de ses enfants seul peut avoir un effet positif au niveau de son implication.

Deux pères estiment qu'un manque de soutien de la conjointe les empêche de remplir le rôle d'autorité. Pour Denis, il est difficile de disputer les enfants si Line les console tout de suite après. Il croit alors qu'il ne sert à rien d'être sévère et se sent inadéquat comme figure d'autorité. Quant à Éric, il n'aime pas que Nancy le reprenne devant les enfants quand elle n'est pas d'accord avec lui car cela risque de miner son autorité paternelle. Il croit que si sa fille de trois ans voit que sa mère est «de son bord», elle va «ambitionner» ensuite et il perdra du pouvoir pour instaurer la discipline. Éric se contredit ensuite en disant que Nancy le laisse parfois aller pour régler une situation avec Alexandra et que ça va assez bien entre eux à ce niveau.

Conclusion.

En définitive, une dynamique de soutien où les deux conjoints se respectent et s'appuient dans leurs projets personnels ou leurs rôles parentaux respectifs semble favoriser une implication soutenue des pères au sein de la famille. De plus, la relation amoureuse est un facteur très important qui apporte des gratifications au père et peut l'encourager à rester présent à sa famille. Ces constatations concordent avec l'hypothèse de la réciprocité élaborée par Walker (1988, cité dans Silverstein, 1993). Il explique que l'attrait que les hommes et les femmes ressentent les uns pour les autres est influencé par les bénéfices que chacun peut offrir à l'autre. L'amour de la conjointe et le fait de n'être plus seuls peuvent constituer des bénéfices pour les hommes interrogés qui les encouragent à s'impliquer dans leur famille. Une étude de Barnett, Marshall et Pleck (1992) soutient l'idée que les pères retirent des bénéfices émotionnels à être impliqués auprès de leurs enfants. Par ailleurs, la capacité des hommes de cette étude à subvenir aux besoins de la famille peut-elle contribuer à ce que leurs conjointes leur apportent un meilleur soutien que s'ils ne pouvaient assumer ce rôle ? Selon Colin et al. (1992), les femmes de milieux défavorisés s'attendent à ce que les hommes pourvoient aux besoins de la famille et les désignent comme le «centre financier de la famille». Ainsi, un conjoint qui assume cette responsabilité leur apporterait un soutien appréciable et justifierait un soutien réciproque de la mère dans l'exercice du rôle paternel.

De même, les intervenants de l'étude exploratoire de Lévesque et al. (1997) constatent qu'il est important pour les hommes en général d'avoir une «blonde» et de poursuivre par la famille un idéal de couple éternel et heureux. Cette recherche de la famille idéale se retrouverait également chez les pères pauvres interrogés pour cette étude. Enfin, Bédard (1998) croit que le fait d'être en couple est souvent une des seules possibilités qui reste aux hommes de milieux défavorisés de vivre une réussite sociale. Ce projet serait donc très important pour eux. Pour les hommes de la présente étude, cet aspect de leur vie semble important et il y a, dans tous les couples, un engagement entre les conjoints. Le père cohabite avec la mère et il est partie intégrante de la famille. Cette situation, considérée comme allant de soi par plusieurs, n'est pas toujours observée en milieu de pauvreté où le père peut parfois quitter la famille, un phénomène plus fréquent dans ce milieu que dans les autres classes sociales (Billler, 1993; Lévesque & al., 1997). Il arrive également que les pères, parce qu'ils ne désiraient pas vraiment d'enfant ou pour d'autres raisons, se désengagent et quittent la mère avant ou après la naissance (Colin & al., 1992)

Définir la perception des pères face au soutien informel (familles, amis, etc)
et formel (CLSC, hôpitaux, etc.)

Cette section présente la perception des pères face au soutien des réseaux informels et formels. En premier lieu, les modalités de recours au soutien lié à la famille et aux amis et les enjeux liés à ce soutien sont présentés. Puis, le recours au soutien du réseau formel est expliqué et les enjeux liés à ce type de soutien sont aussi présentés.

Accessibilité et recours au soutien du réseau informel

De tous les pères interrogés, seul Claude n'a pas de parenté en région. Ses deux parents sont décédés et son seul frère demeure dans la région de Québec, il le voit très peu. Claude n'a plus de contacts avec son beau-père, Jean-Guy. Sa famille élargie demeure majoritairement dans une autre région. Claude dit leur parler parfois au téléphone mais seulement quelques fois par année. Claude mentionne une cousine qui demeure dans la même ville mais il la voit peu et n'entretient pas de relations suivies avec elle. Il est très bien accepté par la famille de sa conjointe qui est une deuxième famille pour lui. Il nomme sa belle-mère comme une personne importante dans sa vie. Claude aime avoir le soutien de sa conjointe et de sa famille: *«Ben j'aime ben ça, j'peux pas dire m'as aller voir ma mère y demander queque chose, j'peux pas. Moi, ma famille c'est... c'est rendu le bord à ma blonde là. L'autre bord, n'ai pas ben ben du contact là fait que...»* (57). Claude mentionne qu'il y a parfois des «commérages» entre les membres de la famille de Sylvie mais que cela n'affecte en rien le soutien auquel ils peuvent avoir accès. Claude ne mentionne pas vivre de conflits avec des gens de son entourage qui pourraient affecter son recours au soutien.

Tous les autres pères vivent à proximité de chez leurs parents, de ceux de leur conjointe et de leur parenté respective. Stéphane provient d'une famille de classe moyenne et habite actuellement chez ses parents. Il est en transition, avec sa conjointe et son bébé, depuis environ 1 mois. Lui et sa famille déménageront sous peu tout près de chez ses parents. Stéphane rapporte vivre une relation plutôt distante et conflictuelle avec son père alors qu'il est aussi pour lui une source appréciable de soutien financier. La nature de leur relation ne limite pas l'accès de Stéphane au soutien de la part de son père. Stéphane a également des oncles et tantes qui demeurent dans le même village que lui et une de ses tantes l'a aidé à obtenir son emploi d'été

actuel. Les grands-parents d'Isabelle demeurent également à proximité et sont disponibles pour la famille de Stéphane.

Paul demeure sur la même route que ses parents et ils le visitent souvent, surtout depuis que Tommy est né. Paul est enfant unique et il ne parle pas beaucoup de la nature des liens qu'il entretient avec ses parents. Lorsqu'il est parti en appartement, les parents de Paul lui ont signifié qu'il devait se débrouiller seul comme eux avaient dû le faire. Par conséquent, il n'est pas porté à se référer à eux en cas de besoin. C'est majoritairement Jo-Anne qui fait les demandes d'aide dans le couple et la mère de celle-ci est la source principale de soutien pour les aspects financiers et instrumentaux. La mère de Paul est enfant unique et toute la parenté paternelle demeure à proximité. Paul ne mentionne aucun recours à ses oncles et tantes pour du soutien. Il dira que sa famille est plutôt individualiste. Par exemple, quand quelqu'un est malade, les autres ne le visitent pas, «chacun reste chez eux.»

Éric vit à proximité de ses parents et de la plupart de ses oncles et tantes. Toutefois, il se dit assez isolé et n'entretient pas de relations suivies avec beaucoup de monde. Il dit que seul son père et un de ses oncle le visitent. Éric décrit une relation positive avec ses parents mais rapporte qu'ils ne respectent pas ses principes éducatifs et que cette situation cause des conflits quand ils gardent les enfants. Il préférera donc se débrouiller par lui-même ou recourir par exemple à une gardienne pour ses enfants. Les parents de Nancy demeurent aussi près d'eux et peuvent leur apporter de l'aide au besoin. Éric a une relation conflictuelle avec le père de Nancy, qui constitue sa principale source de soutien financier. Selon Éric, il ne refuse jamais de leur faire un prêt car il rembourse toujours et le père de Nancy ne veut pas qu'Éric et sa famille soient en difficulté financière. Éric, qui a été adopté, ne parle pas de la nature des relations avec sa famille biologique avec qui il a récemment renoué. Sa relation avec eux en terme de soutien n'est pas connue.

Quant à Denis, il dit qu'il ne fréquente pas sa famille élargie paternelle ou maternelle. Il ne voit pas non plus beaucoup son frère, avec qui il dit avoir une relation conflictuelle, ou ses soeurs, beaucoup plus jeunes que lui. Denis voit majoritairement son père, Gaston, avec qui il dit entretenir une relation très positive et qui viendra habiter avec lui et sa famille sous peu. Gaston constitue la principale source de soutien financier de Denis. Pour ce qui est de sa mère, Denis en a été séparé à 10 ans lors de son placement et n'a plus jamais habité avec elle depuis. Il semble la connaître peu et ne se réfère pas vraiment à elle en cas de besoin. La famille de sa conjointe demeure à proximité mais l'accès au soutien est limité de ce côté pour diverses

raisons. La belle-famille de Denis a peu de moyens financiers, la mère de Line a des problèmes de santé et perçoit que le couple n'aurait pas vraiment dû avoir un troisième enfant. Line rapporte donc que leurs demandes d'aide sont limitées par crainte de commentaires négatifs à l'effet que s'ils ont eu trois enfants, ils doivent maintenant s'organiser avec eux.

En somme, comme c'est le cas pour les femmes de milieux défavorisés de l'étude de Colin et al. (1992), les besoins de soutien des pères interrogés sont souvent comblés par une ou deux personnes, malgré la proximité de la famille. Pour Claude, c'est la mère de Sylvie et une de ses tantes. Pour Paul, c'est principalement la mère de Jo-Anne qui assure au couple son soutien financier et instrumental. Dans le cas d'Éric et Nancy, ce sont leurs parents qui aident. Pour Stéphane, ce sont principalement ses parents et ceux d'Isabelle qui vont combler toutes les demandes d'aide. Certains autres membres de sa famille élargie peuvent fournir de l'aide plus ponctuelle, par exemple du transport et une tante qui l'a aidé à trouver son travail actuel. L'aide est principalement transgénérationnelle, les grands-parents sont les personnes les plus souvent sollicitées par les couples de l'étude. Étonnamment, dans le cas d'Éric et Nancy, le père de celle-ci est leur seul soutien financier malgré le fait qu'il ait maltraité sa fille et qu'il entretienne une relation conflictuelle avec Éric.

Par ailleurs, dans le réseau informel, les pères n'ont pas beaucoup d'amis qui pourraient les aider d'une quelconque façon. Ce constat se dégage également de l'étude de Colin et al. (1992) où les femmes interrogées ont peu d'ami(es) autour d'elles. Les raisons expliquant ce phénomène seraient possiblement les suivantes. Certains amis étant peu recommandables, il est plus sain d'en être éloigné, les femmes manquent d'argent pour pratiquer des activités sociales ou encore la grande mobilité des femmes les empêche de créer des liens durables. Certains pères de la présente étude justifient leur isolement par le fait que les relations d'amitié étaient incompatibles avec leur vie de couple. Ainsi, Paul explique que Jo-Anne n'aimait pas ses amis, qui consommaient de la drogue, et qu'il a préféré couper les contacts pour éviter les ennuis. Stéphane et Isabelle ont été victimes de commérages et ils ont alors éliminé de leur vie plusieurs personnes, restreignant ainsi leur réseau d'amis. Cependant, Stéphane est le père qui semble faire le plus appel à des amis pour de l'aide. Il mentionne avoir eu recours à un ami pour parler dans un moment difficile. Il a déjà fait appel à une amie pour du gardiennage et ils ont demandé conseil à un couple d'amis sur la gestion de leur budget. Denis et Line ont un couple d'amis, dont ils étaient voisins auparavant, avec qui ils font des activités, comme jouer aux cartes. Denis explique que cet ami est déjà allé chercher Line à l'hôpital pour le dépanner et qu'ils échangent des vêtements d'enfants avec ce couple d'amis.

Contrairement aux femmes de l'étude de Colin et al. (1992), les pères ne mentionnent pas le désir d'avoir plus de gens autour d'eux. Au contraire, Éric dira même qu'il aimerait se débrouiller seul et que sa conjointe fasse moins appel à l'aide de l'entourage. Il envisage aussi quitter la région pour de l'emploi s'il a une opportunité intéressante et ne croit pas que l'éloignement de la famille ou de la belle-famille serait problématique. Denis se dit prêt à redéménager pour un emploi au besoin même s'il l'a déjà fait et que sa famille n'arrivait pas à vivre décemment en grande partie à cause de l'éloignement de la famille. Il est donc possible de croire que certains hommes n'accordent pas la même valeur au soutien que les femmes de milieux pauvres car ils croient pouvoir aisément s'en passer.

Certains éléments rapportés dans la littérature peuvent expliquer en partie l'attitude de ces deux pères. Ainsi, selon Bélanger et Boyer, 1989 (cités dans Colin & al., 1992), les femmes sont les principales gestionnaires de la pauvreté dans un tel contexte de vie. Elles auraient donc davantage de démarches à faire pour assurer le bien-être de leur famille et répondre aux besoins des enfants, ce qui peut nécessiter un recours plus grand au soutien. Dulac (1997b) confirme que les femmes en général utilisent davantage leur réseau d'aide informel. Il est donc possible de croire que les femmes risquent de ressentir de façon plus concrète la perte du réseau d'aide informel dans la vie quotidienne.

Hormis le nombre restreint de personnes à qui se référer, les pères interrogés relèvent certains obstacles pouvant les empêcher. Paul et sa conjointe sont parfois trop gênés pour demander et ils se débrouillent alors autrement. Paul se dit aussi très orgueilleux. Quand il se fait dire non une fois, il se referme et n'accepte plus rien par la suite. Stéphane peut hésiter à demander à sa famille de garder car il fait souvent appel à eux et ne veut pas abuser. Éric, lui, hésite à demander à d'autres personnes que ses parents ou beau-parents par peur de déranger. Denis ne demande pas et il s'organise avec sa conjointe car les gens de la famille ou de sa belle-famille ne veulent pas garder ses trois enfants ensemble. Dulac (1997b) constate aussi la réticence des hommes à recourir au soutien. La socialisation des hommes, qui prône l'autonomie, la force et l'expression restreinte des émotions peut expliquer en partie ce comportement. Plusieurs pères d'aujourd'hui ont eu des modèles masculins pour qui demander du soutien aurait été un aveu de faiblesse difficile à assumer pour eux. Malgré les changements de perception sur la nature de la masculinité, les changements concrets sont lents.

Soutien informatif du réseau informel.

Tous les pères de l'étude disent qu'ils n'ont pas vraiment fait de démarches pour demander de l'aide ou des conseils à leur famille dans les semaines qui ont suivi la naissance de leur enfant. Selon eux, c'est souvent leur conjointe qui le fait car c'est elle qui passe plus de temps avec le bébé et qui risque davantage de rencontrer des difficultés. Par exemple, dans le couple de Denis, à la naissance du premier bébé, c'est surtout Line qui a fait appel au soutien informatif du réseau. Ensuite, si Denis veut avoir de l'information sur les besoins du bébé et la façon d'y répondre, il demande à sa conjointe: *«Ben, Line, vu j'tait moins là, c'tait plus Line qui s'en occupait fait que elle a l'appelait sa mère pis toute. (...) pis a l'appelait au CLSC fait que des choses de même là»* (92). Selon Denis, les soins de base ne sont pas difficiles à apprendre. Le fonctionnement est semblable dans les familles de Claude, Éric et Paul. Ils se réfèrent à leur conjointe qui elle, fait les demandes d'aide extérieure. Il est vrai que, les mères de l'étude étant à la maison depuis la naissance du bébé, elles ont plus d'occasion de recourir à l'aide. Après quelques semaines ou quelques mois, les pères se sentent aptes à s'occuper du bébé seuls.

Le fait que ce soient principalement les mères qui demandent de l'aide à leurs mères peut aussi découler du fait que les femmes sont perçues comme responsables des soins aux enfants de générations en générations. Selon Roberge (1985), il y a davantage de soutien entre les femmes et le lien de soutien donnant lieu au plus grand nombre d'activités d'échange s'établit entre les mères et leurs filles qui ont des enfants. Les pères de cette étude, plutôt que de recourir à une aide transgénérationnelle, apprennent dans l'action, avec le bébé et la conjointe. Dulac (1997b) constate également que les femmes utilisent davantage leur réseau informel que les pères et que ce sont souvent elles qui entretiennent les relations transgénérationnelles ou familiales. D'autres études corroborent le constat que le réseau des mères contient davantage de liens avec la parenté que celui des pères (Fischer & Oliner, 1983; Mardsen, 1987; Moore, 1990) et que les liens entre les gens du réseau féminin sont plus caractérisés par la réciprocité et la similarité (Burda, Vaux & Schill, 1984). Le type de réseau de soutien des mères serait ainsi plus propice à l'échange de conseils et de services que celui des pères. En somme, même si les pères étaient plus souvent à la maison, ils ne feraient peut-être pas davantage appel à l'aide de leur réseau qu'ils ne le font présentement.

Les propos d'Éric fournissent une piste de réponse intéressante. Pour lui, l'aide est parfois perçue comme une menace à son sentiment de compétence en tant que père. Il raconte un

épisode où sa fille aînée ne prenait pas bien son lait et où la famille élargie voulait aider le jeune couple en cherchant des solutions:

ÉRIC: (...) *On dirait qui veulent faire mieux qu'toé. Pis moé, ça m'choquait pis j'a... j'acceptais pas l'aide. (123) (...) c'est là moi j'ai dit à Nancy... j'ai pogné un peu les nerfs mais là j'dis: « tu t'débrouilles avec ton enfant. C'ta toé... moi pis toé, on va s'en avoir, on va n'avoir pris soin.» On a ben pris soin t'sais. (155) Mieux qu'un autre là, t'sais. (156)*

Le désir de conserver une image de soi positive peut être à l'origine du refus de l'aide. La façon dont l'aide est fournie peut peut-être influencer la perception des pères. Dans certaines situations, le coût associé au soutien est trop élevé par rapport aux bénéfices que retireraient les pères. Pour Éric, dans la situation où des gens de sa famille pourraient réussir où lui a échoué, l'impact négatif sur son estime de lui pourrait être trop grand et justifier le refus d'aide. Ou encore, si la débrouillardise est une valeur prédominante dans sa famille, les gens peuvent dire à Éric qu'il ne devrait pas demander d'aide, qu'il n'est pas assez débrouillard. Pour certaines femmes de l'étude de Colin et al. (1992), cette réalité selon laquelle le coût de l'aide peut dépasser ses bienfaits est aussi observée. Dans le cas d'Éric, sa personnalité peut aussi faire en sorte qu'il préfère se débrouiller seul ou avec Nancy, ce désir revenant souvent dans son discours tout au long des entrevues.

Éric croit aussi que les gens de sa famille ne possèdent pas les compétences requises pour les aider en cas de maladie des enfants:

ÉRIC: *C'est jamais pareil d'une personne à l'autre. J'me sus jamais fié à ma famille. L'médecin y est pas mal plusse au courant de... que la famille peut être au courant. C'est pas méchant la famille y nous en donnent ben des conseils. Mais moi, j'trouve que quand un p'tit bébé a queque chose ben, la famille a l'sait pas c'qui peut avoir. Surtout les 2 y ont eu des boutons. Pis eh, Alexandra c'tait rare, qui avait jamais vu ça (...). (71)*

Éric ne considère donc pas approprié de demander conseil à sa famille, étant donné qu'il ne croit pas que les personnes concernées seraient aptes à répondre à ses interrogations pour des questions liées à la santé de ses filles.

Au niveau du soutien informatif, un seul couple parle d'une demande de conseils lié à la situation financière. Stéphane et Isabelle n'ont pas hésité à demander conseil à des amis sur l'achat de nourriture car ils voyaient que leurs armoires étaient toujours bien garnies malgré un faible revenu, tout comme eux. Stéphane ne spécifie pas si la demande d'aide provient de lui ou d'Isabelle mais ne fait pas de commentaires négatifs à ce sujet. Pour lui, le fait de parler de leur situation précaire ne semble pas problématique.

Certains pères ne demandent pas d'aide mais sont conscients que leur conjointe peut en avoir besoin quand ils sont absents. Paul perçoit le soutien comme quelque chose de positif car il sait que sa conjointe n'est pas seule quand il travaille : *«(...) c'est sûr que elle, j'aimais ça quand qui avait du monde quand j'tais pas là, avec elle»* (87). Par contre, Paul trouve aussi parfois que Jo-Anne demande trop d'aide : *«Des fois, a s'fie trop à sa soeur. Ben, y a ben des affaires de fois t'sais, tu d'mandes à ta soeur mais ça pas rapport ben.(...)»* (37). De même, Éric aimerait que sa conjointe ne demande pas conseil aussi souvent. Il voudrait qu'ils se débrouillent en famille pour régler les difficultés.

Pour les cinq pères interrogés, il est important de construire la façon d'exercer son rôle paternel à partir de son expérience, d'agir selon ses principes personnels et l'aide peut interférer dans ce processus. Ainsi, même s'ils acceptent parfois des conseils, ce qui prime, c'est la capacité de s'organiser par soi-même, comme explique Paul :

PAUL: *Non, j'aime mieux l'apprendre par moi-même. (87) (...) c'est sûr que des fois, besoin d'conseils là. (...) On apprend plusse par nous-autres.(...) faut l'apprendre à... comment qui est, par nous-autres même t'sais comme ses manières un peu, tout ça. J'trouve c't'un peu normal ce seye 'ien qu'moé pis Jo-Anne qui... qui apprennent ça là. (...) ça m'dérange pas que l'monde m'aide là mais pas à dire quoi faire. Ah non.. (...) pis fais pas ça comme ça, élève les pas d'même pis commence pas à faire ça pis... j'veux pas. (100-101)*

Paul est donc positif face à l'aide mais il ne veut pas que ce soit trop directif. De même, pour Éric, les conseils doivent être donnés davantage sous forme d'informations ou de suggestions plutôt que comme des choses qu'il «doit» faire. Il n'est pas fermé à écouter les autres mais il veut conserver sa liberté de choix et tient surtout à expérimenter des choses par lui-même pour trouver ce qu'il doit faire dans les soins aux enfants. De plus, Éric spécifie qu'il n'est pas un type de personne porté à demander de l'aide. Claude s'exprime dans le même sens : *«Faut t'en*

prennes, t'en laisse. Parce que chaque bébé, (...) y n'a pas un qui est pareil là» (98). Pour les pères interrogés, l'apprentissage se fait davantage avec le bébé et le contact avec les autres personnes que par la quête de conseils. Les propos des pères interrogés rejoignent les résultats d'une étude de Decoste et Lamy (1993) selon lesquels les pères sont prêts à accepter l'aide mais ne veulent pas se faire dire quoi faire. Les propos des pères de la présente étude sont aussi semblables au constat fait dans une étude auprès de pères et de mères monoparentaux, selon lequel «les pères seraient plus réticents que les mères à demander de l'aide et auraient plutôt tendance à chercher à régler le problème par eux-mêmes.» (Devault, Péladeau & Bouchard, 1992, p. 57). Pour Stéphane, les erreurs sont inévitables et sont une occasion d'apprentissage: «Ah ben, ma mère m'a donné des conseils pour être popa là. J'essaye d'être un popa avec ma tête mais des fois c'pas l'bon popa mais en tout cas. C'avec les erreurs qu'on apprend» (168).

En somme, les pères n'expriment pas vraiment de besoins en terme de soutien informatif et font rarement des demandes en ce sens auprès des membres du réseau informel. C'est souvent la conjointe qui fait office d'intermédiaire entre le père et le réseau informel, tel qu'observé également par Dulac (1997b). Les hommes acceptent parfois des conseils mais ne veulent pas que l'aide soit trop directive et ils se fient en premier lieu à leur jugement personnel.

Soutien matériel et financier du réseau informel.

Au niveau financier, malgré le fait que deux pères, Claude et Éric, trouvent délicat d'aborder le sujet de leurs revenus, ils parlent aisément de leur capacité à aller emprunter de l'argent en cas de besoin. Claude a souvent recours à une tante de sa conjointe qui leur apporte aussi une aide «administrative»: «Ouan, c'est surtout euh, mettons une de ses tantes, ça ça me dérangerait pas. Est au courant d'nos affaires pas mal, c'est elle qui fait mes a...mes impôts pis ces affaires là là» (17). En cas de besoin, il a aussi des amis vers qui se tourner. Éric emprunte à son beau-père. Il a déjà emprunté jusqu'à 700 ou 800 dollars. Il pourrait éventuellement emprunter à d'autres: «(...) j'ai un bon nom là-d'sus mettons. (49) (...) c'est dans famille. (...) c'est rare, j'essaye pas d'aller les voir là mais t'sais, des fois, t'as pas l'choix (...)» (50). Actuellement, Denis fait toujours appel à son père pour emprunter. Même si le père de Denis est sans emploi depuis plusieurs années, c'est lui qui lui apporte de l'aide financière au besoin. De plus, le père de Denis viendra habiter avec eux: «On va payer moitié-moitié. Ça va nous aider nous autres pis ça va l'aider lui» (38). Pour Denis, il y a donc une réciprocité dans l'aide, ce qui peut contribuer à le rendre plus à l'aise, il ne se sent pas seul dépendant. Dulac (1997b) appuie cette

hypothèse selon laquelle les hommes qui perçoivent la possibilité d'une réciprocité dans l'aide ont plus de chances de recourir au soutien.

Stéphane n'hésite pas à user de l'aide financière de son entourage. C'est son père qui lui fournit 100 \$ par semaine depuis janvier même si leur relation est parfois difficile. Les parents de Stéphane voudraient qu'il fasse attention, par exemple en achetant moins de cigarettes et en mettant de l'argent de côté. Toutefois, même s'ils n'approuvent pas toujours les comportements de Stéphane, ils ne limitent pas leur aide. Stéphane et Isabelle demandent parfois aussi de l'argent à la grand-mère d'Isabelle. Celle-ci leur paye une caisse de lait par mois. Ils ont vécu une diminution de leur chèque d'aide sociale au début de leur cohabitation et ont demandé de l'argent aux membres de leur famille. Stéphane ne doit pas nécessairement rembourser ces sommes reçues. Il n'exprime pas de malaise lié à cette situation mais répète souvent qu'il veut trouver un emploi rapidement. Pour lui, il semble que la réciprocité n'est pas nécessaire pour accepter le soutien. Stéphane croit que son père est plus conciliant avec lui depuis qu'il a adopté Christine car il est attaché à elle et ne veut pas risquer de ne plus la voir s'il y a conflit. Les contacts avec le bébé sont possiblement une forme de paiement aux parents de Stéphane en retour du soutien reçu ou bien les parents de Stéphane ne diminuent pas leur aide par crainte de moins voir leur petite-fille.

Quant à Paul, c'est sa conjointe qui emprunte à sa mère et le couple ne mentionne pas l'obligation de rembourser les sommes reçues. La mère de Jo-Anne se sentirait obligée de soutenir financièrement le couple pour éviter qu'ils manquent de choses essentielles. Paul ne mentionne pas de démarches de recours au soutien financier qu'il pourrait effectuer lui-même. Il n'exprime pas de malaise face à l'aide financière de sa belle-mère qui semble parfois essentielle à sa famille. Le fait que Paul gagne un bon salaire peut peut-être le rassurer sur sa capacité à soutenir sa famille même si en réalité, il ne peut toujours le faire, et l'aider à accepter l'aide ?

Au niveau de l'aide matérielle concrète, ce n'est pas clair si les pères y font explicitement appel mais ils semblent en général bien l'accepter. Ainsi, ils ont tous reçu des vêtements usagés de membres de la famille, de l'intervenante à domicile, d'amis ou encore d'un employeur. Denis a eu de l'aide matérielle de sa famille: *«(...) comme mettons ma mère a nous trouvait mettons du linge (...). Ma soeur m'avait vendu son siège d'auto queque affaires de même, du linge aussi»* (114). Denis et Line font aussi des échanges avec un couple d'amis qui ont aussi un garçon: *«À mesure qui grandit a nous donne toute not' linge. À mesure que lui grandit nous-autres on y*

donne le linge pour l'autre. On s'entraide toute de même» (3). Claude aimerait acheter des vêtements neufs à son fils au lieu d'avoir toujours ceux qui viennent des autres. Les dons de vêtements sont peut-être confrontants pour Claude car c'est un rappel de son vécu de pauvreté. Stéphane reçoit parfois des couches de sa mère. Il reçoit aussi beaucoup de nourriture de sa famille et de sa belle-famille. La proximité de la famille et d'amis permet donc des échanges de vêtements et de nourriture qui permettent aux pères interrogés de faire des économies en leur procurant certains biens essentiels gratuitement.

Ainsi, les pères ont accès à du soutien financier auprès des membres de leurs famille ou belle-famille et ce soutien repose souvent sur une seule personne. De plus, le soutien peut être donné aux pères par des personnes avec qui ils entretiennent des relations conflictuelles. Il ne semble donc pas que les pères doivent faire des efforts particuliers pour ne pas perdre leur source de soutien. Est-ce parce que la mère fait ces efforts ? Dans le cas d'Éric et de Paul, leur belle-famille fournit beaucoup d'argent car elle ne veut pas qu'ils soient en difficulté ou que les enfants manquent de quelque chose. L'amour des grands-parents pour leurs petits-enfants peut donc être un déterminant important lié au soutien apporté et justifier l'aide malgré une relation conflictuelle. Dans l'étude de Colin et al. (1992), les femmes allaient principalement vers les personnes avec qui elles entretenaient des relations saines pour combler leurs besoins de soutien, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains pères de la présente étude. Enfin, Stéphane semble être le père pour qui le recours au soutien financier ou matériel est le plus naturel. Cette attitude provient-elle du fait qu'il a grandi dans une famille de classe moyenne et que pour lui, il serait naturel d'avoir ce qu'il faut aux plans matériel ou financier, ce qui ne serait possiblement pas le cas pour les autres pères ?

Soutien instrumental du réseau informel.

Tous les pères n'hésitent pas à avoir recours à du soutien instrumental en cas de besoin. Le soutien consiste essentiellement en du gardiennage par des membres de leur famille et les parents interrogés n'ont pas à déboursier pour ce service. Tous les pères croient qu'il est important de confier le bébé ou les enfants à une tierce personne de temps à autre afin d'avoir du répit et de se retrouver comme couple pour faire des activités seuls, même s'il ne s'agit parfois que de faire des emplettes. Selon Péladeau et Devault (1987), l'aide instrumentale offerte aux parents proviendrait essentiellement de voisins ou des liens familiaux, surtout du côté maternel. Dans la présente étude, la belle famille de Paul et de Claude est la principale source de soutien. Pour Stéphane, ce sont principalement ses parents qui assument un tel

soutien, ce qui peut être expliqué par le fait que Stéphane et sa famille demeurent chez les parents de celui-ci. Quant à Denis, le soutien instrumental est plutôt faible car les membres des familles élargies hésitent à garder les trois enfants ensemble. Lui et Line ne parlent donc pas vraiment de leur besoin de soutien à ce niveau: «*On garde ça pour nous-autres. On sait qui, qui voudraient pas 'es garder fait que*» (59). Enfin, les enfants d'Éric peuvent être confiés à ses parents ou beaux-parents mais celui-ci préfère confier ses filles à une gardienne qui vient chez lui le soir.

Trois des pères interrogés, Paul, Stéphane et Claude, n'émettent aucun commentaire négatif lié au soutien instrumental qui leur est apporté. Denis exprime qu'il aimerait parfois que les membres de la famille acceptent de garder les enfants, car lui et Line ne peuvent faire d'activités ensemble. Ils ne peuvent se permettre de payer à la fois une gardienne et leurs dépenses de sortie. Le père de Denis, en demeurant avec eux, pourra garder les enfants le soir, ce qui laissera une plus grande liberté aux parents. Quant à Éric, il a des réticences à faire appel à ses parents ou beaux-parents pour du gardiennage le soir car il croit que ceux-ci peuvent diminuer son pouvoir en tant que père au niveau du rôle d'autorité. Selon lui, les grands-parents donnent des bonbons ou couchent les enfants plus tard et ensuite, les parents ont de la difficulté pendant des semaines avec les enfants. Lors d'une entrevue, Alexandra, la fille de trois ans d'Éric refuse d'aller dormir. Il attribue cette situation à une soirée de gardiennage par ses parents environ trois semaines plus tôt. Il semble idéaliste de croire qu'un enfant se couchera à la même heure tous les soirs et qu'une seule soirée puisse ruiner son horaire pour plusieurs semaines.

Seuls Stéphane et sa conjointe mentionnent qu'ils ont déjà confié leur fille à des amis. Stéphane déplore le fait d'avoir eu des offres de gardiennage gratuit, par des amis, qui ne se concrétisent pas. Claude, Éric et Paul ne nomment aucun ami à qui ils pourraient confier leurs enfants.

Le soutien instrumental peut parfois être demandé par les parents pour répondre à un besoin ponctuel, par exemple quand ils ne parviennent pas à endormir leur bébé qui fait des coliques, comme ce fut le cas pour Claude. Bien qu'il ne mentionne pas avoir demandé d'aide, il reconnaît que l'expérience d'une autre personne peut être bienvenue quand les parents sont à bout de ressources. Son fils a eu des coliques la deuxième nuit à la maison et sa belle-mère est venue les aider: «*Elle a l'a endormi tu suite, tu suite, tu suite. J'ai dit ouen, a de l'expérience la belle-mère !*» (31). Contrairement à Éric, Claude ne semble pas se sentir menacé par le fait que sa belle-mère ait réussi à endormir son fils alors que lui et Sylvie n'y parvenaient pas. Il

apprécie son aide. Stéphane a aussi parfois recours aux membres de sa famille pour le conduire en ville. Denis, quant à lui, a fait appel à des membres de sa famille pour l'aider à déménager alors qu'Éric a reçu de l'aide de ses voisins, qui sont des amis de Nancy. Enfin, un ami de Denis a conduit Line à l'hôpital lors de sa troisième grossesse:

DENIS:*Ouen, ta femme est rentrée d'urgence à l'hôpital, faut tu y alle la voir tantata. J'arrive là, j'arrive à l'hôpital toute calme. Qu'est-ce tu fais icine ? Ben, Marcel est v'nu m'voir. Eh, rentré à l'hôpital d'urgence pour le bébé dit t'aurais pu continuer à travailler.*
(118)

Il y avait eu décollement du placenta. Cet épisode démontre que les amis du couple sont disponibles pour répondre à une urgence, ce qui peut faciliter l'obtention de soins nécessaires en cas de complications durant la grossesse. Cette aide instrumentale peut aider à prévenir des naissances prématurées, plus fréquentes en milieux défavorisés (Colin & al., 1992).

Ainsi, les pères voient en général le soutien instrumental de façon positive. Sous forme de gardiennage, il permet de prendre un moment de répit, de se retrouver en couple. Toutefois, les idées du père sur les conséquences négatives du recours au soutien de sa famille peuvent limiter ses demandes et l'amener à privilégier le recours à un service qu'il doit payer, par exemple une gardienne, plutôt que de bénéficier d'un soutien gratuit des membres de sa famille. Ainsi, malgré leur situation de pauvreté, certains pères préfèrent déboursier plutôt que de vivre un malaise associé au coût du soutien. Pour certaines femmes de l'étude de Colin et al. (1992), le recours au soutien informel pour du gardiennage n'est pas naturel et les raisons invoquées sont variées. Ces femmes ne veulent pas perdre leur place auprès de leurs enfants, elles ne souhaitent pas laisser d'autres personnes s'occuper des enfants, ce qu'elles considèrent être leur responsabilité ou encore elles croient que le fait de confier son enfant à une autre personne est incompatible avec la notion d'être une «bonne mère». Ainsi, la réticence d'Éric peut être associée à la peur de perdre sa place de figure d'autorité auprès des enfants. Toutefois, chez les pères, pour qui le rôle de dispensateur de soins n'est pas aussi prépondérant que chez les mères, il semble y avoir moins de réticences à accepter le soutien instrumental. Certains pères ont aussi recours au soutien instrumental de la famille pour des événements précis, comme un déménagement.

Soutien émotionnel du réseau informel.

Les pères ne parlent pas vraiment de recours à du soutien émotionnel de la part des membres de leur famille. Paul dira que sa mère est disponible s'il veut parler mais il n'en sent pas le besoin. Éric disait parler beaucoup avec sa mère quand il demeurait à la maison familiale. Mais, il ne le fait plus car il ne lui arrive presque plus d'être seul avec sa mère. Stéphane ne se confie pas à sa famille. Claude ne peut se confier à sa famille car ses deux parents sont décédés et son frère vit dans une autre région, ce qui limite beaucoup les contacts entre eux.

Stéphane est le seul père interrogé qui mentionne une demande d'aide auprès d'un ami. Il a demandé conseil quand il a fait ce qu'il nomme une «déprime post-papa». Il a apprécié les conseils reçus : *«(...) Ben, y m'a parlé là, donné des conseils. C'pas mal toute c'qui faut là. comment m'en occuper, comment dealer avec ça»* (117). Toutefois, Stéphane n'a pas fait de changements concrets dans ses actions suite aux conseils, il a simplement attendu que sa «déprime» passe. Aucun des autres pères ne mentionne le recours à des amis pour du soutien émotionnel. Il semble que les groupes de pairs masculins ne soient pas vraiment aidants pour les hommes dans les moments difficiles. Ils inciteraient leur ami à «se prendre en main» (Dulac, 1997b) ou encore ridiculiserait les hommes qui assument des tâches perçues comme «féminines» telles que l'éducation des enfants ou les travaux ménagers (Péladeau & Devault, 1987).

En général, si les pères interrogés vont moins bien, ils attendent que ça passe ou en parlent à leur conjointe. Tel que décrit dans la section traitant de la dynamique de soutien entre les conjoints, la source principale de soutien émotionnel pour Claude, Éric, Stéphane, Paul et Denis est leur conjointe. Ce constat se retrouve aussi dans la littérature (Dulac, 1997b; Parenteau, 1995). Selon Péladeau et Devault (1987), les femmes consacrent davantage de temps que les hommes aux contacts avec les membres de leur réseau social et à partager avec les autres leurs sentiments et préoccupations personnelles. De même, les femmes recevraient plus de soutien émotionnel que les hommes. Ces constats semblent appuyés par les résultats de la présente étude car les pères ne reçoivent pas vraiment de soutien émotionnel de la part de personnes autres que leur conjointe.

Éric exprime aussi n'avoir jamais vraiment eu de confident dans sa vie, il apprend à parler avec Nancy. Claude ne semble pas se confier beaucoup, même à sa conjointe. Claude et Éric expriment qu'ils aimeraient que leur conjointe s'adresse prioritairement à eux si elles ont besoin

de soutien émotionnel. Ce repli du couple sur lui-même a-t-il des conséquences négatives à long terme ? En cas de difficultés conjugales, vers qui les pères se tourment-ils ? Ce désir de s'aider en couple en cas de besoin émotionnel peut-il venir du besoin des pères de contrôler leur vie familiale, comme le rapportent Lévesque et al. (1997) et par le fait même, leur conjointe en devenant la seule personne susceptible de les soutenir dans les moments difficiles ? Une étude de Péladeau et Devault (1987) rapporte que les femmes nomment moins souvent leur conjoint comme une source de soutien émotionnel pour elles. Le soutien émotionnel dans le couple ne serait donc pas toujours réciproque, le père en étant plus souvent bénéficiaire que la mère.

Dans le couple de Stéphane, le soutien émotionnel semble parfois faible. Selon Stéphane, sa conjointe peut critiquer sa conduite comme père et elle n'est pas toujours disponible pour lui quand il se sent triste ou dépassé. Stéphane raconte un épisode où il aurait eu besoin de réconfort: *«Allé dans ma chambre, parti à brailler on a... On s'est parlé pis là ben franche... J'ai pas aimé c'qu'a m'as dit. Fait qu'j'me sus relevé j'me sus allé m'occuper d'ma petite»* (121). Par ailleurs, Stéphane est le père qui manifeste le plus d'insécurité dans l'exercice de son rôle. Ces deux éléments seraient-ils liés ?

En somme, le recours au soutien émotionnel par les pères interrogés repose sur une seule personne, leur conjointe. Certains auteurs font le même constat (Devault & al., 1992; Dulac, 1997b; Péladeau & Devault, 1987) que la femme est souvent la seule source de soutien de son conjoint. Ainsi, les pères interrogés n'ont pas recours à d'autres personnes de leur entourage pour se confier en cas de besoin. Toujours selon Péladeau et Devault (1987), une explication possible au fait que les hommes reçoivent moins de soutien émotionnel que les femmes serait la socialisation différenciée selon le sexe. L'éducation des hommes les préparant à être indépendants et autonomes, elle ne favoriserait pas l'expression des sentiments ou des difficultés personnelles. Les pères interrogés, s'ils rapportent recevoir du soutien émotionnel de leur conjointe, expriment aussi qu'ils en font rarement explicitement la demande. C'est souvent la femme qui doit amener l'homme à extérioriser ses préoccupations.

Conclusion.

Selon Moore (1990), le niveau d'éducation, l'occupation et le revenu sont liées à la taille du réseau de contacts. Une personne qui est plus privilégiée aura davantage d'interactions avec des

personnes hormis celles de sa famille élargie, comme des collègues de travail ou des amis, qu'une personne de classe socio-économique moins favorisée. Boisvert, Perreault et Martin (1996) affirment également que plus une famille est démunie financièrement, plus le réseau familial sera présent autour d'eux, comparativement aux réseaux d'amitiés. Ainsi, dès le départ, les parents vivant en situation de pauvreté auraient moins de chance de développer un réseau de contacts étendu. Ils doivent donc principalement se tourner vers la famille et le recours à une telle aide peut être entravé par des réticences personnelles ou des limites des gens de l'entourage (Colin & al., 1992).

Le rapport des hommes de la présente étude avec le réseau de soutien informel ne diffère pas des informations retrouvées dans la littérature traitant du soutien social. Selon Dulac (1997b), les femmes font plus souvent appel au soutien du réseau informel que les hommes. Il semble que ce soit aussi le cas pour les pères interrogés dans cette étude. En cas de besoin, ce sont principalement les femmes qui ont recours aux conseils ou à d'autres formes d'aide de leur entourage. Le recours à l'aide relèverait majoritairement du domaine de la mère. Les pères expliquent cette situation en partie par le fait qu'elles passent davantage de temps avec les enfants et ont plus d'opportunités de consulter. Selon la littérature, les femmes ont des réseaux sociaux caractérisés par davantage de liens avec des personnes de la parenté que les hommes (Péladeau & Devault, 1987). Cette composition du réseau peut expliquer en partie le plus grand recours au soutien informel en lien avec les enfants.

Par ailleurs, Devault et al. (1992) constatent, dans une étude auprès de familles monoparentales patricentriques et matricentriques, que les mères ont un réseau de soutien social plus étendu que les pères, ceci étant expliqué en partie par le fait que leur réseau comprend de nombreuses femmes. La supériorité du réseau d'aide des mères est observé dans la majorité des domaines d'aide, sauf pour les travaux ménagers où les pères rapportent recevoir autant d'aide que les mères. Ces mêmes auteurs font l'hypothèse que la différence observée dans les ressources d'aide disponibles pour les deux groupes de parents (mères et pères) peut être liée au genre, au niveau de la reconnaissance des besoins, de la mobilisation et/ou de la disponibilité de l'aide au parent. Dans la présente étude, où les pères sont tous en couple, le non-recours au soutien peut provenir de différences liées au genre et aussi de la présence de la mère au sein de la famille, qui assume cette tâche.

Il semble aussi que le soutien informel est plus souvent apporté à la mère ou à la famille entière et pas seulement au père sauf en ce qui a trait au soutien émotionnel reçu de la conjointe. Par ailleurs, la part des pères dans les demandes d'aide, quelle qu'en soit la nature, n'est pas claire.

Le soutien financier est apporté principalement par une seule personne et l'aide peut être disponible même si la relation est conflictuelle. Deux pères, Stéphane et Paul, n'ont pas à rembourser les sommes reçues de leur famille. Claude et Éric remboursent les emprunts et Éric semble fier de pouvoir honorer ses dettes à l'aide de son revenu et d'avoir un «bon nom». Seul Denis mentionne la possibilité de réciprocité dans le soutien financier en fournissant un toit à son père qui est sa principale source de soutien.

Les pères ne mentionnent pas vraiment le recours à des amis pour de l'aide. Selon Dulac (1997b), la tendance des hommes est d'encourager leurs pairs à se prendre en main en cas de difficulté, à agir en homme, ce qui ne serait pas vraiment aidant pour eux et peut limiter le recours au soutien auprès des pairs.

En milieux défavorisés, certains facteurs interagissent avec le recours au soutien des proches et limitent le désir ou la possibilité des femmes d'y avoir recours: les commentaires négatifs sur les choix de vie des parents, la peur de perdre sa place auprès des enfants ou de ne pas remplir correctement le rôle de mère tel qu'ils le perçoivent (Colin & al., 1992). Les pères de cette étude mentionnent des raisons semblables qui freinent le recours au soutien des proches, peur de perdre l'autorité paternelle et des commentaires négatifs de l'entourage. Cependant, aucun des hommes ne mentionne que le fait de confier ses enfants à d'autres signifierait qu'il ne peut assumer correctement son rôle de père. Les différences de rôles parentaux peuvent expliquer en partie ce résultat. Si la femme demeure première responsable des soins, elle risque davantage d'éprouver un malaise à déléguer cette tâche que le père.

Enfin, selon la littérature (Burda & Vaux, 1987; Dulac, 1997b), une des principales raisons limitant le recours des pères au soutien informel est la socialisation qui pousse les hommes à devenir autonome et responsable, des qualités perçues comme incompatibles avec le recours au soutien. Ainsi, hormis les ressources disponibles ou les possibles réticences à y faire appel, il ne serait pas dans la nature masculine de recourir au soutien et l'attitude des hommes interrogés reflète cette réalité.

Accessibilité et recours au soutien du réseau formel

Les familles interrogées ont toutes au moins un lien avec le CLSC car le recrutement a été effectué par le biais de cet organisme. Les parents peuvent se rendre assez facilement aux services malgré l'éloignement de certaines familles qui demeurent sur des routes de campagne ou dans un petit village. Tous les parents ont un véhicule ou peuvent faire appel à des amis ou à des membres de la famille qui ont un véhicule. Claude mentionne la possibilité que sa conjointe utilise le taxi en cas de besoin car il y travaille parfois et il peut aller acquitter la facture plus tard. Denis évoque aussi cette possibilité en disant que Line peut payer en se rendant au guichet automatique si elle n'a pas d'argent en sa possession. Seul Stéphane ne possède actuellement pas de voiture car celle de sa conjointe est brisée depuis peu. Ils font appel à la famille qui demeure près de chez eux pour se rendre en ville et n'éprouvent pas de difficulté au niveau du transport.

Aucun des pères ne mentionne de contacts avec des organismes communautaires pour assister à des rencontres, des ateliers ou pour des services liés aux enfants. Le CLSC est la seule structure du réseau des services formels avec laquelle ils sont en contact régulier. Selon une intervenante qui oeuvre auprès de ces familles, un des seuls organismes avec lequel les parents ayant bénéficié des services du CLSC font affaire est la «Maison de la famille» et la plupart commencent à y aller lorsque leur enfant est âgé d'environ 1 an (M. Gasse, communication personnelle, 6 novembre 2000). Dans cette étude, aucun des pères ne mentionne de visite à cet organisme. Seuls deux pères ont des enfants âgés de plus d'un an et ils travaillent tous deux. Étant donné que les activités se tiennent majoritairement au cours de la journée, il serait sans doute difficile pour eux d'y assister. Un père mentionne le recours à un avocat lors de difficultés avec le chômage. Certains parents ont aussi recours à des centres familiaux où ils se procurent des vêtements usagés pour les enfants.

Perception du programme «Naître Égaux - Grandir en Santé».

Aucun père n'émet de réserve par rapport au fait que sa conjointe était suivie dans le cadre du programme «Naître Égaux, Grandir en Santé» dispensé par le CLSC. Denis mentionne: «*Ah moé, j'ai ben aimé ça. C'r'une bonne initiative*» (137). Paul apprécie que le CLSC soit plus rapide que l'urgence et le souci qu'ils ont de l'enfant. Il donne un exemple où info-santé les a rappelés suite à une demande de conseils de leur part. Paul ne se réfère pas au suivi dispensé

dans le cadre du programme «NEGS» mais à la ligne de service permanente du CLSC. Éric dira que le CLSC agit comme un service d'urgence et il le considère meilleur que celui du centre hospitalier. Il est cependant le seul père interrogé qui manifeste une forme de réticence face à l'aide en disant qu'il voudrait que sa conjointe y fasse appel moins souvent. Éric aimerait qu'ils se débrouillent seuls en famille. Claude dit qu'ils ne voulaient pas suivre de cours prénataux et il n'était pas non plus enthousiaste à l'idée d'un groupe de pères. Pour lui, avoir une intervenante à domicile devait être apprécié car il n'avait pas à être en groupe.

Deux pères, Claude et Stéphane étaient présents lors des rencontres à domicile dans le cadre du programme «NEGS». Claude travaille de nuit, il était donc disponible tous les après-midis tandis que Stéphane manquait ses cours de CEGEP pour être présent. Les trois autres pères, Paul, Éric et Denis, étaient absents en raison du travail ou des études. Selon ces hommes, il n'aurait pas vraiment été possible de modifier l'horaire des rencontres pour qu'ils puissent y assister. Certaines rencontres avaient lieu durant la journée mais elles pouvaient avoir lieu aussi en soirée, comme le mentionne Éric. Il précise toutefois qu'il travaillait tard et ne pouvait pas être présent le soir. Paul dit qu'il avait des horaires trop incertains pour fixer des rencontres: *«J'sais pas. Si ça l'avait été un autre jour peut-être j'aurais travaillé c'te jour là fait que. Moi, j'tais su des shifts fait que»* (92).

Selon Paul, ça ne lui a pas vraiment manqué de ne pouvoir être là lors des rencontres. Il bénéficiait du suivi par le biais de sa conjointe qui lui disait ce qui se passait. Ainsi, même si les intervenantes faisaient des efforts afin d'offrir des rencontres le soir pour que les pères puissent être présents, leur horaire de travail incertain limitait les possibilités de planification. Pourtant, s'ils ont pu rencontrer l'intervieweuse dans le cadre de cette étude à trois reprises, serait-il possible de faire de même avec l'intervenante du CLSC ? Une hypothèse peut être formulée à l'effet que les rencontres effectuées dans le cadre de cette étude sont moins «menaçantes» ou impliquantes pour les pères qu'une rencontre de suivi lié au vécu familial. Et, la compensation monétaire offerte pour cette étude peut être un incitatif qui n'est pas présent dans le suivi du CLCS. D'autres facteurs peuvent influencer le désir des hommes d'être présents ou non lors du suivi, comme la timidité ou l'expérience déjà acquise comme père. L'attitude des pères de cette étude est semblable à celle des pères interrogés dans le cadre d'une étude de Devault (2000) qui disent n'avoir pas besoin de soutien provenant du réseau formel. Le manque de temps, la possibilité de se référer à leur conjointe ou la personnalité sont des raisons invoquées par ces hommes pour justifier le refus de l'aide.

Relations avec l'intervenante à domicile et les médecins.

Tous les pères interrogés ont une bonne opinion de l'intervenante et ceux qui l'ont vue de façon régulière, Claude et Stéphane, ont trouvé les contacts positifs. Claude dira que: «*Ça s'passait très bien avec elle là, super fine*» (94). Selon lui, elle les «documentait» beaucoup et ils ont demandé la même intervenante pour la seconde grossesse. Claude est déçu car elle a été transférée et ils devront changer d'intervenante. Il ne craint pas ce nouveau contact car les intervenantes sont des professionnelles. Éric considère que l'intervenante qui vient à son domicile est bien gentille mais ne fait pas appel à elle et ne la connaît pas beaucoup. Stéphane trouvait l'intervenante bien gentille. Lui et Isabelle ont même consulté l'intervenante avant de faire des démarches d'assurance-vie car ils craignaient que des prises de sang dévoilent qu'ils avaient déjà pris de la drogue et que la Direction de la Protection de la Jeunesse soit mise au courant. Ce couple ne semblait pas craindre d'être dénoncés par l'intervenante. Au contraire, ils avaient une relation de confiance avec elle qui leur a permis de lui confier leurs craintes. Stéphane a été présent lors des rencontres, ce qui a pu lui permettre de développer une bonne relation avec l'intervenante. Toutefois, il manquait ses cours pour être présent lors des rencontres et il a abandonné ses études. Stéphane a donc mis de côté ses projets personnels pour accompagner sa conjointe lors de la grossesse, ce que plusieurs autres pères ne peuvent pas faire car ils doivent assurer la survie économique de la famille.

Stéphane mentionne aussi avoir parlé à l'intervenante lors de sa période d'adaptation plus difficile, sa «déprime post-papa»: «*Oué, on a parlé en masse là. J'y ai même d'mandé si à ment d'né si existait la «dépression post-papa». A m'a dit qu'ça existe pas. J'ai des p'tites nouvelles pour elle moi, ça existe en maudit!*» (111). Stéphane est le seul père qui exprime s'être confié à l'intervenante sur un sujet plus personnel, son vécu en lien avec l'arrivée au bébé. Il est donc possible pour certains hommes de s'ouvrir et de confier leurs préoccupations dans le cadre d'un suivi à domicile, bien qu'il ne semble pas être dans la nature masculine d'agir ainsi (Dulac, 1997b). Cependant, la réponse faite à Stéphane qu'une «déprime post-papa» n'existe pas peut avoir un effet inhibiteur sur des confidences ultérieures. Le père peut avoir le sentiment qu'il ne sert à rien d'exprimer son vécu, que ses sentiments ne sont pas reconnus. Stéphane ne mentionne toutefois pas une telle réaction suite à la réponse de l'intervenante. Il considère que le conseil reçu, soit d'en parler avec Isabelle, a été aidant pour lui

Les propos de ces pères et la perception plutôt positive de l'intervenante s'opposent aux résultats d'une étude exploratoire (M. Perreault, Communication personnelle, avril 1998), qui

constate que certains hommes, quand ils étaient présents au domicile familial, refusaient que leur conjointe reçoive les suppléments OLO et craignaient que le CLSC s'ingère dans leur vie privée. Est-ce une différence en partie attribuable au milieu de vie ? L'aide serait perçue différemment dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue que dans un grand centre urbain comme Montréal ? Peut-être aussi qu'en région où les gens sont géographiquement proches de leur famille et où il est possible de faire des «alliances» pour se défendre contre les services sociaux, la peur de se faire enlever ses enfants est moins omniprésente que chez les femmes de milieux défavorisés urbains (Colin & al., 1992) ? Le réseau de services serait-il plus personnalisé et donc, moins menaçant pour les parents en difficulté ?

Quand l'aide est acceptée, la compétence de la personne qui la dispense semble être un facteur qui compte. Ainsi, trois pères sur cinq, Claude Éric et Stéphane disent se fier davantage à l'opinion de l'infirmière qu'à celle de la famille en cas de conseils contradictoires car c'est une professionnelle. Claude et Éric, bien qu'ils mentionnent faire confiance à l'infirmière, se réfèrent tout de même toujours ultimement à leur jugement personnel avant de décider de l'action à poser.

Si les infirmières sont perçues positivement, les opinions des pères à l'égard des médecins sont variées. Claude et Stéphane voient les médecins de façon négative depuis qu'ils n'ont pas su déceler les problèmes de santé de leur hébé, soit respectivement l'asthme et un souffle au cœur, lors de la première visite. Stéphane dit que depuis ce temps, il évite de se rendre à l'urgence:

STÉPHANE: *Pis là, en fin d'compte, on appelle info-santé. Des fois, on va à l'urgence mais l'urgence, j'ai trusté pu. Ça fait cinq six fois qu'on s'faitait r'virer parce qu'a l'avait rien. Pis a l'a rentrée 'a troisième fois parce qu'a avait un souffle au coeur pis que... opération dans deux ans mais a l'avait rien 'a p'tite ! (...). (130)*

Claude et Paul déplorent la difficulté à obtenir un rendez-vous. Dans ce cas, l'aide de l'intervenante à domicile est appréciée. Paul donne un exemple où Jo-Anne n'avait pu obtenir de rendez-vous avec un spécialiste alors que l'infirmière qui fait le suivi à domicile leur en a fixé un pour le lendemain avec ce même médecin. Quant à Éric, il irait plus volontiers voir le médecin que l'intervenante à domicile par souci de ne pas alourdir sa tâche. Il croit qu'il devra quand même aller voir un médecin si ses filles sont malades alors il adopte tout de suite cette solution:

ÉRIC: Pis après ça ben, l'médecin y t'envoie à un spécialiste. Juste pour faire une prescription, j'touve ça assez niaisieux. Anyway, c'pas grave, t'as pas l'choix d'passer par eux-autres. C'pour ça j'appellerais pas Manon parce que Manon a peut pas prescrire d'médicaments. A peut m'conseiller. (115)

Ainsi, la lourdeur du processus de consultation amène ce père à se rendre directement voir un médecin, qui peut donner prescrire un médicament en cas de besoin.

En somme, l'aide de l'intervenante est perçue par certains pères comme étant destinée à la mère et aux enfants, c'est majoritairement la mère qui participe au suivi et c'est aussi elle qui fait davantage de demande d'aide auprès de l'intervenante à domicile. Les pères semblent se percevoir en marge du suivi. Selon Hawkins et al. (1995), lors de la naissance d'un enfant, les mères ont souvent beaucoup de soutien social alors que la société offre peu de soutien aux pères. Cette situation découlerait du fait que les mères sont socialisées pour prendre soin des enfants alors que les pères doivent subvenir aux besoins de la famille. Ainsi, lors de la transition à la parentalité, le soutien est offert à la mère, perçue comme celle qui en a besoin dans l'apprentissage de son nouveau rôle. Les hommes, qui partagent souvent cette perception, comme en témoignent les propos des pères de cette étude, ne seraient donc pas portés à demander du soutien ou à revendiquer une plus grande place dans les programmes d'aide.

Soutien informatif du réseau formel.

Lors des rencontres de suivi du programme «NEGS», quand ils étaient présents, tous les pères disent qu'ils écoutaient davantage qu'ils ne posaient des questions. Leur participation était plutôt passive. S'ils ne posent pas de questions, les pères ne parlent pas des interrogations qui les préoccupent, si c'est le cas. Peut-être est-ce ainsi car ils craignent de paraître ignorants devant l'intervenante ? Ou encore, ils ne se sentent pas vraiment concernés, comme rapporte Paul. Il a vu l'intervenante une fois depuis la naissance du bébé et il perçoit que l'aide à domicile est seulement destinée à la mère et au bébé: «*C'est sûr quand qu'a v'nait, c'tait pour voir le p'tit, pour voir comment qui allait. Pis comment qu'la mère a l'allait itou* » (115). Avec une telle perception, le père ne doit pas se sentir très impliqué dans le suivi. Par conséquent, qu'il soit là ou non ne fait pas une grande différence pour lui un peu comme s'il se voyait à côté de la dyade «mère-bébé». Le père n'a pas de relation avec l'intervenante, il ne peut donc pas

vraiment se tourner vers elle en cas de besoin plus personnel. Ainsi, si des difficultés surviennent dans le couple, le père peut perdre contact avec sa conjointe et se couper ainsi de tout soutien formel. Est-ce que ce serait différent si Paul avait vu un intervenant masculin ?

Selon Denis, qui a trois fils, le nouveau père peut avoir besoin d'aide ou de conseils mais surtout au premier enfant. L'aide est surtout importante pour décoder les pleurs de l'enfant ou apprendre à reconnaître ses besoins: *«Hum, si c'est ton premier, (...) besoin d'avoir un peu d'aide pour savoir (...) qu'est-ce qui s'passe (...) pour changer d'couche, c'pas un problème. pour les boires non plus, pour les pleurs, ces affaires-là quand qui s'fait mal là, (...) Quand qui braille pis tu sais pas pourquoi, là t'as plus besoin d'aide (...)»* (91). Après le premier enfant, ces notions ne sont plus nouvelles, le père est donc mieux équipé pour remplir son rôle. Le questionnement dont parle Denis se situe davantage au niveau des soins au bébé. Seul Stéphane parle d'un questionnement plus profond, qui touche sa vision du rôle de père et la façon dont il se sent apte à le remplir. Est-ce parce qu'il est le seul père qui a atteint un niveau scolaire plus élevé que le secondaire ?

Quatre pères, Claude, Denis, Éric et Paul mentionnent que c'est majoritairement leur conjointe qui fait les demandes de service à l'intervenante. Comme dit Éric: *«(...) c'pas qu'j'ai pas confiance en elle là. Mais, c'pas moé qui l'appelle, c'est Nancy»* (114). Les pères peuvent ensuite bénéficier de l'aide par l'intermédiaire de leur conjointe, comme explique Paul: *«Non (...) quand que y avait des affaires j'me, j'mandais... je l'posais à Jo-Anne pis elle, si a comprenait pas ben a d'mandait à, à Ginette. Tout l'temps elle qui passait par Ginette»* (89). Selon Dulac (1997b), les hommes perçoivent que le recours à de l'aide formelle est stigmatisant, ils ne consultent donc que s'ils y sont obligés, lorsque le problème vécu est grave. Les pères de cette étude, en ce qui a trait aux interrogations ou aux difficultés quotidiennes, ne recourent pas à l'intervenante directement, ce qui semble confirmer que la demande d'aide ne leur est pas naturelle.

Quatre pères, Claude, Denis, Éric et Paul, mentionnent le livre «Mieux vivre avec son enfant» comme un outil de soutien en cas de difficulté avec le bébé ou comme guide pour son développement, comme le dit Denis *«Habituellement nous-autres, on avait l'livre là. (...) chaque étape là. On s'fait plusse là-d'sus que d'autre chose»* (64). Pour les pères, qui peuvent être réfractaires à utiliser les services et à être identifiés comme bénéficiaires, un livre peut être une forme d'aide non-menaçante. Ils peuvent y recourir quand ils le veulent sans ressentir de malaise ou projeter une image de faiblesse. Il faut mentionner que, pour plusieurs parents, ce

livre constitue une référence. Toutefois, quand les enfants ont des difficultés de santé ou autres, il faut recourir à de l'aide professionnelle. La fille de Stéphane a un souffle au coeur et il a demandé des informations à l'infirmière de «NEGS» pour se rassurer. De même, seul Stéphane a fait appel à l'intervenante pour une question plus personnelle liée à son expérience de père. Il l'a consultée lors de sa déprime «post-papa.» Pour Claude, s'il vit des difficultés en lien avec son rôle paternel, il préfère en discuter en famille, c'est une question plus personnelle. Dans une étude menée par Devault (2000), les hommes expriment également une préférence pour un service d'aide téléphonique ponctuel plutôt que des rencontres de groupes.

En cas de maladie du bébé, les pères ne mentionnent pas qu'ils font appel à l'aide de l'intervenante, c'est la mère qui le fait. Les pères ne font pas de démarches pour diverses raisons. Éric, Paul et Denis n'ont pas vraiment de contacts avec l'infirmière car ils sont absents lors des visites, ils sont au travail. De plus, ils ne font pas mention d'une relation privilégiée avec l'intervenante. D'autre part, malgré qu'il laisse sa conjointe faire les démarches, Éric insiste auprès d'elle pour qu'ils se débrouillent ensemble et qu'ils ne fassent pas appel aux ressources disponibles:

ÉRIC: (...) *moé, j'pas une personne qui va aller d'mander d'l'aide. (...) Moé, j'me débrouille. J'essaye n'importe quoi, je teste.* (82) *(Nancy appelle info-santé) pis moé, j'me chicanais après pis essaye ça, essaye ça, essaye ça. Elle a l'appellait pareil (...).* (83)

Pour Éric, aller demander conseil auprès des ressources disponibles ne va pas de pair avec la notion de débrouillardise. Ainsi, pour lui, le recours aux services du CLSC, que ce soit info-santé ou l'intervenante reflèterait une incapacité à faire face à la difficulté plutôt qu'une initiative positive pour régler le problème. Éric rapporte qu'il tentait souvent de convaincre Nancy d'essayer des choses au lieu d'appeler l'intervenante et selon lui, elle comprend son besoin de se débrouiller:

ÉRIC: *A l'sait aussi. (...) on s'en est parlé là, t'sais.* (129) *T'sais, ben souvent, j'y dit à Nancy, (...) on va s'en parler avant ensemble. T'sais, arrête d'aller d'mander à un, arrête d'aller d'mander à l'autre si ça marche pas là, on va l'faire nous-autres même (...). Même pour l'mariage (...) on va l'arranger nous-autres, on est capables. J'aime mieux l'faire moi-même que que voir quelqu'un d'autre le faire.* (130)

Éric ne semble pas limiter l'accès de sa conjointe aux services, même s'il lui suggérait souvent de ne pas y avoir recours en cas de besoin. Pourquoi Éric veut-il tellement s'organiser seul ? L'attitude d'Éric se retrouve chez d'autres hommes, ce qui peut rendre leur approche difficile par les intervenants des réseaux de services ou même par des membres de leur famille. Les hommes sont difficiles à rejoindre par les intervenants des réseaux de services (Dulac, 1997a), particulièrement ceux de milieux défavorisés (Parenteau, 1995) De plus, ils veulent conserver le contrôle de la situation et leur sentiment de compétence personnelle, même dans leurs demandes d'aide (Dulac, 1997b).

Les pères ne discutent pas de budget avec l'intervenante. Pour Claude, c'est un sujet qui touche trop sa vie privée: «(...) *Ben, c'est pas évident, là, c'est...c...ça tombe pas mal personnel mettons là*» (16). Il aime mieux régler ça avec sa conjointe. Éric partage cette opinion: «*C'est pas, c'est pas des affaires faut que ça s'parle t'sais. Des affaires de même là, tu vas aller voir un avocat*» (100). Éric a déjà consulté un avocat pour un problème de chômage. Pour le père, le fait de demander de l'aide à quelqu'un qui n'a pas une relation suivie avec la famille, comme l'intervenante, peut faciliter les choses car une fois la difficulté réglée, il n'a pas à revoir cette personne. Quant à Denis, il n'a pas éprouvé le besoin de parler de budget avec l'intervenante: «*Non, parce dans c'temps-là, ça allait quand même pas si pire*» (50). Paul serait moins à l'aise car il ne connaît pas beaucoup l'intervenante. Stéphane et Isabelle ont de l'aide de leur entourage, par exemple des amis qui leur donnent des conseils pour économiser quand ils font l'épicerie.

Les pères semblent moins réticents à avoir recours à des explications ou de l'aide auprès de personnes avec qui ils n'ont pas de relations suivies. Quand les pères ont de la difficulté avec des papiers, que ce soit le chômage ou l'aide sociale, ils appellent directement les organismes concernés. Éric, qui a eu une saisie de salaire suite à la réception de chèques en trop du chômage alors qu'il travaillait, a eu recours à l'aide d'un avocat. Les pères ne recourent pas à l'aide de l'intervenante à domicile pour ces questions. Cette préférence des hommes pour de l'aide ponctuelle se retrouve dans une étude de Devault (2000).

Trois des pères interrogés, Stéphane, Denis et Paul, disent qu'ils seraient peut-être allés assister à un groupe de pères, surtout par curiosité. Toutefois, certaines objections sont soulevées vis-à-vis cette forme d'aide. Aucun des pères ne se montre vraiment intéressé à cette forme de soutien. Éric hésite en disant qu'il serait gêné en groupe:

ÉRIC: (...) j'tais mal à l'aise d'aller dans dans un groupe là pour faire les les les respirations. (...) j'aurais été gêné ni plus ni moins.(...) J'me sens mal à l'aise des fois en grand groupe. T'sais poser des questions là. Des fois tu l'sais pas pis l'autre à côté y l'sait pis y rit d'toé. C'est ça qu'j'aime plus ou moins. (183)

La peur de se faire juger par les autres peut donc empêcher Éric d'assister à des rencontres. Pour lui, les cours prénataux étaient gênants. Claude se dit: «J'sus pas (...) fort là-d'sus ces affaires là d'groupe-là» (96). Quant à Stéphane, il ne pense pas qu'il serait allé, il aurait peut-être été gêné de poser des questions et ne se sentirait pas concerné:«Pffffff, j'sais pas, les questions qui peuvent se poser des fois, ça p'tête ben aucun rapport pis eh... Les questions j'me sus posé, j'ai pas mal eu toutes les réponses là» (164).

Paul spécifie qu'il serait plus à l'aise s'il n'y avait que des hommes:

PAUL: (...) ça aurait été correct. (117) (...) 'ien qu'les gars, pas d'femmes là. Ben, parler entre nous-autres. T'sais, parler pis voir comment, comment ça allait dans d'autres (...) couples pis. Ben, a'ec les conseils, a'ec qu'est-ce que les autres disent pis d'la manière qu'eux-autres font. T'sais, tu pouvais mettons si ça marche pas d'une manière, comment l'aider là, tu peux suivre les conseils des autres. (118)

Paul se raviserait ensuite pour dire qu'il ne sait pas, il aimerait aussi une intervenante féminine. Cependant, le point de vue qu'il a d'abord exprimé touche un questionnement important. Peut-être qu'en allant dans un groupe constitué seulement d'hommes, ceux-ci seraient plus à l'aise pour exprimer leurs sentiments et leurs opinions ? Il y a ainsi moins de risque d'être jugé ou d'être perçu comme n'en faisant pas assez par les femmes. Un animateur de rencontres prénatales destinées aux hommes rapporte que cette expérience de groupe s'avère positive, notamment parce que les futurs pères disposent d'un lieu où ils peuvent échanger avec d'autres hommes à propos de leur vécu, leurs besoins, leurs inquiétudes et leurs questionnements. Souvent, lors de la grossesse, les besoins de la future mère deviennent le centre d'attention et le père ne peut pas ou n'ose pas exprimer les siens. La démarche de groupe amène les hommes à parler davantage de leur préoccupations et les rassure quant au fait que d'autres pères ont des sentiments positifs ou négatifs semblables aux leurs face à la paternité (Chapleau, 1997).

Toutefois, pour les pères interrogés dans cette étude, de nombreux obstacles semblent limiter leur volonté de participer à des rencontres de groupe, que ce soit la gêne de poser des questions «stupides» ou tout simplement d'être en groupe. Une étude de Devault (2000) souligne que les hommes, s'il leur est proposé d'assister à des rencontres d'information traitant des soins aux enfants ou du rôle parental, disent préférer apprendre dans l'action que de participer à de telles activités. De plus, selon Dulac (1997b), les hommes ont parfois peur de se sentir diminués s'ils font une démarche de demande d'aide, c'est un comportement qui n'est pas normal pour un homme. Ils craignent parfois de faire des confidences qui pourraient être ensuite utilisées à leurs dépens, ils ont peur du jugement et du rejet des autres. Les attitudes des pères interrogés sont semblables aux informations présentées dans la littérature traitant de la perception des hommes envers le soutien formel.

Les pères interrogés ne sont pas enclins à faire appel à du soutien informatif du réseau formel. Ils préfèrent consulter de la documentation écrite ou se renseigner auprès de leur conjointe, qui elle, est en contact avec des membres du réseau formel. Les activités de groupes ne sont pas considérées comme une source d'aide attirante pour les hommes interrogés. Le seul fait d'être en groupe, la crainte d'être jugé, de se ridiculiser ou de sembler ignorant sont soulevés pour justifier le manque d'intérêt des hommes envers ce type d'activité. En définitive, il semble que le soutien informatif du réseau formel peut être utile aux hommes mais ils ne désirent pas être en contact direct avec les dispensateurs de services. La conjointe représente l'intermédiaire entre l'homme et les services.

Soutien matériel et financier du réseau formel.

Claude, Paul, et Éric ne mentionnent pas le recours au CLSC comme une solution en cas de besoin matériel ou financier. Pour Éric, le fait de recourir au CLSC semble dénoter une incapacité à se débrouiller: «Non, c'est quand qu'on manquait de quelque chose, ben on empruntait d'argent pour eh, n'acheter.(...) on a jamais passé par le CLSC. Ça, on était capable de s'débrouiller» (64). Pour lui, la débrouillardise n'impliquerait pas la capacité d'aller chercher de l'aide au besoin mais bien celle de pouvoir tout faire seul. Le CLSC serait une solution de dernier recours au lieu de faire partie d'une liste de référence où aller puiser en cas de besoin. Tant qu'il y a des gens autour qui sont capables de répondre aux besoins, les familles peuvent s'en sortir et préfèrent recourir au réseau familial. Mais quand il n'y a personne, que se passe-t-il pour ces familles ? Peut-être que la volonté d'Éric de ne pas recourir au CLSC cache d'autres motifs ? Certains hommes de milieux défavorisés voient l'aide du

CLSC comme une menace. Ils craignent parfois d'être dénoncés à l'aide sociale ou que les intervenants du CLSC s'introduisent dans leur vie privée (M. Perreault, communication personnelle, avril 1998). Ces craintes se retrouvent aussi chez les femmes de l'étude de Colin et al. (1992). Ainsi, la majorité des pères interrogés ne voient pas le recours au CLSC comme une solution en cas de besoin matériel, même pour recevoir de l'information pouvant possiblement les aider à surmonter les difficultés.

Dans d'autres familles, l'aide est perçue de façon positive et le recours au CLSC semble plus naturel. La famille de Stéphane a reçu du lait, des bouteilles, des tétines et des bavettes du CLSC. Stéphane ne fait pas de commentaires négatifs sur cette aide à l'effet que les dons du CLSC le confronteraient à la réalité qu'il ne peut subvenir aux besoins de sa famille. Pour lui, c'est plutôt le fait d'être sur l'aide sociale qui a cet effet. Stéphane provenant d'un milieu plus aisé, son milieu familial d'origine agit peut-être comme un «tampon» entre sa famille et les services du réseau formel. L'aide que Stéphane et sa famille reçoivent du réseau familial peut possiblement diminuer les craintes des parents d'être confrontés à des dénonciations ou à des investigations des services quant à leur capacités à subvenir aux besoins des enfants.

En définitive, pour certains pères, le recours au CLSC n'est pas envisagé pour régler une situation relative au manque d'argent. Ces difficultés sont résolues avec l'aide du réseau informel. Le fait de parler de sa situation économique avec des intervenants du réseau formel peut possiblement porter à conséquence pour des familles qui ont souvent peur de perdre leurs enfants (Colin & al., 1992).

Soutien par le travail.

Stéphane, Denis et Éric ont tous mentionné spontanément le travail comme une forme de soutien pour eux. Pour ces hommes, le travail serait un élément qui permet de maintenir leur équilibre familial et personnel. Le travail est aussi valorisant pour les hommes interrogés car il leur permet de s'accomplir et d'être productifs au niveau social. Claude dira clairement qu'il préfère travailler que bénéficier d'aide sociale même si le montant reçu n'est pas significativement plus élevé, car le fait d'être actif le revalorise. Ces pères rejoignent les propos des intervenants de l'étude de Lévesque et al. (1997). Selon ces derniers, les hommes en général retirent une double valorisation personnelle par le biais du travail: la réussite sociale dans les sphères publiques et privées. Selon cette même étude, le fait de travailler peut aider les

pères de milieux défavorisés à rester présents à leur famille car ils assument le rôle de pourvoyeur, perçu comme primordial.

Par ailleurs, les pères interrogés dans cette étude décrivent parfois le travail comme une «soupape» qui permet d'évacuer la pression vécue dans la famille. Stéphane illustre cette idée quand il parle d'une période où il a vécu une déprime «post-papa» et de ce qu'il a fait pour s'en sortir: *«Pas faite grand chose, j pense j'ai continué à faire la même affaire que d'habitude. Ça passé. (...) quand j'ai eu ma job au moins j'ai pu m'changer 'es idées»* (148). Pour Stéphane, le travail peut donc servir «d'échappatoire» au père quand il vit des difficultés dans sa famille et être considéré comme une forme de soutien moral pour lui.

Pour Denis, le travail devient une forme de soutien qui lui permet d'avoir des moments de répit de sa famille: *«(...) j'aimerais pas ça mettons être tout l'temps icitte là»* (30). Quant à Éric, il dit qu'il n'est pas une «personne pour rester dans la maison» et qu'il ne serait pas capable de travailler à temps partiel avec deux enfants. Le travail semble donc important pour lui de par sa personnalité et par le besoin qu'il a de soutenir sa famille financièrement.

Puisque la perception du rôle paternel est encore fortement associée au rôle de pourvoyeur (Dulac, 1998) et qu'il semble que, pour les pères de milieux défavorisés, la réalisation par le travail va de pair avec l'implication dans la famille (Lévesque & al., 1997), un effort de soutien à l'intégration au travail par les programmes d'aide aux familles défavorisées pourrait avoir un impact positif sur la présence du père auprès des siens. Pour les hommes, le travail peut être apprécié comme forme de soutien car ils ne doivent pas faire de demandes pour y avoir accès. Ils peuvent se changer les idées et en retour, il n'y a pas de risque d'incursion dans leur vie privée. Dulac (1997b) rapporte également que les hommes se réfugient parfois dans le travail, ce qui les aide à affronter des situations problématiques.

Conclusion.

En somme, les pères interrogés ne font pas beaucoup appel au soutien que ce soit de la part de leur famille ou des réseaux formels de services. Les besoins de soutien des pères sont majoritairement comblés par la conjointe qui elle, est en contact avec les réseaux de service formels. Deux pères, Claude et Stéphane, se sont impliqués dans le suivi offert dans le cadre du programme «NEGS». Ils sont mieux informés mais cela fait-il une différence au niveau du vécu du rôle paternel et de leur implication au sein de la famille? Ces pères ne donnent pas vraiment de précisions sur ce que le suivi leur a apporté en tant que pères. Bien que les autres pères n'émettent pas de commentaires négatifs sur le soutien offert dans le cadre du programme «NEGS», ils ne semblent pas vraiment concernés par le suivi. Paul dira même que le programme vise la mère et le bébé. Où est donc la place du père ? Il est certain que les horaires de travail des hommes limitent leur disponibilité à la maison et les empêchent souvent d'avoir accès au suivi. De même, dans certains cas, alors que l'intervenante faisait des rencontres en soirée, comme dans la famille d'Éric, celui-ci faisait du temps supplémentaire et ne pouvait être présent. Paul et Éric disent n'avoir pas songé à prendre des arrangements pour être présents. Dans le cas de Paul, Éric et Denis, tout se passe comme si, dans leur perception, le suivi à domicile ne les concernait pas vraiment et ne leur était pas destiné.

Selon Tousignant (1988, cité dans Perreault, Trempe-Masson, Gastaldo, Boyer & Colin, 1998), la forme de soutien apportée doit répondre à un besoin ressenti pour avoir un effet bénéfique. Et, une étude de Devault (2000) démontre que les hommes n'expriment pas beaucoup de besoins en terme d'aide extérieure pour remplir leur rôle de père. Cette même étude rapporte aussi que certains hommes ont parfois une attitude négative face à divers services, comme des séances d'information sur le rôle parental ou des sujets liés aux enfants ou encore des groupes de pères. Certains pères soulignent qu'ils ne sont pas «le genre de personne» à recourir à l'aide, ils apprennent plutôt dans l'action. Il y a donc une connotation négative à demander de l'aide. Selon Dulac (1997b), les valeurs et l'identité masculine iraient à l'encontre d'une attitude d'ouverture face aux services et aux demandes d'aide. La réticence des hommes à demander de l'aide est donc connue et documentée. (Decoste & Lamy, 1993; Dulac, 1997b). Dulac (1997b) affirme également que pour arriver à changer les mentalités sur la question du soutien, il faudrait repenser entièrement les valeurs véhiculées dans notre société qui cantonnent les hommes dans des rôles liés à la débrouillardise, la puissance, la force et qui peuvent les empêcher d'être ouverts à l'aide. Selon cet auteur, l'apprentissage de nouvelles attitudes face au soutien doit d'abord se faire par une socialisation différente.

Les hommes de cette étude ne semblent pas faire exception à la règle et les propos qu'ils ont tenus rejoignent ceux retrouvés dans la littérature. Les pères interrogés expriment qu'ils peuvent se débrouiller autrement que par l'intermédiaire du CLSC ou encore qu'ils ne sentent pas le besoin de faire appel aux services. Ils expriment surtout des besoins au niveau financier ou instrumental, comme du gardiennage, ce qui peut être comblé davantage par le biais du réseau informel. Quand ils étaient présents lors des visites de l'intervenante, les pères disent ne pas s'être exprimés beaucoup, ils ont surtout écouté. S'ils avaient des interrogations, ils passaient toujours par la conjointe qui elle, pouvait recourir au CLSC.

Si le fait de recevoir du soutien est perçu positivement, le recours personnel au soutien est souvent perçu négativement par ces hommes, comme par exemple des rencontres de groupes, car il semble susciter, entre autres, la crainte d'être jugé ou de paraître ignorant. Dans ce contexte où, d'une part, les pères expriment peu de besoin et d'autre part, les formes d'aides existantes ne semblent pas vraiment efficaces pour rejoindre les hommes, il demeure difficile de bien cerner quelles formes d'aides peuvent être adaptées aux besoins des pères qui sont toujours présents dans la famille. Dans la présente étude, les pères sont tous présents à leur famille et sont engagés envers leur conjointe, peut-être n'ont-ils pas besoin d'aide extérieure pour s'impliquer car ils le font déjà. Mais, en cas de difficultés, vers qui se tournent-ils ? Et s'il n'ont personne, que se passe-t-il pour ces hommes ? Si les difficultés deviennent trop grandes, quittent-ils leur famille ?

Des recherches qui s'intéressent aux taux d'utilisation des services formels d'aide tels que les groupes d'entraides, les services de consultation professionnelle ou les services de santé, démontrent que les femmes les utilisent beaucoup plus que les hommes (Andersen & Anderson, 1967; Belle, 1980; Chiribiga & al., 1979 cités dans Devault & al., 1992; Gove, 1978). Cette réalité peut découler en partie par des difficultés plus importante (Gove, 1978) mais des auteurs démontrent que, pour un même niveau de difficulté, les femmes avaient plus recours aux services que les hommes (Phillips & Segal, 1969; Verbrugge, 1985). Selon Dulac (1997b), les intervenants du réseau de service se sentent souvent impuissants à répondre aux besoins des hommes ou à interpréter les signes traduisant une demande d'aide. Par ailleurs, selon cette même étude, les hommes déplorent le fait qu'il existe peu de services adaptés pour eux, qui répondent à leurs besoins.

Dans une étude de Devault et al. (1992), des pères monoparentaux prétendent que les services d'aide communautaire seraient surtout orientés en fonction des mères et moins aptes à répondre

à leurs besoins spécifiques. Certains intervenants et professionnels tentent de trouver de meilleures façons de rejoindre les hommes et de leur offrir des services adaptés et des changements sont amorcés à divers niveaux. Ainsi, lors d'un atelier sur la paternité en milieu défavorisés (Conférence «présences de pères», Montréal, 9 novembre 2000), certains intervenants ont affirmé qu'un changement d'attitudes et de comportements au sein des services et des ressources est en cours afin de créer des environnements favorables à l'implication des pères. Ainsi, des innovations seraient apportées au niveau des modalités d'interventions concrètes. Un des moyens mentionnés afin de changer les pratiques est d'aller voir les pères dans des lieux où ils se sentent à l'aise et compétents, comme par exemple, un atelier de travail.

Palkovitz (1984) mentionne que l'absence de systèmes de soutien social destinés aux pères et le manque de préparation de celui-ci à son nouveau rôle renforcent la vision que la mère est la spécialiste en ce qui a trait aux enfants et que conséquemment, le père doit adapter son comportements aux attentes de la mère. Il semble donc toujours exister des obstacles pour que les hommes acceptent l'idée que le recours à l'aide, au lieu d'être un signe de faiblesse, puisse être considéré comme une stratégie adaptative adéquate en cas de difficulté. La socialisation masculine et les valeurs véhiculées dans la société poussent les hommes à perpétuer le rejet de l'aide.

Contribution du vécu familial et des modèles familiaux au développement de la perception du rôle paternel

Cette section vise à explorer la contribution du vécu familial des pères et des modèles familiaux sur le développement de la perception du rôle paternel. Elle décrit les relations, passées et actuelles, des pères avec leur père, leur mère, leurs frères et sœurs et s'il y a lieu avec d'autres personnes significatives, les valeurs transmises par les parents, le type de structure familiale présente dans la famille élargie et les événements marquants de la vie des pères liés à ces thèmes.

Histoire de vie familiale et événements marquants

Relations parentales (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles.

Trois des pères interrogés, Éric, Stéphane et Paul, proviennent d'une famille biparentale intacte, leurs parents sont toujours en couple. Claude a connu une recomposition familiale suite au décès de son père quand il avait 11 ans. Quant à Denis, ses parents ont divorcé il y a 23 ans car sa mère avait rencontré un autre homme. Elle a maintenant un autre conjoint avec qui elle a eu deux filles.

Suite au divorce, Denis a été placé quatre ans, entre 10 et 14 ans, chez sa tante et son oncle, avec son frère. Il est d'abord demeuré trois mois chez son parrain et sa marraine, mais il voulait rejoindre son frère. Le placement de Denis est une conséquence du divorce de ses parents. Son père restait en chambre, il n'avait donc pas de place pour ses fils, tandis que sa mère n'avait pas le temps de les garder car elle travaillait dans les bars comme serveuse. Les parents de Denis sont donc partis chacun de leur côté refaire leur vie alors que les enfants ont été placés. L'échec du couple a mené au désengagement des parents envers leurs enfants. Suite au placement, Denis est retourné vivre chez son père jusqu'à 18 ans, puis il est parti car il ne s'entendait pas avec sa conjointe.

La vision de la famille de Denis découle de la volonté de ne pas faire comme ses parents et de donner à ses enfants une enfance différente de la sienne. Suite au divorce de ses parents et à son placement, Denis dit qu'il était clair pour lui que quand il aurait des enfants, il ne se séparerait pas. De plus, lors du placement, Denis a trouvé difficile de ne pas voir ses parents souvent et il veut être présent à ses enfants, faire des activités avec eux. Le désir de ne pas répéter son histoire familiale peut encourager Denis à s'investir afin de développer une relation solide avec sa conjointe et rester présent à ses enfants. Selon Krampe et Fairweather (1993), quand les pères perçoivent qu'ils ont manqué d'amour dans leur famille d'origine, ils s'efforcent de créer pour leurs enfants un milieu familial plus chaleureux, ce que veut faire Denis.

Paul a été gâté jeune mais il devait quand même faire des efforts pour avoir ce qu'il voulait: *«Ben, un peu, j'tais tu seul. Y a gâté pis gâté là. Ben, y m'ont donné pas mal d'affection pis eh*

j'avais pas toute qu'est-ce que j'voulais (...) (102). Fallait j'travaille pour l'avoir. C't'encore comme ça » (103).

Paul a dû se débrouiller seul quand il est parti en appartement, ses parents ne l'ont pas vraiment aidé financièrement: *«(...) On leur a déjà d'mandé (...) Y nous ont dit que nous autres (...) on était en loyer, on s'débrouillait pis tout ça» (103). Y veulent pas qu'on seye tout l'temps après» (23). Paul ne veut pas répéter cette expérience avec son fils «Ben, c'est sûr que plus tard quand qui... Si y me d'mande de l'argent pis tout ça... Si j'sus capable de l'aider, j'vas l'aider» (112). (...) quand qui va aller en appart (...), j'vas l'aider» (70). Le fait que les parents de Paul ne lui prêtent pas d'argent ne l'éloigne pas d'eux, il les voit souvent, surtout depuis que Tommy est né.*

Les parents de Paul n'avaient pas de méthodes éducatives violentes et ils n'étaient pas sévères: *«(...) y parlaient mais y chialaient pas, y m'criaient pas après» (109). Paul parle de son père: «(...) Ça qui faisait quand qui était choqué après moé ou queque chose là. Y s'en allait dehors, y s'en allait s'défouler dehors pis après ça» (110). Paul dit qu'il ne serait pas porté à crier après son fils, il doit suivre l'exemple de ses parents sur cet aspect.*

Des cinq pères interrogés, seul Denis a de nombreux exemples de séparation dans sa famille d'origine ou élargie, ses parents, son frère et ses soeurs sont tous séparés ou divorcés. La soeur de Denis n'est pas très impliquée avec ses enfants, qui sont élevés par la mère de Denis. Son frère a trois enfants avec trois femmes différentes de qui il est séparé. Denis est le seul qui est vraiment impliqué auprès de ses enfants. La situation de couple stable de Denis et son implication constituent une exception dans sa famille. Le milieu familial de Denis semble être celui qui se rapproche le plus des situations chaotiques souvent vécues par les familles vivant en situation d'extrême pauvreté: événements difficiles, divorce, placement, l'absence des parents (Colin & al., 1992; C. Piché, communication personnelle, août 2000), et une grande mobilité des adultes (Halpern, 1993).

Au contraire, dans la famille de Stéphane, il n'y a qu'un seul divorce (un oncle). Pour lui, une famille «normale» doit comprendre un père au même titre qu'une mère et idéalement que les parents soient mariés. Stéphane va bientôt se marier et il évoque ce désir de constituer une famille normale comme une des raisons à son union. Il veut donner à sa fille une famille traditionnelle. Ainsi, l'exemple de ses parents semble avoir contribué à modeler la perception de

Stéphane du rôle paternel. Le père doit fournir à son enfant un milieu stable, s'engager auprès de sa conjointe et des enfants.

Éric semble partager l'opinion de Stéphane qu'une famille doit comprendre le père et la mère ensemble. Il parle de son beau-frère qui est séparé et son opinion nous renseigne sur sa perception: «*Y est rendu, sont rendu monoparentals. Pis c'est, ben c'est plate. Quand... quand tu le vois y est tu seul (...)* » (21). Éric dit que son beau-frère était trop jeune pour avoir des enfants à 23 ans. Selon Éric, le frère de Nancy ne s'occupe pas beaucoup de ses enfants, il les voit aux deux semaines et les fait garder. En faisant référence à l'âge, Éric peut sous-entendre qu'il faut avoir une certaine maturité pour être père. Éric est lui-même devenu père à 23 ans et il ne semble pas se considérer trop jeune. Dans la famille d'Éric, ses parents sont toujours ensemble, ce qui peut être un modèle pour lui.

En somme, selon Denis, Éric et Stéphane, le rôle de père doit idéalement se vivre au sein d'une famille. Cette perception peut venir soit du fait que les modèles de référence dans la famille sont des couples intacts, ou à l'opposé, elle peut découler du désir de ne pas faire vivre aux enfants la séparation qui a des conséquences négatives sur eux. Dans l'étude de Colin et al. (1992), certaines femmes de milieu défavorisé voulaient un enfant et n'attendaient pas nécessairement qu'un homme soit à leur côté de façon stable pour devenir enceinte. Il est certain que, du côté des pères, la situation est différente ne serait-ce que par l'aspect biologique car ils ne mettent pas l'enfant au monde. Ainsi, pour le père, une famille unie est souvent le seul lieu où il peut profiter de contacts réguliers avec son enfant. En cas de rupture, certains pères se désengagent d'eux-mêmes pour diverses raisons (Quénart & Fournier, 1996) ou encore voient leur accès à l'enfant limité par la mère ou le jugement de garde. Le fait de se marier et de ne pas se séparer serait un gage de sécurité affective, d'avoir une famille, un modèle que les pères veulent reproduire ou vivre en réponse à un manque.

Deux pères se sont exprimés à propos du partage de responsabilités entre les conjoints en parlant de leur vécu familial et leurs propos rejoignent assez fidèlement les écrits traitant des modifications des rôles parentaux au sein de la famille. Dans sa famille, Éric se démarque du modèle de ses parents tandis que Denis suit le modèle qu'il a observé auprès de ses parents et qui correspond à une vision actuelle du couple.

Selon Denis, les mentalités liées aux rôles de l'homme et de la femme dans la famille ont changé depuis plusieurs années. Les parents de Denis travaillaient tous deux et partageaient les

tâches: «*Non, dans l'temps d'mes parents, mon père travaillait, ma mère travaillait fait que. Dans l'temps d'mes grand-parents, (...) l'homme au travail, la femme à maison*» (102). Ainsi, selon lui, la séparation traditionnelle des rôles, selon laquelle le père assume le rôle de pourvoyeur, le rôle d'autorité et d'agent de socialisation, et la mère est responsable de l'éducation des enfants (Valois, 1998), est révolue depuis longtemps. Pourtant selon certains auteurs, ce modèle est encore courant dans les familles (Bleton, 1985; Dulac, 1993). Selon Russel et Radin (1983), la socialisation du père et les modèles reçus de ses parents sont des facteurs pouvant possiblement influencer sa participation dans les tâches liées à l'éducation de ses enfants. Pour Denis, le modèle de ses parents peut avoir un impact sur sa perception de la répartition des responsabilités dans la famille et de ce que doit faire un père. Ses propos se rapprochent des nouvelles attentes liées aux rôles parentaux.

Denis se voit comme un partenaire de sa conjointe dans le partage des tâches même s'il travaille à l'extérieur et il s'attend à ce qu'elle travaille aussi. Selon Denis, le travail semble être une des tâches que le père doit accomplir, au même titre que le ménage ou les soins aux enfants:

DENIS: *Mon aide c'est l'travail, l'aider à faire le ménage dans maison, m'occuper des enfants. (...) si après l'shift, j'arriverais, j'm'écraserais su'l divan pis occupe toé d'la maison, a trouverait ça deux fois plus dur. Ça marcherait pas longtemps. (101) (...) peut-être là, dans l'temps d'mes parents, mon grand-père peut-être là. Mais aujourd'hui là c'pus d'même ça marche. (102)*

Il faut dire que Denis a un horaire de travail qui lui permet de remplir diverses obligations au sein de sa famille, ce qui n'est pas le cas de tous les pères (Dulac, 1998). Ainsi, le modèle de sa famille d'origine contribue au développement de la perception du rôle paternel de Denis et les conditions de vie dans lesquelles il évolue facilitent l'intégration de ce modèle pour lui. Sa perception de son rôle n'est pas conforme au discours social qui dit que si les femmes occupent une place grandissante dans tous les rôles, les hommes ont de la difficulté à élargir le registre de leurs rôles hors du marché du travail (Lévesque & al., 1997). Peut-être que pour Denis, qui ne peut prétendre à une réalisation professionnelle comme par exemple, devenir cadre supérieur, l'intégration des divers rôles de la parentalité est plus facile.

Selon Daly (1993), certains hommes affirment que leur père était censé travailler alors qu'eux, aujourd'hui, sont censés participer à l'éducation des enfants, ce qui illustre que les attentes culturelles ont changé. D'autre part, il semble que les parents issus des classes défavorisées

sont plus enclins à privilégier une division traditionnelle des rôles parentaux (Valois, 1998). Denis et Éric perçoivent qu'ils ne perpétuent pas cette forme d'organisation familiale.

Éric partage l'opinion de Denis selon laquelle les rôles ont changé mais selon lui, les changements sont plus récents. Il explique que chez ses parents, ça fonctionne comme les couples des années 1970, sa mère prépare les repas et son père ne fait rien. Éric croit qu'aujourd'hui c'est différent, que les couples se parlent et partagent les tâches. La perception d'Éric du couple moderne est cohérente avec ce qu'il fait dans sa famille et c'est différent de ce qui se passe chez ses parents.

Ses idées sur le couple semblent être davantage liées à l'évolution des normes sociales sur les rapports homme-femme et le rôle paternel qu'à la volonté de faire différemment de ses parents. Selon Valois (1998), plusieurs jeunes couples sont en faveur d'un partage égalitaire des tâches ménagères et des soins aux enfants et, si les hommes n'ont pas fait les apprentissages nécessaires dans leur famille, ils sont prêts à les faire avec leur conjointe, ce qui semble être le cas pour Éric. Il importe toutefois de souligner que Nancy accomplit toutes les tâches dans la journée durant la semaine pour qu'Éric ait du temps pour elle et les enfants. Ce père parle de partage de tâches mais ce partage est somme toute assez limité. Il se concrétise surtout les fins de semaine. Le fait que la conjointe d'Éric considère qu'il s'implique beaucoup contribue sans doute à la perception d'Éric.

Aujourd'hui, les formes d'organisation familiale, le statut d'emploi de chacun des parents et leurs idées sur ce que doit être la répartition des tâches dans la famille varient davantage que par le passé. Les pères doivent s'impliquer, à des degrés divers, dans de nombreux aspects de la vie des enfants. Au plan personnel, les hommes sont invités à s'ouvrir, à s'exprimer davantage, à exprimer leurs émotions (Dulac, 1994). De plus, depuis quelques années, des auteurs traitent de l'importance de la communication entre les hommes et les femmes pour assurer le bon fonctionnement du couple et de la famille (Laporte, 1995; Salomé & Galland, 1993; Salomé, 1995) et de la nécessité de faire ressortir les aspects gratifiants de la paternité (Laporte, 1995). Ces changements que doivent faire les hommes au plan de la vie familiale et aussi de leur façon d'être en tant qu'individu semblent avoir des répercussions sur la division des responsabilités parentales et le vécu du rôle paternel. Selon une étude de Laporte (1995), les hommes se disent plus présents, plus actifs dans les soins de base aux enfants, dans la préparation des repas et les tâches ménagères que leur père ne l'était.

Selon Lévesque et al. (1997), en milieu défavorisé la paternité est vécue comme une occasion de valorisation et de gratification sans nécessairement qu'il y ait désir de participer aux tâches du quotidien, ce qui ne semble pas le cas des pères interrogés pour cette étude. En outre, le fait que plusieurs hommes travaillent à l'extérieur limiterait la possibilité de privilégier un partage des responsabilités plus égalitaire entre les deux parents. Le père sent une pression à remplir le rôle de pourvoyeur, qu'il n'est pas toujours en mesure d'assumer adéquatement, ce qui peut le faire sentir incompetent dans son rôle de père (Lévesque et al., 1997) et peut affecter son implication. Dans la perception de Denis et Éric, ces facteurs ne semblent pas des obstacles insurmontables au fait que le père peut assumer diverses tâches dans la famille. Leurs propos se rapprochent davantage des comportements observés dans les classes moyennes qui sont influencés pas le discours social de la nouvelle paternité.

Relations paternelles (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles.

Les pères interrogés proviennent de milieu familiaux assez différents et les modèles paternels qu'ils ont eu sont également variés. Le père de Claude est décédé alors qu'il avait 11 ans. Il était à l'hôpital pour des tests et ils ont découvert qu'il avait un «coeur de boeuf». Il est décédé subitement. Claude considère que c'est un événement marquant dans sa vie car il n'avait plus de père: «Ça fait... on manque un gros morceau hen» (gen.3). Claude a quelques souvenirs de son père:

CLAUDE: *Ben je l'suivais comme une mouche eh, comme une tache (...) On allait à chasse, y travaillait beaucoup itou. Ben, y était ben gentil a'ec nous autres, c'tait lui qui était assez autoritaire, là. Ben là, c'est loin pas mal là...pour le, le chicanage, c'tait lui qui s'occupait de d'ça là, la discipline dans maison. (gen.3)*

Il allait aussi avec lui au hockey et à la chasse. Claude définit surtout son père en terme de pourvoyeur et de figure d'autorité. Quelques années plus tard, il a eu un beau-père, Jean-Guy. Claude ne parle pas beaucoup de cet homme qui a remplacé son père dans la famille jusqu'à la mort de sa mère.

CLAUDE: *Lui, ben c'tait un gars qui était ben smath là, y remplaçait un peu mon père là. Y m'a montré un métier là... l'débosselage, lui itou.. Y s'occupait d'nous autres.*

j'allais au hockey pareil avec lui. (...) Les affaires de char c'tait, y m'montrait ça. (gen.3) (...) y m'a montré à travailler, y m'a montré ben des choses là. (90)

Selon Claude, Jean-Guy était souvent absent car il travaillait beaucoup. Par ailleurs, Claude n'a plus de contacts avec Jean-Guy depuis le décès de sa mère. Celui-ci buvait et n'était pas correct avec la mère de Claude alors que celle-ci se mourait des suites d'une longue maladie. Claude s'est querellé avec Jean-Guy et les deux hommes en sont presque venus aux coups. Comme figure masculine significative, Claude parle également de son oncle René, qui est venu habiter avec sa famille suite à la mort de son père. Il le désigne comme son oncle préféré mais dit que cet homme n'a pas fait office de figure paternelle pour lui. Ainsi, Claude, suite au décès de son père, à la rupture de contacts avec son beau-père et à l'absence de sa famille élargie, n'a pas vraiment de modèle paternel à qui se référer dans le quotidien. La seule chose que Claude mentionne vouloir faire avec son fils est de l'amener au hockey comme son père et Jean-Guy ont fait avec lui. Claude ne parle pas de son désir d'être présent comme père en réaction à ce qu'il a vécu suite au décès de son père et au fait que Jean-Guy était surtout absent. Lui-même a beaucoup travaillé suite à la naissance de son fils, reproduisant sans doute ainsi en partie le modèle reçu de Jean-Guy, qui travaillait beaucoup et était souvent absent.

Éric décrit son père comme un homme patient qui les frappait rarement mais qui avait un penchant pour l'alcool. Le père d'Éric a eu un accident de travail 6 mois après sa naissance et il a fait divers «petits métiers» depuis. Selon Éric, il est toujours sur la «compensation». Éric dit à quelques reprises qu'il a eu une belle enfance. Éric croit que sa façon d'exercer son rôle paternel est différente de celle de son père sur certains points: «*Ben...comme moé, j'sus pas mal plus strict avec eux-autres(...)*» (186). Il est cependant confus quand il tente de s'expliquer. Il en ressort qu'il n'a manqué de rien mais que son père était plus patient que lui quand les enfants pleurent. Éric réproche que son père donne de l'argent à son frère alors que lui et sa sœur n'en ont pas eu plus jeunes et a fait part de son indignation à son père. Ce favoritisme envers son frère semble être un des facteurs qui contribuent à perturber la relation entre lui et Éric. Éric mentionne qu'il veut être juste envers ses enfants, contrairement à la situation dans sa famille.

Éric rapporte qu'il allait à la pêche avec son père et veut faire de même avec ses filles. Il veut aussi aller à la chasse avec Alexandra cet automne. Éric voit donc le père comme quelqu'un qui partage des activités avec ses enfants, comme son père l'a fait avec lui. Éric veut initier ses filles à des activités pouvant être considérées plus masculines, telles la chasse et la pêche. Est-ce parce qu'il fait preuve d'une attitude dénuée de sexisme dans la façon dont il élève ses filles,

contrairement à la plupart des pères (Bronstein, 1988; Gilbert, Hanson & Davis, 1982; Lamb, 1981) ? Ou encore, aurait-il aimé avoir des garçons ? Pratiquer avec ses filles des activités «masculines» sert peut-être à combler son besoin à lui de faire des activités qu'il aime, comme il le ferait s'il avait des fils.

Selon Éric, son père lui a montré la débrouillardise et l'honnêteté: *«Ben, comme mon père nous a montré la débrouillardise mettons là. (...) Si j'ai demandé d'aide là, j'm'en souviens pas (130). (...) y nous a montré à être honnêtes eh. (...) y nous a montré ben des affaires positifs là» (171)*. Pourtant, Éric parle de deux occasions où il a fraudé pour augmenter ses revenus. Il semble aussi que l'éducation d'Éric ait été fondée sur une valeur masculine d'autonomie, (Dulac, 1997b). Cet apprentissage a été très bien intégré par Éric qui semble considérer la débrouillardise comme ce qui le caractérise le mieux.

Pour Denis, son père Gaston est un exemple d'implication paternelle positive. C'est une personne qui a joué et qui joue toujours un rôle significatif dans sa vie: *«Celui qui est plus proche de moi comme c'est là, c'est mon père (gen.2). J'ai été plus proche de mon père que d'ma mère. Toujours été plus proche de lui que... tout l'monde. Pis mon père ben, ben y m'aide d'une manière (...)*» (95). Il allait à la chasse et à la pêche avec lui jeune. De même, Denis trouve important de faire des activités avec ses fils. Selon lui, son père lui a également transmis des valeurs positives comme l'honnêteté, la franchise et le respect des autres.

Le père de Denis a vécu une relation avec une femme qui avait des problèmes de boisson et selon Denis: *«non, mon père (...), y s'occupait des enfants pis pratiquement pas d'elle» (gen.3)*. Cette femme aurait aussi eu une fille pendant leur relation alors que le père de Denis était stérile et il en a quand même pris soin. Denis est le seul qui parle de son père comme quelqu'un qui prenait soin des enfants. Peut-être que ce modèle a contribué à sa perception que le père doit accomplir une grande part des tâches de soins même s'il travaille ?

Il est particulier que Denis ait une vision si positive de son père alors qu'il a quand même été séparé de lui pendant 4 ans de son adolescence et qu'il ne semblait pas le voir fréquemment. De plus, son père s'est occupé de la fille d'une autre alors que ses enfants à lui ont été placés. Selon Cordell, Parke et Sawin (1980), plus les souvenirs des hommes relativement à leur relation avec leur propre père sont positifs, plus ils ont la volonté de s'impliquer auprès de leurs enfants. Y aurait-il une forme d'idéalisation de la part de Denis face à son père ? Il semble vouloir être présent à ses enfants car lui a manqué cette présence paternelle même s'il ne parle

pas explicitement de ce sujet sûrement douloureux pour lui. Il y a cependant contradiction ici car la personne qu'il semble admirer le plus dans sa famille et qui lui aurait appris de belles valeurs a aussi fait quelque chose que Denis ne veut surtout pas faire, c'est à dire se séparer et laisser ses enfants.

Denis ne s'entend pas très bien avec le conjoint de sa mère, Roger, qui semble l'avoir plutôt rejeté alors qu'il était plus jeune. Sa mère ayant refait sa famille avec lui, Roger aurait pu servir de modèle de père à Denis mais ça ne semble pas être le cas. Selon Denis, son frère Patrick est le préféré de Roger, il lui confiait tous les menus travaux et prenait pour lui lors des conflits entre Denis et Patrick. Denis dit que cette situation ne le dérange plus aujourd'hui. Avec ses enfants, Denis veut être juste et que les trois aient les mêmes privilèges. Peut-être est-ce en réaction par rapport à ce qu'il a vécu avec Roger qui privilégiait son frère ?

Au niveau du rôle d'autorité, Denis a une attitude différente de celle de son père: *«Ben moi, j'sus moins sévère que, qu'mon père. Ah oué, lui y était sévère. (...) avait l'regard sévère»* (134). Lui et son frère se sont fait taper une seule fois. Ensuite, un regard suffisait à les calmer. Toutefois, Denis ne se dit pas moins sévère en réaction à la sévérité de son père. Il l'explique par le contexte social actuel: *«Non, parce moi, (...) j'ose pas 'es taper. Aujourd'hui, t'es tapé un peu pis tu fait... T'as une plainte (...) que t'es bat, quasiment»* (135). Puis, il dit que ça ne lui fait pas peur d'avoir une plainte: *«Non, ça m'dérangerait pas d'les... à ment d'né d'es punir. Mé que j'dise c't'assez, c't'assez»* (135).

Peut-être que Denis cherche à justifier le manque de discipline de ses enfants par le contexte social qui l'empêche d'agir ? La façon d'exercer ce rôle semble dépendre davantage des caractéristiques personnelles de Denis et de ses idées sur les conséquences de la sévérité conditionnées par le contexte social. Les propos de Denis rejoignent ceux des participants de l'étude de Giguère (1998) qui disent que les parents ont plus de difficultés à exercer leur autorité aujourd'hui car les organismes d'aide à l'enfance ajoutent de la pression aux parents. Ils ne veulent pas être trop autoritaires pour ne pas être dénoncés aux services sociaux et courir le risque de perdre leur enfant mais, en étant trop laxiste, le parent ne peut imposer de discipline et n'est plus un bon parent. Le discours de Denis laisse croire que les pères d'aujourd'hui ne peuvent suivre le modèle d'autorité reçu de leurs pères car il ne correspond plus aux valeurs actuelles liées à l'éducation des enfants.

Stéphane déplore le fait que son père était souvent absent quand il était jeune car il était maire de la municipalité. Sa présence lui a manqué: «*C'est d'avoir qu'les autres cristi, leur père s'en occupait pis que moé ben, mon père était jamais là*» (159). Stéphane dit n'avoir pas parlé à son père pendant cinq ans sauf quand il recevait son bulletin scolaire. Plus jeune, Stéphane aurait aimé aller pêcher avec son père mais ne l'a pas fait souvent. Son père lui propose encore parfois de faire des activités mais Stéphane se dit moins intéressé maintenant. Encore aujourd'hui, Stéphane n'est pas très proche de son père. La naissance de sa fille les a quelque peu rapprochés mais selon Stéphane, son père s'intéresse davantage à sa petite-fille qu'à lui. Stéphane aimerait être proche de sa fille. Ses valeurs comme père sont conformes à celles de nombreux pères qui ne veulent pas reproduire la relation distante vécue avec leur père (Parenteau, 1995). Stéphane est celui qui exprime le plus son dépit face à l'absence de son père. Par ailleurs, lors des rencontres, Stéphane est le participant qui s'est davantage exprimé sur ses préoccupations personnelles, son insécurité liée au rôle de père et les difficultés vécues. Le fait qu'il parle davantage de l'absence de son père peut être lié en partie à sa propension à s'exprimer sur des sujets plus personnels comparativement aux autres pères interrogés.

Selon Stéphane, son père lui a transmis la notion de l'argent qui semble importante pour lui car il répète souvent qu'il doit trouver un emploi pour être capable de faire vivre sa famille. Stéphane n'aime pas être prestataire d'aide sociale et il répète quelques fois que ça l'empêche de faire ce qu'il veut. Il a donc intégré l'image de père pourvoyeur et tente de reproduire le modèle de son père. Paradoxalement, il rejette l'éducation reçue de son père qui se base sur des valeurs qui le préparent à assumer cette responsabilité. Son père le poussait aussi à réussir à l'école et à avoir des projets d'avenir concrets au niveau de l'emploi. Stéphane ne veut pas répéter les mêmes comportements avec sa fille. Il veut «vivre et laisser vivre», une devise prônée par sa mère. Stéphane dit avoir surtout appris ses valeurs par lui-même, soit le respect des autres et de leurs erreurs. Il croit qu'il faut faire des erreurs pour progresser dans la vie.

Stéphane considère un de ses oncles, Gilles, comme un père adoptif car il a travaillé avec lui à la ferme pendant cinq ans. Il aurait donc cherché à combler l'absence de son père en développant une relation significative avec une autre figure masculine de son entourage qu'il voyait plus fréquemment. Stéphane allait voir son oncle pour décompresser quand il avait un problème et il a été proche de Gilles quand celui-ci s'est séparé. Aujourd'hui, Stéphane est moins proche de Gilles et il n'aime pas sa nouvelle femme. Il ne parle pas d'une possible influence de cet oncle sur sa perception du rôle paternel.

Par ailleurs, Stéphane craint de ne pas pouvoir vivre sa paternité comme il le désire et croit qu'il risque d'agir comme son père malgré lui. Il est un peu fataliste et croit qu'il ne pourra peut-être pas transcender le modèle reçu:

STÉPHANE: *P'tête ben juste quand qu'mon mon père y poussait dans l'cul avec les bulletins là. J'vas p'tête ben essayer d'pas faire comme ça. Mais on sait jamais, j'ai été tout l'temps d'même, m'a p'tête ben faire pareil. Pis là ça va être encore un... un cercle vicieux (...). M'as p'tête ben faire pareil sans m'en rendre compte. (155)*

Selon Stéphane, même inconsciemment, le modèle reçu peut être un déterminant puissant du comportement futur et ce, même si la perception du rôle à adopter est différente et construite en fonction des expériences à ne pas répéter. Le fait que le modèle de Stéphane, le père pourvoyeur surtout absent du foyer, corresponde au modèle traditionnel du père et que cette perception est encore présente dans la société, peut jouer un rôle dans le développement de la perception de Stéphane quant à son rôle.

Les pères de Denis et Éric ont eu tous deux un accident de travail. Le père de Denis bénéficierait de l'assurance-maladie de la ville depuis environ neuf ans tandis que celui d'Éric recevrait une compensation depuis plusieurs années tout en occupant divers petits emplois. Denis et Éric n'ont pas eu l'exemple du père pourvoyeur qui occupe un emploi stable mais ils aspirent tous deux à atteindre cet objectif et avoir un travail où les conditions et le salaire seraient décentes, ceci leur permettant d'offrir une bonne qualité de vie à leur famille. Le beau-père de Claude travaillait dans le domaine du débosselage et le père de Paul dans la construction, tout comme lui. Paul est très satisfait de travailler au même endroit que son père. Quant à Claude, il aimerait que son fils suive un chemin différent et veut l'encourager à l'école pour qu'il ait de meilleures chances d'améliorer ses conditions de vie, du moins au niveau du travail. Ainsi, peu importe l'exemple reçu, que leur père ait été au travail ou non, les hommes interrogés pour cette étude veulent avoir un bon emploi et être en mesure d'assurer un bien-être économique à leur famille. Certains désirent aussi que leur enfants aient de meilleures perspectives d'avenir qu'eux au niveau du travail. Aucun des pères interrogés dans cette étude ne parle de la possibilité de vivre d'aide sociale et des avantages que cela pourrait possiblement comporter au niveau de leur présence auprès des enfants, comme le font certains pères de milieux défavorisés (C. Piché, communication personnelle, août 2000). Il semble donc que pour les cinq pères de cette étude, le désir d'assumer le rôle de pourvoyeur est lié au fait d'occuper un emploi stable peu importe le modèle reçu dans la famille d'origine.

Selon Paul, sa façon d'agir avec son fils sera différente de la façon dont son père agissait avec lui: *«(...) je l'éleverai pas pareil comme qui m'ont élevé là. (...) c'est pas pareil de personne en personne. Eux-autres, y m'ont élevé d'une manière. Pis moé, j'vas l'élever à ma manière»* (110). Ainsi, pour Paul, le rôle paternel s'exerce de façon différente d'une personne à l'autre et il croit que la paternité est une expérience unique pour chaque famille sans pouvoir expliquer complètement pourquoi. Selon lui, la façon d'être père dépend en partie de l'enfant. S'il est tranquille, c'est plus facile. Paul veut-t-il dire que les idées personnelles sur la paternité contribueraient davantage à façonner la perception du rôle que le modèle reçu dans la famille d'origine ? Ou encore a-t-il vécu des choses dans sa famille qu'il ne veut pas répéter dans l'éducation de son fils ? L'opinion de Paul peut aussi découler en partie du fait que le concept de rôle paternel varie en fonction des transformations de la société (Garbarino, 1993; Lamb, 1976). Le contexte culturel dans lequel évolue Paul étant différent de celui dans lequel a vécu son père, sa façon d'être père s'en trouve modifiée.

En général, les pères de l'étude ne se réfèrent pas spontanément à leur père comme un modèle dans l'exercice de leur paternité. Cette attitude a aussi été observée dans une étude de Daly (1993). Les pères interrogés ne nommaient pas leur père comme un modèle mais plutôt comme un point de référence afin de décrire les aspects sur lesquels ils se distinguaient d'eux dans leur paternité. Il semble que ce soit aussi le cas des participants de cette étude.

Trois des pères interrogés, Claude, Stéphane et Denis ont eu un père majoritairement absent pour diverses raisons: soit un décès, un emploi très prenant et un divorce. Seul Denis relie son désir d'être présent à ses enfants au fait que ses parents étaient divorcés. Il ne veut pas répéter dans sa famille un schéma d'absence parentale. Cependant, il voit son père de façon très positive et ne parle pas du tout de l'effet que l'absence de son père a eu sur lui. Stéphane parle de l'absence de son père et du fait qu'il ait manqué de sa présence mais il désire laisser sa fille plus libre qu'il perçoit l'avoir été dans ses choix de vie. Il adopte cette attitude en réaction à la pression qu'il a senti de la part de son père liée à sa réussite scolaire et professionnelle. Paul exprime aussi qu'il se distinguera de son père dans sa manière d'élever son fils sans spécifier de quelle manière il le fera.

Si certains hommes interrogés ont eu des pères absents, ils ne se réfèrent pas spontanément à d'autres hommes qui auraient constitué pour eux des figures significatives dans le développement de leur perception du rôle paternel. Certains pères de milieux défavorisés se

réfèrent à un éducateur de centre d'accueil, à un homme qu'ils ont rencontré et qui a su les valoriser et les comprendre (C. Piché, communication personnelle, août 2000).

Les pères interrogés parlent de leur désir de faire des activités avec leurs enfants, comme leur père a fait avec eux. Un père est donc quelqu'un qui prend du temps pour être avec ses enfants. Toutefois, les activités choisies, la chasse et la pêche, semblent être des loisirs que les pères aiment. Il semble donc que les activités père-enfants s'orientent vers des domaines d'intérêt du père plutôt que vers des activités plus orientées vers les enfants, comme par exemple aller jouer au parc. Ainsi, les contacts père-enfant seraient plus orientés vers des gratifications personnelles pour le père. Ce constat se retrouve aussi dans l'étude de Lévesque et al. (1997) qui se base sur les propos d'intervenants qui oeuvrent auprès des pères. Cette caractéristique des rapports père-enfant ne serait pas exclusive aux milieux défavorisés et se retrouverait chez les pères d'autres classes socio-économiques.

Certaines des valeurs retenues par les pères sont typiquement masculines et peuvent être reliées au rôle traditionnel du père. Pour Éric, c'est la débrouillardise qu'il valorise beaucoup dans sa vie. Pour Stéphane, ce sont la valeur de l'argent et la réussite scolaire et professionnelle. Par contre, Denis retient l'image d'un père qui s'implique avec les enfants, ce qui ne correspond pas au modèle souvent véhiculé par la génération précédente.

Relations maternelles (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles.

Éric désigne sa mère comme une personne importante dans sa vie et il dit avoir toujours aimé être avec elle. Même en vieillissant, quand ils étaient seuls ensemble, ils parlaient beaucoup de projets futurs et sa mère l'écoutait. Aujourd'hui, il la voit moins et il dit que ce contact lui manque. La mère d'Éric est allée rester avec lui en Ontario pour se faire soigner et il l'aidait, il allait la conduire à l'hôpital. Ils avaient alors beaucoup de temps pour parler. Aujourd'hui, elle le visite une à deux fois par semaine. Éric a eu peur de perdre sa mère qui avait un cancer, il est donc revenu en région pour s'occuper d'elle. Éric dit que sa mère est patiente et qu'il est lui aussi patient quand il fait un travail. Pourtant, il se décrit parfois très impatient envers ses enfants. Il dit avoir aussi appris la propreté et la cuisine avec sa mère. Quand il a abandonné l'école, la mère d'Éric n'était pas d'accord avec sa décision, elle aurait aimé qu'il retourne compléter son secondaire. Pour la mère d'Éric, l'éducation est importante pour avoir des

perspectives d'avenir intéressantes. Peut-être est-ce en partie pour cette raison qu'il veut encourager ses filles à l'école ?

Denis n'a pas beaucoup vécu avec sa mère et il ne la voit pas souvent. Il dit qu'elle est importante, mais moins que son père: «*Y a ma mère aussi un peu là, même si j'la vois pas souvent là. Moins qu'mon père mais est importante aussi*» (97). Selon Denis, sa mère lui a appris à cuisiner et à se servir du four de façon sécuritaire et il veut faire de même avec ses enfants. Denis ne nomme pas d'autres habiletés ou valeurs héritées de sa mère. Peut-on voir dans le désir de Denis de montrer à ses fils à cuisiner les prémises d'une socialisation différente ? Le père étant plus souvent à la maison lorsque les enfants sont là, dû à son horaire de travail variable, il peut participer à la préparation des repas et l'enseigner aux enfants.

Les valeurs transmises par le père de Claude sont de s'accrocher à la vie même dans les moments difficiles. Elle a eu une longue maladie et a toujours conservé sa joie de vivre. Claude retient aussi de sa mère et de son vécu avec elle étant jeune qu'il est possible d'être heureux même s'il n'ont pas beaucoup d'argent: «*(...) on avait quand même pas mal d'amour à maison. Était pas riche là mais, ça marchait pareil*» (92). Claude semble appliquer ces principes dans sa vie à lui et en tant que père. Il se dit non matérialiste et ne veut pas trop gâter son fils. Ainsi, le fait de provenir d'un milieu défavorisé peut avoir des impacts positifs sur la vision du rôle paternel. Si Claude a été heureux chez lui même s'ils avaient peu de moyens, il peut être confiant que ses enfants seront également heureux malgré le manque d'argent.

Quant à Stéphane, les valeurs transmises par sa mère rejoignent sa philosophie de vie: «*(...) Est à peu près comme moé, a laisse vivre le monde. Y vont faire leurs affaires pis a s'en occupe pas (...). Pleins d'tatous les cheveux longs pis eh gelé comme une balle, ça veut pas dire c't'une (...) mauvaise personne pour ça*» (158). La mère de Stéphane lui a appris la tolérance et elle a accepté Isabelle, même si elle est marginale: «*(...) a l'dicton (...) laisser moé vivre et laissez vivre les autres*» (139). Avec sa fille, Stéphane ne veut pas faire de projet, il veut la laisser faire ce qu'elle veut de sa vie selon la devise du vivre et laisser vivre: «*Faire pousser dans l'cul toute mon enfance pis ça m'tente pas qu'a vive ça*» (154). Il ne veut pas répéter avec sa fille ce qu'il a trouvé difficile à vivre avec son père. Toutefois, même s'il apprécie la tolérance de sa mère, Stéphane aimerait protéger Christine de certaines choses: «*Tant qu'a m'arrives pas à 14 ans pis ah papa, t'es grand-papa hey !*» (159). Les valeurs que Stéphane retient de sa mère semblent reliées à des qualités masculines d'autonomie, d'indépendance, laisser vivre les autres et vivre sa vie. Les valeurs que prône Stéphane sont peut-être liées à son âge. Il a 19 ans et

n'est pas très loin de l'adolescence. Durant cette période de la vie, la liberté, l'indépendance et l'autonomie sont des concepts importants pour les jeunes. Stéphane adopterait donc les valeurs de sa mère car elles correspondent à ses aspirations actuelles pour lui et pour sa famille, être libres et décider pour eux-mêmes. Sa conception pourrait subir des changements avec les années et l'amener à s'identifier à d'autres personnes de son entourage.

Certains apprentissages que les pères mentionnent retenir de leur mère relèvent de l'univers féminin: faire la cuisine et le ménage (Valois, 1998). Les pères nomment aussi l'amour, la joie de vivre, la patience dans l'exécution des tâches, qui sont des qualités plus féminines que masculines. Selon Daly (1993), plusieurs pères ont tendance à adopter des modèles de comportements provenant de divers individus plutôt que d'un seul. Les femmes de leur vie, plus spécifiquement leur mère et leur femme, constituent des références significatives, comme c'est le cas pour certains pères de la présente étude.

Relations avec la fratrie et valeurs transgénérationnelles.

Paul est enfant unique, il n'a donc pas de fratrie. Claude a un seul frère, qui habite à Québec et qu'il voit très peu. Suite au décès de ses parents, son frère n'avait que 19 ans et Claude dit qu'il devait assumer les rôles de père et de mère auprès de lui. Cette expérience a peut-être rendu Claude plus responsable et l'a préparé à assumer un rôle de père. Mais cette expérience ne concerne pas l'interaction avec un jeune enfant, elle est plutôt reliée à un jeune adulte.

Stéphane a une soeur et deux frères plus jeunes qui n'ont pas de famille. Il ne peut donc s'y référer en tant que modèle dans l'exercice de sa paternité. Il ne nomme pas de situations vécues en lien avec ses frères et sa soeur susceptibles d'avoir contribué au développement de sa perception du rôle paternel.

Éric ne voit pas beaucoup sa soeur, qui demeure à l'extérieur de la région avec son conjoint et ses enfants. Il dit avoir une bonne relation avec elle. Éric a toutefois une moins bonne relation avec son frère plus jeune, qui habite toujours chez ses parents. Éric mentionne que son frère profite de ses parents et il n'approuve pas ce comportement.

Denis ne fréquente pas beaucoup son frère car il ne s'entend pas bien avec lui et il n'a pas développé de relation significative avec ses soeurs car ils ont 14 ans de différence. Comme

père, il trouve important d'avoir une grosse famille pour que ses enfants ne soient pas seuls plus tard. Ce désir vient peut-être du fait que lui n'a pas beaucoup de contacts avec sa famille nucléaire ou élargie, hormis avec son père. Le fait de donner une grosse famille à ses fils peut les protéger de la solitude, un sentiment que Denis a sans doute éprouvé jeune, loin de ses parents et qui se perpétue aujourd'hui car il n'a pas de relations avec sa fratrie. Pour Denis, la paternité remplirait une fonction de réparation, une occasion de réécrire son histoire personnelle, comme c'est le cas pour plusieurs pères de milieu défavorisé, selon les intervenants interrogés dans l'étude de Lévesque et al. (1997). Il désire que ses enfants continuent de se fréquenter plus tard. Toutefois, il ne parle pas du rôle qu'il peut jouer pour que ses enfants développent un lien solide entre eux. Denis voit davantage la famille de Line, qui sont plus unis et affectueux les uns envers les autres. C'est peut-être ce modèle qu'il veut suivre dans sa famille ? Il dira toutefois qu'il n'aime pas quand les gens sont « toutes pognés en gang » par exemple lors de fêtes de familles chez Line. Ainsi, Denis veut transmettre à ses enfants la notion d'une famille unie mais n'ayant pas vraiment vécu cette réalité, il aura peut-être de la difficulté à le faire. Les propos des autres pères n'apportent pas d'informations pertinentes liées à ce thème.

Conclusion.

Selon les propos des pères interrogés, certains facteurs semblent intervenir dans la contribution du modèle familial au développement de la perception du rôle paternel. Les normes sociales actuelles sur le rôle du père, le contexte social dans lequel se vivent les relations parents-enfants, la personnalité du père et les valeurs qu'il considère importantes, qui peuvent provenir de sa famille ou non, seraient quelques-uns de ces facteurs. Les pères ne semblent pas s'identifier davantage à leurs pères. Si un des deux parents adopte des valeurs ou des comportements que le père valorise, il s'y réfère. Aucun des pères interrogés ne mentionne le vécu de pauvreté comme un facteur qui a marqué significativement le milieu familial d'origine et qui a contribué au développement de la perception du rôle paternel qu'ils entretiennent aujourd'hui. Seul Claude parle de la pauvreté de sa famille d'origine pour déclarer que malgré cette condition de vie, il y a toujours eu beaucoup d'amour chez lui.

Selon Daly (1993), il semble qu'un des défis des jeunes pères est de vivre la paternité sans modèles concrets autour d'eux. Dominique Arama, dans une entrevue accordée à Parenteau (1995), note que des pères identifient le manque de modèles comme un besoin à combler pour eux. La conception de la paternité a subi de grands changements au cours des dernières

décennies et les modèles valables pour les pères de la génération précédente ne sont plus adaptés aux exigences d'aujourd'hui (Decoste & Lamy, 1993). Les changements dans la conception de la paternité ne vont pas nécessairement de pair avec des changements dans la socialisation des hommes (Dickie, 1987).

Les cinq pères de l'échantillon disent qu'ils veulent élever leur(s) enfant(s) à leur manière. Ils ont le désir de construire leur paternité selon leurs idées personnelles et leur façon d'être. Ce désir se retrouve également chez des hommes ayant participé à une étude du Conseil de la famille (Decoste & Lamy, 1993). Aucun des pères ne mentionne qu'il a connu d'autres hommes qui sont devenus des modèles de père pour eux. Certains se réfèrent à des comportements ou des attitudes précises comme exemple à suivre ou à ne pas répéter mais ils puisent ces éléments chez diverses personnes.

Questionnés sur les éléments positifs de leur vécu qu'ils voudraient faire vivre aussi à leurs enfants, les exemples donnés par les pères ne sont pas nécessairement liés aux relations familiales. Par exemple, Éric dira qu'il veut montrer à ses filles ce qu'il a vu lors des voyages qu'il a fait dans sa jeunesse. Il veut amener ses filles au zoo de Granby et aux glissades d'eau. Paul aimerait que son fils demeure en campagne, tout comme lui, et qu'il ait un groupe d'amis. Quant à Claude, il mentionne la maladie de ses parents en disant qu'il ne veut pas que son fils vive de tels événements. Enfin, Stéphane dira qu'il ne se rappelle rien de positif vécu dans son enfance qu'il voudrait répéter avec Christine. Il ne retient que la tendance de ses parents à le pousser pour qu'il réussisse au niveau scolaire et dans le travail, ce qu'il ne veut pas répéter. Le fait que les pères parlent plus volontiers des exemples à ne pas répéter provient-il du fait que les événements négatifs laissent des marques plus profondes et durables que les événements heureux ? Ou encore, cette tendance provient-elle du fait que les pères construiraient davantage leur perception du rôle paternel à partir des erreurs de leurs parents plutôt qu'à partir des comportements ou attitudes positifs ? Daly (1993) a aussi observé que les hommes participant à son étude se référaient à leur père pour dire en quoi ils se distinguaient de lui et non comme modèle positif à imiter.

Bien que la perception des pères semble se construire davantage en contre-exemple de leur vécu familial et des modèles reçus, il semble que leur discours ne soit pas aussi marqué par le désir de ne pas répéter avec leurs enfants leur histoire personnelle que pour les femmes de milieu défavorisé de l'étude de Colin et al. (1992), qui ont vécu de la solitude, de la violence et d'autres événements marquants comme l'abandon ou la grande pauvreté. Pour ces femmes, il

semble que la volonté de ne pas faire comme leur mère est un enjeu omniprésent associé à leur statut de parent. Un seul père mentionne que le divorce de ses parents et le placement qui a suivi ont marqué sa conception de la paternité. Les autres pères ne font pas mention de tels événements pouvant contribuer de façon significative aux idées qu'ils se font de leur rôle.

Peut-être que cette réalité découle du fait que les hommes occupent encore une place périphérique au sein de la famille liée à l'éducation des enfants ? Le fait de fonder une famille et de s'assurer que les enfants se développent sainement reposerait en grande partie sur les mères qui sont encore souvent perçues comme le parent principal dans la famille et responsables du bien-être affectif de tous (Valois, 1998). Étant le parent «secondaire» et celui qui doit passer plus de temps loin de la famille pour amener de l'argent au foyer, le fait de devenir père amènerait-il moins les hommes à se remettre en question sur certains aspects de la parentalité ?

Ou encore, pour les pères, la mère se situerait entre eux et les enfants car c'est elle qui module les interactions. Ainsi, la mère serait celle qui se questionne sur les comportements inadaptés du père et leur origine, par exemple la violence. Puis, la mère serait aussi celle qui pousse les pères à modifier les comportements inadéquats qui nuisent au bien-être de la famille. Il est observé que plusieurs pères consultent pour de telles problématiques quand ils y sont forcés (Decoste & Lamy, 1993). Les pères seraient-ils moins conscients de l'impact de leur héritage familial sur leurs comportements actuels et leur perception de la paternité ? Par exemple, dans la présente étude, Éric rapporte être parfois très impatient avec les enfants quand ils pleurent et il devient alors brusque avec elles. Il ne frappe plus ses enfants car sa conjointe n'aime pas qu'il le fasse et c'est elle qui l'incite à aller prendre une marche pour se calmer quand il perd patience. Éric ne relie pas ce comportement à son vécu familial alors que cette éventualité pourrait être envisagée.

Il semble que plusieurs aspects de la conceptualisation du rôle paternel en lien avec le vécu familial ne diffère pas de façon significative chez les pères interrogés dans cette étude de la façon de voir des pères de classe moyenne ou aisée. Les résultats obtenus corroborent les propos de Lévesque et al. (1997) selon lesquels la venue de l'enfant, pour les hommes de toutes classes sociales, remplit une fonction de réparation, de donner aux enfants ce que les pères n'ont pas reçu dans leur relation avec leurs parents. Les pères de la présente étude veulent assurer une présence plus soutenue dans leur famille et s'impliquer dans les soins et l'éducation. Ce constat se retrouve également dans l'étude de Laporte (1995). Les hommes interrogés puisent des modèles de comportements ou d'attitudes chez diverses personnes, principalement leurs parents, tel qu'observé par Daly (1993). D'autre part, les activités père-

enfant sont orientées vers les gratifications personnelles pour le père, ce que Lévesque et al. rapportent être présent chez les pères pauvres comme chez les pères de classe socio-économique plus avantageée.

Conclusion générale

La particularité d'être père en situation d'extrême pauvreté

L'objectif de cette recherche était de mieux connaître une population rarement étudiée et difficilement accessible: les pères en situation d'extrême pauvreté. Les propos des pères ont été analysés selon une méthode qualitative, ce qui a permis de générer une vision multidimensionnelle et riche de la perception du vécu paternel dans ce contexte de vie. Cette étude exploratoire touche plusieurs aspects de la vie des pères pauvres et contribue à améliorer les connaissances disponibles sur cette population. Par ailleurs, cette étude se distingue de plusieurs travaux sur la paternité en s'adressant directement aux pères de milieux défavorisés afin de rendre compte de leurs perceptions personnelles.

La vision de la famille et de la division des rôles parentaux des pères interrogés demeure basée sur des valeurs traditionnelles, l'homme se doit de pourvoir aux besoins de la famille alors que la femme s'occupe en priorité des soins aux enfants. La famille est pour ces hommes une source de valorisation sociale et de fierté et le fait de prendre soin d'un enfant donne au père le sentiment d'être utile. Pour les pères interrogés, la famille remplit une fonction de réparation, c'est une occasion de réécrire son histoire personnelle et de procurer aux enfants une vie meilleure que celle qu'ils ont eue sur certains aspects. Ces conclusions sont conformes aux constats retrouvés dans l'étude de Lévesque et al. (1997), qui se base sur la vision d'intervenants travaillant sur la question de la paternité.

Par ailleurs, la vision de la paternité des participants de cette étude se rapproche de celle des hommes de classe moyenne ou aisée sur plusieurs dimensions. Ces hommes ont choisi de rester présents à leurs familles malgré des naissances parfois imprévues et veulent que leurs enfants aient une vie heureuse. Étonnamment, un seul des pères interrogés a fait part d'inquiétudes liées à sa situation financière quand il a appris sa paternité prochaine. Pourtant, pour les hommes, il serait essentiel d'assurer un soutien financier à la famille avant de devenir père (Carpentier, 1992; Decoste & Lamy, 1993). Dans un contexte de pauvreté, la question de

la sécurité financière serait-elle moins importante que pour les hommes de classe moyenne ? Ou peut-être les hommes doivent-ils accepter de fonder une famille malgré une situation précaire car ils ont peu d'opportunités d'améliorer leur condition socio-économique ?

Les hommes interrogés se sont impliqués dans le projet de famille dès l'annonce de la grossesse en assurant leur conjointe de leur présence, en l'aidant à effectuer des travaux ménagers difficiles ou en l'accompagnant à des rendez-vous médicaux. Les pères interrogés étaient également tous présents à l'accouchement et le désignent comme un moment privilégié. Ils trouvent importants de partager ce moment avec leur conjointe et de voir naître leur enfant. Les pères ont reconnu leurs enfants légalement et quatre leur ont donné leur nom de famille, ce qui n'est pas toujours le cas en milieux défavorisés, parfois pour des considérations monétaires, par exemple le désir de ne pas subir de diminution du chèque d'aide sociale (C.Piché, communication personnelle, sept. 1999, août 2000).

Les pères veulent être présents à leur famille et donner à leur(s) enfant(s) l'essentiel, qui est majoritairement décrit en termes d'amour, d'affection, de présence, comme le font les pères en général (Parenteau, 1995). L'amour pour les enfants et la fierté face à leur développement sont exprimés clairement par les pères. Selon une étude de Lévesque et al. (1997), les pères de milieux défavorisés n'auraient parfois pas le désir de s'investir émotionnellement auprès de leurs enfants, ce qui n'est pas le cas pour les pères de la présente étude. Sans le dire explicitement, plusieurs expriment avoir une préférence pour les garçons ou du moins davantage d'affinités avec eux qu'avec une fille. Ces propos concordent avec ceux d'intervenants interrogés sur la question de la paternité en milieux défavorisés (Lévesque & al., 1997).

Les pères interrogés se voient aptes à être de bons parents car ils ont le désir de rendre leurs enfants heureux et valorisent davantage les qualités humaines du parent que sa capacité à payer des biens matériels, à l'instar de plusieurs femmes de milieux défavorisés (Colin & al., 1992). Les pères considèrent avoir un rôle à jouer dans l'éducation des enfants et le soutien de la conjointe facilite l'exercice du rôle d'autorité que les pères perçoivent devoir assumer. Enfin, le rôle d'agent de socialisation est nommé comme pouvant être assumé par le père ou par une autre personne. Il faut seulement que l'enfant ait d'autres personnes significatives à qui se référer hormis la mère. Une étude du Conseil de la famille souligne que la fonction d'agent de socialisation est souvent perçue par les pères comme ce qui contribue à faire la spécificité de leur rôle (Decoste & Lamy, 1993). Il semble que ce ne soit pas le cas pour les pères de cette étude, qui n'ont pas beaucoup parlé de ce rôle.

Les idées des hommes interrogés sur la collaboration au sein du couple sont aussi intimement liées à leur vision de la paternité. Ils doivent aider leur conjointe à assumer les soins aux enfants afin qu'elle ait du répit et éviter qu'elle ne s'épuise. De plus, le soutien entre les conjoints vise à s'assurer que les enfants ne manquent de rien et à maintenir l'harmonie au sein du couple. Enfin, les pères considèrent qu'il est important d'avoir des moments d'intimité en couple, de se retrouver et de faire des activités ensemble. Selon Bédard (1998), une vie de couple réussie est souvent une des seules choses positives dans la vie des hommes de milieux défavorisés. La volonté des hommes interrogés d'entretenir leur relation de couple semble confirmer qu'ils accordent de l'importance à cet aspect de leur vie. Par ailleurs, selon Moisan (1997), l'interaction père-enfant est liée positivement à la relation de couple. Ainsi, un père heureux en ménage serait plus enclin à s'impliquer auprès de ses enfants, ce qui est positif pour la famille entière.

Malgré que les hommes désirent être présents et participer aux tâches de la vie quotidienne, qu'elles soient liées aux enfants ou à l'entretien ménager, ils se perçoivent toujours comme des parents secondaires, qui aident la mère plutôt que de se voir comme des partenaires dans un partage égalitaire des tâches. Cette perception est toujours tenace malgré les changements sociaux liés à la définition des rôles parentaux (Decoste & Lamy, 1993; Valois, 1998). Il faut souligner que les conjointes des pères interrogés sont toutes au foyer sauf une, qui a un emploi à temps partiel, un partage égalitaire serait impossible à réaliser dans de telles conditions.

Au niveau du soutien informatif informel ou formel, les hommes expriment peu de besoins et valorisent le fait de ne pas recourir à l'aide pour apprendre à exercer leur rôle de père, que ce soit celle de la famille, des amis ou du CLSC. Selon la littérature, les hommes en général expriment peu de besoins en terme de soutien (Devault, 2000) et font peu de demandes d'aide (Dulac, 1997b). La capacité de se débrouiller par soi-même et l'apprentissage dans l'action sont les raisons nommées plus souvent par les pères interrogés pour justifier le fait qu'ils n'ont pas recours au soutien. Les hommes consultent surtout leur conjointe en cas de besoin (Dulac, 1997b; Péjadeau & Devault, 1987). Les hommes de la présente étude désignent également leur conjointe comme source principale, sinon unique, de soutien dans plusieurs situations comme lors de moments difficiles, pour des conseils liés aux enfants ou encore pour discuter d'un choix de vie lié à l'activité professionnelle.

Une des seules formes de soutien dont les pères disent avoir besoin et à laquelle ils ont recours régulièrement est le soutien financier. Il est assumé par des gens des familles élargies paternelle ou maternelle et il repose souvent sur une seule personne. Les pères n'expriment pas de malaise à devoir emprunter. La capacité de rembourser les sommes reçues et d'offrir une réciprocité dans l'aide facilite le recours à l'emprunt chez les pères interrogés. Cet aspect du soutien serait-il mieux accepté par les hommes car ils en ont besoin pour assumer la fonction de pourvoyeur ?

Le soutien instrumental se concrétise surtout par du gardiennage et est assumé par des membres des familles élargies paternelle ou maternelle. Les pères voient ce soutien positivement et considèrent qu'il est important d'avoir des moments de répit en couple. Toutefois, des obstacles comme la peur de voir son autorité amoindrie suite à l'intervention d'autres personnes ou les commentaires négatifs sur les choix de vie peuvent limiter le recours au soutien des proches et même amener certains pères à privilégier un service qu'ils doivent payer au détriment de l'aide gratuite. Une telle réalité est également observée chez les femmes de milieux défavorisés qui préfèrent parfois ne pas recevoir d'aide de leur réseau informel car elles doivent alors aussi en subir les coûts au niveau personnel (Colin & al., 1992).

Les pères interrogés ont une vision positive du programme «Naître Égaux - Grandir en Santé» mais trois pères ne s'impliquent pas vraiment dans le suivi offert. Ils sont absents en raison de leur travail et n'ont pas songé à modifier l'horaire des rencontres afin d'être présents. Un père perçoit que ce service est destiné seulement à la mère et au nourrisson. Comment les pères peuvent-ils retirer des bénéfices du suivi à domicile s'ils sont toujours absents ou s'ils s'en sentent exclus ? Tous les pères trouvent l'intervenante qui effectue les visites à domicile sympathique et ils n'expriment pas de craintes liées à la préservation de leur vie privé ou de commentaires négatifs sur l'intervenante, comme le font certains autres pères pauvres (M. Perreault, communication personnelle, avril 1998; C. Piché, communication personnelle, août 2000).

Le vécu familial et les modèles familiaux semblent contribuer au développement de la perception du rôle paternel sans toutefois être aussi prédominant que pour les femmes de milieux défavorisés (Colin & al., 1992). Les pères interrogés souhaitent transmettre à leurs enfants certaines choses positives qu'ils ont vécues dans leur famille d'origine. Mais, il semble que les événements négatifs ou les exemples à ne pas répéter sont plus marquants pour les pères et contribuent davantage au développement de la perception du rôle paternel des hommes. Les informations inhérentes au contexte familial d'origine ne permettent pas de conclure que les

hommes interrogés ont eu un vécu marqué par une grande mobilité familiale (Halpern, 1993), la violence, des placements répétés, l'abandon ou d'autres événements de vie difficiles, souvent associés à la vie en milieu d'extrême pauvreté (Colin & al., 1992; C.Piché, communication personnelle, août 2000). Par ailleurs, des études s'intéressant à des parents de milieux défavorisés démontrent que ceux-ci veulent apprendre à leurs enfants à se défendre, à surmonter les difficultés qu'ils ne manqueront pas de rencontrer au cours de leur vie, probablement en réaction à ce qu'eux-mêmes ont vécu (Colin & al., 1992; C. Piché, communication personnelle, août 2000). Aucun des pères interrogés ne fait mention d'une telle attitude dans l'éducation de ses enfants.

Le contexte socio-économique dans lequel vivent les hommes interrogés pour cette étude ne semble pas avoir un impact négatif profond sur leur perception de leur rôle paternel. Est-ce typique du vécu de pauvreté en région où les indices d'une condition socio-économique défavorisée sont moins évidents que dans les grands centres urbains, par exemple au point de vue du quartier ou du logement ? Ces pères ne sont pas confrontés quotidiennement à autant de repères tangibles de la pauvreté (C. Piché, communication personnelle, août 2000). Massé (1991) a observé, dans une étude sur la compétence parentale, que les répondants définissaient leur compétence sans se référer aux influences du contexte socio-économique où ils évoluaient. Pour ces parents, les caractéristiques et la responsabilité individuelle sont déterminantes. Il semble que ce soit aussi le cas pour les pères interrogés dans cette étude. Ils se croient aptes à donner à leurs enfants tout ce dont ils ont besoin. Cependant, ils croient qu'ils peuvent avoir plus de difficulté à atteindre leurs objectifs, présents ou futurs, que les pères ayant des revenus plus élevés. Les pères interrogés mentionnent qu'ils doivent parfois différer certains de leurs besoins et désirs, ceux de leur conjointe ou de leurs enfants sans pour autant que leur réalisation soit impossible.

La perception de ces hommes serait-elle différente s'ils étaient à la maison et bénéficiaires d'aide sociale ? Selon Thibaudeau (1985), certains hommes, bénéficiaires d'aide sociale, justifiaient leur exclusion du marché du travail par l'importance de leur rôle auprès des enfants. Ou encore la perception du rôle paternel des hommes interrogés resterait la même et ces hommes vivraient leur paternité de manière contradictoire, étant incapables d'assumer la fonction principale liée à leur rôle, soit d'être pourvoyeur, tel que rapporté par Lévesque et al. (1997)?

Les pères interrogés demeurent optimistes face à leur situation socio-économique. Ils relativisent leur vécu de pauvreté en se référant à des gens de leur entourage et citent même en exemple des compagnies qui utilisent des stratégies budgétaires semblables aux leurs, comme de différer des paiements pour être en mesure de parer aux besoins essentiels avant tout. Les résultats de cette étude semblent confirmer que les pères de milieux défavorisés n'envisagent pas la paternité différemment des hommes en général mais qu'ils ne disposent pas toujours des ressources matérielle, personnelle et sociales nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de vie (Lévesque & al., 1997).

Les limites de l'étude

Quelques facteurs, inhérents aux conditions de vie des milieux défavorisés et aux valeurs masculines, ont pu constituer des limites à cette étude. Ainsi, la crainte de se faire enlever leurs enfants, telle que mentionnée par les femmes de l'étude de Colin et al. (1992), a pu influencer les propos que les pères ont choisi de rapporter. Pour réduire ce risque, l'étudiante a été introduite dans la famille par une intervenante de confiance, qui connaissait les familles. Cette intervenante était informée des questions posées et de la démarche de recherche. Elle pouvait donc au besoin répondre aux questions des pères et les rassurer.

La désirabilité sociale peut aussi influencer les propos recueillis et amener les pères à parler de la façon dont ils devraient percevoir leur rôle plutôt que de la situation réelle de la famille. Par ailleurs, les pères rencontrés faisaient déjà partie du réseau des services, par un suivi au CLSC, ils ont peut-être un discours plus «social» lié au rôle paternel, étant donné les connaissances qu'ils peuvent acquérir par le biais du suivi ? Il importe également de souligner que les pères ont participé à l'étude sur une base volontaire. Ceci permet de supposer que les hommes ayant accepté d'adhérer au projet étaient parmi les plus préoccupés par leur rôle paternel.

Enfin, selon les valeurs masculines, un homme doit être autonome et capable de se débrouiller (Dulac, 1997b). Il peut donc être difficile pour les hommes de parler des angoisses ou inquiétudes vécues dans leur rôle de père, s'ils en ont. Selon les propos recueillis pour cette étude, il ne semble pas dans la nature des hommes interrogés de se confier et de parler librement de leur vécu familial ou personnel avec des gens étrangers à leur réseau de proches. La conjointe constitue souvent la seule personne à qui les hommes se confient. Par conséquent,

il peut être plus difficile d'amener les pères à rendre compte de leurs préoccupations personnelles. Le fait de rencontrer les pères à trois reprises pouvait toutefois contribuer à rendre le père plus à l'aise et augmenter la possibilité qu'il s'exprime.

Malgré ces quelques limites, cette étude contribue à enrichir la connaissance sur l'expérience de la paternité, plus spécifiquement, celle de pères vivant en milieu d'extrême pauvreté. Cette étude permet de mieux comprendre l'expérience des hommes qui évoluent dans ce contexte de vie particulier à partir de leurs propres perceptions. Il semble que le vécu des pères interrogés pour cette étude diffère, sur certaines caractéristiques, de celui des pères de milieux urbains. Ainsi, les conditions de vie inhérentes à la pauvreté semblent différentes selon la région, par exemple au niveau des caractéristiques du quartier de résidence ou des moyens de transport dont dispose la famille. Par ailleurs, le vécu familial des participants de cette étude est moins marqué par des événements difficiles comme la violence familiale, l'abandon, des placements ou encore la consommation de stupéfiants que celui des femmes de milieux défavorisés ou d'autres pères pauvres (Colin & al., 1992; C. Piché, communication personnelle, août 2000). La perception du soutien formel semble également plus positive en région que dans la région de Montréal (M. Perreault, communication personnelle, avril 1998).

Ainsi, les intervenants et professionnels qui ont à concevoir des actions préventives ou des programmes d'aide visant cette clientèle seront davantage en mesure de comprendre les besoins des pères de milieux défavorisés en tenant compte de leur opinion sur divers aspects de la transition à la parentalité, de la dynamique de vie familiale, du soutien informel et formel et de la contribution de leur vécu familial et des modèles familiaux au développement de leur perception de la paternité.

D'autres études pourraient être effectuées afin d'approfondir les connaissances sur la paternité en milieux défavorisés. Certaines questions soulevées par cette étude méritent d'être explorées davantage. L'expérience paternelle et la perception du rôle du père seraient-elles différentes dans une population d'hommes de milieux défavorisés inactifs professionnellement ? Les hommes se réfèrent très peu à leur contexte de vie comme un élément déterminant du vécu de la paternité pendant la grossesse et suite à la naissance de l'enfant alors qu'il influe sur une de ses composantes fondamentales: le rôle de pourvoyeur. Enfin, il serait intéressant d'investiguer davantage les différences entre le vécu paternel en milieu de pauvreté des hommes résidant en milieu urbain comparativement à ceux de régions plus éloignées. Ceci permettrait sans doute de mieux comprendre dans quelle mesure certains éléments comme le milieu de vie, la proximité

de la famille ou les valeurs véhiculées dans une région donnée, peuvent contribuer à modeler la perception du rôle paternel au sein de leur famille et le rapport au soutien.

RÉFÉRENCES

- Amato, P. R. (1998). More than money ? Men's contributions to their children's lives. Dans A. Booth & A. C. Crouter (Dir.), Men in Families: When do they get involved ? What difference does it makes ? (pp. 241-278). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Baber, K. M., & Dreyer, A. S. (1986). Delayed childbearing: Men's thinking about the family decision. Dans R. A. Lewis & R. E. Salt (Dir.), Men in family (pp.131-140). Beverly Hill, CA: Sage.
- Backett, K. (1987). The negotiation of fatherhood. Dans C. Lewis & M. O'Brien (Dir.), Reassessing fatherhood: New observations on fathers and the modern family (pp. 109-125). London: Sage.
- Bardin, L. (1993). L'analyse de contenu. Paris: Presses Universitaires de France.
- Barnett, R. C., Marshall, N. L., & Pleck, J. H. (1992). Men's multiple roles and their relationship to men's psychological distress. Journal of Marriage and the Family, *54*, 358-367.
- Bédard, J. (1998). Familles en détresse sociale: Repères d'action; Tome 1: Du social au communautaire. Sillery: Anne Sigier.
- Belsky, J., & Volling, B. (1987). Mothering, fathering, and marital interactions in the family triad during infancy. Dans P. Berman & F. Pederson (Dir.), Men's transitions to parenthood (pp. 37-63). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Berk, S. F. (1979). Husband at home: Organisation of husband's household day. Dans K. W. Ferstein (Dir.), Working women and families (pp. 173-189). Beverly Hill, CA: Sage.
- Biller, H. B., & Meredith, D. (1974). Father power. New York: David McKay.
- Biller, H. B. (1993). Fathers and families: Paternal factors in child development. Westport, CO: Auburn House.

- Bleton, I. (1985). La malprise des pères. Santé Mentale au Québec, 10 (1), 15-19.
- Boisvert, J., Perreault, D., & Martin, R. (1996). Les jeunes familles ont besoin de soutien: Un p'tit coup de pouce, ça fait du bien. Propos de Familles, 1, Montréal: Comité de la semaine québécoise des familles.
- Boudreau, G. (1989). Le rôle du père dans le développement de l'enfant: Un point de vue psychanalytique. Comportement Humain, 3, 69-83.
- Bronstein, P. (1988). Father-child interaction: Implications for gender role socialization. Dans P. Bronstein & C. C. Cowan (Dir.), Fatherhood today: Men's changing role in the family (pp. 107-124). New York: John Wiley & Sons.
- Bronstein, P., & Cowan, C. C. (1988). Fatherhood today: Men's changing role in the family. New York: John Wiley & Sons.
- Burda, P. C., & Vaux, A. (1987). The social support in men: Overcoming sex-role obstacles. Human Relations, 40, 31-44.
- Burda, P. C., Vaux, A., & Schill, T. (1984). Social support resources: Variation across sex and sex roles. Personality and Social Psychology Bulletin, 10, 119-126.
- Butterworth, D. (1994). Are fathers really necessary to the family unit in early childhood? International Journal of Early Childhood, 26 (1), 1-5.
- Carpentier, D. (1992). Paternité: Élaboration d'un instrument de collecte de données explorant les besoins des pères en périnatalité. Sherbrooke: Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, Département de Santé Communautaire.
- Chapleau, J. (1989). La passion d'être père. Montréal: Stanké.
- Chapleau, J. (1997). Un lieu d'expression pour les futurs pères: Des rencontres prénatales consacrées aux hommes. Dans J. Broué & G. Rondeau (Dir.), Père à part entière (pp. 39-53). Montréal: Éditions Saint-Martin.

- Colin, C., Ouellet, F., Boyer, G., & Martin, C. (1992). Extrême pauvreté, maternité et santé. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Coltrane, S. (1995). The future of fatherhood: Social, demographic, and economic influences on Men's Family Involvements. Dans W. Marsiglio (Dir.), Fatherhood: Contemporary theory, research and social policy (pp. 255-274). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Cordell, A. S., Parke, R. D., & Sawin, D. B. (1980). Father's views on fatherhood with special reference to infancy. Family Relations: Journal of Applied Family and Child Studies, 29, 331-338.
- Corneau, G. (1989). Père manquant, fils manqué: Que sont les hommes devenus ? Montréal: Éditions de l'homme.
- Daly, K. (1993). Reshaping fatherhood: Finding the models. Journal of Family Issues, 14 (4), 510-530.
- Dandurand, R. B., & St-Jean, L. (1990). Des mères sans alliances: Monoparentalité et désunions conjugales. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dandurand, R. B., Bernier, L., Lemieux, D., & Dulac, G. (1994). Le désir d'enfant: Du projet à la réalisation. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Decoste, G., & Lamy, S. (1993). Nécessaire paternité...Essentielle parentalité. (Rapport de consultation). Québec: Gouvernement du Québec, Conseil de la famille.
- Deschamps, J. P. & Aubry, C. (1988). Maternité chez l'adolescente: La part du père ? Revue Française des Affaires Sociales, 42, 93-102.
- Devault, A., Péladeau, N., & Bouchard, C. (1992). Étude des préoccupations, des difficultés et des sources de soutien social de pères de familles monoparentales: Une comparaison avec des mères. Montréal: Université du Québec à Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale.

- Devault, A. (2000). Besoins exprimés par les pères et services existants: Les résultats préliminaires d'une recherche exploratoire menée en Outaouais. Recherches sur la Famille: Bulletin de Liaison du Conseil de Développement de la Recherche sur la Famille, 2, (3) 1-6.
- Dickie, J. (1987). Interrelationship within the mother-father-infant triad. Dans P. Berman & F. Pederson (Dir.), Men's transitions to parenthood (pp. 113-143). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Dickie, J. R., & Matheson, P. (août 1984). Mother-Father-Infant: Who needs support ? Paper presented at the meeting of the American Psychological Association, Toronto. Dans J. D. Osofsky (Dir.), Handbook of infant development (2^e Ed.) (pp. 579-641). New York: John Wiley & Sons.
- Dulac, G. (1993). La paternité: Les transformations sociales récentes. Québec: Gouvernement du Québec, Conseil de la famille.
- Dulac, G. (1994a). Penser le Masculin: Essai sur la trajectoire des militants de la condition masculine et paternelle. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dulac, G. (1994b). La condition masculine: L'univers complexe de la parentalité. Dans F. Dumont, S. Langlois & Y. Martin. (Dir.), Traité des problèmes sociaux (pp. 499-518). Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dulac, G. (1997a). Le complexe paternel. Dans J. Broué & G. Rondeau. (Dir.), Père à part entière (pp. 11-23). Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Dulac, G. (1997b). Les demandes d'aide des hommes. Montréal: Université McGill: École de service social: Centre d'étude appliquées sur la famille.
- Dulac, G. (1998). Paternité, travail et société: Les obstacles organisationnels et socioculturels qui empêchent les pères de concilier leurs responsabilités familiales et le travail. Montréal: Université McGill: École de service social: Centre d'étude appliquées sur la famille.
- Elder, G., Conger, R., Foster, M., & Ardel, M. (1992). Families under economic pressure. Journal of Familie Issues. 13. 5-37.

- Eldridge A., & Schmidt, E. (1990). The capacity to parent: A self psychological approach to parent-child psychotherapy. Clinical Social Work Journal, 18 (4), 339-351.
- Erikson, R. J., & Gecas, V. (1991). Social class and fatherhood. Dans F. W. Bozett & S. M. H. Hanson (Dir.), Fatherhood and families in cultural context (pp.114-137). New York: Springer.
- Escalona, S. (1987). Critical issues in the early development of premature infants. New Haven, CT: Yale University Press.
- Este, D. (9 novembre 2000). Perceptions and experiences of immigrant men as fathers in Canada: Implications for service providers. Conférence présentée dans le cadre des journées annuelles de santé publique 2000, Montréal, Québec.
- Fischer, C. S., & Oliner, S. J. (1983). A research note on friendship, gender, and the life cycle. Social Forces, 61, 124-133.
- Forget, G. (1997). Conscience et responsabilités reproductives chez l'adolescent: Enjeux pour une paternité à part entière. Dans J. Broué & G. Rondeau. (Dir.), Père à part entière (pp. 137-154). Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Fournier, F. & Quéniart, A. (1996). Paternité brisée: Trajectoires de pères en rupture de contact avec leur enfant. Montréal, Université de Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale.
- Froidi, A. M., Lamb, M., Leavitt, L. A., & Donovan W. L. (1978). Fathers and mothers responses to infant smiles and cries. Infant Behavior and Development, 1, 187-198.
- Froidi, A. M., & Lamb, M. E. (1978). Sex differences in responsiveness to infants: A developmental study of psychophysiological and behavioral responses. Child Development, 49, 1182-1188.
- Gadsden, V. L. (1995). Literacy and poverty: Intergenerational issues with african american families. Dans H. E. Fitzgerald, B. M. Lester, & B. Zuckerman (Dir.), Children of poverty: Research, health, and policy issues (pp. 85-119). New York: Garland Publishing.

- Gagnon, A. (1997). Père absent, exclu, empêché: Vers un modèle alternatif. Dans J. Broué & G. Rondeau. (Dir.), Père à part entière (pp. 71-89). Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Garbarino, J. (1993). Essay: Reinventing fatherhood. Families in Society, 74 (1), 51-54.
- Gauthier, P. (1987). Les nouveaux pères: La paternité en émergence. Dans R. B. Dandurand (Dir.), Couples et parents des années quatre-vingt (pp. 69-80). Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Giguère, V. (1998). Les représentations sociales de la compétence parentales de parents de nourissons en situation d'extrême pauvreté. Mémoire de Maîtrise non publié, Université de Montréal, Montréal, Canada.
- Gilbert, L. A., Hanson, G. R., & Davis, B. (1982). Perceptions of parental roles responsibilities: Differences between mothers and fathers. Family Relations: Journal of Applied Family and Child Studies, 31 (2), 261-269.
- Gove, W. R. (1978). Sex differences in mental illness among adult men and women: An evaluation of four questions raised regarding the evidence on the higher rates of women. Social Science and Medecine, 12, 187-198.
- Griswold, R. L. (1993). Fatherhood in america: A history. New York: Basic Books.
- Halpern, R. (1993). Poverty and infant development. Dans C. H. Zeanah (Dir.), Handbook of infant mental health. New York: The Guilford Press.
- Harris, K. M., & Morgan, S. P. (1991). Fathers, sons, and daughters: Differential paternal involvement in parenting. Journal of Marriage and the Family, 53, 531-544.
- Hawkins, A. J., Christiansen, S. L., Sargent, K. P., & Hill, E. J. (1995). Rethinking father's involvement in child care. Dans W. Marsiglio (Dir.), Fatherhood: Contemporary theory, research and social policy (pp. 41-56). Thousand Oaks, CA: Sage.

- Hill, C. R., & Stafford, F. P. (1985). Parental care of children: Time diary estimates of quantity, predictability and variety. Dans F. T. Juster & F. P. Stafford (Dir.), Time goods, and well-being (pp.415-437). Michigan, University Of Michigan, Survey Research Center, Institute for Social Research.
- Hoffman, M. L. (1977). Changes in family roles, socialization, and sex differences. American Psychologist, 32, 644-657.
- Horna, J., & Lupri, E. (1987). Father's participation in work, family life and leisure: A Canadian experience. Dans C. Lewis & M. O'Brien (Dir.), Reassessing fatherhood: New observations on fathers and the modern family (pp. 54-73). London: Sage.
- Huston, A. C. (1995). Children in poverty: developmental and policy issues. Dans A. C. Huston (Dir.), Children in poverty: Child development and public policy (pp.1-22). Cambridge: Cambridge University Press.
- Knijf, T. (1995). Towards post-paternalism? Social and theoretical changes in fatherhood. Dans M. C. P. Van Dongen, G. A. B. Frinking & M. J. G. Jacobs (Dir.), Changing fatherhood: An interdisciplinary perspective (pp. 1-20). Amsterdam: Thesis Publishers.
- Krampe, E. M., & Fairweather, P. D. (1993). Father presence and family formation: A theoretical reformulation. Journal of Family Issues, 14 (4), 572-591.
- Lacourse, M. T. (1999). Famille et société (2^e éd.). Montréal: Chenelière McGraw-Hill.
- Lamb, M. E. (1976). Interactions between eight-month old children and their fathers and mothers. Dans M.E. Lamb (Dir.), The role of the father in child development (pp. 307-327). New York: John Wiley & Sons.
- Lamb, M. E. (1977). Father-infant and mother-infant interaction in the first year of life. Child Development, 48, 167-181.
- Lamb, M. E. (1981). The role of the father in child development. New York: John Wiley & Sons.

- Lamb, M. E. (1986). The changing roles of fathers. Dans Lamb, M. E. (Dir.), The father's role: Applied perspectives (pp. 3-27). New York: John Wiley & Sons.
- Lamb, M. E., Pleck, J. H., & Levine, J. A. (1987). Effects of increase paternal involvement on fathers and mothers. Dans C. Lewis & M. O'Brien (Dir.), Reassessing fatherhood: New observations on fathers and the modern family (pp. 109-125). London: Sage.
- Langlois, J. H., & Downs, A. C. (1980). Mothers, fathers and peers as socialization agent of sexed-typed play behaviors in young children. Child Development, *51*, 1217-1247.
- Lanoue, J., & Cloutier, R. (1996). La spécificité du rôle du père auprès de l'enfant. Ste-Foy, Université Laval, Centre de recherche sur les services communautaires.
- Laporte, D. (1995). La paternité vue par les hommes et les femmes. Le Magazine des Psychologues du Québec; Psychologie Québec, *12* (5), 12-14.
- Lapierre, G. (1987). Père par adoption: Récit d'un vécu et réflexions. Dans Coeur-atout, Un amour de père. Montréal: Éditions St-Martin.
- LaRossa, R. (1988). Fatherhood and Social Change. Family Relations: Journal of Applied Family and Child Studies, *37*, 451-457.
- LaRossa, M., & LaRossa, R. (1981). Transition to parenthood. Beverly Hill, CA: Sage.
- Lazear, E. P., & Michael, R. T. (1988). Allocation of income within the household. Chicago: University of Chicago Press.
- Le Bourdais, C., Hamel, P., & Bernard, P. (1987). Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois. Sociologie et Société, *19* (1), 39-55.
- Le Camus J., Labrell, F., & Zaouche-Gaudron, C. (1997). Le rôle du père dans le développement du jeune enfant. France: Nathan.
- L'Écuyer, R. (1988). L'analyse de contenu: Notions et étapes. Dans J.P. Deslauriers (Dir.), Les méthodes de recherche qualitative (pp. 49-66). Sillery: Presses de l'université du Québec.

- Lemay, M. (5 mai 1998). Le père. Conférence présentée dans le cadre d'un colloque sur la paternité, Rouyn-Noranda, Québec.
- Lesemann, F. (1994). La pauvreté: Aspects sociaux. Dans F. Dumont, S. Langlois, & Y. Martin. (Dir.), Traité des problèmes sociaux (pp. 581-603). Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Lévesque, P. A., Perreault, M., & Goulet, C. (1997). La paternité en milieu défavorisé: Le point de vue d'intervenants sociaux. Dans J. Broué & G. Rondeau. (Dir.), Père à part entière (pp. 91-112). Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Marsden, P. V. (1990). Core discussion networks of Americans. American Sociological Review, *52*, 122-131.
- Marsiglio, W. (1993). Adolescent male's orientation toward paternity and contraception. Family Planning Perspectives, *25* (1), 22-31.
- Marsiglio, W. (1995). Fatherhood scholarship: An overview and agenda for the future. Dans W. Marsiglio (Dir.), Fatherhood: Contemporary theory, research and social policy (pp. 1-20). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Marsiglio, W. (9 novembre 2000). Promoting father involvement: The intersection of theory, social policy, and programs. Conférence présentée dans le cadre des journées annuelles de santé publique 2000, Montréal, Québec.
- Martin, C., Boyer, G., Beauguard, D., De Blois, S., Denhey, L., Durand, D., Fortier, M., Ouellet, F., Parenteau, S., & Stewart, B. (1995). Naître égaux-Grandir en santé: Un programme intégré de promotion de la santé et de prévention en périnatalité. Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Québec.
- Masse, A. (1987). L'homme-père face à la grossesse et à la naissance de son enfant. Dans Coeur-atout, Un amour de père (pp. 81- 85). Montréal: Éditions St-Martin.
- Massé, A. (1991). La conception populaire de la compétence parentale. Apprentissage et Socialisation, *14* (4) 279-290.

- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994) (2^e ed.). Qualitative data analysis: An expanded sourcebook. Newbury Park, CA: Sage.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1991). Un Québec fou de ses enfants: Un rapport du groupe de travail pour les jeunes. Québec, Gouvernement du Québec, Direction générales des publications.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1993). Politique de Périnatalité. Québec, Gouvernement du Québec, Direction générales des publications.
- Ministère de la famille et de l'enfance (1999). Être père, la belle aventure. Québec, Gouvernement du Québec, Direction générale des publications.
- Moisan, M. (1997). Les hommes et le congé parental: Une recension des principaux résultats de recherche. Dans J. Broué & G. Rondeau. (Dir.), Père à part entière (pp. 55- 70). Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Monbourquette, J. (1987). Grandeur et misères de la relation père-fils: Essai de psychologie archétypale de la rencontre du père et du fils. Dans Coeur-atout, Un amour de père (pp. 147-160). Montréal: Éditions St-Martin.
- Moore, G. (1990). Structural determinants of men's and women's personal networks. American Sociological Review, *55*, 726-735.
- Nock, S., & Kingston, P. (1988). Time with children: The impact of couple's work-time commitments. Social Forces, *67*, 59-85.
- Ogbu, J. (1987). Cultural influences on plasticity in human development. Dans J. Gallagher & C. Ramey (Dir.), The malleability of children. Baltimore: Paul H. Brookes.
- Olivier, C. (1994). Les fils d'Oreste ou la question du père? Paris: Flammarion.
- Palkovitz, R. (1984). Parental attitudes and fathers' interactions with their 5-month-old. Infants Developmental Psychology, *20* (6), 1054-1060.

- Parenteau, Y. (1995). Les pères sous le microscope. Le Magazine des Psychologues du Québec: Psychologie Québec, 12 (5), 14-17.
- Parke, R. D., & Sawin, D. B. (1969). The father participation in infancy. American Journal of Orthopsychiatry, 24 (4), 365-371.
- Parke, R. D. (1979). Perspectives on father-infant interactions. Dans J. D. Ososky (Dir.), Handbook of infant development. (2^e ed.) (pp. 271-288). New York: John Wiley & Sons.
- Parke, R. D. (1981). Father's. Cambridge: Harvard University Press
- Pederson, F. A., & Robson, K. (1969). Father participation in infancy. American Journal of Orthopsychiatry, 39, 466-472.
- Péladeau, N., & Devault, A. (1987). Un père à part... entière: La monoparentalité masculine. Dans Coeur-à-tout, Un amour de père (pp. 177- 193). Montréal: Éditions St-Martin.
- Pelton, L. (1989). For reasons of poverty. New York: Praeger.
- Perreault, M., Trempe-Masson, C., Gastaldo, D., Boyer, G., & Colin, C. (1998). Le soutien social de l'intervenante tel que perçu par les participantes d'un programme de prévention en périnatalité en milieu d'extrême pauvreté. Santé Mentale au Québec, 23 (1), 163-186.
- Piché, C., Roy, B., & Couture, G. (1994). Description d'un programme d'intervention auprès de familles à hauts risques psychosociaux et analyse comparative du stress personnel, du stress parental et du contexte de vie des mères participantes. Dans B. Terrisse et G. Boutin (Dir.), La famille et l'éducation de l'enfant: De la naissance à 6 ans. Montréal: Éditions Logiques.
- Phillips, D. L., & Segal, B. E. (1969). Sexual status and psychiatric symptoms. American Sociological Review, 34, 58-72.
- Pleck, J. H. (1987). American fathering in historical perspective. Dans M. S. Kimmel (Dir.), Changing men: New directions in research on men and masculinity (pp.83-97). Newbury Park, CA: Sage.

- Pleck, J. H., Lamb, M. E., & Levine, J. A. (1986). Epilog: Facilitating future change in men's family roles. Marriage and Family Review, 9 (3/4), 11-16.
- Popenoe, D. (1993). Parental androgyny. Society, 30 (6), 5-11.
- Pruett, K. D. (1987). The nurturing father. New York:Warner.
- Pruett, K. D. (1993). The paternal presence. Families in Society, 74 (1), 46-50.
- Pugliesi, K. (1998). Gender, ethnicity, and network characteristics: Variation in social support resources. Sex Role: A Journal of Research, 38 (3/4) , 1-17.
- Puskas, D. (1997). Le père-Loi. Dans J. Broué & G. Rondeau. (Dir.), Père à part entière (pp. 25-37). Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Renaud, D. (Février 1999). Comme intervenant, comment favoriser l'engagement des pères dans leur paternité ? Conférence présentée dans le cadre d'un colloque sur la paternité, Rouyn-Noranda, Québec.
- Rexcoat, C., & Shehan, C. (1987). The family life cycle and spouses' time in housework. Journal of Marriage and the Family, 49, 737-750.
- Roberge, A. (1985). Réseaux d'échange et parenté inconsciente. Anthropologie et Sociétés, 9 (3), 5-31.
- Russel, G. (1983). The changing role of fathers. St-Lucia: Open University Press.
- Russel, G., Radin, N. (1983). Increased paternal participation: The father's perspective. Dans Lamb, M.E. (Dir.), Fatherhood and family policy (pp. 139-165). Hillsdale, NJ: Laurence Erlbaum Associates.
- Rutter, M. (1987). Psychosocial resilience and protective mechanisms. American Journal of Orthopsychiatry, 57, 316-331.

- Salem, G. (1987). L'approche thérapeutique de la famille. Paris: Masson.
- Salomé, J., & Galland, S. (1993). Aimer et se le dire. Montréal: Éditions de l'homme
- Salomé, J. (1995). Parle-moi, j'ai des choses à te dire. Montréal: Éditions de l'homme.
- Silverstein, L. B. (1993). Primate research, family politics, and social policy: Transforming «cads» into «dads». Journal of Family Psychology, 7 (3), 267-282.
- Thibeau, M-F. (1985). La santé des familles défavorisées. Santé mentale au Québec, 10 (1), 27-35.
- Thompson, R. A. (1994). Social support and the prevention of child maltreatment. Dans G. B. Melton & F. D. Barry (Dir.), Protecting children from abuse and neglect (pp. 40-130). New York: Guilford Press.
- Valois, J. (1998). Sociologie de la famille Au Québec (2ème éd.). Montréal: CEC.
- Van Dongen, M. C. P. (1995). Men's aspirations concerning child care: The extent to which they are realised. Dans M. C. P. Van Dongen, G. A. B. Frinking, & M. J. G. Jacobs (Dir.), Changing fatherhood: An interdisciplinary perspective (pp. 91-105). Amsterdam: Thesis Publishers.
- Verbrugge, L. M. (1985). Gender and health: An update on hypotheses and evidence. Journal of Health and Social behavior, 26 (septembre) 156-182.

ANNEXE A

papa, maman et les autres...

CONSENTEMENT DE PARTICIPATION

Projet de recherche sur la perception du soutien social chez les pères et les mères participant au programme «Naître égaux, Grandir en santé»

Madame,

Monsieur,

Votre CLSC, en collaboration avec d'autres CLSC, avec des organismes communautaires et avec la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue, offre un programme pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes familles. Pour mieux comprendre ce qui est considéré aidant dans l'entourage des familles et parmi les services offerts, une étude est en cours. Nous avons besoin de la collaboration d'environ 5 familles qui, comme vous, sont en contact avec le CLSC et correspondent à certains critères de sélection que l'équipe de chercheurs a déterminés.

Votre participation à cette étude implique que chacun des parents accorde trois entrevues, soit au domicile ou au lieu de votre choix, lorsque votre nouveau-né sera âgé entre 3 et 8 mois. Chaque entrevue dure environ une heure et demie et l'ensemble des rencontres doit se faire sur une période ne dépassant pas 5 semaines. Vous recevrez 15\$ pour chacune des entrevues complétées, à titre de compensation.

Lors de ces rencontres, nous vous demanderons ce que vous pensez de votre rôle de parent, comment vous vous organisez avec votre conjoint(e) pour accomplir tout le travail dans la maison et auprès des enfants, sur qui vous pouvez compter pour vous aider et comment s'organise votre vie familiale à l'intérieur de la maison et avec les autres membres de la famille qui ne demeurent pas avec vous.

Pour être certains de ne rien oublier, nous vous demanderons la permission d'enregistrer les entrevues. Ces enregistrements seront effacés à la fin de la recherche. De plus, aucune famille participante, de même que les intervenantes qui sont en contact avec cette famille ne pourront être identifiées. Pour assurer ceci, nous remplacerons votre nom par un numéro de code et ce numéro ne sera connu que par la personne qui vous aura rencontrés pour cette étude.

Aussi, lors de ces rencontres, nous essaierons de construire avec vous une sorte de plan qui représente les liens que vous avez avec votre entourage (famille, amis, personnes importantes dans votre vie) et nous

discuterons de ce plan avec vous de manière à mieux identifier les personnes qui vous semblent les plus aidantes et celles qui le sont moins et mieux comprendre le rôle de ces personnes auprès de vous.

Vous êtes, bien entendu, entièrement libres de participer à cette recherche et si vous acceptez, vous pouvez décider d'arrêter de participer à n'importe quel moment, sans que ceci n'affecte la qualité des services que vous recevez actuellement dans le cadre du programme «Naître égaux - Grandir en santé».

Les résultats de cette étude seront utiles à tous les CLSC qui offrent ce programme ou qui voudront l'offrir par la suite et donc à d'autres familles comme vous. Nous vous remercions donc sincèrement pour votre collaboration.

Cette recherche est conduite par des chercheurs de l'Université Laval à Québec, de l'Université de Montréal, de la Direction de santé publique de Montréal-Centre.

Formule de consentement

Après avoir pris connaissance du contenu de la lettre imprimée ci-dessus, je consens à participer à l'étude du soutien social des familles qui bénéficient du programme «Naître égaux - Grandir en santé» et donc à rencontrer à trois reprises un membre de l'équipe de recherche lorsque mon enfant sera âgé entre 3 et 8 mois.

Il est clair que je suis libre de participer à cette étude et que je puisse cesser ma participation à tout moment sans que cela ne me cause aucun inconvénient et sans que cela affecte la qualité des services que je reçois.

Si j'ai quelque question que ce soit, je peux rejoindre un des membres de l'équipe de recherche, madame Julie Bourassa au CLSC «Le partage des eaux» au numéro de téléphone suivant: 762-8144.

Signature du parent/conjoint

Date

Signature du témoin

ANNEXE B

papa, maman et les autres

CANEVAS GÉNÉRAL D'ENTREVUE

Version pour l'étude principale, 13 février 1998

PÈRES FAMILLES BIPARENTALES
--

INTRODUCTION

Avec cette étude, on voudrait arriver à mieux comprendre la façon dont les familles comme la vôtre vivent les moments agréables de leur vie et les moments plus difficiles et on veut mieux connaître QUI vous aide le plus à passer à travers, par exemple la conjointe, les parents, la famille, les amis, certains voisins, un médecin ou un autre professionnel, une infirmière ou un autre intervenant. Parfois on est bien content de l'aide qu'ils nous apportent, d'autres fois, on aimerait mieux que ça se passe autrement.

Il est bien important que vous sachiez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Les questions que nous avons préparées sont là pour guider notre discussion et s'assurer que nous n'oublierons pas certains sujets importants pour l'étude.

On s'intéresse donc aux couples (ou aux femmes, ou aux hommes) qui ont un bébé, à la façon dont un père et une mère arrivent à s'organiser. Il y a toutes sortes de façons de se débrouiller dans une famille, d'avoir du plaisir ensemble et de régler les problèmes qui se présentent; parfois on a besoin d'un coup de main de certaines personnes de notre entourage ou du CLSC ou d'autres intervenants. Notre entretien va tourner autour de ces thèmes-là.

QUESTIONS POUR LES COUPLES

1. Qu'est-ce que ça a changé, dans votre vie, la naissance de bébé xxx?

- ... façon de s'organiser au quotidien
- ... relation avec le (la) conjoint(e)
- ... relation avec l'entourage
- ... façon de voir ton avenir et celui des membres de la famille
- ... façon de penser sur ce que ça signifie d'être parent
- ... la santé en général

2. Dirais-tu que l'arrivée du bébé vous a rapprochés ou vous a éloignés, toi et ton (ta) conjoint(e)? Comment?

- ... faites-vous des choses ensemble, des sorties, des activités plaisantes?
- ... plus ou moins de chialages, de conflits
- ... plus ou moins d'affection, d'intimité, de sexualité
- ... quelle disponibilité ou présence l'un pour l'autre?
- ... plus ou moins de pressions, d'obligations

3. Qu'est-ce qui t'appartient comme responsabilités dans la famille et qu'est-ce qui appartient plutôt à ton (ta) conjoint(e)?

MISES EN SITUATION

FORMES DE SOUTIEN

Pour essayer de mieux comprendre certains aspects du soutien ou de l'aide que vous avez pu recevoir avant et après la naissance de votre bébé, j'aimerais vous demander de trouver avec moi des situations que vous avez vécues et de m'expliquer comment vous avez pu faire, à qui vous avez pensé pour vous donner un coup de main, comment ça s'est passé.

Je vais vous donner des exemples de problèmes qu'on peut rencontrer et j'aimerais que vous me disiez si vous avez vécu ces problèmes-là ou quelque chose de semblable avant et après la naissance de votre enfant.

Général:

- On se retrouve au moment où il y a eu la tempête de verglas alors que l'électricité manquait presque partout à Montréal et sur la Rive-Sud.

(Abitibi: C'est l'hiver, il n'y a pas d'électricité, il fait froid et le bébé doit manger.)

De quelle aide avez-vous eu besoin à ce moment-là ? Comment ça s'est passé ? Avez-vous ressenti de l'inquiétude ? À qui avez-vous parlé ? Qui vous a dépannés (ou qui avez-vous dépanné?)

Si problème plus sérieux exprimé: avez-vous contacté votre intervenante ? Quelle aide a-t-elle proposé ? Avez-vous trouvé cette aide suffisante ?

Matériel:

- On arrive à la fin du mois et vous n'avez plus d'argent pour acheter l'essentiel comme de la nourriture, du lait ou des vêtements. Qu'est-ce que vous faites ? Quelqu'un peut-il vous dépanner ? Si vous demandez toujours à la même personne et qu'elle ne peut vous aider, que faites-vous ?

Est-il arrivé que vous ayez demandé à l'intervenante de vous aider à faire un budget ?

Si problème chronique: avez-vous parlé de cette situation à votre intervenante ? Quelle aide a-t-elle proposé ? Avez-vous trouvé cette aide suffisante ?

- On est au début de l'hiver et tous les membres de la famille ont besoin de vêtements ou de mitaines ou de bottes. Ça représente beaucoup d'argent de tout acheter ce qu'il faut. À qui en parlez-vous ? Vers qui vous tournez-vous pour essayer de trouver une solution ?

Est-il arrivé que vous ayez discuté avec l'intervenante au sujet des endroits pour vous procurer des vêtements pas chers ?

- Vous aviez des suppléments sur le chèque d'aide sociale pour permettre d'acheter des formules de lait pour le bébé. Depuis que le bébé a 6 mois, le supplément est coupé. Pour les allocations familiales, c'est difficile de s'y retrouver. Que faites-vous? À qui téléphonez-vous?

Pensez-vous que votre intervenante pourrait vous apporter une aide par rapport à ça?

- Q.: Est-ce que ça fait votre affaire (cette solution)?
 Aimerez-vous que ça se passe autrement?
 Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide? Pourquoi?

Instrumental:

- Il y a le bébé qui ne va pas bien du tout et l'argent manque pour payer un taxi. Vous avez l'impression qu'il faut aller à l'hôpital assez vite parce que vous ne savez plus trop quoi faire avec lui. Qui peut vous aider pour vous rendre rapidement? À qui téléphonez-vous?

Est-il arrivé que vous ayez discuté de problèmes de transport avec votre intervenante (par exemple pour aller à vos rendez-vous chez le médecin, aux cours prénataux...) Que s'est-il passé?

- Vous avez une sortie à faire et vous ne pouvez pas emmener le bébé (les enfants). Auriez-vous une garderie que vous connaissez ou auriez-vous une personne à qui confier vos enfants pour 4 ou 5 heures?

Est-il arrivé que vous ayez senti le besoin d'avoir un répit plus régulier (à chaque semaine) ou plus long (3 ou 4 jours)? Si oui, à qui en avez-vous parlé? Et qui a pu prendre le bébé ou les enfants?

Avez-vous déjà discuté avec votre intervenante des services d'aide familiale du CLSC ou des organismes du quartier qui offrent des services de garde d'enfant.

- Q.: Est-ce que ça fait votre affaire (cette solution)?
 Aimerez-vous que ça se passe autrement?
 Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide? Pourquoi?

Informationnel:

- Vous vous rendez compte un bon matin que votre bébé a plein de boutons rouges sur le corps et il fait un peu de fièvre. Il pleure depuis plusieurs heures et vous n'avez pratiquement pas dormi. Que faites-vous? À qui téléphonez-vous?

- Vous trouvez que votre bébé fait plein de choses déjà pour son âge et peut-être que vous pensez qu'il est en avance. Vous aimeriez en savoir plus sur le développement de votre bébé, ce qu'il peut faire. Avec qui parlez-vous d'un sujet comme celui-ci?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Que vous a-t-elle proposé? Cela a-t-il été satisfaisant pour vous?

- Votre bébé a tendance à régurgiter le lait que vous lui donnez. Vous ne savez pas s'il faudrait changer de lait ou si c'est normal. OU ENCORE Votre bébé a beaucoup de coliques et il pleure beaucoup. Vous ne savez pas s'il fait une mauvaise réaction au lait ou si c'est normal. À qui demandez-vous des conseils?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Que vous a-t-elle proposé? Cela a-t-il été satisfaisant pour vous?

- Couples: Tu n'es pas d'accord avec ton conjoint sur ce qu'il faut faire avec le bébé quand il pleure: le nourrir, le laisser pleurer, le prendre, lui donner une suce... et ça occasionne des tensions entre vous deux. Vous aimeriez trouver une solution. À qui en parlez-vous? À qui feriez-vous suffisamment confiance pour demander des conseils?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Qu'a-t-elle proposé? Cela était-il satisfaisant?

- Vous avez le sentiment que vous avez besoin d'un moyen de contraception efficace et vous aimeriez en connaître plus sur les différents moyens qui existent. À qui en parlez-vous? Si vous voulez un conseil, qui allez-vous voir?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Qu'a-t-elle proposé? Cela était-il satisfaisant?

- Vous avez des problèmes avec la police parce que des contraventions n'ont pas été payées ou pour d'autres motifs OU ENCORE vous essayez d'arrêter de consommer (drogue ou alcool) et vous voulez des conseils. À qui en parlez-vous?

Est-ce que vous en avez discuté avec votre intervenante du CLSC? Qu'a-t-elle proposé comme solution? Est-ce que c'était suffisant, satisfaisant?

- Vous avez des problèmes avec l'assurance-chômage ou l'aide sociale et vous trouvez difficile de vous y retrouver dans tous ces règlements. De plus, la lettre qu'ils vous ont postée n'est pas compréhensible. Qu'est-ce que vous faites? Y a-t-il quelqu'un qui pourrait vous aider avec ça?

Est-il déjà arrivé que vous discutiez de problèmes de ce genre avec votre intervenante? Qu'a-t-elle proposé comme solution? Est-ce que c'était satisfaisant?

Instrumental, informationnel, émotionnel et/ou d'intégration

- **Mères:** L'accouchement n'est pas si loin derrière et vous êtes fatiguée; le bébé ne fait pas ses nuits, vous avez beaucoup à faire dans la maison et ça vous paraît lourd. Vous aimeriez avoir un peu de répit. Comment ça se passe? À qui en parlez-vous d'abord? Quelqu'un peut-il aider?

Est-ce arrivé que vous ayez senti le besoin d'un répit plus long? En avez-vous parlé à quelqu'un? Et à votre intervenante? Que vous a-t-elle proposé?

Q.: Est-ce que ça fait votre affaire (cette solution)?
Aimeriez-vous que ça se passe autrement?
Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide? Pourquoi?

Émotionnel:

- Tu as envie de passer un moment agréable à te détendre, tu as envie d'avoir du « fun » avec des gens que tu connais. Que fais-tu? OU Qui est là avec toi et que faites-vous ensemble?
- Tu te lèves un bon matin et tu as le moral à terre; tu es « down ». Plus la journée avance, plus tu sens que tu es sur le point de « capoter », tu te sens agressif(ve) ou au contraire, tu pleures facilement. Comment ça se passe dans ces moments-là? Sur qui tu peux compter ou qu'est-ce que tu fais?

Est-il arrivé que ça dure plus longtemps ou bien que la tension devienne si intense que tu ne supportes plus? En as-tu parlé avec ton intervenante? A-t-elle pu t'apporter une aide que tu as trouvé valable?

Q.: Est-ce que ça fait ton affaire (cette solution)?
Aimerais-tu que ça se passe autrement?
Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide? Pourquoi?

DEUXIÈME ENTREVUE

Débuter par un retour sur le génogramme afin de valider les informations recueillies.

QUESTIONS INDIVIDUELLES

RÔLE PARENTAL

4. **Qu'est-ce que tu attends de ta conjointe comme mère?**

Et elle, qu'est-ce qu'elle attend de toi comme père?

...es-tu d'accord avec ça?

5. Il y a des « chums » de gars que je connais pour qui ce n'est **pas évident de s'occuper tout seul d'un petit bébé de 6 mois**, disons pendant 4 ou 5 heures; est-ce que c'est comme ça pour toi?

... qu'est-ce qui te paraît difficile? qu'est-ce qui est plus facile? de qui as-tu appris?

... aimerais-tu pouvoir t'en occuper seul?

6. **Est-ce que c'est important pour un bébé de 6 mois d'avoir son père? Pourquoi ça l'est (ou ne l'est pas?)**

SOUTIEN SOCIAL

Soutien du réseau

en rapport avec le bébé

Quand on a un petit bébé, ça demande beaucoup de soins, d'attention, beaucoup de temps et parfois on voudrait bien avoir de l'aide ou des conseils.

7. **Qu'est-ce qu'on a le plus besoin quand on le père d'un petit bébé de 6 mois?**

... est-ce que **quelqu'un a compris** que tu avais ces besoins-là?

... est-ce que **quelqu'un a aidé**, d'une façon ou d'une autre, à y répondre?

... y a-t-il de l'aide qui t'a été offerte mais que tu as préféré **refuser**?

... considères-tu que tu as des **besoins** qui n'ont **pas été comblés**?

8. **Peux-tu me dire s'il y a une personne ou des personnes qui sont très importantes dans ta vie actuellement?**

... qu'est-ce qui fait que cette(ces) personne(s) sont importante(s)?

... que partagez-vous ensemble? quelles choses en commun?

SOUTIEN MUTUEL DANS LE COUPLE

9. **As-tu l'impression que ta conjointe comprend ce que tu vis, ce que tu ressens?**

10. **Reçois-tu de l'aide ou du soutien de ta conjointe? Quoi par exemple?**

... aide matérielle, solutionner les problèmes quotidiens, soins au bébé ou aux autres enfants, trucs pour s'organiser dans la famille, etc.

... compréhension, affection et encouragements.

Apportes-tu de l'aide à ta conjointe? Quoi par exemple?

AUTRES FORMES DE SOUTIEN

11. En quoi ta **situation actuelle**, en terme de **travail ou d'études** par exemple, correspond-elle à ce que tu souhaites (les **avantages ou désavantages**, ce que vous **aimez ou pas** dans cette situation).

Y a-t-il **quelqu'un ou quelque chose qui vous aide** ou qui vous encourage à modifier ce que vous voudriez modifier dans cette situation?

Y a-t-il **quelqu'un ou quelque chose qui vous nuit** ou vous empêche de modifier ce que vous voudriez modifier dans cette situation?

12. **La religion**, dans votre famille, est-elle une source de réconfort ou de conflit?
Comment ça se passe?

TROISIÈME ENTREVUE

Débuter par un retour sur le génogramme afin de valider l'information recueillie.

DÉBUT DE GROSSESSE

13. Quelle a été ta réaction quand tu as appris que ta conjointe était enceinte?

... quelle a été la réaction de ton entourage?

... la grossesse était-elle prévue? Y avait-il quelqu'un pour en parler?

...à ce moment-là, y a-t-il des gens qui **t'ont aidé**?

si oui: qu'ont-ils fait?

si non: l'aurais-tu souhaité?

... y a-t-il des gens qui, au contraire, ne **t'ont vraiment pas aidé**?

GROSSESSE

14. Est-ce qu'il y a un événement dont tu te souviens où tu avais besoin d'aide pendant la grossesse de ta conjointe?

... quelles formes d'aide requises par rapport à quelle(s) situation(s)?

...aide obtenue ou non?

... de qui?

...si cette personne n'avait pas été là, à qui aurais-tu fait appel?

... aurais-tu pensé à téléphoner à l'intervenante pour ce genre de problème?

15. Est-ce que c'est ton nom qui apparaît sur les papiers officiels comme père du bébé?

...est-ce que ce sujet a été discuté entre vous?

...est-ce qu'il y a eu d'autres personnes qui ont été consultées ou avec qui tu as pu discuter de ce sujet?

ACCOUCHEMENT

16. Étais-tu présent à l'accouchement?

S'il était présent:

...Comment as-tu trouvé ça d'être présent?

... En quoi ta présence a-t-elle été aidante?

... Pourquoi tu étais là?

- Aurais-tu mieux aimé ne pas être là?

S'il n'était pas présent:

... Pourquoi tu n'y étais pas?

... Aurais-tu aimé être là ou si c'était mieux de ne pas y être? Pourquoi?

17. Quelle importance ça avait pour toi le sexe de l'enfant?

RETOUR À LA MAISON

18. Comment ça s'est passé quand le bébé est sorti de l'hôpital?

... Ta réaction

... La réaction de ta conjointe

... L'aide de l'entourage

À ce moment-là, y a-t-il des gens qui t'ont aidé?

si oui: qu'ont-ils fait?

si non: l'aurais-tu souhaité?

Y a-t-il des gens qui, au contraire, ne t'ont vraiment pas aidé?

LE PROJET D'ENFANT

Comme parent, on souhaite pour nos enfants qu'ils aient ce qu'il y a de mieux...

19. Quels sont tes espoirs et tes projets pour le bébé?

Y a-t-il une chose que tu as vécue dans ton enfance et que tu voudrais que ton enfant vive aussi?

Y a-t-il une chose que tu as vécue et que tu ne voudrais surtout pas que ton enfant vive aussi?

**IMAGE PARENTALE ET
COMPORTEMENTS ET ATTITUDES TRANSGÉNÉRATIONNELS**

20. Est-ce qu'il y a quelque chose que ton père t'a apporté et que tu voudrais transmettre à ton enfant?

Est-ce qu'il y a quelque chose que ton père t'a fait vivre et que tu ne voudrais pas faire vivre à ton enfant?

21. Est-ce qu'il y a quelque chose que ta mère t'a apporté et que tu voudrais transmettre à ton enfant?

Est-ce qu'il y a quelque chose que ta mère t'a fait vivre et que tu ne voudrais pas faire vivre à ton enfant?

LE RAPPORT AVEC LES SERVICES NEGS

Certaines personnes trouvent que c'est facile d'aller au CLSC ou dans un organisme communautaire, de demander un service, de profiter de ce que ces ressources peuvent leur apporter d'utile.

Pour d'autres, ce n'est pas facile de s'y retrouver ou même ce n'est pas facile de se décider à y aller ou à téléphoner pour demander un service ou de l'aide.

Pour d'autres encore, ils ne veulent pas du tout avoir affaire aux services publics ou le moins possible, parfois à cause de mauvaises expériences passées.

On aimerait mieux connaître ton expérience des ressources du quartier comme par exemple xx xx xx xx, (pour les familles maghrébines, on nomme aussi les associations culturelles) et aussi comment tu as trouvé ton expérience avec l'intervenante ou l'infirmière qui venait ici pour les visites à domicile avant et après la naissance du bébé (et aussi les cours prénataux et ateliers de stimulation, si reçus).

22. Qu'as-tu pensé du fait que ta conjointe ait téléphoné pour avoir les services du CLSC?

23. Quand l'intervenante arrivait, comment ça se passait?

... tu faisais quoi à ce moment-la?

... aisance ... craintes sur la vie privée ... gêne envers les sujets discutés

... sentiment de ne pas avoir sa place, se préoccupait-elle de lui?

... senti jugé ou achalé par elle?

24. Trouves-tu que ça concerne un homme de savoir comment ça fonctionne la grossesse, l'accouchement et les soins à donner à un bébé?

... si on t'avait offert d'aller dans un groupe de jeunes pères pour que tu puisses poser les questions que tu te poses sur la paternité ou la grossesse ou autres questions, qu'aurais-tu pensé de cette possibilité?

25. Est-ce que ça t'est arrivé de sentir que les conseils de l'intervenante et les conseils des gens autour de toi, ça n'allait pas dans le même sens?

... peux-tu me donner un exemple ou deux?

... qu'est-ce que tu as fait avec cette situation? Comment tu vivais ça toi?

CONCLUSION

Ça fait trois fois qu'on se voit et on a beaucoup parlé de ton expérience comme père, de l'aide que tu as reçue, de comment tu te débrouilles.

26. Est-ce que ton expérience de père ressemble à celles des autres pères que tu connais? En quoi?

... façon d'éduquer leurs enfants: ce qu'on ferait pareil, ce qu'on ne ferait pas pareil

... plus sévères ou moins sévères

En quoi dirais-tu que ton expérience diffère de celles des autres pères que tu connais?

Qu'est-ce que tu penses de ton quartier?

PRÉCARITÉ - Question d'opinion

27. Certains parents disent que c'est plus difficile d'élever des enfants quand on n'a pas de gros revenus, qu'est-ce que tu en penses?

ANNEXE C

papa, maman

et les autres

CANEVAS GÉNÉRAL D'ENTREVUE

Version pour l'étude principale, 13 février 1998

CONJOINTS FAMILLES RECOMPOSÉES

INTRODUCTION

Avec cette étude, on voudrait arriver à mieux comprendre la façon dont les familles comme la vôtre vivent les moments agréables de leur vie et les moments plus difficiles et on veut mieux connaître QUI vous aide le plus à passer à travers, par exemple la conjointe, les parents, la famille, les amis, certains voisins, un médecin ou un autre professionnel, une infirmière ou un autre intervenant. Parfois on est bien content de l'aide qu'ils nous apportent, d'autres fois, on aimerait mieux que ça se passe autrement.

Il est bien important que vous sachiez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Les questions que nous avons préparées sont là pour guider notre discussion et s'assurer que nous n'oublierons pas certains sujets importants pour l'étude.

On s'intéresse donc aux couples (ou aux femmes, ou aux hommes) qui ont un bébé, à la façon dont un père et une mère arrivent à s'organiser. Il y a toutes sortes de façons de se débrouiller dans une famille, d'avoir du plaisir ensemble et de régler les problèmes qui se présentent; parfois on a besoin d'un coup de main de certaines personnes de notre entourage ou du CLSC ou d'autres intervenants. Notre entretien va tourner autour de ces thèmes-là.

QUESTIONS POUR LES COUPLES

1. Pourriez-vous me raconter l'histoire de votre rencontre?

... comment en êtes-vous venus à décider de cohabiter ensemble?

... quand t'as su qu'elle était enceinte (ou quand elle a eu le bébé) comment tu as vécu ça?

... comment en êtes-vous venus à concilier (mettre ça ensemble pour que ça fonctionne) votre vie de couple et le bébé?

... conjoint: as-tu déjà eu un projet d'avoir un bébé dans ta vie?

(quand, avec qui, combien d'enfants a-t-il, est-il resté en contact, sinon pourquoi?)

... conjoint: ce bébé-ci, est-ce que tu le rentrerais dans tes projets?

... quels sont les contacts du père biologique avec le bébé? et avec vous deux?

... comment votre famille et vos amis réagissent-ils à votre relation?

2. Qu'est-ce qui t'appartient comme responsabilités dans la famille et qu'est-ce qui appartient plutôt à ton (ta) conjoint(e)?

... par rapport à l'enfant:

... par rapport aux tâches de la maison, l'épicerie, les courses....

... par rapport à la gestion du budget familial

3. Dirais-tu que l'arrivée (ou la présence) du bébé vous a rapprochés ou vous a éloignés, toi et ton (ta) conjoint(e)? Comment?

... faites-vous des choses ensemble, des sorties, des activités plaisantes?

... plus ou moins de chialages, de conflits

... plus ou moins d'affection, d'intimité, de sexualité

... quelle disponibilité ou présence l'un pour l'autre?

... plus ou moins de pressions, d'obligations

Mères - facultatif pour conjoint selon qu'il était présent à la naissance du bébé:

4. Qu'est-ce que ça a changé, dans votre vie, la naissance de bébé xxx? (mère seulement + conjoint si présent lors de la naissance)

... façon de s'organiser au quotidien

... relation avec le (la) conjoint(e)

... relation avec l'entourage

... façon de voir ton avenir et celui des membres de la famille

... façon de penser sur ce que ça signifie d'être parent

... la santé en général

MISES EN SITUATION FORMES DE SOUTIEN .

Pour essayer de mieux comprendre certains aspects du soutien ou de l'aide que vous avez pu recevoir avant et après la naissance de votre bébé, j'aimerais vous demander de trouver avec moi des situations que vous avez vécues et de m'expliquer comment vous avez pu faire, à qui vous avez pensé pour vous donner un coup de main, comment ça s'est passé.

Je vais donner différents exemples de problèmes qu'on peut rencontrer et j'aimerais que vous me disiez si vous avez vécu ces problèmes-là ou quelque chose de semblable avant et après la naissance de votre enfant.

Général:

- On se retrouve au moment où il y a eu la tempête de verglas alors que l'électricité manquait presque partout à Montréal et sur la Rive-Sud.

(Abitibi: C'est l'hiver, il n'y a pas d'électricité, il fait froid et le bébé doit manger.)

De quelle aide avez-vous eu besoin à ce moment-là ? Comment ça s'est passé ? Avez-vous ressenti de l'inquiétude ? À qui avez-vous parlé ? Qui vous a dépannés (ou qui avez-vous dépanné ?)

Si problème plus sérieux exprimé: avez-vous contacté votre intervenante ? Quelle aide a-t-elle proposé ? Avez-vous trouvé cette aide suffisante ?

Matériel:

- On arrive à la fin du mois et vous n'avez plus d'argent pour acheter l'essentiel comme de la nourriture, du lait ou des vêtements. Qu'est-ce que vous faites ? Quelqu'un peut-il vous dépanner ? Si vous demandez toujours à la même personne et qu'elle ne peut vous aider, que faites-vous ?

Est-il arrivé que vous ayez demandé à l'intervenante de vous aider à faire un budget ?

Si problème chronique: avez-vous parlé de cette situation à votre intervenante ? Quelle aide a-t-elle proposé ? Avez-vous trouvé cette aide suffisante ?

- On est au début de l'hiver et tous les membres de la famille ont besoin de vêtements ou de mitaines ou de bottes. Ça représente beaucoup d'argent de tout acheter ce qu'il faut. À qui en parlez-vous ? Vers qui vous tournez-vous pour essayer de trouver une solution ?

Est-il arrivé que vous ayez discuté avec l'intervenante au sujet des endroits pour vous procurer des vêtements pas chers ?

- Vous aviez des suppléments sur le chèque d'aide sociale pour permettre d'acheter des formules de lait pour le bébé. Depuis que le bébé a 6 mois, le supplément est coupé. Pour les allocations familiales, c'est difficile de s'y retrouver. Que faites-vous ? À qui téléphonez-vous ?

Pensez-vous que votre intervenante pourrait vous apporter une aide par rapport à ça ?

Q.: Est-ce que ça fait votre affaire (cette solution) ?

Aimeriez-vous que ça se passe autrement ?

Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide ? Pourquoi ?

Instrumental:

- Il y a le bébé qui ne va pas bien du tout et l'argent manque pour payer un taxi. Vous avez l'impression qu'il faut aller à l'hôpital assez vite parce que vous ne savez plus trop quoi faire avec lui. Qui peut vous aider pour vous rendre rapidement? À qui téléphonez-vous?

Est-il arrivé que vous ayez discuté de problèmes de transport avec votre intervenante (par exemple pour aller à vos rendez-vous chez le médecin, aux cours prénataux...) Que s'est-il passé?

- Vous avez une sortie à faire et vous ne pouvez pas emmener le bébé (les enfants). Auriez-vous une garderie que vous connaissez ou auriez-vous une personne à qui confier vos enfants pour 4 ou 5 heures?

Est-il arrivé que vous ayez senti le besoin d'avoir un répit plus régulier (à chaque semaine) ou plus long (3 ou 4 jours)? Si oui, à qui en avez-vous parlé? Et qui a pu prendre le bébé ou les enfants?

Avez-vous déjà discuté avec votre intervenante des services d'aide familiale du CLSC ou des organismes du quartier qui offrent des services de garde d'enfant.

- Q.: Est-ce que ça fait votre affaire (cette solution)?
Aimeriez-vous que ça se passe autrement?
Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide? Pourquoi?

Informationnel:

- Vous vous rendez compte un bon matin que votre bébé a plein de boutons rouges sur le corps et il fait un peu de fièvre. Il pleure depuis plusieurs heures et vous n'avez pratiquement pas dormi. Que faites-vous? À qui téléphonez-vous?
- Vous trouvez que votre bébé fait plein de choses déjà pour son âge et peut-être que vous pensez qu'il est en avance. Vous aimeriez en savoir plus sur le développement de votre bébé, ce qu'il peut faire. Avec qui parlez-vous d'un sujet comme celui-ci?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Que vous a-t-elle proposé? Cela a-t-il été satisfaisant pour vous?

- Votre bébé a tendance à régurgiter le lait que vous lui donnez. Vous ne savez pas s'il faudrait changer de lait ou si c'est normal. OU ENCORE Votre bébé a beaucoup de coliques et il pleure beaucoup. Vous ne savez pas s'il fait une mauvaise réaction au lait ou si c'est normal. À qui demandez-vous des conseils?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Que vous a-t-elle proposé? Cela a-t-il été satisfaisant pour vous?

- **Couples:** Tu n'es pas d'accord avec ton conjoint sur ce qu'il faut faire avec le bébé quand il pleure: le nourrir, le laisser pleurer, le prendre, lui donner une suce... et ça occasionne des tensions entre vous deux. Vous aimeriez trouver une solution. À qui en parlez-vous? À qui feriez-vous suffisamment confiance pour demander des conseils?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Qu'a-t-elle proposé? Cela était-il satisfaisant?

- Vous avez le sentiment que vous avez besoin d'un moyen de contraception efficace et vous aimeriez en connaître plus sur les différents moyens qui existent. À qui en parlez-vous? Si vous voulez un conseil, qui allez-vous voir?

Avez-vous déjà discuté de cela avec votre intervenante? Qu'a-t-elle proposé? Cela était-il satisfaisant?

- Vous avez des problèmes avec la police parce que des contraventions n'ont pas été payées ou pour d'autres motifs OU ENCORE vous essayez d'arrêter de consommer (drogue ou alcool) et vous voulez des conseils. À qui en parlez-vous?

Est-ce que vous en avez discuté avec votre intervenante du CLSC? Qu'a-t-elle proposé comme solution? Est-ce que c'était suffisant, satisfaisant?

- Vous avez des problèmes avec l'assurance-chômage ou l'aide sociale et vous trouvez difficile de vous y retrouver dans tous ces règlements. De plus, la lettre qu'ils vous ont postée n'est pas compréhensible. Qu'est-ce que vous faites? Y a-t-il quelqu'un qui pourrait vous aider avec ça?

Est-il déjà arrivé que vous discutiez de problèmes de ce genre avec votre intervenante? Qu'a-t-elle proposé comme solution? Est-ce que c'était satisfaisant?

Instrumental, informationnel, émotionnel et/ou d'intégration

- **Mères:** L'accouchement n'est pas si loin derrière et vous êtes fatiguée; le bébé ne fait pas ses nuits, vous avez beaucoup à faire dans la maison et ça vous paraît lourd. Vous aimeriez avoir un peu de répit. Comment ça se passe? À qui en parlez-vous d'abord? Quelqu'un peut-il aider?

Est-ce arrivé que vous ayez senti le besoin d'un répit plus long? En avez-vous parlé à quelqu'un? Et à votre intervenante? Que vous a-t-elle proposé?

- Q.: Est-ce que ça fait votre affaire (cette solution)?
Aimeriez-vous que ça se passe autrement?
Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide? Pourquoi?

Émotionnel:

- Tu as envie de passer un moment agréable à te détendre, tu as envie d'avoir du « fun » avec des gens que tu connais. Que fais-tu? OU Qui est là avec toi et que faites-vous ensemble?
- Tu te lèves un bon matin et tu as le moral à terre; tu es « down ». Plus la journée avance, plus tu sens que tu es sur le point de « capoter », tu te sens agressif(ve) ou au contraire, tu pleures facilement. Comment ça se passe dans ces moments-là? Sur qui tu peux compter ou qu'est-ce que tu fais?

Est-il arrivé que ça dure plus longtemps ou bien que la tension devienne si intense que tu ne supportes plus? En as-tu parlé avec ton intervenante? A-t-elle pu t'apporter une aide que tu as trouvé valable?

- Q.: Est-ce que ça fait ton affaire (cette solution)?
Aimerais-tu que ça se passe autrement?
Est-ce que c'est difficile de se décider à demander cette aide? Pourquoi?

DEUXIÈME ENTREVUE

Débuter par un retour sur le génogramme afin de valider les informations recueillies.

QUESTIONS INDIVIDUELLES

RÔLE PARENTAL

Si implication ou désir d'implication parentale du conjoint: (en lien avec l'entrevue précédente)

5. À partir de la façon dont tu te sens concerné par ce bébé, qu'est-ce que tu attends de ta conjointe comme mère?

Et elle, qu'est-ce qu'elle attend de toi comme père « adoptif »?
...es-tu d'accord avec ça?

6. Il y a des « chums » de gars que je connais pour qui ce n'est **pas évident de s'occuper tout seul d'un petit bébé de 6 mois**, disons pendant 4 ou 5 heures; est-ce que c'est comme ça pour toi?

... qu'est-ce qui te paraît difficile? qu'est-ce qui est plus facile? de qui as-tu appris?
... aimerais-tu pouvoir t'en occuper seul?

7. Est-ce que c'est important pour un bébé de 6 mois d'avoir une figure masculine qui prend le rôle de père? Pourquoi ça l'est (ou ne l'est pas?)

SOUTIEN SOCIAL

Soutien du réseau
en rapport avec le bébé

Quand on vit avec un petit bébé dans la maison, ça demande beaucoup de soins, d'attention, beaucoup de temps et parfois on voudrait bien avoir de l'aide ou des conseils.

Pour le conjoint qui s'implique auprès du bébé:

8. Qu'est-ce qu'on a le plus besoin quand on prend le rôle de père d'un (ou quand on vit avec) petit bébé de 6 mois qui n'est pas son enfant biologique? Que ressens-tu dans cette situation-là?

- ... est-ce que **quelqu'un a compris** que tu avais ces besoins-là?
- ... est-ce que **quelqu'un a aidé**, d'une façon ou d'une autre, à y répondre?
- ... y a-t-il de l'aide qui t'a été offerte mais que tu as préféré **refuser**?
- ... considères-tu que tu as des **besoins** qui n'ont **pas été comblés**?

9. Peux-tu me dire s'il y a une personne ou des personnes qui sont très importantes dans ta vie actuellement?

- ... qu'est-ce qui fait que cette(ces) personne(s) sont importante(s)?
- ... que partagez-vous ensemble? quelles choses en commun?

SOUTIEN MUTUEL DANS LE COUPLE

Pour tous les conjoints, peu importe qu'ils s'occupent ou non du bébé:

10. As-tu l'impression que ta conjointe comprend ce que tu vis, ce que tu ressens?

11. Reçois-tu de l'aide ou du soutien de ta conjointe? Quoi par exemple?

- ... aide matérielle, solutionner les problèmes quotidiens, soins au bébé ou aux autres enfants, trucs pour s'organiser dans la famille, etc.
- ... compréhension, affection et encouragements.

Apportes-tu de l'aide à ta conjointe? Quoi par exemple?

AUTRES FORMES DE SOUTIEN

12. En quoi ta **situation actuelle**, en terme de **travail ou d'études** par exemple, correspond-elle à ce que tu souhaites (les **avantages ou désavantages**, ce que vous **aimez ou pas** dans cette situation).

Y a-t-il **quelqu'un ou quelque chose qui vous aide** ou qui vous encourage à modifier ce que vous voudriez modifier dans cette situation?

Y a-t-il **quelqu'un ou quelque chose qui vous nuit** ou vous empêche de modifier ce que vous voudriez modifier dans cette situation?

13. **La religion**, dans votre famille, est-elle une source de réconfort ou de conflit?
Comment ça se passe?

TROISIÈME ENTREVUE

Débuter par un retour sur le génogramme afin de valider l'information recueillie.

DÉBUT DE GROSSESSE

Selon le moment de la rencontre avec la conjointe:

14. **Quelle a été ta réaction quand tu as appris que ta conjointe était enceinte?**

... quelle a été la réaction de ton entourage?

... la grossesse était-elle prévue? Y avait-il quelqu'un pour en parler?

...à ce moment-là, y a-t-il des gens qui t'ont aidé?

si oui: qu'ont-ils fait?

si non: l'aurais-tu souhaité?

... y a-t-il des gens qui, au contraire, ne t'ont vraiment pas aidé?

GROSSESSE

15. **Est-ce qu'il y a un événement dont tu te souviens où tu avais besoin d'aide pendant la grossesse de ta conjointe?**

... quelles formes d'aide requises par rapport à quelle(s) situation(s)?

...aide obtenue ou non?

... de qui?

...si cette personne n'avait pas été là, à qui aurais-tu fait appel?

... aurais-tu pensé à téléphoner à l'intervenante pour ce genre de problème?

Selon le degré d'implication du conjoint et l'existence de projet d'enfant:

16. **Comment tu vis ça toi, le fait que ça ne soit pas ton nom qui apparaît sur les papiers officiels comme père du bébé?**

...est-ce que ce sujet a été discuté entre vous?

...est-ce qu'il y a eu d'autres personnes qui ont été consultées ou avec qui tu as pu discuter de ce sujet?

17. **Quelle importance ça a pour toi le sexe de l'enfant?**

ACCOUCHEMENT

Selon le moment de la rencontre ou cohabitation avec sa conjointe:

18. Étais-tu présent à l'accouchement?

S'il était présent:

... Comment as-tu trouvé ça d'être présent?

... En quoi ta présence a-t-elle été aidante?

Pourquoi tu étais là?

- Aurais-tu mieux aimé ne pas être là?

Si c'était un choix de ne pas être présent:

... Aurais-tu aimé être là ou si c'était mieux de ne pas y être? Pourquoi?

RETOUR À LA MAISON

Selon le moment de la rencontre ou cohabitation avec sa conjointe:

19. Comment ça s'est passé quand le bébé est sorti de l'hôpital?

... Ta réaction

... La réaction de ta conjointe

... L'aide de l'entourage

À ce moment-là, y a-t-il des gens qui t'ont aidé?

si oui: qu'ont-ils fait?

si non: l'aurais-tu souhaité?

Y a-t-il des gens qui, au contraire, ne t'ont vraiment pas aidé?

LE PROJET D'ENFANT

Comme parent, on souhaite pour nos enfants qu'ils aient ce qu'il y a de mieux...

Selon l'existence d'un projet d'enfant chez le conjoint:

20. Quels sont tes espoirs et tes projets pour le bébé?

Y a-t-il une chose que tu as vécue dans ton enfance et que tu voudrais que cet (ton) enfant vive aussi?

Y a-t-il une chose que tu as vécue et que tu ne voudrais surtout pas que cet(ton) enfant vive aussi?

IMAGE PARENTALE ET COMPOTEMENTS ET ATTITUDES TRANSGÉNÉRATIONNELS

21. Est-ce qu'il y a quelque chose que ton père t'a apporté et que tu voudrais transmettre à cet(ton) enfant?

Est-ce qu'il y a quelque chose que ton père t'a fait vivre et que tu ne voudrais pas faire vivre à cet(ton) enfant?

22. Est-ce qu'il y a quelque chose que ta mère t'a apporté et que tu voudrais transmettre à cet(ton) enfant?

Est-ce qu'il y a quelque chose que ta mère t'a fait vivre et que tu ne voudrais pas faire vivre à cet(ton) enfant?

LE RAPPORT AVEC LES SERVICES NEGS

Certaines personnes trouvent que c'est facile d'aller au CLSC ou dans un organisme communautaire, de demander un service, de profiter de ce que ces ressources peuvent leur apporter d'utile.

Pour d'autres, ce n'est pas facile de s'y retrouver ou même ce n'est pas facile de se décider à y aller ou à téléphoner pour demander un service ou de l'aide.

Pour d'autres encore, ils ne veulent pas du tout avoir affaire aux services publics ou le moins possible, parfois à cause de mauvaises expériences passées.

On aimerait mieux connaître ton expérience des ressources du quartier comme par exemple xx xx xx xx, (pour les familles maghrébines, on nomme aussi les associations culturelles) et aussi comment tu as trouvé ton expérience avec l'intervenante ou l'infirmière qui venait ici pour les visites à domicile avant et après la naissance du bébé (et aussi les cours prénataux et ateliers de stimulation, si reçus).

Selon la présence du conjoint au moment où l'intervenante venait à la maison:

23. Qu'as-tu pensé du fait que ta conjointe ait téléphoné pour avoir les services du CLSC?

24. Quand l'intervenante arrivait, comment ça se passait?

... tu faisais quoi à ce moment-la?

... aisance ... craintes sur la vie privée ... gêne envers les sujets discutés

... sentiment de ne pas avoir sa place, se préoccupait-elle de lui?

... senti jugé ou achalé par elle?

25. Est-ce que ça t'est arrivé de sentir que les conseils de l'intervenante et les conseils des gens autour de toi, ça n'allait pas dans le même sens?

... peux-tu me donner un exemple ou deux?

... qu'est-ce que tu as fait avec cette situation? Comment tu vivais ça toi?

Question générale:

26. Trouves-tu que ça concerne un homme de savoir comment ça fonctionne la grossesse, l'accouchement et les soins à donner à un bébé?

... si on t'avait offert d'aller dans un groupe de jeunes pères pour que tu puisses poser les questions que tu te poses sur la paternité ou la grossesse ou autres questions, qu'aurais-tu pensé de cette possibilité?

CONCLUSION

Ça fait trois fois qu'on se voit et on a beaucoup parlé de ton expérience comme père « adoptif », de l'aide que tu as reçue, de comment tu te débrouilles.

27. Est-ce que ton expérience de père ressemble à celles des autres pères que tu connais? En quoi?

... façon d'éduquer leurs enfants: ce qu'on ferait pareil, ce qu'on ne ferait pas pareil

... plus sévères ou moins sévères

En quoi dirais-tu que ton expérience diffère de celles des autres pères que tu connais?

Qu'est-ce que tu penses de ton quartier?

PRÉCARITÉ - Question d'opinion

28. Certains parents disent que c'est plus difficile d'élever des enfants quand on n'a pas de gros revenus, qu'est-ce que tu en penses?

ANNEXE D

papa, maman **et les autres...**

Projet de recherche sur les perceptions du soutien social chez des mères et des pères en situation d'extrême pauvreté participant au programme Naître égaux - Grandir en santé

GRILLE DE CONSTITUTION DU GÉNOGRAMME

Version de l'étude principale, 13 février 1998

PREMIÈRE ENTREVUE:

« Pendant nos rencontres, on va souvent parler des gens qui sont autour de vous actuellement et depuis la grossesse et la naissance de votre bébé. Pour mieux comprendre sur quel soutien vous pouvez compter en cas de besoin dans vos familles et aussi sur qui vous ne pouvez pas compter, on va essayer de bâtir ensemble un genre de portrait de votre famille qui ressemble à un arbre généalogique.

Pour vous donner une idée de ce que c'est, je vais vous parler de celui de Céline Dion. (Montrer l'exemple en l'expliquant). Pour bâtir celui de votre famille, on utilisera les mêmes symboles que vous voyez ici sur cette feuille. (Expliquer les symboles).

Aujourd'hui, nous allons essayer de placer tous les membres de votre (vos) famille(s) sur cette feuille. Pendant les deux autres rencontres individuelles, nous parlerons ensemble des relations que vous avez avec ces personnes et des principaux événements qui ont marqué vos relations avec ces personnes. D'une entrevue à l'autre, on va compléter le génoگرامme

Est-ce que ça vous paraît clair? Auriez-vous des questions? Si vous êtes prêts, nous allons commencer par placer votre bébé ici... »

- Placer le bébé
- Placer les autres enfants habitant au foyer (sexe, prénom, âge)
- Qui d'autre habite au foyer? (sexe, prénom, âge, lien avec la famille)
- La mère a-t-elle eu d'autres grossesses, fausses couches ou avortements?
- Identifier le(s) père(s) de chaque enfant (prénom, âge)
- Les parents de la mère (prénom, âge, statut civil, travail, vit avec qui et où?)
- Les frères et soeurs de la mère (prénom, âge, rang dans la famille, vivent où?)
- Les parents du père/conjoint (prénom, âge, statut civil, travail, vit avec qui et où?)
- Les frères et soeurs du père/conjoint (prénom, âge, rang dans la famille, vivent où?)

- Y a-t-il des personnes dont vous êtes proches et que vous considérez comme un membre de votre famille? En quoi cette personne est importante. que représente-t-elle pour vous?

DEUXIÈME ENTREVUE

Validation préalable de ce qui a été ressorti lors de la précédente rencontre.

Les relations entre les membres de la famille:

1. Y a-t-il des membres de la famille qui ne parlent pas à d'autres ou qui sont **en conflit**?
 - Comment ça se passe?
 - Qui en est affecté et de quelle manière? Soutien vu comme nécessaire?

2. Y a-t-il des membres de la famille qui sont **très proches** l'un de l'autre?
 - Qu'est-ce qui fait qu'ils sont proches?
 - Qui en bénéficie et de quelle manière?

3. Vous-même, **on vous voit comment** dans votre famille?
 - Si vos parents parlent de vous, ils disent quoi pour vous décrire?
 - Si vos frères et soeurs parlent de vous, ils disent quoi?

Fonctionnement familial et problématiques particulières:

4. Est-ce qu'il y a quelqu'un dans la famille (ou vous-même) qui a **souffert d'un problème** assez important pour **affecter le fonctionnement** dans la vie de tous les jours? (ex.: santé mentale, santé physique, alcool et drogues, médicaments, jeu et problèmes d'argent, problèmes à l'école, problèmes avec la justice ou la police).
 - Quel est le problème? Qui en a souffert? Est-ce que cette personne a demandé ou obtenu de l'aide pour ce problème? De qui? Quel en a été le résultat?
 - Quelles conséquences a eu ce problème sur vous? (ou sur les autres membres de la famille?)

TROISIÈME ENTREVUE

Validation préalable de ce qui a été ressorti au génogramme lors de la précédente rencontre.

Les événements marquants de la vie de famille:

5. Est-ce que votre famille a déjà **vécu un décès** qui a été difficile à vivre ou qui a eu des conséquences importantes?

- Qui est décédé? Quand? De quoi est décédée cette personne? Qui en a souffert beaucoup? Quelles ont été les conséquences? Qui a aidé et comment?

6. Est-ce que votre famille a déjà **vécu une absence (ou un placement), une séparation ou un divorce** d'un de ces membres qui a eu des conséquences importantes?

- Qui est devenu absent (confié, placé, séparé, divorcé)? Quand? Pourquoi? Qui en a souffert beaucoup? Quelles ont été les conséquences? Qui a aidé et comment?

7. Quels sont les **événements marquants que vous avez vécus** dans votre vie?
Y a-t-il eu des **événements marquants positifs**?

8. Est-ce que **quelqu'un d'autre dans votre famille a vécu des événements marquants**?

- Qui était concerné dans ces événements?
- Qui en a souffert beaucoup?
- Qui a apporté de l'aide et comment?

Quelles ont été les conséquences sur votre vie (ou sur votre famille)?

9. Y a-t-il eu des **événements marquants positifs**?

ANNEXE E

papa, maman

Recherche sur la perception du soutien social chez les pères et les mères participant au programme Naître égaux, Grandir en santé

A-98 - - - -

FICHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

PARENTS/CONJOINTS	Âge	Scolarité	Nbre d'enf.	Langue mat.	Religion
Nom de la mère du bébé					
Nom du père du bébé					
Nom du conjoint (recomp.)					

ENFANTS	Âge	Scolarité	Rés. princ.	Garde partagée	Religion	Langue
Nom du bébé						
Nom des autres enfants:						

STATUT CIVIL

Les parents du bébé sont:

Mariés _____ Conjoint de fait _____ Fiancés _____ Séparés/divorcés _____ Veuf/veuve _____

FICHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE (suite)

MILIEU DE VIE

Depuis combien de temps habitez-vous ici? _____

Combien de déménagements dans la dernière année? _____

Avez-vous changé de quartier? _____

TRAVAIL/ÉTUDES

- Participation actuelle à un programme d'étude ou de travail? Lequel?

Mère: _____

Père: _____

Conjoint: _____

Est-ce que cette participation est survenue suite à l'intervention de quelqu'un? Qui?

- Métier du père (conjoint): _____

Au travail actuellement? _____

Quelles fonctions? _____

Depuis combien de temps sans exercer son métier? _____

- Métier de la mère: _____

Au travail actuellement? _____

Quelles fonctions? _____

Depuis combien de temps sans exercer son métier? _____

REVENUS

Quelle sont les principales sources de revenus du ménage dans la dernière année?

Mère: _____

Père: _____

ANNEXE F

Journal de bord

- Numéro d'identification
Père, Mère

- Date

- Durée de chaque entevue

- 1. Description de la rue et du quartier

- 2. Description du logement

- 3. Attitude du parent dans l'entrevue

- 4. Comportements d'autres personnes présentes

- 5. Événements perturbants durant l'entrevue

- 6. Particularités dans les relations de la maisonnée et/ou avec l'intervenante

- 7. Que dit-on hors micro?

ANNEXE G

Guide de catégorisation

Ce guide de catégorisation définit les caractéristiques de chacune des catégories et des sous-catégories qui y sont rattachées. Les catégories qui ne sont pas mutuellement exclusives sont précisées et des exemples sont tirés des propos des pères afin de justifier le multicodage.

Les catégories 1 à 3 sont utilisées principalement dans l'analyse intra-cas (si elles font l'objet d'une codification multiple, certains éléments se retrouvent dans l'analyse inter-cas). Elles visent à mieux connaître chacun des participants, à situer les conditions socio-économiques dans lesquelles ils évoluent et leurs parcours scolaire et professionnel.

1. Caractéristiques personnelles du père:

Perception de soi, description des caractéristiques des pères pouvant promouvoir ou faire obstacle à la réalisation de projets de vie (ou au passage d'étapes de vie) telles que personnalité, caractère, cohérence des idées, rapport au temps, apparence, psychopathologie, handicap intellectuel, physique ou esthétique, maladie, etc.

Cette catégorie n'est pas mutuellement exclusive. En effet, les caractéristiques personnelles du père peuvent ressortir dans des propos qui contiennent d'autres thèmes à l'étude, comme lorsqu'il donne un exemple de sa vie quotidienne.

«Ouen. Moé, j'me sus choqué c'te soir-là pis pis surtout quand qu'a l'avait des coliques. (...) C'est difficile. En tout cas, moé... moé pis Nancy, on a eu ben d'la misère avec Alexandra.»

Cet extrait est codé dans la catégorie «caractéristiques personnelles», car il décrit une propension à réagir par la colère et dans la catégorie «partage des rôles et responsabilité» (implication dans les soins), car les propos du père indiquent qu'il s'implique dans cet aspect du rôle parental.

2. Contexte social

Cette catégorie n'est pas mutuellement exclusive car elle est sous-jacente à plusieurs aspects de la vie du père:

Cet extrait des propos de Éric parle de la possibilité d'avoir un emploi à l'extérieur de la région:

« Si j'ai des possibilités ben, j'la prendrais. T'sais, juste parce qu'à moment donné, va falloir que, que j'pense à ma famille pis t'sais, p'tit salaire à ment d'né là. Tu fais pas grand-chose avec ça là. » (135)

L'extrait suivant témoigne de la condition socio-économique de la famille, le père fait un «petit salaire». Il peut aussi être codé dans la sous-catégorie «pourvoyeur financier» car le père croit qu'il doit améliorer ses revenus pour être en mesure de subvenir aux besoins de la famille. De plus, il peut être classé dans la catégorie «travail ou études» car le père parle de possibilités d'emploi hors région.

Les sous-catégories sont les suivantes:

2.1 Condition socio-économique du milieu de vie (ville, village, quartier) et logement

Tout énoncé qui décrit le milieu de vie tel que perçu par les parents, démographie, proximité des services et des ressources, motivations en regard de la famille, problématiques spécifiques comme drogue, violence, etc. en lien avec l'exercice du rôle paternel. Tout énoncé qui décrit la situation de la famille (habitat, sécurité, équipement, espace, salubrité, etc.); les possibilités de déménagement, d'achat de maisons et les motivations à le faire.

2.2 Condition socio-économique de la famille

Tout énoncé qui décrit la perception du père sur sa propre situation socio-économique, incluant situation d'endettement; choix budgétaires; stratégies reliées au revenu et motivations de ces stratégies; accès aux loisirs. Conséquences telles que décrites par les répondants.

3. Histoire scolaire et professionnelle:

Tout énoncé qui décrit la situation de travail (ou d'études) du père et les conditions qui prévalent actuellement. Description des espoirs ou des projets au chapitre du travail et des études. Description des expériences et des réalisations passées.

Cette catégorie n'est pas mutuellement exclusive. Par exemple, la situation du père par rapport aux études et au travail peut avoir été influencée par d'autres aspects de la vie du père et le désir

ou le non-désir de reprendre des études peut être tributaire des autres thèmes à l'étude, comme le démontre l'extrait suivant où un père parle de son décrochage et de la réaction de ses parents:

« Ben, eux-autres s'ont d'accord un peu, (...) Tant qu'à rien faire à l'école (...) tu suite quand j'ai sorti d'école, j'ai commencé à travailler fait que... Y ont été correct, j'ai été chanceux pour ça. » (107)

Cet extrait témoigne du vécu du père au niveau scolaire mais il dénote aussi des valeurs véhiculées par ses parents soit que la scolarisation n'est pas essentielle ou liée directement aux possibilités de gagner sa vie, il peut être codé dans la catégorie «valeurs éducatives parentales»

Les catégories suivantes sont utilisés dans les analyses intra-cas (verticale) et inter-cas (transversale). Elles sont liées directement aux objectifs et sous-objectifs spécifiques de l'étude.

4. Le projet d'enfant

Les thèmes peuvent faire référence à l'enfant cible (âgé entre 3 et 8 mois) ou aux autres enfants de la famille.

4.1 Historique conjugal et statut légal du père

Tout énoncé qui parle de la durée de fréquentation, du statut légal des conjoints (mariés, conjoints de fait, fiancés), des relations amoureuses antérieures significatives ou enfants issus d'une union précédente. Description de la perception du père, de son statut au niveau légal par rapport à ses enfants.

4.2 Circonstances d'actualisation de la paternité et motivations des hommes à devenir pères

Description des circonstances dans lesquelles le projet d'enfant est survenu au sein du couple (enfant fruit du hasard ou décision de couple); les motivations du père face à la paternité; les modifications apportées par le père dans son comportement suite à l'annonce ou à la concrétisation de sa paternité (arrêt de consommation de drogue ou d'alcool, d'activités illégales); la réaction du père à la grossesse (pensées, actions).

4.3 Rapport à la contraception

Tout énoncé qui traite des pratiques liées à l'usage de la contraception des parents.

4.4 Réactions de l'entourage au projet d'enfant

Tout énoncé qui indique les réaction de l'entourage à l'annonce de la grossesse, les commentaires faits à la famille à ce sujet.

4.5 Implication lors de la grossesse et de la naissance:

Tout énoncé qui parle de la présence du père lors de rendez-vous de grossesse, de son vécu face à l'accouchement, de sa qualité d'implication lors de la grossesse et de l'accouchement, de l'importance perçue par le père d'avoir de l'information sur ces événements.

5. Partage des rôles et responsabilités dans la famille.

Les sous-catégories ne sont pas mutuellement exclusives entre elles. En effet, un père qui décrit le partage des rôles et responsabilités parle souvent de plus d'une sphère d'implication en même temps, comme le démontre cet extrait:

Aujourd'hui, faut quasiment qu'les 2 travaillent pour eh... ça y alle ben.» «Fait que faut qu'tu partages les tâches.» (102)

Cet extrait se retrouve dans les sous-catégories «pourvoyeur financier», «Partage des tâches ménagères» et «implication dans les soins».

5.1 Partage des tâches ménagères

Tout énoncé qui décrit la répartition des tâches dans la famille (ménage, lavage, commissions, etc.) la participation du père dans l'accomplissement des tâches et sa perception de celles-ci liée au rôle parental. Conditions favorables ou défavorables à l'exercice de cette responsabilité.

5.2 Implication dans les soins

Tout énoncé qui réfère à la participation du père dans les soins aux enfants, la connaissance de leurs besoins par le père et l'apprentissage des soins. Énoncés où le père fait état d'un malaise lié aux soins, à la peur de prendre le bébé, de lui faire mal. Conditions favorables ou défavorables à l'exercice de cette responsabilité.

5.3 Pourvoyeur financier

Tout énoncé qui parle du soutien financier que le père apporte à sa famille, de sa volonté à ce que sa famille ne manque de rien, du fait qu'il fournisse un toit, de la nourriture, des vêtements, etc. Conditions favorables ou défavorables à l'exercice de cette responsabilité

5.4 Rôle affectif et lien avec l'enfant

Tout énoncé qui parle de l'amour du père pour son (ou ses) enfants, description du type d'interaction entre le père et les enfants par les répondants eux-mêmes, plaisirs, frustrations, difficultés à établir un contact avec le bébé. Importance du sexe du bébé pour le père. Conditions favorables ou défavorables à l'exercice de ce rôle.

5.5 Rôle d'éducateur

Tout énoncé qui parle de la place du père dans l'éducation des enfants, des valeurs éducatives du père, de ses stratégies d'éducation. Conditions favorables ou défavorables à l'exercice de ce rôle.

5.6 Rôle d'agent de socialisation

Tout énoncé qui indique que le père aide l'enfant à se séparer de sa mère et à appréhender le monde extérieur, la société.

6. Dynamique de soutien entre les conjoints

Cette catégorie n'est pas mutuellement exclusive. En effet, le père vivant en couple, la composante de dynamique de soutien entre les conjoints est liée à plusieurs autres thèmes et ne peut donc être isolée complètement, comme dans l'extrait suivant.

« Mon aide c'est l'travail, l'aider à faire le ménage dans maison, m'occuper des enfants. » « (...) si après l'shift, j'arriverais, j'm'écraserais su'l divan pis occupe toé d'la maison, a trouverait ça 2 fois plus dur. Ça marcherait pas longtemps. (101) « (...) peut-être là, dans l'temps d'mes parents, mon grand-père peut-être là. Mais aujourd'hui là c'pus d'même ça marche. » Aujourd'hui, faut quasiment qu'les 2 travaillent pour eh... ça y alle ben. » « Fait que faut qu'tu partages les tâches. » (102)

Cet extrait est donc codé dans la catégorie «dynamique de soutien entre les conjoints» car il parle de l'aide que le père apporte à sa conjointe dans la famille. Il peut aussi être codé dans la catégorie «partage des rôles et des responsabilités» car le père dit clairement qu'il s'implique dans le rôle de pourvoyeur financier, dans les tâches ménagères et les soins aux enfants. De plus, la dernière partie de l'extrait renvoie à des valeurs éducatives qui changent à travers les générations dans la répartition des tâches parentales. L'extrait peut donc être codé dans la

catégorie «Relation parentale et valeurs transgénérationnelles». Les sous-catégories sont les suivantes:

6.1 Relation entre les conjoints

Tout énoncé qui réfère à la qualité de la relation entre les conjoints selon la perception du père (disponibilité à sa conjointe, acceptation de l'expression émotionnelle mutuelle, fiabilité et disponibilité du père et de la mère face à leurs besoins mutuels, intimité et confiance versus querelles, agressions physiques ou verbales, menace de séparation, dévalorisation et critique de la mère par le père ou vice versa, mésestente chronique.) ,

6.2 Soutien donné par le père

Tout énoncé qui parle du caractère soutenant de la présence du père pour la mère et conditions favorables ou défavorables à la disponibilité de ce soutien: aide et conseils pour solutionner les problèmes, soutien à l'estime de soi, émotionnel, instrumental, informatif, matériel (incluant financier), et d'intégration sociale.

6.3 Soutien reçu par le père de sa conjointe

Tout énoncé qui parle du caractère soutenant de la présence de la mère pour le père et conditions favorables ou défavorables à la disponibilité de ce soutien: aide et conseils pour solutionner les problèmes, soutien à l'estime de soi, émotionnel, instrumental, informatif, matériel (incluant financier), et d'intégration sociale.

7. Perception par le père du soutien informel et formel

7.1 Accessibilité et recours au soutien des réseaux informels (famille, amis)

Accessibilité au soutien ou obstacles à l'accès au soutien, coûts et bénéfices associés au soutien, à-propos, écart avec le soutien attendu ou souhaité.

Distinguer les formes de soutien suivantes: soutien informatif; soutien matériel et financier; soutien instrumental; soutien émotionnel.

7.2 Accessibilité et recours au soutien des réseaux formels (CLSC, médecins, etc.)

Accessibilité au soutien ou obstacle à l'accès au soutien, coûts et bénéfices associés au soutien, à-propos, écart avec le soutien attendu ou souhaité.

Distinguer les formes de soutien suivantes: perception du père au sujet des programmes «Nâtre Égaux- Grandis en Santé» et OLO; qualité des relations du père avec l'intervenante qui fait les

visites à domicile, avec les intervenants sociaux et médicaux; soutien informatif; soutien matériel ou financier; soutien instrumental; soutien émotionnel; soutien par le travail.

8. Histoire de vie familiale et événements marquants

8.1 Relation parentales (ou substituts) et valeurs transgénérationnelles

Tout énoncé qui décrit les relations actuelles et passées des pères avec leurs propres parents, sans référence explicite au père ou à la mère, et faits marquants ou importants relatifs à ces relations (absence, proximité, conflits, violence, divorce des parents, maladie, placement). Tout énoncé qui parle des valeurs venant des parents durant l'enfance ou l'adolescence. Conséquences sur la perception du rôle paternel.

8.2 Relation paternelle (ou substitut) et valeurs transgénérationnelles

Tout énoncé qui décrit les relations actuelles et passées des pères avec leur propre père, beau-père ou substitut et faits marquants ou importants relatifs à ces relations (absence, proximité, conflits, violence, maladie). Tout énoncé qui parle des valeurs venant du père durant l'enfance ou l'adolescence. Conséquences sur la perception du rôle paternel.

8.3 Relation maternelle (ou substitut) et valeurs transgénérationnelles

Tout énoncé qui décrit les relations actuelles et passées des pères avec leur propre mère, belle-mère, ou substituts et faits marquants ou importants relatifs à ces relations (absence, proximité, conflits, violence, maladie). Tout énoncé qui parle des valeurs venant de la mère durant l'enfance ou l'adolescence. Conséquences sur la perception du rôle paternel.

8.4. Relations avec la fratrie et valeurs transgénérationnelles:

Tout énoncé qui décrit les relations actuelles ou passées du père avec ses frères et sœurs et faits marquants ou importants relatifs à ces relations (absences, conflits, proximité, violence). Conséquences sur la perception du rôle paternel.